

*Les Villages du sentier
des Maîtres Sonneurs*

© La Bouinotte, 2013
ISBN : 978-2-915729-93-1
Coordination éditoriale : Gilles Boizeau
Conception graphique, composition : Laëtitia Maillot
Couverture : Chambérat, par Michel Sombart.

Association « *Sur les pas des Maîtres Sonneurs* »

*Les Villages du sentier
des Maîtres Sonneurs*

Éditions La Bouinotte
26, rue de Provence, 36000 Châteauroux
www.la-bouinotte.com
2013

Avant-Propos

Le sentier des Maîtres Sonneurs est jalonné de petites villes et d'agréables villages. Leurs municipalités ont bien voulu collaborer avec l'Association « Sur les pas des Maîtres Sonneurs » pour réaliser ce livret, utile à leur découverte.

Ce chemin a été rouvert dans les années 1980 par des gens passionnés de culture populaire, d'histoire locale et de littérature ; véritable « western » bourbonno-berrichon, l'épopée sentimentale et dramatique du roman de George Sand « *Les Maîtres Sonneurs* » ne pouvait les laisser indifférents.

Balisé et entretenu avec rigueur, le chemin est emprunté depuis 1989 par des marcheurs, vététistes, cavaliers et âniers, groupes de tailles diverses dont certains, tel la famille de Julien Rapegno ou le groupe des Thiaulins de Lignières, n'ont pas manqué de rendre compte de leur périple dans le livre « *En marchant avec les Maîtres Sonneurs* ».

Il est aujourd'hui le sentier GR (Grande Randonnée) de Pays : au pays de George Sand. Sur les pas des Maîtres Sonneurs, entre Berry et Bourbonnais.

Le roman

Dans les trois premiers mois de 1853, Georges Sand compose et rédige dans la paix de sa maison à Nohant-Vic « *Les Maîtres Sonneurs* ». Depuis son enfance, elle connaît les paysages variés du Bas-Berry et le comportement près de la terre de ses habitants.

Joseph -le héros du roman- est un enfant simplet et faible aux yeux des villageois de Nohant ; son caractère contraste étrangement avec celui de la belle Brulette et du turbulent Tiennet, ses amis. Solitaire (il emprunterait certains traits de caractère à Chopin ?), il se découvre une vive passion pour la musique et ne peut se satisfaire du seul mode majeur de la plaine. Pour devenir un musicien complet, il lui faudra découvrir le mode mineur dont les sonneurs de musette usent naturellement dans les lieux sauvages et isolés du Haut-Bourbonnais. Sur les conseils de son ami Huriel, sonneur et muletier « *du pays dont il a pris le nom* », il en-

treprend un voyage de douze lieues pour perfectionner son art près de Bastien, le Grand'Bûcheux, Maître Sonneur renommé. Quelques mois plus tard, Joseph, malade, réclame ses amis berrichons. Huriel les accompagnera, à dos de mule, du « fromental » de Nohant aux grands bois du Bourbonnais, non sans « écorner », au retour, le pays marchois.

Conté en 32 veillées de broyage du chanvre par Étienne Depardieu (le Tiennet du roman... mais aussi l'aieul de l'acteur Gérard Depardieu !), « *Les Maîtres Sonneurs* » retrace cette épopée rustique à la fin du XVIII^e siècle. Ainsi, Berrichons et Bourbonnais vont se rencontrer, se connaître et s'aimer. Seul Joseph, pourtant muni du titre tant recherché de Maîtres Sonneurs, succombera aux exigences de son orgueil et « d'une rude maîtresse », la Musique.

Le romantisme de « la bonne dame » de Nohant reste fidèle à la mémoire du peuple. Elle invente bien peu et s'appuie sur les réalités quotidiennes de la vie paysanne ou des traditions musicales largement vérifiables.

L'auteur

George Sand oppose deux milieux naturels : la plaine berrichonne et « *ses paysans graves et silencieux, vivant autour de leurs habitations comme poussins alentour de la mue* » et le pays bourbonnais, couvert de vastes forêts, avec ses ouvriers des bois et ses muletiers, « *ne possédant rien, prompts à s'ébranler, parfois portés à l'excès* ». Elle décrit deux pays clos sur eux-mêmes et qui modèlent depuis des siècles, à leur image, le caractère de leurs habitants.

Les Maîtres Sonneurs

George Sand ne pouvait qu'être inspirée par les Maîtres Sonneurs, joueurs de cornemuses reconnus par leurs pairs qui constituaient au 18^e siècle, une confrérie avec ses rites initiatiques et ses lois. Apprécisés pour la qualité de leur jeu, ils étaient par ailleurs craints pour les rumeurs qui les entouraient : « *N'auraient-ils pas pactisé avec le diable pour si bien maîtriser la musique ?* ». En France, jusqu'à la fin de l'ancien régime, la pratique musicale connaissait ainsi une organisation très hiérarchisée avec un « Roi des ménétriers » à Paris, des lieutenants en province et des maîtres-musiciens, souvent jaloux des droits qu'on leur attribuait, par paroisse.

Le sentier

Ce sentier littéraire vous invite à cheminer aux côtés des héros du roman de George Sand. Il vous entraînera sur près de 200 km entre Berry et Bourbonnais, traversant les départements de l'Indre, du Cher et de l'Allier, et les régions Centre et Auvergne. Ce sentier forme une boucle de Nohant à Huriel via La Berthenoux et Saint Saturnin puis d'Huriel à Nohant par Préveranges et Sainte Sévère. Au cœur de la France, en limite du Bassin Parisien et du Massif Central, on retrouve les paysages qui inspirèrent les artistes romantiques : la plaine dénudée du « fromental » de Nohant, le bocage verdoyant du Bas-Berry (*les chemins creux, l'eau vive qui entraîne la roue des moulins, le calvaire à l'entrée du village...*), les premiers contreforts granitiques du « Pays de la châtaigne », cher à Achille Allier.

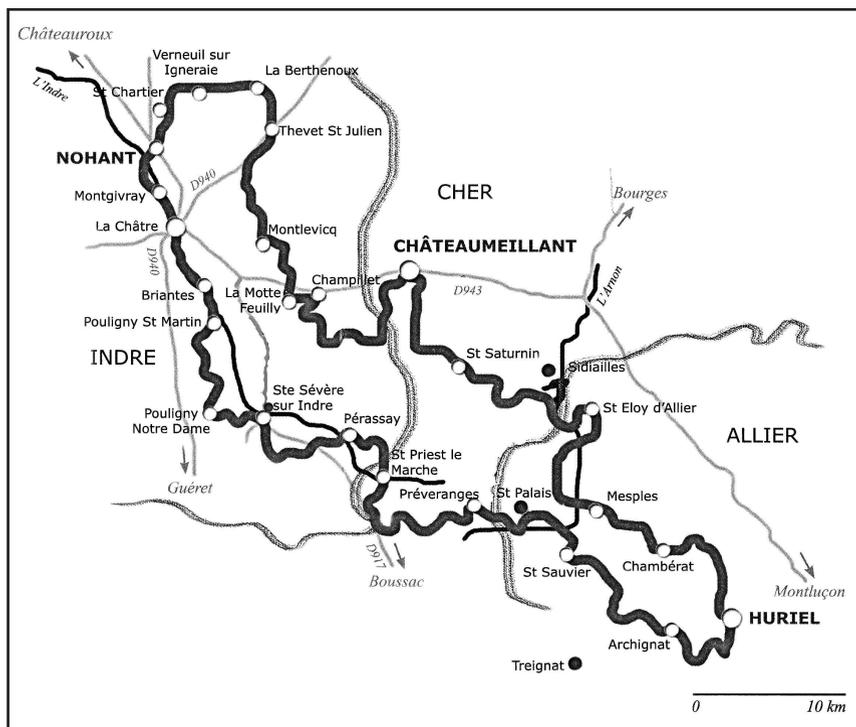
La déprise agricole des cinquante dernières années ayant fait son œuvre de désertification, le territoire et ses chemins retrouvent aujourd'hui « un brin de sauvagerie » qui rappelle l'atmosphère du roman.

Le parcours

• Parcours du roman



• *Parcours actuel*



Lorsqu'on décide de se lancer sur ce chemin ou sur la route après avoir lu le roman, pris une bonne carte, acheté le topoguide et pour les plus modernes leur GPS, il nous a semblé important de réaliser ce document vous permettant d'avoir un minimum d'informations sur les différents villages traversés (présentation, histoire, patrimoine architectural culturel et gastronomique, personnages célèbres...) mais aussi divers documents les concernant : récits ou extraits de textes d'écrivains locaux, légendes...

Nous vous laissons feuilleter ce catalogue sans prétention si ce n'est celle de mieux vous faire connaître notre belle région.

Mic Baudimant
Animateur de l'association « *Sur les pas des Maîtres Sonenurs* »

Préface

En arrivant dans notre région, le visiteur sera étonné par le nombre d'établissements commerciaux ou de rues portant le nom de George Sand. C'est dire si cette femme, hors du commun, a imprégné durablement le pays. Entre fierté et reconnaissance, admiration et affection, les habitants de nos villes et villages considèrent bien George comme leur aïeule partagée.

En symbiose profonde avec le pays, autrement dit ses paysages et paysans, elle en a exploré les moindres détails, observé les aspérités et les douceurs, sondé les mystères les plus secrets. Autant de cadres inspirés pour ses romans où parle le terroir. Ethnologue avant l'heure, elle a su grâce à sa plume réaliste et colorée, consigner le caractère de ce qui constitue l'identité du Berry et du Bourbonnais. « *Deux pays, deux cultures, le chêne et l'épi, la plaine et la forêt* ». Deux tempéraments mais une même passion. Retrouvez-les dans « *Les Maîtres Sonneurs* », roman champêtre qui, loin des mièvreries, évoque les croyances occultes, les traditions secrètes et les rites d'initiation. Cette invitation au voyage à travers les trésors d'une société rurale et d'une époque aujourd'hui révolue peut commencer par la découverte de ce parcours de randonnée qui s'offre à vous. De la Vallée Noire aux Combrailles, vous traverserez ce pays jalonné par ses villages encore simples et accueillants et finalement assez peu transformés malgré l'évolution des pratiques agricoles. Après quelques kilomètres parcourus en compagnie imaginaire des paysans et muletiers de George Sand, ne soyez pas surpris des rumeurs que vous entendrez dans le lointain. Ce sera bien les voix animées de Tiennet, Brulette, Joseph, Thérènce, ou Huriel.

George Sand, visionnaire et écologiste sincère, écrivait en 1844 dans « *Jeanne* » : il y a un trésor dans la terre. Il n'est à personne ; il est à tout le monde. Tant que chacun le cherchera pour le prendre et pour le garder à lui tout seul, aucun ne le trouvera. Ceux qui voudront le partager entre tout le monde, ceux-là le trouveront...

Ne l'oubliez pas en parcourant les sentiers de la vie.

Vanik Berberian, Maire de Gargillesse (Indre)
Président de l'Association des Maires Ruraux de France

Villages sur le sentier des Maîtres Sonneurs

Présentation*

Histoire

Patrimoine architectural, culturel et gastronomique

Personnages célèbres

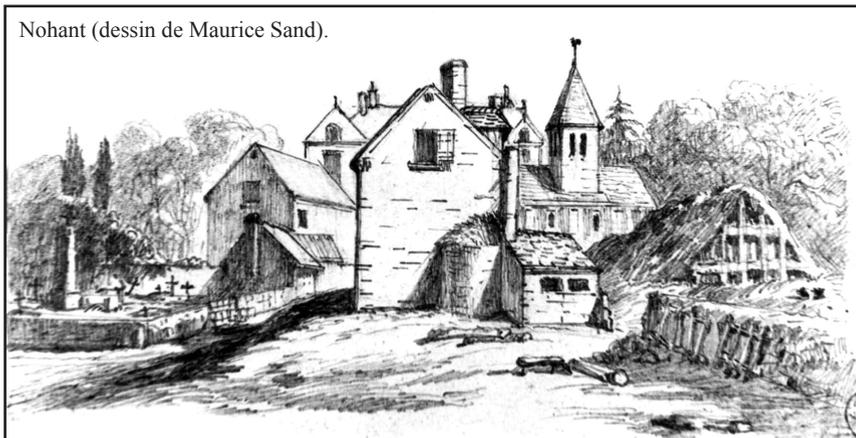
Récits, extraits de textes, légendes...

* Le nombre d'habitants indiqué pour chaque commune correspond à la **population municipale** recensée en 2010, en vigueur au 1^{er} janvier 2013.

Nohant-Vic

• Nombre d'habitants : 477 • Superficie : 2 125 ha

Nohant (dessin de Maurice Sand).



Commune traversée par les cours d'eau Indre et Igneraie.

Cette commune regroupe le village de Nohant avec sa chapelle Sainte Anne, la Maison de George Sand et son parc, ainsi que le bourg de Vic qui longe la route passagère reliant La Châtre à Châteauroux, où vous trouverez la mairie ainsi que la plupart des commerces.

Histoire

Il a été trouvé sur le territoire de la commune un lingot en forme de double hache de plus de trois kilogrammes datant de 6 000 ans avant J-C., ce qui atteste d'une présence humaine de longue date. (cf : *L'Indre le Bas-Berry de la préhistoire à nos jours*).

D'origine gallo-romaine, Vic se trouvait proche de grandes voies de communication, qui reliaient Saint-Marcel (*Argentomagus*), Châteaumeillant (*Mediolanum*) et Ardentes (*Alerta*).

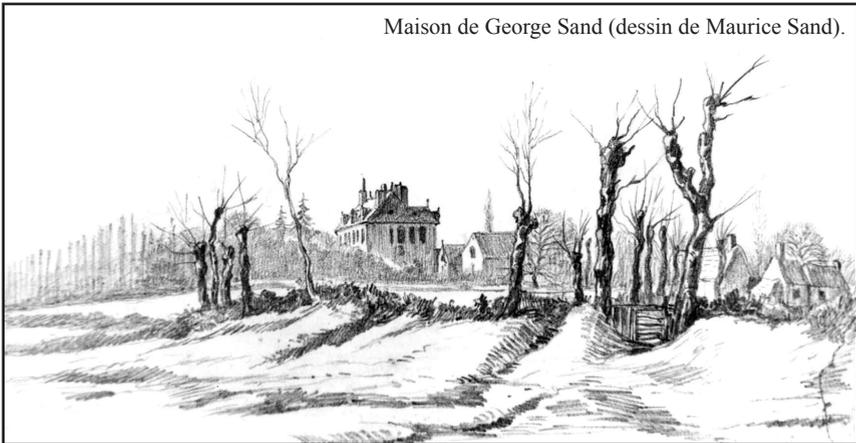
Au Moyen Âge, le seigneur local a fait construire son château dans la proche campagne environnante. Un nouveau village se créa près de cette bâtisse, qui devint Saint-Chartier ; celui-ci devint alors plus important que le village de Vic.

La commune de Vic fut réunie à celle de Nohant (*Nohantium mentionné en 1115*) sous le nom de Nohant-Vic par Ordonnance Royale 1822 : « *Les communes de Vicq sur Saint Chartier et de Nohant sont réunies pour n'en former qu'une seule sous le nom de Nohant-Vic.* »

Le chef-lieu est fixé au bourg de Vic. Le conseil municipal s'installe en janvier 1823. À noter l'erreur d'orthographe (*étymologiquement Vic vient du latin Vicus signifiant Bourg*), lors de la rédaction de l'ordonnance, il est indiqué Vicq. En 1875, Maurice Sand, alors maire de Nohant, fait remarquer la faute au préfet qui demande une copie au Ministère de l'Intérieur, celle-ci lui est retournée sans le « q » à Vic.

■ Lieux et monuments

• *Maison de George Sand*



Gentilhommière du 18^e siècle construite pour le gouverneur de Vierzion et acquise en 1793 par Mme Dupin de Francueil, grand-mère de l'écrivain. George Sand passa en ce lieu son enfance et son adolescence et écrivit dans cette demeure la majeure partie de son œuvre. Elle recevra ici des hôtes illustres tels que : Liszt et Marie d'Agoult, Balzac, Chopin, Flaubert, Delacroix qui y eut son atelier. Le domaine est aujourd'hui propriété de l'État et géré par le Centre des monuments nationaux. Dans la maison vous trouverez mobilier et objets ayant appartenu à l'écrivain. Le théâtre et l'exposition de marionnettes confectionnées par George

Sand et son fils Maurice, témoignent de l'activité théâtrale de Nohant. À l'entrée du site a été aménagée une librairie, regroupant l'ensemble des œuvres de George Sand, ainsi que des livres ayant pour thème l'auteur et ses proches.

• ***Tombe de George Sand***

Malgré un projet de « panthéonisation », George Sand repose toujours au fond du superbe parc (*classé jardin remarquable*), près de sa famille.

• ***Église Saint-Martin de Vic***

Datant du 11^e siècle, elle fut donnée à l'abbaye de Déols lors de la réforme grégorienne par l'archevêque de Bourges. Cette église possède des fresques du 12^e siècle (*Annonciation, Adoration des mages, Entrée triomphale du Christ à Jérusalem, Cène, Arrestation du Christ, Crucifixion, Pierre crucifié tête en bas...*) sans doute réalisées sous la direction d'un moine de l'abbaye de Déols : Hervé (1080-1150).

L'édifice vendu à la révolution comme bien national, était devenu une simple grange. L'abbé Périgaud, qui en avait repris la possession, découvrit ces fresques par hasard en 1849. Avec l'aide de George Sand, il démarcha les autorités et obtint, grâce à l'intervention de Prosper Mérimée, son classement aux Monuments Historiques.

Des reproductions grandeur nature de ces fresques se trouvent à la Cité de l'architecture et du patrimoine de Paris, et au Musée Otsuka de Naruto au Japon.

• ***Église de Nohant ou chapelle Sainte Anne***

L'église, si souvent représentée dans les tableaux, a été rénovée en 2012 grâce à une souscription de la population. Elle est remarquable par ses parties romanes et son porche précédant la nef.

Georges Buisson évoque l'église de Nohant et le village :

« *Il est des tableaux tellement justes, tellement ancrés dans la mémoire collective, tellement immuables, qu'il serait vain de vouloir les bousculer. Le hameau de Nohant, tant et tant de fois décrit, peint et photographié est de ceux-là. Une harmonie parfaite de l'espace : quelques maisons anciennes, une église tout en humilité, une place autrefois plan-*

tée d'ormes au sombre feuillage, aujourd'hui ombragée par d'élégants tilleuls, l'entrée du château comme on appelle ici la maison de George Sand, avec son grand portail de fer forgé.

Une harmonie des couleurs aussi, tout aussi paisible comme l'ocre rouge des tuiles couvrant les toits, le gris beige des crépis des murs, le sable du chemin, la pâleur des roses qui fleurissent au printemps. Tout cela fait de ce lieu de mémoire un espace unique arrêté dans le temps et dans les cœurs.

Au centre de cette toile idyllique, l'église Sainte Anne, assise face à la maison, semble lui envoyer des clins d'œil complices et affectueux. On connaît en effet l'attachement de George Sand pour son hameau d'adoption et son église, elle qui pourtant pourfendait l'arrogance de la religion dans bon nombre de ses ouvrages. L'église, pour elle, était avant tout le symbole d'appartenance à un territoire, fût-il aussi minuscule que celui du hameau de Nohant. L'église était un point de repère, construit au centre de l'espace affectif. Elle l'est toujours. On se rappelle l'importance de la sainte patronne du village, Anne, encore fêtée au cœur de l'été et qui, à l'époque, était l'occasion pour toute la famille Sand de participer aux danses et aux libations faites en son honneur. Eugène Delacroix, l'ami artiste, peignit une représentation de Sainte Anne sur un support fabriqué dans la toile d'un des corsets de George Sand, laquelle peinture fut reproduite fidèlement et avec application par l'élève Maurice Sand. Verrons-nous, un jour, la petite église enfin soignée des nombreux outrages du temps ? La verrons-nous, pimpante et joyeuse, abritant de nouveau le tableau de Maurice, comme une boucle harmonieusement bouclée ? Nous en rêvons ! Cette église, si douce au regard, si forte dans nos mémoires, le mérite vraiment. Elle contribue tout autant que la maison à entretenir intact dans nos souvenirs un temps où Nohant bruissait d'une communauté riche de complémentarité et de différence, où l'esprit parisien côtoyait celui de cette province si féconde, où les musiques savantes se nourrissaient des musiques populaires.

Nohant ne saurait vivre sans son église, symbole, par son architecture, du savoir-faire et du talent des maîtres compagnons, si chers à George Sand, comme elle ne saurait vivre sans la belle maison que nous a laissée pour l'éternité la romancière. »

■ Patrimoine culturel

• *Les Gâs du Berry*

Depuis 1888, les Gâs du Berry, dont le siège est devant la maison de George Sand, œuvrent pour préserver, transmettre, faire revivre, faire vivre et créer un patrimoine d'aujourd'hui pour les générations de demain.

Les Gâs du Berry jouent de la vielle et de la cornemuse fabriquées par les luthiers du pays. Ils chantent, dansent des bourrées, des scottishs, des ronds, des mazurkas, des polkas et des valse.

Les femmes dissimulent leurs cheveux sous des coiffes carrées, dites « de La Châtre ». Elles portent de grandes robes longues de couleur qui ne leur recouvrent pas le pied. Leurs bustes sont parés de corsages blancs brodés. Les châles, délicatement posés sur leurs épaules, apportent des touches de couleur et les tabliers noirs protègent les robes. Et je ne vous parlerai pas des dessous ! Les Gâs, quant à eux, portent la biau de bleue avec un foulard cachemire dans des dominantes de rouge, un pantalon et un chapeau noirs. Les costumes sont ornés de la cocarde, et les vielles et cornemuses de beaux rubans aux couleurs de la paysannerie française (vert, jaune, rouge).

■ Personnalités liées à la commune

Marie-Aurore de Saxe

Fille du maréchal de Saxe, qui acheta en 1793 le domaine de Nohant.

André Mornet

Procureur général de la République Française, il fut celui qui fit condamner entre autres Mata Hari, le Maréchal Pétain, Pierre Laval.

AURORE DUPIN, DITE GEORGE SAND

Parmi les nombreux géants de la littérature du 18^e siècle, George Sand fait figure d'exception : « *Ce grand homme* », disait Flaubert. « *La femme la plus féminine que j'aie connue* », disait Musset.

Née le 1^{er} juillet 1804, Amantine-Aurore-Lucile Dupin, plus tard George Sand, fille de Maurice Dupin, descendant d'Auguste II, roi de Pologne et de Marie-Victoire Delaborde, fille d'un oiseleur, fut particulièrement tributaire de ses origines, dans sa tête comme dans son œuvre.

Aurore a quatre ans, lorsqu'elle vient en 1808 pour la première fois chez sa grand-mère, à Nohant, dans des circonstances tragiques : sa famille a dû fuir l'Espagne, à la suite de Murat dont Maurice Dupin était l'aide de camp. En septembre de la même année, à quelques jours d'intervalle, son petit frère meurt et son père, Maurice Dupin, se tue dans un accident de cheval à l'entrée de La Châtre. Aurore devint alors « une pomme de discorde » entre sa mère et sa grand-mère, partagée entre Paris et Nohant. Auprès de François Deschartres, son précepteur, elle reçoit une éducation soignée : en 1817 elle entre en pension au couvent des Dames Anglaises à Paris. En 1821, Mme Dupin de Francueil s'éteint, faisant de sa petite-fille son unique héritière.

Sur les 72 ans de son existence, George Sand a vécu 41 ans en Berry. Son œuvre est d'ailleurs empreinte de ce paysage de bocage, source de création.

Mariée hâtivement avec le premier venu, Casimir, fils illégitime mais reconnu du baron Dudevant, Aurore s'ennuya très vite. La naissance de son fils Maurice en 1823 allait éveiller en elle une passion qui ne devait jamais s'éteindre et revêtir des formes multiples : celle de la maternité. Beaucoup plus que la grande amoureuse romantique que l'on a voulu voir en George Sand, ses amours auront toujours un caractère maternel ambigu, Musset, Chopin furent des hommes plus jeunes qu'elle, des malades qu'il fallait soigner. En 1828 une fille naquit : Solange. Les heurts et l'exaspération des rapports conjugaux, la décident à quitter Nohant pour Paris où elle s'installe avec son amant Jules Sandeau. Ensemble ils écrivent un roman *Rose et Blanche* signé J. Sand. Dès 1832 elle écrit, seule, son premier roman, *Indiana* qu'elle signe alors George Sand. Celui-ci remporte un vif succès. Un grand écrivain était né.

Si aujourd'hui on la voit comme « la bonne dame de Nohant », douce et sans danger, il faut savoir qu'à ses débuts elle fait scandale et elle fait peur. Le scandale, d'ailleurs, concernait bien moins ses attitudes que ses écrits.

Elle a incarné toutes les passions, exprimé toutes les idées, du romantisme désespéré de « *Lélia* » au socialisme de 1848, au panthéisme apaisé des dernières années de sa vie. En même temps mère, amante, amie, fervente socialiste, amoureuse de la nature, passionnée d'égalité et de justice sociale mais aussi de musique, de jardinage, d'entomologie, d'archéologie, s'amusant au jeu des marionnettes, fabriquant des confitures ou montant à cheval, elle incarne toutes les contradictions, surmonte tous les déchirements, fidèle à elle-même, en quête éperdue du bonheur, cherchant trop l'absolu pour le découvrir, elle a ouvert la voie au monde moderne. Elle décède à Nohant le 8 juin 1876.

Son œuvre

Son œuvre est très abondante et la campagne du Berry lui sert souvent de cadre. Ses premiers romans comme *Indiana*, bousculent les conventions sociales et magnifient la révolte des femmes en exposant les sentiments de ses contemporaines, chose exceptionnelle à l'époque qui divisa aussi bien l'opinion publique que l'élite littéraire. Puis George Sand ouvre ses romans à la question sociale en défendant les ouvriers et les pauvres, *le Compagnon du Tour de France*, et en imaginant une société sans classe et sans conflit, *Mauprat*, *le Meunier d'Angibault*.

Elle se tourne ensuite vers le milieu paysan et écrit des romans champêtres idéalisés comme *la Mare au diable*, *la Petite Fadette*, *François le Champi* et bien sûr *les Maîtres Sonneurs*.

George Sand a abordé d'autres genres comme l'autobiographie *Histoire de ma vie* et le roman historique avec *Consuelo* où elle brosse, à travers la figure d'une cantatrice italienne, le paysage artistique européen du 18^e siècle, ou encore *les Beaux Messieurs de Bois Doré* qui multiplie les péripéties amoureuses et aventureuses dans le contexte des oppositions religieuses sous le règne de Louis XIII.

Elle s'est aussi illustrée par un engagement politique actif à partir de 1848, inspirant Ledru Rollin, participant au lancement de trois journaux : *La Cause du peuple*, *Le Bulletin de la République*, *l'Éclaireur*, plaidant auprès de Napoléon III la cause de condamnés, notamment

celle de Victor Hugo dont elle admirait l'œuvre et dont elle a tenté d'obtenir la grâce après avoir éclipsé *Notre-Dame de Paris* avec *Indiana*, son premier roman.

Avec 70 romans, 22 pièces de théâtre, des vingtaines d'essais sur l'art, la littérature, la politique, son œuvre totalise 150 volumes dont 25 renferment sa correspondance (40 à 50 000 lettres). Ces principaux écrits :

Rose et Blanche, Indiana, Lélia, Mauprat, Pauline, le compagnon du tour de France, un hiver à Majorque, Consuelo, le meunier d'Angibault, la Mare au diable, les Noces de campagne, la Petite Fadette, François le Champi, les Maîtres Sonneurs, Histoire de ma vie, Promenade autour d'un village, les Beaux Messieurs de Bois-Doré, les Dames vertes, Pierre qui roule, Nanon, Contes d'une grand'mère, Légendes rustiques...

Vous trouverez la liste et l'ensemble de son œuvre à la bibliothèque située à l'entrée de sa maison.

Saint-Chartier

• Nombre d'habitants : 584 • Superficie : 2 752 ha

Commune traversée par le cours d'eau Igneraie.

« De la rivière, qui arrosait le mur en contrebas de l'auberge du Bœuf couronné, on montait, raide comme pique, à la place, qui était, comme aujourd'hui, cette longue chaussée raboteuse plantée d'arbres, bordée à gauche par des maisons fort anciennes, à droite par le grand fossé, alors rempli d'eau, et la grande muraille alors entière du château, au bout, l'église finit la place, et deux ruelles descendent l'une à la cure,

l'autre le long du cimetière. », *Les Maîtres Sonneurs*, George Sand.

Le village de Saint-Chartier doit son nom actuel au prêtre Carterius qui vint évangéliser la région au 6^e siècle.

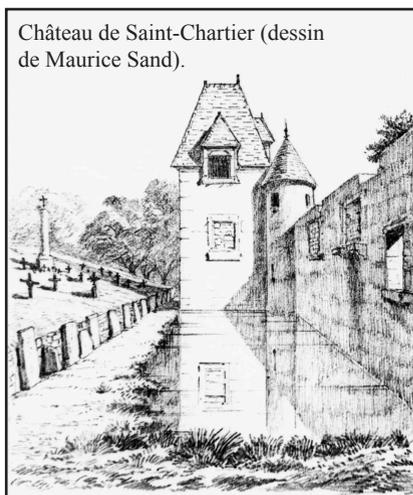
George Sand situa à Saint-Chartier son roman *les Maîtres Sonneurs*. L'héritage de George Sand y était célébré tous les ans, lors des Rencontres Internationales de Luthiers et Maîtres Sonneurs de Saint-Chartier (voir ci-après).

Histoire

Le village de Saint-Chartier est très ancien. Des fouilles réalisées au début du 20^e siècle, sur la rive de l'Indre, permirent de découvrir des poteries ainsi que des monnaies gauloises (Carnutes et Bituriges), pièces authentifiées par le numismate Adrien Blanchet.

La voie romaine Châteaumeillant-Ardenes passait par Saint Chartier (*Voies romaines en Berry* d'Émile Chenon).

Des tuiles à rebord, vases cinéraires, monnaies des Empereurs Com-



Château de Saint-Chartier (dessin de Maurice Sand).

mode, Dioclétien, Constant 1^{er}, ont également été trouvés. Un camp romain aurait-il précédé le château de Saint-Chartier ? Le nom du premier bourg semble être Lucaniacum qui fut remplacé ensuite par Lugny.

Au 6^e siècle, le prêtre Carterius serait venu évangéliser la région. Il semble que le lieu où il mourut est celui qui porte maintenant l'émanation de son nom : Saint-Chartier.

La famille Chauvigny acquit la forteresse au 12^e siècle et y exerça le contrôle seigneurial du domaine jusqu'au 15^e siècle.

Durant la Révolution Française, pour suivre le décret de la Convention invitant les communes ayant des noms pouvant rappeler les souvenirs de la royauté, de la féodalité ou des superstitions, à les remplacer par d'autres dénominations, la commune changea de nom pour Vic-les-Eaux.

■ Lieux et monuments

• *Château (privé)*

Construit au Moyen Âge, il est cité la première fois en 1102, par la mention d'une visite de l'archevêque de Bourges Adalard, qui se qualifie de seigneur de Saint-Chartier. Il est vassal des seigneurs de Déols. Denise de Déols, veuve à 16 ans, est donnée pour épouse à André de Chauvigny par Richard Cœur de Lion en 1189. Elle lui apportera en dot Saint-Chartier (*également La Châtre, Le Châtelet, Châteauroux, etc.*). Pour plusieurs siècles, Saint-Chartier sera aux mains des Chauvigny. Le château fut habité par ses seigneurs jusqu'en 1741.

En 1794, après la Révolution, il y eut un projet de démolition initié par Delalande (*voir annexe*), heureusement non exécuté. En 1810, son propriétaire J.A Constant de Chabrilan, chambellan de Napoléon 1^{er}, pour éviter de devoir héberger des prisonniers espagnols atteints du typhus, fait enlever les toitures rendant ainsi le château insalubre.

En 1858, Alexandre Naud, qui avait fait fortune dans le commerce de la toile et possédait des domaines importants, vend tous ses biens pour acquérir le château et les terres de Saint-Chartier soit plus de 1 000 hectares. George Sand, dans une lettre à Lemoine Montigny, parle de cet homme étrange que l'on prenait pour un mendiant et qui avait de l'argent plein les poches... Il vécut seul dans les communs du château, sa femme n'ayant pas voulu le suivre en Berry.

À sa mort en 1876, sa fille Alexandrine hérita du château. Elle était l'épouse de Michel Germain, né à Alep en Syrie. Dès l'année suivante et jusqu'en 1880, de grands travaux de restauration commencèrent, qui donnèrent à l'édifice son aspect actuel.

La famille conserva le château jusqu'en 2008, date à laquelle Mr Ivo Fornesa en devint acquéreur. Le nouveau propriétaire a fait reconstruire les toitures de deux tours (*démolies dans les années 1960*) et a entrepris la réfection des pièces intérieures. Le château retrouve donc ainsi une nouvelle vie.

• *Église*

Église paroissiale du 12^e siècle (la nef des 11^e et 12^e siècles dans ses parties principales : grand portail, sanctuaire et arc triomphal). Elle a été restaurée en 1863 (murs, voûte...).

Elle est construite sur l'ancienne église qui abrita le tombeau de Carterius, évangeliste de la région vers 600 après J-C.

On admirera dans cette église les statues de Jeanne d'Arc, de Sainte Thérèse de Lisieux, de Saint Antoine de Padoue (1898)...

Les tableaux de la Vierge au voile (offert par Louis-Philippe en 1845), de Sainte Solange par Fernand Maillaud (sous les traits de Mme Maillaud), de Saint Chartier par F. Maillaud (sous les traits de l'abbé Jacob, curé de Saint-Chartier durant 62 ans), le Christ paroissial.

La tribune en métal date de 1906. Au-dessus, la grande verrière à quatre panneaux représentant chacun un évangeliste, est surmontée d'un riche quadrilobe avec son Christ en majesté (1867). Sur le sol, devant l'autel, on remarquera une Croix de Malte. La chapelle du clocher a été élevée au 15^e siècle et abrite dans une niche une Piéta de la même époque, sauvée du bûcher révolutionnaire par la famille Bussière. Le vitrail représente Sainte Anne et la Vierge. Le clocher abrite trois cloches (1858).

La chapelle de la Sainte Vierge (transformée en 1852 style 15^e), était à l'origine la chapelle des châtelains et était reliée au château par un petit pont-levis jeté au-dessus des douves (voir porte murée à l'extérieur).

George Sand venait à la messe et au catéchisme à Saint-Chartier. Elle était souvent raccompagnée par l'abbé Pinaud de Montpeyroux qui dînait ensuite au château de Nohant. George Sand en a fait un portrait savoureux dans *Histoire de ma vie*.

• *Chapelle du Barbault*

En bordure de l'Igneraie, cette chapelle funéraire néogothique fut édifée en 1865 par les familles Naud et Germain, restaurateurs du château. Monseigneur Trioche, évêque de Babylone, ami des propriétaires, y est également inhumé.

■ Patrimoine culturel

• *Les Rencontres de Saint-Chartier*

Après l'achat du château en 2009, elles se déroulent dorénavant au château d'Ars (*sur la commune voisine de Lourouer-Saint-Laurent*). C'est la plus grande manifestation européenne consacrée aux musiques anciennes et traditionnelles : un salon de luthiers rassemble les principaux facteurs européens d'instruments (*plus de 2 000 instruments exposés*), Michel Fromenteau et Maurice Bourg, fondateur du festival, racontent les Rencontres :

« Les premières Rencontres, en 1976, visèrent explicitement à retrouver l'ambiance du roman des Maîtres Sonneurs de George Sand. Michèle Fromenteau, vielliste ayant réhabilité le répertoire de son instrument, et Jean-Louis Boncœur, l'illustre poète et conteur de la Vallée Noire, voulurent rassembler tous les musiciens champêtres en hommage à George Sand, dont on célébrait le centenaire de la mort. Pour les attirer, on associa les luthiers à l'évènement. Ce devait être une manifestation folklorique et le résultat fut fort différent. Folkeux chevelus et mélomanes avisés vinrent de toute l'Europe communier aux accents du bourdon.

Depuis cette première édition, concours, scènes de jeux libres, bourses d'échanges, stages de danses, se sont succédé pour faire de Saint-Chartier l'une des capitales mondiales de la musique trad. »

Les groupes les plus prestigieux ont été invités sur la grande scène, autour du 14 juillet, devant laquelle se regroupent des milliers de spectateurs pendant plusieurs soirées. Et quand le spectacle est fini, tous s'en vont sur les parquets de la place de l'église danser jusqu'au lever du jour. Les festivaliers ignorent souvent tout de l'œuvre de George Sand. Mais certains ont trouvé autour du château leurs racines imaginaires. Je peux ainsi citer une réflexion de Robert Amyot, cornemuseux canadien, résidant à Lyon. Siégeant au sein du jury des concours de vieilles

et cornemuses en 1996, il déclara, en pleine délibération, à ses collègues réunis au premier étage du café Langlois : « Souvenez-vous des générations de maîtres sonneurs qui nous ont précédés dans cette pièce ! ». Assurément, pour lui, le mythe était devenu réalité. Avec lui, de nombreux jeunes de ce pays et d'ailleurs ont rêvé en serrant contre leur cœur une musette toute reluisante d'argent...

La programmation des premières années était très dépendante de notre carnet d'adresses. Mais progressivement, en raison d'un public amateur de folk, les artistes et groupes professionnels les plus réputés (Alan Stivell, I Muvrini, Joan Baez, Tri Yann, The Chieftains) ont été invités sur la grande scène. Saint-Chartier a été aussi l'occasion de révélations ou de créations : Valentin Clastrier, dont la vielle aux sonorités sauvages a surpris les auditeurs, la Grande Bande de cornemuses, avec une mémorable descente en rappel de la tour du château, Vent d'Est, rassemblement de musiciens de Hongrie, Roumanie etc., réunis autour de Miquèu Montanaro, habile mélangeur de sons (traditionnel, classique, jazz), le « Brendan Voyage » en 1993. Les « Archets de l'Indre » qui étaient là pour accompagner un joueur de cornemuse irlandaise, un peu surpris de ce public chevelu et folkeux, furent gagnés au sérieux et au travail, tant des luthiers que des musiciens trads.

■ Personnalités liées à la commune

Raymonde Vincent

Née en 1908 à Villours, commune d'Argy (Indre), après ses études élémentaires, elle travaille aux « 100 000 chemises » puis part à Paris à 17 ans. Elle fréquente les ateliers de peintre et leur sert de modèle. Elle devient l'épouse d'Albert Béguin, grand critique et essayiste, part avec lui en Allemagne et commence à écrire. En 1937, elle publie « Campagne » et obtient le prix Fémina.

Après la publication de neuf romans (*Blanche*, *Les Terres heureuses*, *Le Temps d'apprendre à vivre...*), elle revient en Berry et s'installe à Saint-Chartier où elle termine sa vie en 1985.

Eve Brenner

Née en 1940 à Saint-Chartier, où s'étaient réfugiés ses parents ayant fui l'occupation allemande, chanteuse lyrique avec de grandes possibili-

tés vocales (cinq octaves) (*la plus grande voix du monde*), elle a créé près de 70 pièces et a chanté dans des films tels que *Manon des Sources*, *Jean de Florette*, *Papy fait de la résistance* et dernièrement *UV* réalisé par son fils Gilles Paquet Brenner, avec Jacques Dutronc. Elle a également enseigné le chant à la comédienne Marion Cotillard pour le film *La Môme*.

L'abbé Émile Jacob

La figure emblématique de la paroisse est bien sûr l'abbé Émile Jacob (Hector de Corlay en littérature) qui résida à la cure de Saint-Chartier pendant 62 ans. Il fut très ami avec le peintre Fernand Maillaud et avec le poète Gabriel Nigond qui résidaient aux Épingués à Verneuil pendant leurs vacances (1902 à 1912). Il publia plus de 50 volumes, articles, pièces de théâtre.

Dans une plaquette écrite en 1905, (*La grande fête de l'agriculture à Saint-Chartier*), déjà visionnaire, il était angoissé par la perspective d'une désertion des campagnes. Il est également l'auteur d'une remarquable *Histoire de Saint-Chartier*.

Il repose au cimetière de la commune.

■ **Légendes de Saint-Chartier**

• *Jeanne d'Arc à Saint-Chartier ?*

Au château de Saint-Chartier, Le Bouteiller de Senlis, propriétaire du château, était son compagnon d'armes. Il est donc possible que lors de sa chevauchée en Berry, elle fit halte au château...

• *Trésor napoléonien*

Les habitants de Saint-Chartier ont été réveillés une nuit de 1814 par le passage de lourdes charrettes faisant un bruit métallique, que l'on ne vit jamais ressortir du château. De là est née l'idée du trésor de la Grande Armée caché dans les immenses souterrains de la forteresse. Étaient-ce encore, comme certains l'affirmèrent, des plaques en métal pour l'impression d'un livre sur la campagne d'Égypte ? ... Mystère !

• *Fontaine de la Vierge des eaux*

Lors de travaux, on déposa la Vierge scellée hors de la fontaine, l'eau ne coula plus.

Verneuil-sur-Igneraie

• Nombre d'habitants : 345 • Superficie : 984 ha

Poterie à Verneuil-sur-Igneraie
(début du 20^e siècle).



Commune traversée par le cours d'eau Igneraie.

« Joseph, marchant le premier, ne prit point la grande allée, mais coupa à travers le fourré. On eût dit un lièvre au fait de tous les recoins, et il mena si vite au gué de l'Igneraie, sans traverser le bourg de potiers, que je me crus arrivé par enchantement », *Les Maîtres Sonneurs*, George Sand.

Village très actif avec de nombreuses constructions récentes, dominant la Vallée Noire.

■ Histoire

La paroisse de Verneuil-sur-Igneraie fut érigée au 12^e siècle, sur une partie des territoires de Saint-Chartier et La Berthenoux fondées, elles, au temps de Charlemagne.

■ Lieux et monuments

• Église

Elle possède une cloche datant de 1550, inscrite sur la base Palissy du ministère de la Culture. Ce lieu de culte est dédié à Saint-Hilaire, pa-

tron des potiers. Au 13^e siècle, l'église n'était qu'une nef en forme de grange. Le clocher et le chœur y furent rajoutés au 18^e siècle. Le culte s'exerça normalement dans cette église jusqu'à la Révolution.

La statue de Saint-Hilaire, datant du 18^e, est réalisée en bois polychrome. Elle fut réclamée par le comité révolutionnaire de La Châtre en 1793. M. Alaphilippe, maître potier de Verneuil, l'a sauvée en disant « *Donnez-la moi, mon four est justement allumé, je vais la brûler* ». Bien entendu, il la conserva et la rendit plus tard à l'église.

En 1796, le curé de Verneuil doit fuir. Il se déguise en paysan et continue de donner les sacrements dans les paroisses environnantes.

En 1802, le culte est rétabli. Verneuil est rattachée à Saint-Chartier où il faut construire un presbytère. Pour trouver les fonds, on veut vendre l'église de Verneuil, mais la municipalité s'y oppose. C'est à ce moment qu'une cloche de Verneuil aurait été transportée à Saint-Chartier. Cette église ne devient plus qu'une chapelle de secours où la messe n'est dite qu'une fois par mois. Il faut attendre 1861 pour que Verneuil redevienne paroisse. De 1865 à 1868, la municipalité fait une restauration complète de l'église avec voûte, dalle et toiture en ardoises des Ardennes (*au pays des tuiliers, quelle erreur !*).

En 1891, l'abbé Jacob, alors vicaire à Saint-Chartier, viendra tous les dimanches y célébrer la messe.

Les travaux se succèdent alors : sacristie, restauration du cœur, consolidation des murs et de la charpente, 2^{ème} cloche, réfection des peintures, achat des statues ainsi que de l'harmonium, édification de la tribune...

En 1936, Verneuil se voit rattachée à La Berthenoux. M. l'abbé Debourges, nommé en 1952 curé, y officiera durant 37 années. Un buste de l'abbé a été béni et placé sur le mur du chœur.

En 1957, encore de grands travaux avec la réfection du chœur, de la voûte, le remplacement de l'autel dont la pierre vient de l'ancienne maison de retraite ecclésiastique de Saint-Christophe. La couverture est refaite en petites tuiles de Verneuil. Pose également des vitraux par le peintre verrier, M. Chauffour. La pierre du tabernacle actuel et le socle du baptistère proviennent de l'ancien autel.

Le coq installé en 1868 a livré des secrets sur la vie du village. En effet, lors de la réfection du clocher en 1973, un texte manuscrit enfermé dans l'animal a été mis à jour, où l'on apprend *qu'un certain villageois*

est amoureux des femmes, qu'un autre fait la cour de très près à une dame de Saint-Chartier... Le clocher est recouvert de bardeaux (*tuiles en bois*) depuis 1973.

- **Château du Coudray** (*ci-après*)

- **Maison des Épingués**

Le poète Gabriel Nigond et le peintre Fernand Maillaud résidèrent dans cette habitation.

- **Poteries de la Vallée Noire**

La présence de poteries à Verneuil-sur-Igneraie remonte à l'époque Gallo-romaine. L'entreprise des « Poteries de la Vallée Noire » est fondée en 1832. Spécialisée dans la fabrication d'articles en grès émaillé, son activité est centrée sur la production de vaisselle de table traditionnelle et de quelques pièces décoratives en grès comme des vases ou des pieds de lampes. Plus de 250 références déclinées en une dizaine de coloris sont proposées à la vente. Dans le cadre de sa production, l'entreprise exploite sa propre carrière d'argile rouge et grise.

- **Tuileries**

Les tuileries existaient depuis fort longtemps. Au début du 20^e siècle, elles adoptent une fabrication industrielle où 40 ouvriers travaillent. Elles fermeront en 1982.

- **Fontaine Saint-Généfort**

Saint-Généfort est né en Écosse et fut martyrisé vers 306 en Catalogne. La fontaine est située à 80 m de l'église, direction nord. Elle est enserrée dans un bassin. De nos jours, Saint-Généfort n'est plus honoré à Verneuil ni à la fontaine, ni à l'église (*voir ci-après*).

■ Personnalités liées à la commune

Fernand Maillaud

Né en 1862 à Mouhet (Indre), il travaille très jeune à Issoudun et à La Châtre, puis à Paris. À 25 ans il décide de peindre pour vivre, il illustre des journaux de mode et dessine des étiquettes pour des confiseurs

et des pâtisseries. Il participe aux expositions des peintres symbolistes et néo-impressionnistes regroupés autour de Gauguin. En 1902, décidant de consacrer plus de temps à peindre en Berry, il s'installe à Verneuil-sur-Igneraie et crée un cénacle autour de Gabriel Nigond, Hector de Corlay et parfois Gabrielle Sand. En 1929, il quitte le Berry pour le Midi et peint la Provence. Se rendant régulièrement à Fès où les sujets orientalistes l'inspirent, peintre post-impressionniste de talent, il meurt à Paris en 1948.

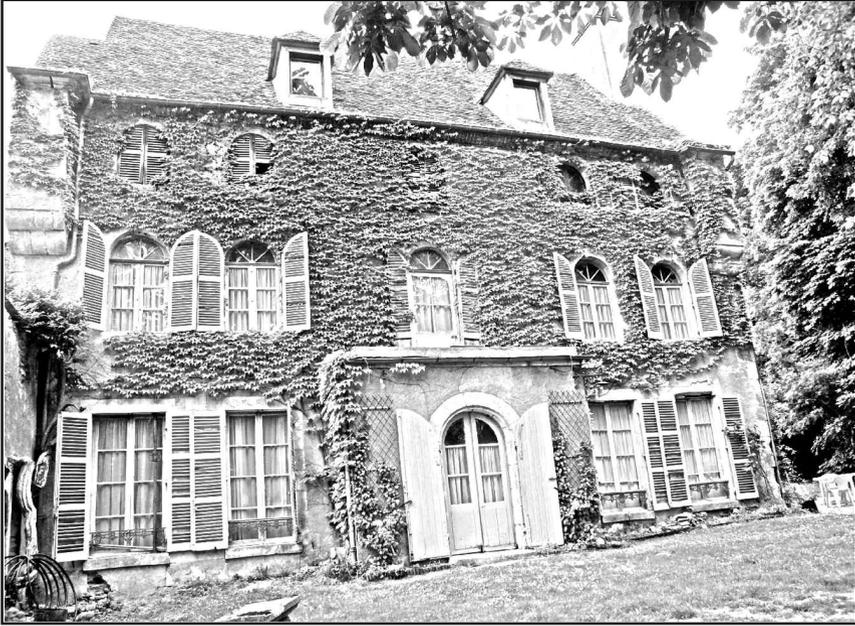
Gabriel Nigond

Il fait ses études au lycée de Châteauroux, puis au lycée Charlemagne à Paris. Mais il préfère taquiner la muse. Il n'a que 17 ans lorsque paraît son premier recueil de poésies. Fréquentant les cercles littéraires de Montparnasse et du Quartier Latin, il rencontre Marcel Schwob, avec lequel il nouera une solide amitié.

Il est découvert par Séverine (*écrivain et journaliste libertaire et féministe*) en septembre 1901, lors des journées George Sand qui se déroulent à La Châtre et à Nohant. La journaliste l'introduit au sein de la maison d'édition parisienne Stock.

À Paris, il trouve un allié en la personne d'André Antoine. Celui-ci accepte de monter ses pièces qui obtiennent de beaux succès d'estime. Nigond se taille une réputation d'auteur dramatique de qualité. Il se lie également avec le peintre Fernand Maillaud qui illustrera plusieurs de ses œuvres. De retour à Paris, il s'éteint en 1937 à Saint-Maurice (Seine).

CHÂTEAU DU COUDRAY



Le château du Coudray est une ancienne capitainerie qui fut le siège d'un fief féodal. Il est mentionné dans un aveu du 13^e siècle. À noter qu'au début du 19^e siècle, le bâtiment était habité par M. de Lourdouex (ancien directeur d'une troupe d'écuyers acrobates).

Charles-Nicolas Robin-Duvernet, receveur particulier à La Châtre, acquit cette propriété en 1808, pour faire un placement de fonds. Son fils, Charles-Benoît, le décrit : « *Le bâtiment primitif, tel qu'il a été livré à mon père, se composait d'une cave, faisant actuellement le salon, et d'une grande cuisine sombre avec une seule fenêtre. Un escalier extérieur en pierre qui aboutissait sur le rudiment d'une tourelle carrée abattue et servant de plate-forme conduisait aux appartements du haut. C'étaient deux immenses chambres, séparées par un mur de refend, et qui toutes deux venaient aboutir sur le balcon, qui primitivement avait été une tour servant d'accès aux deux étages.*

À l'origine, il n'y avait aucune ouverture dans les pièces du bas autre que la porte d'entrée dans la tour et les pièces du haut n'étaient éclairées que par des coulevrines et des fenêtres grillées et fermées

par des barres de fer. C'était évidemment une espèce de blockhaus servant à balayer la contrée et reliant les châteaux de Saint-Chartier et de La Berthenoux. »

Charles-Benoît Robin-Duvernet était ami d'enfance d'Aurore Dupin de Francueil (future G. Sand). Leurs pères respectifs faisaient du théâtre à La Châtre. Les deux enfants pouvaient donc s'adonner à leurs jeux favoris durant ce temps. Voilà pourquoi la petite Aurore venait très souvent au Coudray.

C'est le 30 juillet 1830 qu'Aurore se rend à l'invitation de son ami Charles-Benoît au château du Coudray. « *Elle trouva là Fleury (le Gaulois), Gustave Papet et un jeune homme de dix-neuf ans qu'elle ne connaissait pas : Jules Sandeau...*

... À l'arrivée de Mme Dudevant, ce joli garçon s'éloigna du groupe, comme par discrétion, son livre à la main, et alla s'asseoir sur un banc de gazon, sous un vieux pommier. Cette réserve piqua la jeune femme. Elle entraîna les autres vers l'arbre, et la conversation continua autour de Sandeau. » (Lélia ou la vie de Georges Sand d'André Maurois).

Pour revoir ce jeune homme blond, elle invita toute la société à se rendre à Nohant le lendemain.

Le jardin du Coudray « *est comme qui dirait le point de concours où nos deux planètes sont venues se rencontrer pour faire ensuite le voyage de la vie en commun* » dira G. Sand dans une lettre à son ami Émile Regnault (corr. GS - t.I lettre 383 du 15 mai 1831).

Ils se revirent souvent dans les petits bois des alentours ou dans le pavillon du parc de Nohant. Cette rencontre fut, pourrait-on dire, le point de départ de sa carrière littéraire.

Après plusieurs scènes orageuses et surtout la découverte du testament de son mari, qu'elle considère outrageant pour elle, Aurore obtient le versement d'une pension qui lui permet de vivre à Paris et de rejoindre son amant...

Sous le pseudonyme de Jules Sand, elle rédige en collaboration avec Jules Sandeau, plusieurs nouvelles publiées dans la *Revue de Paris*, et un long roman en cinq volumes, *Rose et Blanche*, et prépare un nouveau roman, *Indiana*.

Lorsqu'elle revient à Paris au printemps 1832 et que Jules Sandeau prend connaissance du manuscrit, il refuse de le présenter sous leur signature commune, se sentant indigne d'une telle collaboration. Elle

avait donc un nom SAND mais pas de prénom. La légende raconte que se trouvant dans le bureau de son compatriote, Delatouche, il lui aurait dit : « *On est aujourd'hui la saint Georges, adopte ce prénom !* » Une autre version est donnée dans *Histoire de ma vie* : « *Delatouche, consulté, trancha la question par un compromis : Sand resterait intact et je prendrais un autre prénom qui ne servirait qu'à moi. Je pris vite et sans chercher celui de George qui me paraissait synonyme de Ber-richon (à cause des Géorgiques, sans doute ?)* » (note de la Correspondance de G. Sand ~ Georges Lubin). Elle prend donc le pseudonyme de GEORGE SAND, tout d'abord avec un « s », puis rapidement il disparaît. « *Georges Sand c'est moi, Jules Sand c'est mon frère... Par honte de lui, il ne veut point signer mes œuvres, par honte de moi je ne veux point les signer de son nom* » écrit-elle à Charles Duvernet.

Pour en revenir au Coudray, le bâtiment aurait été reconstruit au 15^e siècle sur la base de celui du 13^e, mais l'état actuel daterait de 1850, année au cours de laquelle Charles-Benoît fit faire d'importants travaux pour « moderniser » la demeure, travaux très peu appréciés de George Sand. Charles Robin-Duvernet disait : « *Madame Sand a l'habitude de me dire que je lui ai gâté son Coudray. Elle tenait à cette mare où les plantes grimpantes de toutes les espèces ornementaient les murs. Elle tenait à la maisonnette ornée de son escalier extérieur en pierre et de son perron massif.* » (mémoires de Charles Duvernet). Il fit réaliser la belle façade de style 18^e que l'on peut admirer sur une aquarelle conservée au musée G. Sand de La Châtre. Il donne au parc l'extension qu'il a maintenant, et fait même venir les jardiniers d'Orléans pour s'occuper du jardin. « *Nous allons au Coudray, Charles, Eugène et moi, avec les deux petites et la nounou. Nous faisons la route entre deux eaux. Au Coudray, pluie battante, réfugiés dans la serre, nous regardons les fleurs ; les innovations au jardin sont très bonnes. Nous repartons par un temps noir et rentrons pour dîner.* » (correspondance de G. Sand).

Lydie et Pierre Rauzy. Le Coudray, février 2012.

LA FONTAINE SAINT-GÉNÉFORT

Les femmes venaient à la fontaine pour avoir des enfants ; les jeunes filles pour se marier ; on disait également des Évangiles à l'église pour les enfants lents à marcher.

La fête était célébrée le 25 février. Selon la tradition, deux saints étaient honorés à Verneuil (« Saint Jeune » et « Saint Fort »), leurs statues auraient été brisées. Les reliques de Saint-Généfort étaient vénérées à Bourges par le chapitre de saint-Ursin. Selon l'abbé Jacob, ancien curé, « *la Saint-Généfort attirait une foule énorme venue même des paroisses limitrophes... Le terme de la procession était la gracieuse fontaine, auprès du chemin de la Font* ».

L'abbé Jacob nous apprend également qu'une statue existait jusqu'en 1851. Les fidèles employaient la formule suivante en trempant les enfants dans l'eau glacée de la fontaine : « *Grand saint-Généfort, à la vie, à la mort* ». Ces pratiques ayant donné lieu à des abus plutôt scabreux, le pèlerinage fut interdit en 1734, par le cardinal de La Rochefoucauld. Messire Généfort n'en garda pas moins de nombreux adeptes. L'abbé Verdier, curé de Verneuil qui « *protestait contre les formules superstitieuses que les habitants de la Vallée Noire aiment à introduire à l'insu de l'église dans le culte qu'il est permis et même recommandé de rendre aux saints* » décida, en 1858 de faire enterrer la statue, le sacristain ayant refusé de la brûler.

Lorsque les parents qui imploraient Saint-Généfort dans l'espoir d'obtenir la guérison de leurs enfants se trouvaient dans l'impossibilité de venir à Verneuil, ils faisaient appel à une pauvre femme du pays qui remplissait la fonction de « *voyageuse* » ou « *pieuse* ». *Faire son voyage* consistait à effectuer d'abord un déplacement, à se diriger vers l'endroit où le saint pourvoyeur d'une guérison spécifique était vénéré et accomplir ensuite les rites auprès de la source, d'une croix et dans la chapelle voisine. En beaucoup de lieux, des personnes dévotes, très peu fortunées, tenaient cet office moyennant une modeste contribution, à la place des parents empêchés.

Celle qui se prêtait à cette bonne œuvre portait le sobriquet de « *la Médite* ». Un auteur de l'époque la décrit ainsi : « *Cette pauvre gîtait aux confins de la commune de Verneuil en retrait des hauts buissons qui bordent la commune de La Berthenoux dans une cahute branlante qu'elle disait montée sur « quatre fourchettes »* ».

Elle avait là, courageusement, appâté six enfants, tous de pères différents. L'un de ses rares gagne-pain consistait à porter le cierge aux enterrements. Les gens du pays l'employaient parfois aux lessives et les auberges l'occupaient les jours de messe ; elle était admirable « pour la vaisselle » elle connaissait aussi cent douze chansons, des tristes et des gaies, pour chanter aux noces. Elle colportait également les nouvelles et de maison en maison, « les airs de décès ». Enfin, elle était informée des rites nécessaires à l'accomplissement du « voyage » et connaissait un certain nombre de prières, formules parfois énigmatiques qui n'avaient probablement jamais reçu aucun titre officiel d'orthodoxie.

« La Médite » récitait aux pèlerinages « Not' Seigneur Christ, sortant du jardin des Olives, le lendemain s'est trouvé mal. D'allons, mon fils, il faut y mourir avant que de mourir, vous faut boire cette calice Guidas va, l'enlève Guidas lui saute au cou. L'embrasse, y saute au cou, y mit la corde au cou. A vendu le corps de N.S.J.C. il l'a vendu adorable à 30 deniers, y yont fait la chause en trois fois, y yont coupé la chair avec un rasoir, y yont fait la croix de 15 pieds de haut.

Qu'a pris de long que d'large, l'ont trainé par la boue par le sable, c'était pour y faire monter la montagne du Calvaire.

Guidas l'arlène à grands coups de bâton, à grands coups de fouet, Boune Vierge s'en allait coumme la bonne dame des Olives Boune Vierge avez-vous pas vu mon fils, non, j'ai vu qu'un houme qu'y ont désaigné, qu'est tout meurtri, parsoune pour le connaître, parsoune pour l'aimer, tout le monde pour le trahi.

Boune Vierge quittait son grand chemin elle a pris le petit, tant loin qu'les Juifs l'ont vu, y ont craché au visage que Boune Vierge en reconnaissait pu son fils. Allons mon fils, sors des bras de ces Juifs, non ma Marie, nous faut donc pas souffrir pour des gens de nous-mêmes. Qui nous en savons pas pu de gré. Allons mon fils désolé-toi pas, nous voilà de l'aide une bande de soldats qui apportent dessus leur bras chacun un buisson d'épines pour nous chauffer. Non ma mère, tout le contraire. C'est pour m'y couronner, ma main droite parcée, ma main gauche parcée, mon sang riolant, mes deux pieds cloués, j'ai pus qu'une seule goutte de sang dessus ma main, allons, mon fils, je mourrai donc pas comme vous, je resterai donc ici seulette. Non, ma mère vous aurez soin de Saint-Jean et Saint-Jean aura soin de vous. N.S.J.C. ayant souffert d'un si grand surplice a demandé à boire à Pi-

late, y a apporte vigoureusement du fiel et du vinaigre que N.S.J.C. en a perdu la vitalité et le soleil et la lune en ont perdu leur clarté.

D'allons, mon fils n'y y avait quequ'un dans la compagnie pour entendre cette prière, aurait-y commis autant de péchés qu'y a d'grains d'sable dans la mer, jamais le ciel y sera refusé ».

Gabriel Nigond présente à plusieurs reprises dans ses ouvrages le personnage de la Médite ; Fernand Maillaud a tracé son portrait avec grande finesse.

Les bons Saints soigneurs

Outre Saint Généfort, il existe un grand nombre de saints « soigneurs » : *Sainte Eugénie* et *Saint Pélerin* soulagent les maux de tête parce qu'ils furent décapités. On dit aussi que la patronne des gendarmes *Sainte Geneviève* soigne les migraines. *Saint Pèlerin* est l'objet à Bouhy (Nièvre), d'un imposant pèlerinage où on l'invoque en outre pour toutes les maladies des enfants. *Saint Mandé* guérit les douleurs, *Saint Sulpice*, les rhumatismes. *Saint Mommolin*, l'infirmité des bègues mais également *Saint Barthélémy*. *Saint Marcou*, les écrouelles et le croup, *Saint Fiacre*, les fies ou hémorroïdes et le fleur (de fluer) ou flux de sang.

Dans toute la région, *Sainte Claire* et, jadis, dans certaines contrées très localisées, *Sainte Luminose*, avaient tous les pouvoirs sur la vue.

Le Précieux-Sang de Neuvy-Saint-Sépulcre arrête les hémorragies, saignements de nez et dysenteries. Quand un enfant menaçait de rester nain, on récitait sur sa tête l'oraison de *Saint... Patrobas* ou celle de *Sainte Colette* qui en une nuit grandit d'une coudée, s'il avait des convulsions c'était *Saint Sylvain* ou *Saint Étienne*, une colique *Saint Julien*, un manque d'appétit *Saint Rémy* ou *Saint Roch*, s'il était peureux *Saint Luc*.

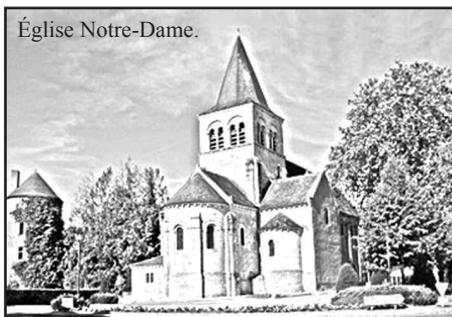
Pour la protection des jeunes filles à marier, c'était *Saint Nicolas* et pour les futures mères, *Sainte Radegonde*, pour une paisible grossesse et bonne délivrance, *Saint Génitour* ou *Saint Greluchon* pour une belle progéniture.

En Bas-Berry, on n'a pu identifier de façon certaine le saint qui, à Lignières (Cher), rend les « innocents » esprités. En Boischaud, avant la Révolution, *Sainte Hadeloge* faisait déloger la « berdinerie ». Il existe en l'église de *Saint-Menoux* (Allier), une célèbre « déberdinoire », cavité murale où l'on introduit les têtes ébervigées qui en sortent munies d'une solide comprenoire...

La Berthenoux

• Nombre d'habitants : 452 • Superficie : 3 982 ha

Commune traversée par les cours d'eau petite et grande Thonaise. Village typique du Boischaud-Sud, bâti sur une colline, dominant les vallées de l'IGNeraie et de la Sinaise, au cœur d'un paysage de bocage et très vallonné. Un immense panorama s'offre à la vue par l'étagement des collines jusqu'aux monts de la Marche, à près de 30 km de là. Cette commune a la particularité d'être constituée de 56 hameaux !



■ Histoire

À l'origine, Britoneria devrait son nom à une armée de 12 000 Bretons (ou Britones) commandée par Riothime et venue en Berry, à la demande de L'Empereur Anthemius, pour arrêter les Wisigoths, envahisseurs du centre de la Gaule en 468. Cette lutte longue et terrible contre la troupe d'Eurick 1^{er} se termina près de l'actuel Déols, par la défaite des Bretons. Selon toute apparence, le nom de Britonoria que portait jadis le bourg de La Berthenoux (ainsi que Bretagne, près de Levroux), doit se rattacher à ce grand combat et rappeler leur défaite (*un hameau de la commune porte le nom de Bretagne, un autre, Brande de Vilaine*). Les Bretons, ne pouvant rentrer chez eux, firent souche dans la région.

■ Lieux et monuments

• Église Notre-Dame

Datant du 12^e siècle, l'église Notre-Dame est un monument très représentatif de l'art roman en Berry.

L'église dédiée à la Vierge, construite en forme de croix bénédictine, présente une abside semi-circulaire et deux absidioles. La nef unique

charpentée, pourvue à son extrémité occidentale d'une vaste tribune, communique avec le transept par une large arcade et deux petits passages latéraux, dits « berrichons ».

Cette église a su conserver des piliers aux magnifiques chapiteaux sculptés de personnages ou d'animaux représentant les sept péchés capitaux et une étonnante statue en pierre polychrome de la Vierge allaitant son fils datant du 16^e siècle.

À voir dans le Chœur, deux statues en bois polychrome du 16^e siècle représentant Saint Jean Baptiste et Saint Pierre, et dans le transept gauche une reproduction du tableau « *L'adoration des Bergers* » par J. Ribera, tableau offert par Napoléon III en 1854.

Sont visibles également 22 verrières.

Le clocher, d'une hauteur de 38 m, abrite trois cloches.

• **Tour** (prieuré)

Près de l'église, la tour ronde est un vestige de l'ancienne enceinte fortifiée du prieuré.

Au 9^e siècle, les disciples de saint Benoît, moines défricheurs et bâtisseurs, s'installent à la Berthenoux et créent ce prieuré relevant de l'abbaye bénédictine de Massay (près de Vierzon), l'une des plus riches et des plus anciennes de la Province de Cluny qui fut fondée vers 738 (*les savants moines de Massay ont transmis à la postérité un des rares manuscrits anciens : le commentaire de Jules César sur la Guerre des Gaules, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Vaticane*).

L'abbaye de Massay avait été pillée en 873 par les Normands, et tout porte à croire que les Bénédictins en avaient profité pour venir fonder le Prieuré de La Berthenoux, (*au 12^e siècle les Prieurés (clergé régulier) et les paroisses (clergé séculier) étaient différents quant à leur obédience*). À partir de cette période, La Berthenoux connut une certaine importance. Elle fut brûlée vers 1175 par Jean de Lignièrès et en 1262, Guillaume de Chauvigny, seigneur de Châteauroux, abandonne une partie de la justice à l'Abbé de Massay (*voir ci-après texte sur la foire de l'abbé Debourges*).

Au 14^e siècle, les moines firent creuser des douves et édifier trois tours d'enceinte pour se protéger des Anglais (Guerre de Cent Ans), et les brigands des grandes compagnies.

En 1483, Gilbert de Chamborant, Abbé de Massay, entreprit d'importantes restaurations à Massay et à La Berthenoux, l'inscription sur la cheminée du premier étage de la tour qui subsiste en témoigne :

B.i.o.p.d. Gilbertus de Chamboraco abbas de Massaco

Puti Turri hac...Fuit fieri anno domini. 1483...

Pendant les troubles de la Ligue (Guerres de religion), les partisans d'Henri de Navarre, commandés par le Comte d'Arquian, en firent le siège et s'en emparèrent en 1560.

En 1700, un violent incendie détruisit la toiture. Le Prieuré et les terres qui en dépendaient furent vendus comme Biens Nationaux en 1791. Le Concordat de 1801 y autorisa à nouveau le culte. C'est en 1854 que le propriétaire fit murer le porche ouest, combler la moitié des douves et démanteler une tour ainsi que le chemin de ronde qui reliait les tours à l'église. Une rénovation a permis la réouverture de ce portail en 2010.

• *Lanterne des morts*

Dans le cimetière, se trouve une lanterne des morts placée sur une plate-forme circulaire et surmontée d'un coq. Elle date du 12^e siècle et a été restaurée en 1977 par l'Abbé Debourges, curé de la paroisse.

• *Fontaine Oratoire de La Bonne Dame*

À 100 m du Bourg, route de Verneuil (*sur la gauche du GRP en arrivant à La Berthenoux*), un Oratoire édifié sur une fontaine miraculeuse abrite la statue de Notre-Dame assise les jambes croisées, dans un fauteuil « Dagobert » ; elle va donner le sein à son fils. D'après son attitude et son costume, nous pouvons dire qu'elle est du début du 16^e siècle. Elle était invoquée lorsque les enfants souffraient d'une fièvre maligne. Une procession y était organisée le jour du 15 août.

• *Croix des Cercles*

Cette belle croix monolithe du 13^e siècle, de deux mètres, est constituée d'un fût sculpté de huit cannelures, terminé par la croix. Le Christ d'expression naïve est tourné vers l'est et Notre-Dame portant l'Enfant Jésus vers l'ouest. Un nimbe orlé, entoure la tête du Christ et de Notre-Dame. Quatre têtes de personnages rappellent les Évangélistes. Le bénitier supporté par une tête est sculpté dans la colonne.

Sur tout le territoire de la commune, à la croisée des chemins, on rencontre 17 croix calvaires, en bon état, taillées dans la pierre.

■ Personnalités liées à la commune

L'abbé René Debourges

« *Je te conjure, antique serpent que, de ce serviteur de Dieu, tu te retires promptement avec tout le cortège de tes tremblements et fureurs.* » Ces mots, on les doit à René Debourges. Il les répétait à ceux venus le voir, se sentant possédés par quelque force occulte venue d'ailleurs. Décédé en août 2000, le curé qui officia à La Berthenoux de 1941 à 1987 bénéficia d'une réputation quasi internationale dans son domaine de prédilection : la chasse au diable ! On le vit souvent à l'émission mythique « *Les Dossiers de l'écran* » d'Armand Jammot dans les années 70 et il fut interviewé par un tout jeune journaliste berrichon : Michel Denisot.

Évidemment son franc-parler déplaisait à l'église, mais il fut pourtant de l'avis de beaucoup le meilleur « psychothérapeute » officieux et toléré par la hiérarchie catholique. Le plus adulé aussi, car le plus apte à traiter des cas de sorcellerie. Les « envoûtés » qui venaient le trouver sortaient de chez lui rassurés, apaisés. Et personne n'est jamais venu contester ses compétences en matière d'exorcisme. Ni Dieu ni surtout le diable ! Il faut savoir que le Berry n'a jamais eu l'apanage du combat contre la sorcellerie. Aujourd'hui encore, il existe 112 exorcistes officiels nommés par les évêques de France. Bon, la plupart se contentent de rassurer leurs ouailles, et dans les cas graves, de les envoyer chez le médecin. En ce qui concerne les cas désespérés, direction le psy.

De son côté, le curé de La Berthenoux prenait son rôle très à cœur. Outre ses « consultations » très prisées, il s'employa à restaurer, sur ses propres deniers et soutenu par la générosité de ses paroissiens, les 17 calvaires autour de son village. Il fit de même avec la lanterne des morts du cimetière, au pied de laquelle il se fit enterrer (on n'est jamais aussi bien servi...).

La tombe de ce curé hors du commun est toujours régulièrement fleurie, et de manière anonyme. René Debourges a raconté sa vie dans le livre « *Vivre et mourir à La Berthenoux* » dont on trouve des extraits dans les textes ci-après.

Céline Alapetite

Peintre aquarelliste résidant sur la commune.

Reinhard Luthier

Couturier styliste habitant à La Berthenoux.

Présentation extraite de l'« *Officiel de la Mode* » :

« Le plus élégant des dîners privés dans le plus élégant des cadres privés, le Ritz-club : celui, donné pour le plaisir, par le plus parisien des couturiers d'origine germanique : Reinhard Luthier.

Avec, autour d'une ravissante table, dans un flot de dentelles re-brodées, de tulle pailleté, de taffetas bruissant, de rosés de soie étincelantes et de bijoux gros comme le Ritz, un aréopage de luxueuses invitées, de la princesse Diane d'Orléans à la comtesse Ségolène de Pourtalès en passant par Katia d'Albieze ou la comédienne Sylvie Loeliet portant les créations de celui dont l'ambition est de transformer les femmes en stars d'un soir. Et qui, à l'évidence, y réussit au-delà de toute espérance. »

LA FOIRE DE LA BERTHENOUX par l'abbé Debourges

On sait par une tradition assez vague qu'elle est très ancienne et qu'elle doit son existence aux moines Religieux Bénédictins de La Berthenoux. Or, cette tradition, est confirmée par deux arrêts du Parlement de Paris.

Rappelons d'abord qu'à Massay, au nord d'Issoudun et au sud-ouest de Vierzon, il existait jadis une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît qui comptait parmi les plus anciennes et les plus riches du Berry. Contemporaine des derniers rois mérovingiens, elle avait été plusieurs fois ruinée et rétablie et, au début des temps féodaux, elle possédait, grâce aux libéralités des seigneurs voisins, des domaines étendus. Parmi ces domaines, se trouvait un alleu (*bien que l'on possédait en toute propriété et qui n'imposait aucune obligation*), situé au lieu-dit : La Berthenoux (Britoneria), où quelques religieux s'étaient établis et avaient formé un prieuré destiné à passer par les mêmes alternatives que l'abbaye dont il dépendait. Le prieuré fut brûlé vers 1175 par le seigneur de Lignières, qui était alors en guerre avec Raoul, dernier du nom,

prince de Déols. Jean de Lignières commit à cette occasion de tels dégâts dans toute la paroisse, qu'il fut excommunié par l'archevêque de Bourges. Son frère et son oncle lui conseillèrent alors de se soumettre et de transiger avec l'abbé de Massay, ce qu'il fit en 1177, par l'entremise des abbés de La Prée et de Chézal-Benoît, en présence de l'archevêque de Bourges.

Pour indemniser les religieux de Massay et les hommes, « il leur accorda tout usage du Bois Conteau, à bâtir et à brûler, ainsi que le pacage et le panage de leurs bestiaux, sans payer aucun droit ; il leur délaissa, en outre, tous les hommes serfs qu'il avait à La Berthenoux ». À ces droits importants, les seigneurs de Châteauroux en ajoutèrent d'autres. En 1228, Guillaume 1^{er} de Chauvigny transige avec le prieur de La Berthenoux relativement aux droits d'usage que ce dernier prétendait dans ses forêts. En 1262, son fils et successeur abandonne à l'abbé et aux religieux de Massay une partie de la justice sur La Berthenoux, qui se trouvait dans le ressort de sa baronnie, conservant pour lui le reste et notamment l'exécution des sentences de mort contre les criminels. L'alleu des moines devenait ainsi un alleu justicier et son importance s'en accroissait d'autant.

C'est vraisemblablement à cette époque de prospérité, que l'abbé de Massay établit à La Berthenoux la foire de la Nativité. Cette foire commença petitement, par une sorte de marché ; les gens qui s'y rendaient n'y vendirent d'abord « que du blé, des fruits et autres choses menues », mais l'abbé de Massay avait pris une mesure qui devait assurer, à bref délai, le développement du nouveau marché ; il ne percevait, à cette occasion, aucune redevance. Le marché de La Berthenoux (villa de la Bretenor) existait depuis quelque temps lorsqu'il vint à l'idée de Guillaume de Chauvigny d'en établir un de son côté, le jour même de la Nativité non loin de là, à Rosnay (*il faut probablement lire Cosnay, hameau de la commune de Lacs, Indre, qui se trouve à sept kilomètres seulement au sud de La Berthenoux et où subsistent les restes d'une petite chapelle romane maintenant transformée en maison de paysan*). De plus, pour supprimer la concurrence que pouvait lui faire l'abbé de Massay, le seigneur de Châteauroux défendit à ses hommes de se rendre au marché de La Berthenoux. Lésé dans ses intérêts, l'abbé de Massay se plaignit au Parlement et demanda la suppression du marché de Rosnay et la révocation de la défense adressée par Guillaume à ses sujets.

Guillaume de Chauvigny commença par soulever un incident de procédure. Il prétendit que la villa de la Bretenor était comprise dans sa châteltenie et que le procès devait, par suite, être porté devant sa propre cour. L'abbé et le procureur de Massay répliquèrent qu'ils ne tenaient rien du seigneur de Châteauroux, que leur alleu de La Berthenoux ne pouvait être considéré comme faisant partie de sa châteltenie, qu'au surplus, en admettant qu'il en eût quelque temps fait partie, le seigneur de Châteauroux, par ses propres lettres, l'en avait fait sortir. Les gens du Parlement, sur le vu de ces lettres, déboutèrent Guillaume de Chauvigny et décidèrent que le procès ne lui serait pas renvoyé.

La cause retenue par le Parlement fut jugée au fond en 1269. Pour maintenir son marché, le baron de Châteauroux produisit deux arguments, l'un de fait, l'autre de droit. En fait, il soutint que l'abbé de Massay n'avait à proprement parler « ni marché, ni foire » à La Berthenoux, au jour de la Nativité ; qu'il y avait seulement ce jour-là un certain concours de peuple vendant des « choses menues » et à qui l'abbé n'avait jamais fait payer de droit de marché. En droit, il ajouta que sa foire de Rosnay ne devait pas disparaître, parce que, en sa qualité de baron, il était en possession, ainsi que l'avaient été ses prédécesseurs, d'établir des foires dans ses terres autant que cela lui paraîtrait convenable, et de les concéder aux églises, lieux religieux ou autres.

En formulant ce dernier argument, Guillaume II de Chauvigny se trompait d'époque. Un demi-siècle auparavant, au milieu du règne de Philippe-Auguste, devant une *Juria regis* encore composée de grands vassaux, jaloux de leurs prérogatives, un pareil argument lui eût assuré gain de cause ; à la fin du règne de Saint Louis, devant le Parlement composé en majeure partie de légistes, il lui fut fatal. Quelques conseillers s'avisèrent, en effet, que la foire de Rosnay « *avait été créée sans la permission et le consentement du Seigneur Roi* » ; or, en 1269, l'autorité royale était assez bien établie pour qu'il fût reconnu que si « *chacuns barons est souverains en sa baronnie* », cependant « *Li rois est souverains par desor tous... par quoi il pot fere tex establisselens comme il li plect por le commun porfit, et ce qu'il establisset doit estre tenu* », et aux barons de « *ferre noviax marciés, ne novelés costumes sans le congié du roi* ». C'était déjà l'avis expressément formulé de quelques-uns des conseillers qui siégeaient au Parlement

en 1269. Aussi, sans tenir compte de la possession alléguée par le seigneur de Châteauroux, sans s'arrêter d'autre part à examiner la réclamation de l'abbé de Massay, ils ne voulurent voir dans la cause qui leur était soumise qu'une atteinte aux droits du roi, et donnèrent ordre au bailli de Berry « *de faire tomber la susdite foire du seigneur de Châteauroux* ».

Le marché de La Berthenoux subsista au contraire et devint, avec le temps, la foire importante que nous connaissons.

Nota : après la vente des biens du prieuré, le champ de foire servit toujours les 8 et 9 septembre, et la commune percevait le droit de péage.

Cette coutume immémoriale prouve bien que la terre de La Berthenoux avait été affranchie par le seigneur, abbé justicier de Massay, en 1526. En 1963, la commune acheta le pré, d'une contenance d'environ quatre hectares, dénommé « le Champ de Foire » pour la somme de 30 000 nouveaux francs pour l'installation et le développement de cette foire.

LA FOIRE DE LA BERTHENOUX vue par George Sand

« ... C'est un hameau entre Lignières et Issoudun, sur la route de communication qui côtoie le plateau de la Vallée Noire. Une très jolie église et un vieux château, jadis abbaye fortifiée, aujourd'hui ferme importante, embellissent cette bourgade, située d'ailleurs dans un paysage agréable ; c'est là que se tient annuellement, dans une prairie d'environ cent boisselées (plus de six hectares), une des foires les plus importantes du centre de la France. On évalue de douze à treize mille têtes le bétail qui s'y est présenté cette année : quatre cents paires de bœufs de

La foire de La Berthenoux
(dessin de Maurice Sand).



travail, trois cents génisses et taureaux, denrée que l'on désigne communément dans le pays sous le nom de « jeunesse » (un métayer se fait entendre on ne peut mieux, quand il vous dit qu'il va « mener sa jeunesse » en foire pour s'en défaire), trois cents vaches, douze cents chevaux, quatre mille bêtes à laine, trois cents chèvres et une centaine d'ânes. Ajoutez à cela ces animaux que le paysan méticuleux ne nomme pas sans dire « sauf votre respect », c'est-à-dire trois mille porcs, qui ont un champ de foire particulier de quatre-vingts boisselées d'étendue, et vous aurez la moyenne d'un des grands marchés de bestiaux du Berry.

Les marchands forains et les éleveurs s'y rendent de la Creuse, du Nivernais, du Limousin et même de l'Auvergne.

Les chevaux, comme on a vu, n'y sont pas en grand nombre, et ils sont rarement beaux. Les vaches laitières sont encore moins nombreuses et plus mauvaises : on ne vend les belles vaches que quand elles ne peuvent plus faire d'élèves. Ces élèves sont la richesse du pays. Ils deviennent de grands bœufs de labour qui travaillent chez nous une terre grasse et forte, bien terrible à soulever. Quant à la « jeunesse » qu'on a de reste, après que le choix des bœufs de travail est fait, elle est enlevée en masse par les Marchois qui l'engraissent ou la brocantent.

Quelques bouchers d'Orléans viennent aussi s'approvisionner à la foire de La Berthenoux. Une belle paire de bœufs assortis se vend aujourd'hui six cents francs ; la « taurinaille ou la jeunesse », quatre-vingts francs par tête ; les chevaux, cent trente ; les vaches, cent vingt ; les moutons, trente ; les brebis, vingt-cinq ; les porcs, vingt-cinq ; les ânes, vingt-cinq ; les chèvres, dix ; les chevreaux, de quinze à trente sous.

Les principales affaires se traitent entre Berrichons et Marchois. Les premiers ont une réputation de simplicité dont ils se servent avec beaucoup de finesse. Les seconds ont une réputation de duplicité qui les fait échouer souvent devant la méfiance des Berrichons.

La vente du bétail est, chez nous, une sorte de bourse en plein air, dont les péripéties et les assauts sont les grandes émotions de la vie du cultivateur.

C'est là que le paysan, le maquignon, le fermier, déploient les ressources d'une éloquence pleine de tropes et de métaphores inouïs. Nous entendions un jour, à propos d'un lot de porcs, le marchandeur

s'écrier : « Si je les paie vingt-trois francs pièce, j'aime mieux que les trente-six cochons me passent à travers le corps ! ». Et même nous altérons le texte, il disait : « le cadavre », et encore prononçait-il « Calabre », ce qui rendait son idée beaucoup plus claire pour les oreilles environnantes.

Il y a d'autres formules de serment ou de protestation non moins étranges : « Je veux que la patte du diable me serve de crucifix à mon dernier jour, si je mens ». « Que cette paire de bœufs me serve de poison... », etc.

Ces luttes d'énergumènes durent quelquefois du matin jusqu'à la nuit. Enfin, après avoir attaqué et défendu pied à pied, sou par sou, la dernière pièce de cinq francs, on conclut le marché par une poignée de main qui, pour valoir signature, est d'une telle vigueur que les yeux en sortent de la tête ; mais discours, serments et accolades sont perdus dans la rumeur et la confusion environnantes ; tandis que vingt musettes braillent à qui mieux mieux du haut des tréteaux, les propos des buveurs sous la ramée, les chansons de table, les cris des charlatans et des montreurs de curiosités à « l'esprit-de-vin », l'antienne des mendiants, le grincement des vielles, le mugissement des animaux, forment un charivari à briser la cervelle la plus aguerrie. Il y a mille tableaux pittoresques à saisir, mille types bien accusés à observer.

Quelquefois, la chose devient superbe et, en même temps, effrayante : c'est quand la panique prend dans le campement des animaux à cornes. « La jeunesse » est particulièrement quinteuse et, parfois, un taureau s'épouvante ou se fâche, on ne sait pourquoi, au milieu de cinq ou six cents autres qui, au même instant, saisis de vertige, rompent leurs liens, renversent leurs conducteurs et s'élancent comme une houle rugissante au milieu du champ de foire. La peur gagne bêtes et gens de proche en proche, et on a vu cette multitude d'hommes et d'animaux présenter des scènes de terreur et de désordre vraiment épouvantables. Une mouche était l'auteur de tout ce mal.

La foire de La Berthenoux a lieu tous les ans, le 8 et le 9 septembre. Elle commence par la vente des bêtes à laine et finit par celle des bœufs, il s'y fait pour un million (or) d'affaires en moyenne.

LA MESSE DE MINUIT DE LA BERTHENOUX par l'abbé Debourges

Origine des messes de minuit

Au 5^e siècle, l'église d'Orient était profondément divisée. Nestorius, patriarche de Constantinople, enseignait que la Vierge ne devait plus être appelée Mère de Dieu, mais Mère du Christ. D'autre part, saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, soutenu par le Pape Célestin 1^{er}, défendait la doctrine traditionnelle. L'empereur Théodose II convoqua un concile à Éphèse (431), le troisième concile œcuménique. Nestorius refusa de s'y rendre. La doctrine de l'église fut définie et les propositions de Nestorius rejetées. Pour commémorer cet événement à Rome, une messe de minuit fut célébrée à Sainte-Marie-Majeure, en la fête de la Nativité et le Pape y fit construire un oratoire appelé « præsepe », fidèle reproduction de la grotte de Bethléem avec sa crèche.

Développement

L'usage romain de la messe de minuit ne s'implanta pas tout de suite en Gaule. La liturgie gallicane ne connut que la messe de l'aurore. Mais au 9^e siècle, toutes les églises avaient adopté la coutume romaine. Le peuple a vite trouvé que cette messe était comme les autres ; c'est pourquoi, un peu partout, furent introduits des rites d'origines et de diversités locales ou régionales : une jeune mère et son enfant, les anges musiciens, les bergers et leurs agneaux, l'âne et le bœuf, accompagnés d'offrandes les plus diverses. Des chants populaires furent alors composés en patois et exécutés au son des musettes, galoubets et tambourins.

Au 6^e siècle, Saint Grégoire compose un drame où figurent des chœurs comme dans les tragédies antiques : c'est la Passion du Christ.

Les 14 et 15^e siècles sont les grands siècles des mystères et des pastorales : les actes des apôtres, la Passion du Christ (1452), le jeu de Saint Nicolas, composés de scènes variées, où l'on reconnaît les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que les saints protecteurs que le peuple aimait, sont joués avec un très grand succès.

Aussi, les plus anciens Noël's remontent-ils à cette période des mystères et des jeux liturgiques, écrits en prose dans la langue du peu-

ple (le latin à l'église, la langue vulgaire sur le parvis) et composés de strophes formées par un certain nombre de vers rimés. Telle la fameuse « *Prose à l'âne* », jouée à Rouen, à Sens et à Bourges.

Puis, au 16^e siècle, apparurent les « Grandes Bibles » de Noël, enluminées et décorées par des artistes anonymes. Elles furent vendues par les colporteurs, à travers toute la chrétienté occidentale. Art dramatique et culture populaire connurent alors leur apogée. Après la construction des abbayes et des cathédrales, où la Bible et la Légende Dorée sont fixées par les sculpteurs et les verriers, l'Ancien et le Nouveau Testament étaient compris et appris par le peuple qui, sur le parvis des églises et même dans les cimetières, jouait les mystères de sa religion. Toute une ville, tout un village « montait » la Passion ou la Nativité du Sauveur, les habitants étaient, tour à tour, acteurs ou spectateurs.

Mais les Noëls connurent la même destinée que les mystères : composés pour évangéliser le peuple et le faire participer à la liturgie, ils dégénérent ; « *la malice tourna à l'irrévérence, la simplicité à la sottise, la liberté à la licence* ». Le Concile d'Avignon en 1725 interdit les Noëls pour « leurs vains bavardages et les jeux de mots malsonnants ». Pour des raisons semblables, l'évêque de Cambrai, en 1834, interdit de représenter dans les églises les spectacles de Bethléem.

Et voilà pourquoi, depuis la messe de la Nativité, « victime de tant d'interdits », est redevenue, pour bien des paroisses, une messe comme les autres.

La messe de minuit à La Berthenoux

En 1956, l'abbé Debourges déclarait : « *À notre époque, où l'on parle tant de culture populaire et de participation à la liturgie, ne serait-il pas temps de reprendre dans nos villes cette formule et de jouer, sur le parvis de nos cathédrales ou de nos abbayes, les Mystères de la Vie du Christ, adaptés à la mentalité des hommes de notre temps ?* » Il invita donc quelques vielleux et cornemuseux à venir soutenir des choristes qui chantèrent des vieux cantiques d'autrefois. L'affluence dépassa les prévisions : plus de 350 personnes. La voie était trouvée. Il fallait donc continuer, persévérer et tenir, malgré les critiques et les imitations, mais aussi se renouveler chaque année. Pendant plus de vingt ans, avec l'aide et les conseils des amis du folklore, la Messe de Minuit des Bergers était une référence dans la région.

Vers 23 heures, les bergers, avec leurs offrandes, au son des vieilles et des cornemuses, se dirigent vers la place de l'église : là, ils allument un grand feu (*Jésus-Christ - Lumière du Monde*), exécutent quelques danses anciennes et, à minuit, ils pénètrent dans l'église pour célébrer, à leur manière pastorale, la naissance du Christ par leurs chants et leurs musiques.

La presse, la radio, la télévision ont fait connaître cette Messe de Minuit. La grande foule s'y pressa (jusqu'à 1 500 personnes). Malheureusement, après le départ de l'abbé Debourges, celle-ci périclita jusqu'à disparaître.

Programme de la Messe de minuit de La Berthenoux

SUR LA PLACE - 23H

Arrivée des Ménestriers,
des Troubadours et des Bergers
avec leurs offrandes.
Bénédictio du feu.
Airs de vieilles et de cornemuses.
Marche de La Berthenoux.
La Lisette.
La Bergère aux Champs.
Conte de la Nativité.
Chants du Terroir.

Abbé Debourges,
Curé de la Paroisse.
Père Taphanel,
Prédicateur Missionnaire diocésain.

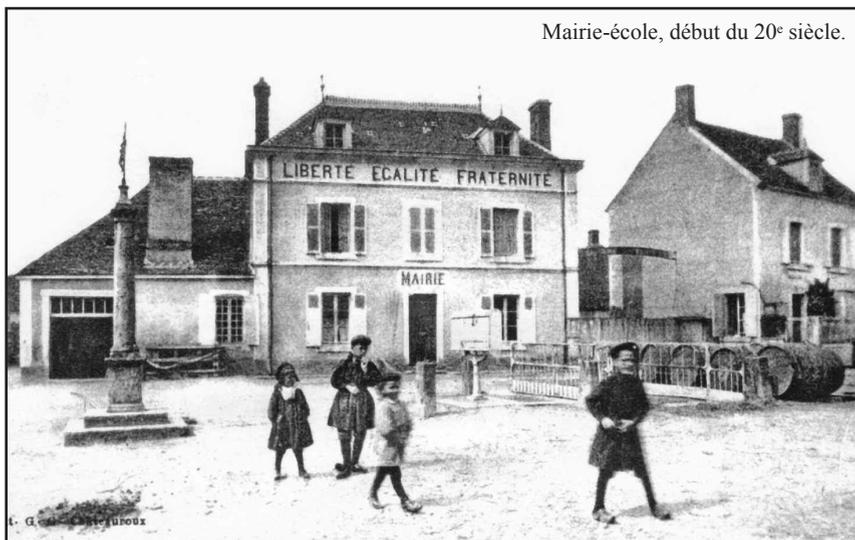
À L'ÉGLISE - MINUIT

Salut à la Crèche.
Airs de musettes et de vieilles.
Minuit Chrétien.
Nous voici dans la Ville.
D'où viens-tu, Bergère ?
Boutons noute habit le pus biau.
Laissez paistre vos bêtes.
À la vielle : Le Credo du Paysan.
Ave Maria de Schubert.
Saint Joseph a fait un nid.
C'est le jour de la Nouël !
Voisin d'où venait ce grand bruit.
Nous étions trois Bergerettes.
Les Anges dans nos campagnes.
Sortie de la messe d'Huriel.
Airs de vieilles et cornemuses.

Roger Pearon et « Les Thiaulins »,
Michèle Fromenteau,
Marcel Soing, Paul Nouhant et
Pierre Chabenat, des « Gas du Berry ».

Thevet-Saint-Julien

• Nombre d'habitants : 460 • Superficie : 3 094 ha



Commune traversée par le cours d'eau Igneraie.

Village agréable sur la route La Châtre-Bourges, proche des établissements Fenwall (entreprise réalisant entre autres des poches de sang et employant près de 500 personnes), qui lui ont donné un second souffle.

Histoire

La paroisse primitive de « Capella Santi Juliani ». Citée au 12^e siècle, avait été démembrée par la création de la paroisse de Saint Martin dépendant de l'abbaye de Massay dans le Cher. En 1792, les deux communes s'appelaient Thevet-les-étangs et Thevet-sur-Baudouins. Par une ordonnance royale de Louis XVIII, les deux communes sont réunies et sont devenues Thevet-Saint-Julien.

Le premier Conseil Municipal fut nommé par le Préfet de l'Indre le 7 juin 1818, il gère alors une commune d'environ 1 000 habitants.

■ Lieux et monuments

• *Église Saint Julien*

Église dont les parties les plus anciennes datent du 13^e siècle. Elle a une nef unique et un chœur plus étroit, à deux travées, voûté en cul de four. La flèche et le clocher sont refaits en 1829.

En 1845, la grosse cloche est fendue, il faut la refondre. Après cette réparation, les sonneries ne sont plus en harmonie. Le fondeur de cloche Petifourt de Haute Marne, chargé de la refonte de la petite cloche, rendra à la commune ses mélodies de cloches habituelles.

En 1880, l'ardoise remplace les tuiles et un nouveau coq en zinc doré surmonte la flèche. Le mobilier intérieur est réalisé en bois sculpté par l'abbé Aymon (autel, tribune...). Y figurent l'expulsion d'Adam et d'Eve du jardin d'Eden ainsi que la présentation de la Nativité et du jugement Dernier. Sur la porte d'entrée, des sculptures représentent les quatre évangélistes Jean, Marc, Luc et Mathieu accompagnés de leurs symboles respectifs : aigle, lion, taureau et ange. On voit également Dieu accueillant ses fidèles à bras ouverts.

• *Église Saint-Martin (domaine privé)*

Cette église romane du 12^e siècle est transformée en grange. La nef unique prolongée par un chœur carré et une abside semi-circulaire a disparu. La voûte était ornée de fresques romanes du 12^e dont il ne reste qu'une infime partie. Ces fresques devaient être inspirées du livre de l'Apocalypse comme semble le montrer la représentation de vieillards et d'apôtres. Selon la tradition, un puit est creusé à l'intérieur de l'église sous le porche. L'église a été inscrite aux Monuments Historiques.

• *Le château féodal de la Pouzerie (privé)*

En l'an II (1794), l'ingénieur chargé de donner un avis sur la bâtisse (voir annexe) écrit : « *Simple habitation, ne présente rien, absolument rien de défensif. La tour extérieure apposée à celle de l'escalier enferme des cabinets à cheminée ; elle est couverte en dos d'âne et son toit s'accorde avec celui de la maison. Il existe néanmoins à sa base deux canardières proscrites par la loi. Ce sont les seuls indices qui pourraient porter à croire qu'il y a eu anciennement un château fortifié à cet endroit.* » Ce château du 15^e présente une tour à mâchicoulis, des créneaux

et des fenêtres à meneaux. Cet ensemble se trouve le long du sentier des Maîtres Sonneurs après Thevet. Tout près on peut voir le Moulin de la Pouzerie (18^e) sur la rivière de l'Igneraie.

• **Manoir Breuillebault**

Cette demeure du 18^e avec des vestiges du 13^e est évoqué dans le roman de G. Sand « *les beaux Messieurs de Bois-Doré* », la romancière en fait un lieu légendaire : « *Édifié par un seigneur féodal mort en terre sainte avec ses sept fils, la demeure est à jamais maudite. C'est là que se rassemble la troupe de bandits aux ordres de Sanche, l'écuyer d'Almivar.* » Le manoir, situé sur la route de Verneuil, est privé et non visitable (un souterrain relierait, dit-on, le bourg à ce manoir).

• **Couvent**

Il est fait état également de la présence d'un ancien couvent dans la maison près de l'église.

• **Musée des Racines**

Créé en 2000, il présente les œuvres de l'Abbé Aymon. C'est en accompagnant un groupe de communiantes que l'abbé crut apercevoir un animal, mais en s'approchant il se rendit compte qu'il s'agissait d'une simple branche. Ainsi débuta l'histoire des racines. L'abbé récolta plus de 300 pièces qu'il agrémenta de billes, fils de fer et donna ainsi vie à des animaux ou personnages fantasmagoriques. Léguées à la commune à sa mort, les racines constituent l'exposition permanente du musée.

• **Route de La Châtre**

Le tracé du sentier des Maîtres Sonneurs entre Thevet et Cosnay était une partie de l'ancien chemin qui reliait Thevet à La Châtre.

■ Patrimoine culturel

• **Pèlerinage**

À l'origine on priait Saint Sylvain pour « *le feu de saint Sylvain* », sorte de lèpre, puis ce fut pour les convulsions et autres maladies. Lors de la procession du dimanche qui suit le 22 septembre, on se rendait ainsi jusqu'à la croix de Saint Sylvain proche de l'église Saint Martin (*le pré-*

nom ancien Silvanus est dérivé du terme sylva qui signifie « forêt ». Saint Sylvain fut évêque de Gaza au 3^e siècle. Condamné aux travaux forcés, il fut exécuté en 309).

■ Personnalités liées à la commune

L'abbé Aymon

Né en 1903, d'un père menuisier, il consacre sa vie à sa dévotion chrétienne et devient prêtre. En 1939, il est appelé à rejoindre l'armée française en tant que brigadier. Il est fait prisonnier par l'armée allemande, puis, déporté en camp de travail, près de Stuttgart, d'où il s'évadera quelques mois plus tard en se déguisant en peintre, il arrive à Châteauroux. L'évêché l'envoie alors en zone libre, à Thevet-Saint-Julien. C'est à l'origine un remplacement qui ne doit durer que quelques semaines et qui finalement durera 46 ans. En effet, l'abbé Aymon ayant trouvé sa place au sein de la commune refusa systématiquement de la quitter de 1941 jusqu'à sa mort en 1987.

L'Abbé Aymon est une personnalité originale et atypique qui a marqué le village de Thevet. Il joint à la fois sa passion pour le bois et sa dévotion chrétienne, à travers la réalisation d'un travail considérable dans l'église en y réalisant un projet exceptionnel de sculpture sur bois.

■ Légende de la Font Compain

Entre le village des Bardins et le moulin de la Pouserie, on achevait de rentrer les foins. Le chargement est lourd sur le char conduit par de robustes bœufs. L'attelage de Jacques Compain, malgré sa robustesse, ne peut le tirer. Le sol marécageux se dérobe malgré leurs efforts. Et soudain la terre s'entrouvre. Un terrible mugissement s'élève et la voiture, les bœufs, hommes, femmes, enfants, tous disparaissent dans la fondrière.

« Si l'on en croit les habitants des hameaux qui avoisinent le pré de la Font Compain, depuis cet horrible naufrage, quand vient la saison des fauchailles, le calme des nuits de la fin juin est souvent troublé par des cris éclatants et confus de laboureurs en péril, qui excitent et gourmandent leurs bœufs, puis une explosion de voix désespérées, qui accentuent les sanglots et les lamentations de femmes et d'enfants, épouvante un moment les échos et s'éteint tout à coup dans un silence de mort. »

Montlevicq

• Nombre d'habitants : 102 • Superficie : 1 879 ha

Commune traversée par le cours d'eau Igneraie. Le bourg actuel de Montlevicq, dont le nom indique une origine romaine, s'élève sur une hauteur qui borde au nord la petite rivière de l'Igneraie, affluent de l'Indre. Il se compose d'une douzaine de maisons groupées à côté d'une église romane et d'un château de la fin du 15^e siècle, dont la présence explique l'agglomération qui s'est formée là. Le reste de la population est répartie entre les deux hameaux de « Fontenay » et de « Priches » et une dizaine de « domaines ».

Le randonneur pourra descendre jusqu'au pont sur l'Igneraie pour voir l'ancien gué de « Priches » en pierre et observer le château du même nom du 19^e siècle.

Histoire

Le vicus romain, qui a précédé le bourg actuel, s'étendait à 900 mètres, au sud-ouest de l'église, dans la plaine qui borde la rive gauche de l'Igneraie entre cette rivière et un petit affluent appelé le ruisseau de l'étang. Il se situait à 1,4 km au nord de la grande voie romaine d'Argenton à Châteaumeillant, qui devait former plus tard, sur une longueur de 2,5 km, la limite méridionale de la paroisse de Montlevicq et qu'on nommait au 15^e siècle la « Chaussée de la Fée ». Les limites des trois paroisses de Montlevicq, Briantes et la Motte-Feuilly, se rencontraient à une borne milliaire* où l'on a découvert en 1887 une boîte funéraire en pierre de grès avec son couvercle et quelques débris de poterie. La voie romaine d'Argenton à Châteaumeillant est toujours visible dans toute la

Château de Montlevicq (vue intérieure).



partie qui avoisine Montlevicq. Une seconde voie, celle-là simplement probable, devait traverser la partie nord-est de la paroisse, pour joindre Châteaumeillant à Ardentes (*Alerta*). Elle franchissait l'Igneraie au pied d'une petite chapelle romane, qui dépendait jadis de l'abbaye de Déols et qui est aujourd'hui une maison particulière.

Ainsi encadré, on comprend que le vicus ait pu prendre une certaine importance attestée par les nombreuses ruines découvertes : villa gallo-romaine avec thermes et sépultures de la même époque.

Selon toute vraisemblance, le *vicus* romain subsista à l'époque franque. Mais au début de la féodalité, le village se transporta sur la hauteur, et prit alors le nom de *Mont-le-Vic*. Là, furent bâtis une église et un château, attirant les habitants qui abandonnèrent alors l'emplacement primitif.

Ce vicus dut être érigé très tôt en paroisse, ayant pour patron Saint Pierre : ce vocable est, en Berry, un indice d'antiquité.

* Les bornes milliaires étaient des bornes routières en pierre, généralement en forme de colonne, destinées à marquer les distances sur le tracé des principales des voies romaines. Comme leur nom l'indique, les distances étaient mesurées en milles romains (1 460 m). Contrairement à ce que leur nom pourrait laisser croire, les bornes milliaires étaient élevées non pas de mille en mille mais simplement pour rappeler les travaux d'entretien des voies romaines, ordonnés par l'Empereur ou par le fonctionnaire placé sous son autorité. Elles portaient une inscription mentionnant habituellement le nom du magistrat, ou de l'empereur ayant fait réparer la route, une formule et la distance entre le point d'implantation qui n'est pas mentionné et le lieu de départ ou d'arrivée de la voie.

■ Lieux et monuments

• *Ruines gallo romaines*

Villa avec thermes : les bâtiments dégagés, qui alors s'élevaient presque partout à plus d'un mètre au-dessus du sol se développaient autour d'une cour carrée de 40 m environ de côté, sauf à l'est où la cour paraît avoir été fermée par un simple mur. Les trois corps de bâtiments comprenaient de 15 à 20 salles et de petites pièces. Dans le bâtiment ouest, une salle terminée par un hémicycle est accompagnée de deux petites pièces où furent découverts des conduits souterrains. Ces conduits en plomb ou en terre cuite amenaient sans doute l'eau des sources à moins que ce fut un chauffage par hypocauste (*chauffage par le sol à air chaud*). Des tegulae (tuiles plates), briques, poteries et monnaies (d'Auguste, Tibère Constantin...) furent mises à jour ainsi que des sque-

lettres dont les positions prouvent une mort violente (surement surpris par des barbares).

En dehors des ruines que nous venons de décrire, d'autres « *qui se dessinent dans cinq ou six endroits du même héritage et dans un rayon assez étendu où l'on distingue des vestiges d'habitations* », notamment dans le petit taillis au bord du chemin de Montlevicq à Sainte-Sévère, et dans un pré dit de la Bigratte situé dans la plaine, qui s'étend sur la rive gauche de l'Igneraie. Cela confirme l'emplacement d'origine du vicus romain et non sur la hauteur où est bâti le village actuel.

• **Église**

L'église Saint-Pierre du 12^e siècle a pu succéder à un édifice plus ancien. Montlevicq est mentionné pour la première fois dans les textes en 1210. À cette époque, l'église de Montlevicq comme celle d'Urciers faisait partie des possessions de l'abbaye de Saint-Martin de Plaimpied (*de l'Ordre de chanoines réguliers de Saint-Augustin*), fondée vers 1080 par Richard II, archevêque de Bourges. L'église actuelle de Montlevicq, à en juger par les parties anciennes qui subsistent, fut bâtie sous le règne de Louis-le-Gros selon un plan très fréquent en Bas-Berry : une croix latine, avec trois absides orientées ouvrant sur le transept.

Aujourd'hui, seules l'abside centrale et la chapelle du nord, consacrée à la Sainte Vierge sont bien conservées.

La toiture était couverte pour partie en tuiles semi-cylindriques (une rareté dans le pays) et une partie en tuiles plates de même que le bras du transept.

Le pignon dépasse sensiblement la toiture. Dans le mur septentrional de la nef, s'ouvrent trois baies, ainsi qu'une porte en plein cintre, tournée du côté du village. Elle constituait sans doute autrefois l'entrée usuelle des habitants. Elle est aujourd'hui bouchée.

Elle possède une cloche de 1572, classée Monument Historique.

• **Le château**

En contrebas de l'église, on remarque des fermes avec des granges du 18^e siècle et à gauche subsistent des ruines d'un château des 14 et 15^e siècles. À droite de l'église, le château, dont la construction a dû être entreprise peu après 1489, à l'emplacement probable d'une « maison »

seigneuriale du 13^e siècle. Il a subi avec le temps des modifications, en 1746, l'aveu fourni au roi par Antoine d'Orsanne le décrivait ainsi : « *La maison noble et seigneuriale dudit Montlevicq, composée de trois corps de logis, deux basses cours, deux granges, deux colombiers, portail, jardin, chènevières et étables, lesdits bâtiments contenant chambres basses, chambres hautes, cabinets, greniers, écuries, caves, celliers, couverts à thuilles, le tout tenant ensemble* ».

Les trois corps de logis, qui forment le château proprement dit, sont disposés : un au nord, un à l'est, le troisième au sud ; à l'ouest, un mur fermait la cour. L'ensemble formait un quadrilatère irrégulier, aux quatre angles duquel se trouvaient des « tournelles ». Une cinquième tour, avec un grand escalier en pierre de taille, s'élevait dans l'angle des bâtiments nord et est. De ces trois corps de logis, qui subsistent, deux appartiennent certainement à la construction primitive : celui de l'est, où l'on voit encore deux petites portes anciennes, surmontées d'un arc en accolade et d'un petit écu et dont les armoiries sont malheureusement effacées, et celui du nord, dont la tour d'escalier possède une porte analogue, et dont une chambre contient encore une cheminée à colonnes. Le corps de logis du sud, que l'on appelait le « petit logis », a été évidemment ajouté plus tardivement. À l'origine, le château devait se terminer au sud par un simple mur. Tous ces bâtiments étaient entourés d'un parc et d'un jardin, clos de murs, de sept à huit pieds de haut, qui formaient une vaste enceinte de « troys septrées de terre ou environ ». Tel était en 1731 l'aspect du château de Montlevicq (*en annexe on trouvera l'inventaire de ce château*).

• *Calvaire*

À l'écart du bourg vers Fontenay, on peut voir un calvaire.

■ **Personnalités liées à la commune**

Jacques Auxiette

Élu Président du Conseil Régional des Pays de Loire en 2004, est né à Montlevicq en 1940.

Le général Pierre de Froment (1913-2006)

Ancien résistant déporté, repose au cimetière de Montlevicq.

Les Seigneurs de Montlevicq

De 1350 à 1680 :

- les seigneurs de la maison de La Celle (1350-1485),
- les seigneurs du premier fief, issus de Perrin de Bourges (1485-1584),
- les seigneurs du second fief, issus de Pierre de Chamborant (1485-1604),
- les seigneurs de Montlevicq de la maison d'Assy (1608-1681).

De 1681 à 1789 :

- les premiers seigneurs de Montlevicq de la maison d'Orsanne* (1681-1705),
- la minorité des hoirs de Pierre d'Orsanne (1705-1731),
- les derniers seigneurs de Montlevicq de la maison d'Orsanne (1731-1789).

* Loin des fastes et des honneurs de la cour, les Dorsannes résident régulièrement à Montlevicq et servent le roi dans ses armées en qualité d'« officier », prenant à charge les responsabilités administratives.

La Motte-Feuilly

• Nombre d'habitants : 36 • Superficie : 578 ha



Mausolée de Charlotte d'Albret.

L'origine du nom La Motte-Feuilly vient du nom de la famille possédante « Motte-Seuilly ».

C'est la plus petite commune du département de l'Indre, mais très dynamique avec son château privé (propriété d'une famille franco-russe), son centre équestre et son gîte d'étape, ce dernier permet de pratiquement doubler la population de la commune lors du passage de groupes de randonneurs sur le sentier des Maîtres Sonneurs ou celui de Saint Jacques de Compostelle qui se croisent en ce lieu.

■ Lieux et monuments

• *Château*

Château privé du 12^e siècle remanié en partie au 15^e, remarquable par ses grosses tours où se trouve un « *chevalet à torture* » faisant corps avec la charpente, genre de supplice encore appliqué au 19^e siècle. C'est dans ce château que mourut Charlotte d'Albret au 16^e siècle.

• *If millénaire*

Dans la cour du château se trouve un if colossal (*George Sand dans son livre « les beaux messieurs de bois doré » le trouvait « monstrueux »*) avec un tronc de huit mètres de circonférence et une ramure de plus de 22 m, sous lequel, dit-on, Jeanne d'Arc et Henry IV se sont reposés. L'if est l'arbre funéraire, « la liaison avec l'autre monde », on le trouve fréquemment dans les cimetières. Mais toujours vert, il est aussi l'arbre de la renaissance, l'arbre de vie.

Des restes d'ifs vieux de 120 millions d'années ont été retrouvés en France. Sa croissance est lente et l'arbre peut vivre plusieurs millénaires. Sec, son bois est très dur. Le bois était utilisé par les Gaulois pour la fabrication de boucliers, de lances, de massues, de fléaux à battre et des ustensiles divers. L'utilisation de l'if était également très appréciée dans la confection des arcs, notamment le célèbre longbow (arc long anglais) dont l'utilisation se révéla décisive lors de la bataille de Crécy au 14^e siècle (début de la Guerre de Cent ans). Il a fait ses preuves en matière de souplesse et de robustesse, il est, de plus, imputrescible. Son bois, d'une belle teinte orangée-rougeâtre, est très prisé des ébénistes ainsi que des luthiers pour ses qualités acoustiques exceptionnelles. Il est également très recherché en marqueterie mais aussi en tournage et sculpture pour le contraste entre le cœur et l'aubier de son bois. Son prix est très élevé.

• *Église*

L'église Saint-Hilaire date du 16^e siècle. Elle abrite le mausolée de marbre de Charlotte d'Albret, réalisé par le sculpteur Martin Claustre à la demande de Louise, la fille de Charlotte. Ce tombeau profané et saccagé à la révolution, fut restauré en 1892. Il voisine avec les tombes des seigneurs du lieu.

■ Personnalités liées à la commune

Charlotte d'Albret

Charlotte d'Albret, dame de Châlus, née en 1480 et décédée en 1514, fut la fille d'Alain d'Albret le Grand, seigneur d'Albret, duc de Guyenne et vicomte de Tartas et de Françoise de Bretagne (Françoise de Blois), Vicomtesse de Limoges, Comtesse de Périgord, son frère fut Jean III, roi de Navarre. Elle épouse César Borgia, fils du pape Alexandre VI, en 1499 au château de Blois (*La Motte-Feuilly avait été jugé trop petit pour la circonstance*) et devient propriétaire des terres de Feusines, Néret et La Motte-Feuilly (*pour 14 000 livres*) en 1504. Ils eurent une fille, Louise Borgia, dite *Louise de Valentinois* (1500-1553).

Le mariage de Charlotte concluait le pacte entre le Roi Louis XII et le Pape Alexandre VI, permettant au roi d'obtenir la bulle pontificale annulant son mariage avec Jeanne de France afin d'épouser la Reine veuve Anne de Bretagne. En contrepartie, Louis XII accordait au fils du pape, César Borgia, un duché (le Valentinois) et une épouse de noble naissance française : Charlotte d'Albret.

Charlotte mène d'abord une vie brillante, puis une vie pieuse après son veuvage en 1514. « *À la nouvelle de son décès, elle fit fermer et démeubler tous les appartements de réception... Elle les fit entièrement draper de tentures noires. Cette couleur fut aussi adoptée pour les meubles, les sièges, les coffres, les bahuts, les robes et la vaisselle...* » Son gisant se trouve dans l'église de La Motte-Feuilly.

Louise Borgia

Louise est la fille de Charlotte et de César. À sept ans elle se trouve orpheline et mise sous la tutelle de Louise de Savoie à la cour de France. Un premier mariage avec Louis II de la Trimouille lui apporte le château de Bommiers. C'est aussi durant ce mariage que sera édifié le tombeau à l'église de La Motte-Feuilly pour y recueillir le cœur de sa mère. Après cinq ans de veuvage, en 1530, elle se remarie avec Philippe de Bourbon Busset. Elle a six enfants de cette union dont Jean, né à La Motte-Feuilly et qui en devint le seigneur. Pour terminer, parmi les descendants et possesseurs des titres de cette famille on trouve l'actrice de cinéma muet du début du siècle dernier, Gina Palerme (de son vrai nom Irène de Maulmont) et l'épouse d'Albert de Monaco.

Champillet

• Nombre d'habitants : 154 • Superficie : 694 ha



Église et mairie de Champillet.

L'origine de Champillet est peut-être Campilliacus (Champ Pillé ?).

Commune étape sur la D943 entre Montluçon et La Châtre avec son agréable espace pique-nique près de l'ancien lavoir et d'un étang, où il fait bon vivre. Peut-être verrez-vous une de ses jolies jeunes filles en traversant le village (Champillet s'enorgueillit effectivement d'avoir obtenu les titres de deux Miss Indre, qui furent également finalistes du concours Miss France au cours de ces dernières années).

■ Lieux et monuments

• *Église Saint Pierre*

L'édifice date du 12^e siècle et dépendait de l'abbaye de Déols. Il fut en partie détruit, notamment la nef, en 1569 par les Huguenots et le duc des Deux-Ponts. Selon Émile Chénon, la nef d'origine devait comporter trois travées. À l'extérieur, on peut admirer le chevet avec, du côté nord, la régulière organisation de chapelles orientées, échelonnées selon le plan bénédictin, celles du sud ayant malheureusement disparu. On ob-

servera également le pignon très élevé de la nef, percé de fenêtres pour les cloches, probablement après la destruction du clocher central et avant qu'un nouveau clocher ne soit ajouté à l'ouest.

À l'intérieur, le chœur est couvert d'un berceau en plein cintre. Il est prolongé d'une abside en cul-de-four et est éclairé de trois fenêtres, flanquées de colonnettes aux chapiteaux très frustes. Du transept ne subsistent que le bras gauche et le carré (couvert à l'origine d'une coupole, aujourd'hui disparue, qui était contrebutée par les travées latérales). La petite pièce voisine, exiguë, sert de sacristie lors de la visite du cardinal de La Rochefoucauld en 1734. Cette construction, dite *secretarium*, s'intégrait initialement au dispositif des « passages berrichons » qui, tel un déambulatoire, permettait aux fidèles de faire le tour complet du sanctuaire en contournant le chœur liturgique délimité par les stalles des moines ou des chanoines. Le clocher-porche, de style roman, fut ajouté en 1861 et a malheureusement altéré le caractère de l'édifice, comme les restaurations de 1932 qui ont substitué aux anciens enduits intérieurs de regrettables joints en ciment.

- ***Auberges***

En pénétrant au village en venant de la Motte-Feuilly, existait un relais de diligence ou auberge. En effet il est inscrit sur la façade « HÔTEL DU LION ON LOGE À PIED ET À CHEVAL ». À noter qu'au siècle dernier on venait de loin pour se sustenter chez « la Petite Marie » ; son restaurant aujourd'hui abandonné est visible le long de la départementale.

- ***Galbois***

Vestiges gallo-romains. Deux temples octogonaux jumelés furent découverts, les fouilles ne furent pas poursuivies.

- ***Four à Chaux***

Des fours à chaux en service jusqu'en 1920 permettaient les amendements calcaire pour l'agriculture (*voir Montgivray*).

- ***La croix Jolie***

Une tuilerie existait sur ce site, des habitations de la commune sont toujours recouvertes des tuiles fabriquées ici au début du siècle dernier.

• *La Combette*

Il y avait en ce lieu la présence d'un réservoir d'eau que l'on chauffait pour l'alimentation du chemin de fer, des ouvriers venant tous les jours de Montluçon s'activaient en ce lieu.

■ Petites histoires locales

• *WC à deux trous*

À l'ancienne ferme, route de Feusines, le propriétaire M. Nicolas avait créé un lieu d'aisance traditionnel à l'époque : un siège en forme de coffre en bois avec trou. La particularité du sien était qu'il avait percé deux trous l'un à côté de l'autre...

• *Chaussée de l'étang*

Lors du passage d'une roulotte des gens du voyage, la chaussée de l'étang s'effondra et l'histoire est restée : « La roulotte des comédiens a défoncé la chaussée de l'étang ! »

HISTOIRE DE CHEMINS DE FER

Ligne Tours-Montluçon

En 1857, le Ministre annonce qu'il a décidé de faire une enquête concernant le projet de création d'une ligne de Tours à Montluçon. Cette ligne est déclarée d'intérêt public en 1868 pour désenclaver la vallée de l'Indre et est concédée à la Compagnie de chemins de fer de la Vendée.

Les travaux débutent en 1878 et se terminent en 1884. La ligne est rétrocédée à la Compagnie Paris-Orléans.

Sainte-Sévère n'eut pas sa gare et fut desservie par Champillet ; une navette fut mise en place. « *Ma Mère, modiste à Sainte-Sévère, recevait deux fois l'année des voyageurs de commerce qui arrivaient de Montluçon par le train jusqu'à la gare de Champillet, puis en voiture à cheval. Ils couchaient à l'hôtel de l'Écu et repartaient le lendemain.* » (René Pigois)

Outre Champillet-Lavaufranche (ci-après) les lignes La Châtre-Tournon Saint Martin et La Châtre-Argenton sont également mises en services, ce qui fait de La Châtre une gare importante (la gare se trouvait sur le territoire de la commune de Montgivray...). Selon l'*Écho de l'Indre*, 20 300 porcs ont été expédiés de la gare de la Châtre en 1909.

Ceci prouve que l'arrivée du train a permis un essor de l'agriculture.

En 1938, la Compagnie du chemin de fer de Paris-Orléans cesse ses activités. La Société Nationale des Chemins de fer Français (SNCF) prend la suite. Après la seconde guerre mondiale, la ligne voit circuler, tout d'abord, les michelines puis des autorails.

L'importante crue du Cher de 1958 impose le détournement de l'express Ussel et Le Mont Dore-Paris Austerlitz, via La Châtre-Châteauroux, puis Vierzon. Entre 1958 et 1964, dans le cadre des manœuvres des forces de l'Otan, des trains militaires provenant de Hollande et à destination du camp militaire de La Courtine (Creuse) transitent par cet itinéraire.

Le service voyageur sera supprimé en 1969. Le fret succèdera quelques années plus tard malgré une relance de la section Châteauroux-Ardenes (pour du transport de bois) en 2001 sur l'insistance des élus locaux qui injectèrent 533 700 €. À partir de 2004, plus aucun train SNCF ne circulera sur la ligne Châteauroux-Ardenes. Des milliers d'euros qui partent en fumée, comme la vapeur s'échappant des locomotives d'autrefois. La SNCF va fermer la gare fret d'Ardenes. « *Une décision unilatérale, brutale* », s'indignent les élus.

L'entreprise publique explique fermer 160 gares fret « déficitaires », pour « réorganiser son offre ferroviaire dans un environnement de concurrence exacerbé ». « *Nous avons subi 420 millions d'euros de perte en 2003*, explique René Lavie, représentant régional fret pour la région de Limoges dont fait partie Châteauroux. *Cela représente 20% de notre chiffre d'affaires. Nous avons mis en place un plan fret 2006 pour limiter les dépenses et réorganiser la production* ».

Ligne Champillet-Urciers-Lavaufranche

Lors de la concession à la Compagnie des Chemins de fer de la Vendée d'une ligne transversale de Tours à Châteauroux et Montluçon en 1874 (*voir Châteaumeillant*), cet axe principal s'assortit d'une antenne s'embranchant à Urciers en direction de Boussac et Lavaufranche dans le bassin de la Creuse. La compagnie d'Orléans, procédera à sa mise en service à la fin de l'année 1886.

Un voie unique venant de Lavaufranche se greffe donc à la gare de Champillet-Urciers, étape sur la transversale Châteauroux-Montluçon. Après cette gare, une longue rampe donne accès à l'arrêt des Loges-Lignerolles, d'où la voie continue de se hisser sur le plateau où l'Indre

prend sa source, aux confins de l'Indre, du Cher, de l'Allier et de la Creuse. Après Saint Marien, le profil atteint son faite à près de 460 m et bascule dans le dernier département cité pour gagner par une petite déclivité le bourg de Boussac alors sous-préfecture de la Creuse, siège à l'époque d'une exploitation d'étain. Non loin de là, la voie ferrée enjambe la Petite-Creuse sur un viaduc en maçonnerie à sept arches puis suit la vallée avec un profil ondulé s'achevant par une rampe pour accéder au raccordement de Lavaufranche. Lavaufranche se trouve également sur l'itinéraire, transversal Montluçon-Saint-Sulpice-Laurière. Au sud de cette jonction, un raccordement vers Budelières-Chambon, sur la ligne de Montluçon à Eygurande, est également concédé au P.O. mais ne sera jamais réalisé et finira par être déclassé en 1941.

Avant 1914, deux omnibus et un train mixte se partagent la desserte entre Champillet-Urciers et Lavaufranche, couvrant respectivement la distance en environ une heure à plus de deux heures. Bien que ses promoteurs aient fondé en elle de gros espoirs pour améliorer l'écoulement vers le nord des houilles du bassin d'Ahun, la ligne n'assume en fait qu'un trafic local.

Entre les deux guerres, le service quotidien comporte un omnibus et un mixte Champillet-Lavaufranche, ainsi qu'un partiel Boussac-Lavaufranche, et ce, deux fois par semaine. L'origine de ce dernier est reporté à Saint Marien, tandis que les jours de foire à Boussac circule un mouvement supplémentaire sur le trajet complet. Au printemps 1939, cette desserte est reportée sur route, mais le 6 Octobre 1940, les circonstances nécessitent le rétablissement temporaire d'un train mixte de Saint-Saturnin à Lavaufranche (la voie étant momentanément interceptée entre Saint-Saturnin et Champillet).

Au printemps 1952, comme de nombreuses autres lignes de la région au trafic insuffisant, la section Champillet-Urciers-Boussac est fermée aux marchandises, puis déposée. La desserte de Boussac, où est implantée une usine fabriquant des pièces de hangars métalliques, s'effectue depuis lors par une navette quotidienne depuis Lavaufranche (six kilomètres).

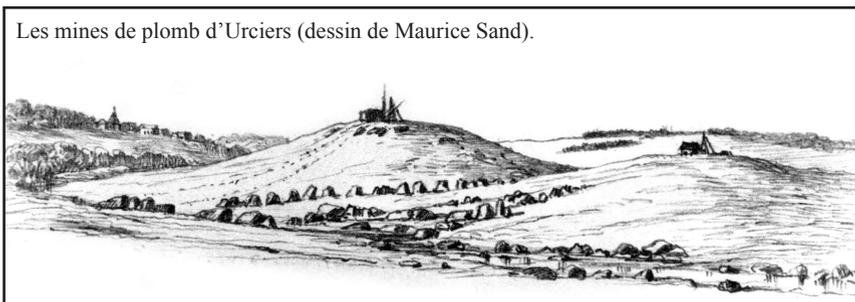
Exemple d'horaires en 1936

Champillet-Urciers 8h30, Les Loges-Lignerolles 8h44, Saint Saturnin 8h51, Peu du Boueix 8h57, Saint Marien 9h05, Boussac 10h04, Lavaufranche 10h13.

Urciers

• Nombre d'habitants : 257 • Superficie : 1 902 ha

Les mines de plomb d'Urciers (dessin de Maurice Sand).



Commune traversée par les ruisseaux Sinaise et Igneraie.

Urciers est un ancien village qui possédait sur son territoire des mines de plomb ainsi que la gare commune avec Champillet (ex. Lignes SNCF Tours-Montluçon et Champillet-Urciers-Lavaufranche).

■ Histoire

Le village d'origine gallo-romaine se situait probablement au Sudre (aujourd'hui Sioudray). Cette origine est attestée par la découverte de quelques haches polies de l'époque gauloise au Magnoux, de débris de poteries et de tuiles ainsi que d'urnes funéraires en grès dans un tumulus vers Bougazeau. Le nom d'Urciers vient peut-être d'une villa Urciacus (lieu entouré d'orties ?). Autres noms utilisés : Eclessia de Utrico en 1212, Urciers en 1492, Heurcier en 1663. En 1789, à la création des départements, Urciers demanda, sans succès, son rattachement au Cher.

Urciers avait 975 habitants au début du 20^e siècle.

■ Lieux et monuments

• Église

L'ancienne église dépendant de l'abbaye de Plaimpied, était dédiée à Saint Martin confirmant ainsi l'origine gallo-romaine du lieu. Elle fut démolie en 1864 et remplacée au même lieu par l'actuelle. Celle-ci d'architecture ogivale comprend une nef à chevet pentagonal avec deux cha-

pelles latérales formant une croix latine et une tour carrée à bas-côtés surmontée d'une flèche s'élevant au bas de la nef.

- **Mairie**

Elle occupe l'ancien presbytère.

- **Le Sioudray**

Ancien château au 18^e siècle, propriété de la famille des Ages.

- **Mines**

Connue depuis 1779, les mines de plomb argentifère furent exploitées dans la commune au 19^e siècle (*voir ci-après*).

Le plomb était utilisé en poterie, on l'exportait à l'époque principalement vers Vallauris, la ligne chemin de fer Champillet-Urciers-Lavaufranche avait été créée entre autres pour ce transport (*voir Champillet*).

- **Autres recherches minières**

Sur le territoire de la commune, entre La Bidoire et Beaumerle, vers 1900, une mine d'or fut sur le point d'être mise en exploitation, car un charpentier avait été contacté pour boiser les galeries... ?

■ Patrimoine gastronomique

- **Vignoble**

Il bénéficie de l'appellation AOC Châteaumeillant.

■ Fait divers

- **Extrait du journal local janvier 2010**

Cela se passe la semaine dernière à Urciers (Indre). Alain va porter du foin à des vaches qui sont sur une petite parcelle de terrain du hameau « Sioudray »... En arrivant, il aperçoit un peu de buée près de la haie... Il s'approche... et voit un cratère qui fait environ 1,50 m de diamètre... Mais il y a aussi une vache tombée dedans... presque entièrement recouverte de terre... raconte La Nouvelle République. Un voisin vient l'aider avec une pelle mécanique. Ce qui permet de dégager la vache quelques minutes plus tard... Ils constatent que le trou fait environ 3,50 m de profondeur.

La vache est vivante, mais la chute lui a provoqué des blessures im-

portantes et le vétérinaire conclut à la nécessité de l'euthanasier... L'agriculteur ne pourra pas être indemnisé car les assurances ne prennent pas en charge cette sorte d'accident, selon le même journal.

Pour expliquer cet éboulement, l'adjoint au maire évoque les mines de plomb qui existaient autrefois à Urciers avec des entrées de galeries souterraines... (voir ci-après).

■ Histoires locales

• *Rosières*

Une fondation de filles « aumanées » était établie à la châtellenie de Châteaumeillant dont dépendait Urciers. Choisie dans l'une des sept paroisses de la châtellenie, une jeune fille, la plus pauvre mais la plus honnête, était déclarée « Esludedieu » ; elle recevait 50 livres et une bague qu'elle devait porter au pouce. Cette coutume semble se perpétuer encore dans les villes ou villages qui élisent une « ROSIERE ».

• *Extrait d'un registre de la paroisse*

« Aujourd'hui 22 janvier 1735 a été baptisée par moy curé d'Urciers, soussigné, Jeanne, fille naturelle de Jeanne Deliniere, dont le mari qui est Sylvin Algrées, est absent de cette paroisse depuis plus de trois ans. Sylvin est encore aux galères de Marseille, on n'a pu savoir au « vray qui estoit » le père de cette malheureuse enfant. Enfin elle a eu pour parrain, Jean Bonnault, tixier en toile, et pour marraine Jeanne Lamoureux. », signé Desmares curé.

Cet extrait a été relevé dans un livre au chapitre « éloignement du mari et chasteté de la femme ».

MINES DE PLOMB*

Avant 1836 : Les premiers filons

L'existence d'une mine contenant du minerai de plomb sur un terrain communal d'Urciers est attestée avant 1789. Les premières recherches furent entreprises en 1733 sous l'égide d'une Dame De Brosse possédant alors la Seigneurie de Châteaumeillant. En 1771, Goutasson fit la découverte d'une veine contenant du plomb dans la bruyère du village du Petit Sioudray. 90 fondues produisirent alors 40 livres de

plomb pur et beaucoup d'étain. Les évènements qui suivirent, Révolution, épidémies, famines, n'encourageront pas la continuité des prospections. C'est en 1836 que la polémique concernant l'exploitation du minerai se « développe » avec pour « acteurs », M. Tourangin (exploitant forestier) et M. Antoine Gaudon (Maire d'Urciers).

1836-1840 : à qui la concession !

M. Tourangin exploitant la forêt de Maritet (Cher) limitrophe de la Commune d'Urciers, reçut quelques pierres trouvées sur son exploitation qui s'étendait jusqu'au Petit Sioudray... Il les fit analyser : ...du plomb. M. Tourangin exploita ainsi quelques veines de minerai de façon « désordonnée ». Par lettre au Préfet, M. Tourangin demanda l'autorisation d'exploiter sa découverte et d'en obtenir la concession. Sans attendre la réponse du Préfet, il s'affirme l'inventeur de cette mine et entreprend des fouilles plus importantes sur les terrains de la Commune. La Municipalité réagit par un courrier de M. Gaudon, Maire, au Préfet, qui s'oppose aux prétentions de M. Tourangin, et demande d'obtenir pour la Commune la concession, l'avis d'un ingénieur des mines de la surface, de la valeur de la mine ainsi que les conditions d'exploitation future. Sans attendre la réponse du Préfet, le Conseil Municipal accepte les offres de MM. Lazarches et Grenouillet... et refuse son accord à M. Tourangin... et au Vicomte de Maussabre.

Après avoir échangé bon nombre de courriers avec le Maire et les concessionnaires en lice, le Préfet se rend sur les lieux d'exploitation. À l'issue de cette visite, il informe par courrier le Conseil Municipal de ses remarques et de ses recommandations en ces termes : *j'ai visité avec un vif intérêt les divers points qui indiquent la possibilité de trouver une mine de plomb abondante sur le territoire de la Commune... Il serait regrettable que la Commune se jette sans profit dans des dépenses considérables qui entraîneraient sa ruine... Les autorisations demandées seront inévitablement accordées par moi... Voilà un recadrage administratif de bon sens.*

M. Tourangin conteste bien entendu la décision du Conseil Municipal et proteste auprès du Préfet... L'exploitation devient de plus en plus anarchique. Le Préfet, informé de ces dérives, écrit au Maire et lui demande de prendre les mesures nécessaires pour que les quantités de minerais extraites soient stockées en un lieu surveillé par l'autorité municipale.

M. Tourangin reçoit par ordonnance royale du 28 Novembre 1837 (Louis-Philippe 1^{er}) l'autorisation « officielle » d'exploitation. Dispersion des moyens d'exploitation, menaces de grèves, hiver rigoureux, manque de savoir-faire, obligent les entrepreneurs à abandonner recherches et extractions aux environs de 1839. Sous l'impulsion de M. Eugène Lavarenne (gendre de M. Gaudon), nouveau Maire, un nouvel essor est donné aux mines d'Urciers.

1840-1894 : des exploitations chaotiques

Sous l'égide de la commune et par la volonté du Maire, l'exploitation « redémarre » avec l'arrivée d'un nouvel entrepreneur, M. Bordonne. La mise en place de galeries de soutènement, une extraction rationnelle et surveillée (présence d'un garde) incite la Municipalité à investir 1 300 F avec en retour un gain de 5 000 F. En 1840, une vente à l'amiable de 2 750 kg de minerai de plomb (24 cts/kg) extrait au profit de la Commune d'Urciers est acquise au plus offrant, soit M. Desjober, exploitant d'une manufacture de cailloutage. Le minerai était chargé dans des tombereaux qui se rendaient aux Forges de l'Isle (près de Châteauroux), pour y être fondu et transformé.

M. Bordonne quitta la Direction de l'exploitation vraisemblablement aux environs de 1855 et eut le privilège de guider George Sand lors de sa visite des mines d'Urciers. Par ailleurs il entreprit des fouilles pour l'extraction de charbon à Montgivray et fit construire des fours à chaux.

En 1858, par décret de Napoléon III, M. Joseph Laval obtient la concession d'exploitation des mines de plomb dans les Communes d'Urciers-Champillet-Néret et Lignerolles, l'ensemble géographique est désigné « concession d'Urciers ». Ce décret précisait les obligations pécuniaires à respecter par l'exploitant : rente annuelle aux propriétaires, remboursement des dégâts occasionnés par les travaux et bien sûr, une redevance pécuniaire à l'État.

En 1868, une autorisation du Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics, accorde pour une durée d'un an, l'exploitation du minerai de plomb... et de cuivre au Comte Huytens de Terbecq.

Ce nouvel exploitant demande un sursis pour ses recherches. L'insuffisance des résultats des explorations effectuées, incite le Conseil Général des Mines à rejeter sa demande. En 1875, M. Joseph Laval revient... La Préfecture de l'Indre l'autorise à reprendre pour deux ans la concession et l'exploitation du ou des minerais... L'essor industriel,

en particulier le développement du chemin de fer, permettait d'évacuer les minerais au départ de la Gare de Champillet-Urciers.

En 1893, le Ministère des Travaux renonce à l'exploitation des mines, La Préfecture de l'Indre en informe la Municipalité.

1946-1959 : derniers « sursauts »

En octobre 1946, l'Association des recherches minéralogiques de la compagnie d'Urciers demande une subvention communale de 10 000 F de l'époque pour... entreprendre des études concernant l'exploitation des mines. Le Conseil Municipal accorde la subvention mais son versement n'aura lieu qu'après le début des travaux d'exploitation. Hormis l'initiative de M. Nauron en 1959, Maire de Sainte-Sévère et Conseiller Général, rassemblant un maximum de renseignements et d'informations sur les anciennes mines, aucune initiative ne fut tentée pour la « ré-exploitation » prouvant ainsi que les gisements étaient insuffisants et de rendement minime. Les seules « traces » existantes sont quelques entrées de galeries et des affaissements de sol au Petit Sioudray.

Texte de M. Alain Tillier - *Écho du Berry*

* Le plomb

Le plomb est l'un des métaux les plus anciennement connus et travaillés. On en a trouvé dans des pigments recouvrant des tombes ou dépouilles préhistoriques (40 000 ans avant J.-C.). Il a été fréquemment utilisé lors de l'âge du bronze et à travers les âges, de nombreux écrits relatent sa présence dans des objets ou à travers les cultures. Les Sumériens, Égyptiens, Grecs, Hébreux ou encore Romains l'utilisaient pour colorer et émailler des céramiques, lester des hameçons, sceller des amphores, produire des fards... On trouve aussi des tuyaux de plomb sur les sites antiques romains.

Au Moyen Âge, les alchimistes croyaient que le plomb était le métal le plus ancien (et le plus froid) et l'associaient à la planète Saturne. C'est pourquoi l'intoxication au plomb est dite saturnisme. Sa toxicité était connue des médecins et mineurs de l'Antiquité. Les Romains l'utilisaient sous forme d'acétate de plomb pour conserver et sucrer leur vin, et s'étaient rendu compte que les gros buveurs, donc de la classe aristocratique, souffraient d'intoxication. Plus tard, des symptômes spécifiques ont été décrits, associés à des métiers tels que les mineurs, fondeurs, peintres ou artisans fabricants de vitraux. Suite à l'étude de nombreux cas d'intoxication, une réglementation, des recommandations et un dépistage se sont progressivement mis en place dans des pays riches. Le plomb a ainsi été interdit pour la confection des tuyaux de distribution d'eau potable en Suisse dès 1914, mais bien plus tardivement dans les autres pays (exemple : les peintures au plomb ont été interdites en 1948 en France mais l'interdiction totale pour les canalisations ne date que de 1995).

Les gisements de galène (anc. « plomb argentifère ») contiennent souvent des quantités notables d'argent comme impuretés, et de ce fait, ont longtemps constitué une source importante de ce métal. Leur exploitation est source de pollution de l'environnement et cause fréquente de saturnisme.

Châteaumeillant

• Nombre d'habitants : 2015 • Superficie : 4 247 ha

Commune traversée par les cours d'eau Sinaise et Goutte Noire. Origine du nom : Castrum (forteresse), medio (du milieu), lan (sanctuaire consacré). Les formes successives du nom ont été : Meylan, Mediolanum, Mediolanon, Mediolano, Castrum Melanum, Feodum Castelli-Meillant, Castrum Mellani, Castrum Melent, Castrum Mediolanum, Chateau Maiglen, Castrum Millandum, Castrum Meilhan, Chasteilmeilhent, Chastel Meilhan, Chateau Meillant, Chateau Meliand.

Église Saint Genès.



Cette cité, dont les coteaux voisins produisent des vins réputés, a joué à l'époque gallo-romaine un rôle important comme marché et nœud de voies de communication. Châteaumeillant comptait près de 4 000 habitants au début du siècle dernier avec de nombreux commerces (23 épiceries, 30 auberges...) et artisans (cinq burreliers, six cordonniers, six maréchaux-ferrants, cinq tailleurs...). Aujourd'hui cette commune possède un agréable petit centre bourg avec tous commerces et services, un marché rural le vendredi matin et, dans cette région principalement d'élevage, on trouve également un marché au cadran.

■ Histoire

La présence humaine semble continue depuis le Paléolithique (*première et plus longue période de la préhistoire*). Cette période dite âge de pierre commence avec l'apparition de l'Homme (*il y a environ trois millions d'années*), et la présence de matériel archéologique.

Le site, occupé depuis le 7^e siècle avant J-C., portait le nom de Mey-

lan. Un oppidum gaulois (Médiolanon) fut fondé dans cette zone contrôlée par la tribu gauloise des bituriges cubes dont la capitale était Avaricum (Bourges) qui combattit les légions de César. Devenue romaine, la ville est rattachée à la province d'Aquitaine. Châteaumeillant aurait été, alors, visitée par Jules César. Des fouilles faites au faubourg Saint-Martin ont confirmé que la ville de Châteaumeillant correspond à la ville de Mediolanum (*milieu de la plaine ou centre de défrichement*) de la carte de Peutinger. Sa position lui a donné un rôle important. La ville a été le siège d'un atelier monétaire aux temps mérovingiens.

L'établissement du christianisme fut marqué à Châteaumeillant par le martyr d'un saint prêtre, nommé Genès, disciple de saint Martial ou de saint Ursin. L'église paroissiale porte ce vocable depuis le 16^e siècle. Elle est bâtie hors de la ville, probablement sur le lieu de son glorieux supplice. À cette église était annexé un prieuré sous le titre de Saint-Étienne.

À une époque inconnue, la population de Mediolanum déserta la partie sud de l'oppidum et se réfugia à l'extrémité nord, dans un castrum rectangulaire, dont le tracé, à peu près régulier, fut celui de la ville primitive du Moyen Âge, qui fut agrandie plus tard vers le nord. La partie sud de l'oppidum fut affectée à des sépultures romaines.

Près de Châteaumeillant fut livrée, en 583, une sanglante bataille, au cours de laquelle les habitants de Bourges furent défaits par les troupes de Chilpéric (Mérovingien roi des francs).

La féodalité, qui avait pour siège primitif un tertre élevé ou motte de terre à l'angle nord-est du castrum, dut s'établir à Châteaumeillant à une date très ancienne. Par la suite, une autre forteresse fut construite en pierre, à l'angle sud-ouest, sur le coteau escarpé qui domine la vallée de la Sinaise. Sa construction débuta en 1152 : Ebbes II de Déols était alors seigneur de Châteaumeillant. Les travaux furent réalisés par son fils Eudes. Elle demeura jusqu'à la Révolution, la résidence seigneuriale. Le premier seigneur connu de Châteaumeillant est Alard Guillebaud, personnage important de l'époque 1071-1115. En 1152, Châteaumeillant est pillé et brûlé par Louis VII le Jeune, qui fait rentrer cette seigneurie dans les possessions du roi de France.

La ville obtient en 1220 une charte de franchise et bat monnaie. Cette charte est promulguée par le petit-fils d'Ebbes II de Déols. Châ-

teaumeillant fut le siège d'un archiprêvé, dont le plus ancien titulaire connu est Petrus de Corcaget en 1224.

Plusieurs sanctuaires y furent établis et sont signalés dès 1213 : dans le castrum, les chapelles de Notre-Dame et probablement celle de Saint Pierre ; dans la partie annexée, celle de Saint Sylvain. Une chapelle fut également élevée en l'honneur de Saint Martin dans la partie sud de l'oppidum et qui prit le nom de faubourg Saint-Martin. Peut-être marquent-ils les lieux de repos du Saint lui-même ou de ses reliques, que suivaient des foules considérables obligées de s'arrêter hors des villes.

En 1420, Charles II d'Albret, Seigneur de la châtellenie de Châteaumeillant, accompagne Jeanne d'Arc et tient l'épée au sacre à Reims.

Châteaumeillant est saccagé par les protestants lors des guerres de religion (1569).

En 1644, la seigneurie est érigée en comté. Cette période est favorable à la ville qui se développe. Lors de la révolution, les autorités exigent et obtiennent la destruction du donjon en 1793, tandis que mairie et prison sont installées dans la collégiale, la ville fut alors rebaptisée Tell-le-Grand.

À partir de 1830, le vignoble se développera grâce à l'introduction de cépage appelé « Lyonnais ».

■ Lieux et monuments

• *Oppidum*

Un oppidum de 20 ha est implanté sur le plateau entre deux ruisseaux : la Goutte Noire et la Sinaise. Il est entouré d'un rempart « Le Murus Gallicus » (1^{er} siècle avant J-C.) : parement de pierres sèches et partie interne composée de poutres en bois noyées dans de la terre tassée. Avant la conquête, il sera englobé dans une butte de terre précédée d'un fossé à fond plat, le rempart massif. Plusieurs fosses contenant des amphores ont été mises à jour.

• *Église Saint Genès*

Initialement dédié à Saint Étienne, cet édifice roman en grès gris (*Pierre de Saulzais*), dont la construction remonte au début du 12^e siècle, est un exemple remarquable de l'art roman en Berry. À l'intérieur, des chapiteaux historiés représentent la création, un bestiaire fantastique, des plantes.

La nef romane est couverte d'une nef en bois.

À remarquer, un tableau de Saint Gervais du 18^e siècle et des grilles en fer forgé de la même époque, des vitraux du 19^e siècle et d'autres installés en 1994, œuvre de Jean Mauret, maître-verrier à Saint-Hilaire-en-Lignières. À l'extérieur, le pignon de la façade a été remplacé par un clocher en 1857.

• ***Église Notre-Dame, dite « du chapitre »***

Sa construction remonte au 11^e siècle ; c'était la chapelle du château. Au 16^e, l'église, dont le chevet est à cinq absides, devient une collégiale et accueille un chapitre de chanoines. À la Révolution, son clocher a été abattu et l'église transformée en halle couverte pour les marchés puis en prison. Par la suite, elle a fait office de mairie jusqu'en 2005. Elle a également abrité le siège de la communauté de commune Boischaud-Marche à sa création qui s'étend sur les onze communes du canton de Châteaumeillant.

Sur ce bâtiment est apposée une plaque rappelant une page de l'histoire de Châteaumeillant durant la seconde guerre mondiale. En effet de nombreuses familles juives ont trouvé refuge et protection auprès des habitants de la commune.

Le texte de cette plaque : « *Entre 1940 et 1944, une quarantaine de familles juives trouvèrent refuge à Châteaumeillant. Traquées et pourchassées par le gouvernement de Vichy et par l'armée allemande qui occupait notre pays, elles furent, pour la majorité d'entre elles, sauvées par le silence et l'action de la population, à l'exception de trois personnes arrêtées et déportées. Aujourd'hui en 2004, les enfants de ces familles tiennent, en apposant cette plaque, à honorer tous ces gens qui, en pleine connaissance des risques encourus, les sauvèrent de l'arrestation et de la déportation.* »

• ***Gendarmerie***

Au 12^e siècle, un donjon carré est construit en remplacement de la motte féodale qui datait du 10^e siècle. Le château est doté de courtines et de fossés. Il est agrandi et embelli au 17^e siècle. Le donjon est arasé pendant la révolution. La gendarmerie occupe désormais en partie ce château, l'autre étant une propriété privée.

• **Grandmont**

L'Ordre de Grandmont (*ordre monastique catholique originaire du Limousin fondé vers 1076 et dissous en 1772*) était répandu de l'Angleterre à l'Espagne. Issu de l'érémisme, l'ordre est caractérisé par sa règle et la diffusion de son modèle architectural, conforme à la réforme grégorienne. Il y avait non loin de Peutilloux, au sud de ce hameau, une maison qui en garda le nom. Elle avait été fondée à la fin du 12^e siècle, dit-on, par Saint Guillaume, plus tard archevêque de Bourges. Le couvent qui n'avait que quatre religieux en 1295 fut uni à la maison de Château-neuf, puis fit retour à l'abbaye-mère. Il subit de grands ravages et ne paraît avoir été depuis longtemps qu'un centre d'exploitation. Au 18^e siècle, il s'y trouvait une chapelle sous l'invocation de Sainte-Croix. Il y eut autrefois des constructions religieuses importantes, car il a été trouvé des pierres provenant de colonnes d'église.

• **Musée archéologique Émile Chenon**

Installé dans un logis du 15^e siècle, il présente une collection de près de 300 amphores italiques découvertes en 1956 en particulier, dans une fosse creusée dans l'oppidum ainsi que des céramiques domestiques régionales.

• **Marché du « Cadran »**

Créé en 1999, il est le lieu où se vendent les animaux, les lundis (bovins) et mardis (ovins), des éleveurs locaux. La particularité de ce marché est la réalisation d'enchères électroniques montantes. Ce marché doit son nom de « cadran » à son système de vente en retransmettant toutes les informations nécessaires à la vente sur un écran géant appelé « le cadran ». Le marché au cadran est un lieu incontournable du commerce agricole en Bas Berry. Son activité est bien ancrée dans le paysage local. À proximité de trois départements limitrophes Creuse, Allier et Indre, il permet d'accueillir un grand nombre d'acheteurs et de vendeurs (*avec près de 28 000 ovins vendus il est le 4^{ème} marché national et 26 000 bovins, le 6^{ème}*).

■ **Patrimoine vinicole**

Le vignoble de 100 ha s'étend sur le Cher et l'Indre. Sur son terrain siliceux à dominante sableuse et sablo-argileuse, il a une origine se si-

tuant vers le 5^e siècle. Grégoire de Tours le mentionne en 582 (il communiait au vin de Châteaumeillant). De 1220 à 1275, des chartes de franchise réglementent le bon vin, les corvées et le ban des vendanges (il existe toujours). En 1773, on importe un plant lyonnais et en 1830 on généralise le gamay beaujolais. Connu pour son « Gris », vin issu du pressurage immédiat des raisins de Gamay, on trouve également des rouges (Gamay et Pinot noir) et des blancs (Sauvignon et Chardonnay) rouges. Ce vignoble a obtenu récemment l'AOC et vous pourrez venir le déguster à Pâques lors de la célèbre foire au vin.

■ Personnalités liées à la commune

Émile Chenon

Juriste, polytechnicien, agrégé de droit civil mais aussi historien et archéologue, il a écrit des ouvrages et des articles sur la ville et donné son nom au musée.

Antoine Meillet

Linguiste, élève à la Sorbonne, professeur au Collège de France, fils de Jules Meillet, notaire à Châteaumeillant, et décédé à Châteaumeillant.

André Fermigier

Agrégé de lettres classiques, critique d'art (Cocteau, Millet, Picasso, Toulouse Lautrec), chroniqueur au Nouvel Observateur puis au Monde, la bibliothèque municipale porte son nom.

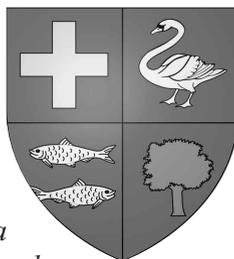
Saint-Saturnin

• Nombre d'habitants : 422 • Superficie : 3 904 ha

Commune traversée par les cours d'eau Biolet, Jot, Oye, Portefeuille, Sept-Fonds et Taissonne.

« Comme il le prédit, le temps s'éclaircit d'un côté et s'embrouilla de l'autre, et comme nous traversions une grande plate, entre Saint Saturnin et Sidiailles, Il s'emballa tout d'un coup et nous battit d'un grand vent. Le pays devenait sauvage, et la tristesse me prit malgré moi. Brulette aussi trouva l'endroit bien aride, et observa qu'il n'y avait pas un seul arbre pour s'abriter. » *Les Maîtres Sonneurs*, George Sand.

Blason de Saint-Saturnin.



Le nom de Saint-Saturnin au cours des siècles : Sanctus, Saturninus (1257), Saint-Sornyn (1429), Sain Sorlin (1772).

Saint Saturnin était l'évêque de Toulouse, martyrisé en 257.

Cette paroisse dépendait à l'origine de l'abbaye de Déols. Lors de sa sécularisation en 1622 elle passa alors à celle du roi. Le blason de Saint-Saturnin (ci-dessus) comprend quatre quartiers. Le 1^{er} représente la croix rappelant la christianisation par Saint Saturnin. Le 2^{ème}, un cygne qui est l'emblème de la famille de Clèves (François de Clèves, duc de Nevers et cousin de François 1^{er}, est seigneur de Châteaumeillant et de Saint Saturnin en 1554). Le 3^{ème}, deux truites représentent l'étang de Bombardon. Le 4^{ème}, un tilleul, arbre de la liberté toujours présent au centre du village.

Ce village qui comptait plus de 1 500 habitants au début du 20^e siècle, avec de nombreux commerces notamment neuf auberges... a comme activité principale de son territoire de nos jours, l'agriculture. L'aménagement de l'étang de Bombardon, site remarquable, permet d'accueillir pêcheurs et amateurs de grand air avec des abris pour le pique-nique et fêtes. Dans le bourg on trouvera un espace pour camping-cars.

■ Histoire

Une enceinte datée de 100 ans avant J-C. est indiquée à Bagneux. Deux haches ont été trouvées à Chantafret et Marsanges. L'habitat s'est

concentré autour de l'église et le défrichement des moines de l'abbaye de Sidiailles favorisèrent la constitution de nombreux hameaux. La construction d'un château pendant la Guerre de Cent ans à Maransanges est concomitante à l'établissement d'un nouveau fief sur les lieux dans la mouvance de la châellenie de Châteaumeillant (*un autre petit fief existait au Côtet*).

■ Lieux et monuments

• Église

Saint-Saturnin possède une église du 11-12^e siècle. Elle est caractéristique du roman en Berry inspirée par le style poitevin et à un degré moindre, par le roman de l'Auvergne et de la Bourgogne. Son clocher est construit sur pilotis et a été restaurée au 20^e siècle.

La nef de l'église de Saint-Saturnin est un exemple de l'héritage roman. Elle a la forme d'une croix latine avec tour centrale, transept, abside et absidioles. Le pignon occidental porte la date de 1729.

Le clocher menaçant de ruine a été démolit et reconstruit en 1920 devant l'entrée principale. Il est recouvert en ardoises.

Les chapiteaux présentent des personnages ou des têtes grossièrement exécutés. L'église a conservé les statues en bois polychrome de Saint Roch et de Sainte Anne rénovées en 2005 et la statue de Notre-Dame des Aydes du 16^e siècle en bois brut. Sur cette statue est inscrit : « *Bernardin de Forge, abé des Pierres fix de Fiacre de Forges et de D. Damoézelle Frâcoise Bertrand seigneur D. Gué Poizon m'a fait faire l'an 15.* » ; sur le socle figurent les armes du donateur ainsi que ces mots : « *Nostre Dame des Aydes Vierge Marie aide-nos* ». En 1570, Bernardin de Forge est abbé commendataire* des Pierres. C'est à cette époque que l'abbaye est pillée par les reîtres à la solde des protestants. Peut-être l'ecclésiastique a-t-il offert cette statue à l'abbaye, afin que la Vierge la protège. Après la vente de l'établissement religieux comme bien national, le mobilier est dispersé et la statue se retrouve dans le grenier de l'église de Saint-Saturnin.

* Dans le régime de la commende, un abbé commendataire est un ecclésiastique, ou quelquefois un laïc, qui tient une abbaye (ou un prieuré) in commendam, c'est-à-dire qui en perçoit personnellement les revenus, et qui, s'il s'agit d'un ecclésiastique, peut aussi exercer une certaine juridiction sans toutefois exercer la moindre autorité sur la discipline intérieure des moines.

• **Mairie**

Cette ancienne demeure du 17^e devenue mairie-école en 1872 est rénovée en 1995. La variété des coloris de la pierre est due à la diversité des sols locaux (*calcaire jaune de Beddes, grès rouge de Saint Christophe le Chaudry et micaschiste brun foncé de la Marche*).

• **La Tanière**

Vers 1885, le poids d'un bœuf créa un éboulement dans un pacage situé sur la déclivité orientale d'une colline à environ 300 m au nord du domaine de la Tanière. Cet éboulement avait eu lieu au point de rencontre de trois galeries à une profondeur de trois mètres environ.

Faut-il admettre l'hypothèse de carrières dans ce sol purement argileux et de minières en l'absence de minerai, d'ocrières, ou de quelque exploitation oubliée, et bien antérieure au 16^e siècle, puisque, dès 1573, nous trouvons Saturnin de la Tanière ? Faut-il y voir une retraite ancienne, attribuable aux races primitive, qui nous ont laissé quelques traces d'habitations souterraines artificielles dans nos contrées, ou ces refuges n'ont-ils pas été créés par la nature ?

• **Maransanges**

Malansanges, 1294. Ce fief était occupé, en 1294, par Pierre Malansange. On y voyait l'enceinte carrée de la cour seigneuriale et les fondations des murs et des tours qui occupaient les angles. Aujourd'hui il ne reste plus rien, tout a été aplani.

• **Camp de Bagneux**

Enceinte datée de la fin de la Tène (*100 ans avant J.-C.*) signalée à Bagneux. Sur un plateau élevé, dans la Brande de Bombardon, *Boisbordun* (1210), *Boubardon* (17^e siècle), est une enceinte dite *le camp romain* ou *le fort*. Sa forme était à peu près carrée ; trois de ses côtés faisaient 110 m, le quatrième 95 m. Une entrée, large d'environ six mètres, existait vers le milieu de la face orientale. Les fossés n'étaient larges que de six mètres, la culture les a envahis, et leurs reliefs ont pratiquement disparu. La forme de cet ouvrage, sa situation près de la voie romaine secondaire de Châteaumeillant à Nérès qui marque la frontière entre Saint-Maur et Saint-Saturnin, ses dimensions, la nature de ses défenses,

nous semblent convenir à une fortification romaine passagère. L'aire, d'environ un hectare, a pu contenir une cohorte et sa cavalerie.

• **Grange aux dîmes de Bagneux ?**

(tradition orale : aucun texte ne le confirme)

Une grange aujourd'hui privée reconstruite au 19^e qui comporte trois niveaux et dont la charpente est soutenue par des colonnes de pierre, est un bâtiment qui aurait eu pour fonction, entre autres, de servir à entreposer la collecte de la dîme, impôt de l'ancien régime portant principalement sur les revenus agricoles collectés en faveur de l'église catholique. Bien que cet impôt puisse être versé aussi en argent, il était très souvent perçu en nature, un dixième de la récolte, qui était regroupé dans ces vastes granges dîmières dépendantes d'un monastère ou d'une autorité civile qui se chargeait ensuite de le redistribuer aux différents bénéficiaires de la région.

• **Fief du moulin Foulet**

Ce fief ayant appartenu à l'abbaye des Pierres a été vendu par Pierre Guerillon en 1283. L'aveu de 1584 mentionne : « *village situé en la dite justice de Préveranges, contesté au 18^e siècle entre le seigneur de Préveranges et l'abbaye des Pierres qui prétendait qu'il se trouvait dans sa franchise* ». Ce village se trouve aujourd'hui sur la commune de Saint-Saturnin.

• **Chemin de fer**

La ligne Urciers-Lavaufranche passait à Saint-Saturnin, la gare étant située au lieu-dit Le Bois Rond. Le Pont du chevelu est le dernier vestige du chemin de fer, il est désaffecté depuis 1950.

■ Patrimoine culturel

• **Maison de l'acteur**

Tous les ans, en été, la Maison de l'acteur organise des stages de théâtre pour amateurs et professionnels à Chantafret sous la direction de M. Jean-Paul Zennacker, ex-sociétaire de la Comédie Française.

MOULIN DE LA CÔTE CONTRE PRISE D'EAU

À la fin du 19^e siècle, une levée de boucliers accueillit le projet de la puissante Compagnie ferroviaire d'Orléans qui voulait établir une prise d'eau sur la commune de Saint-Saturnin, pour le besoin des trains à vapeur. Cette histoire vraie, tombée dans l'oubli, nous laisse percevoir le combat d'un homme pour sa survie...

Il existe encore aujourd'hui au village de La Côte, sur la Taissonne, un moulin oublié : « *le moulin de Chambrette* ». Ses ruines reflètent mal l'activité qui devait jadis animer ce lieu. Vital pour la population locale, un évènement inattendu semble avoir contribué à sa perte : en 1886, la ligne Champillet-Lavaufranche, ouvrait et desservait la gare de Saint-Saturnin nouvellement construite au Bois Rond.

Des réservoirs d'eau nécessaires à la bonne marche des locomotives à vapeur étaient situés aux deux stations extrêmes de la ligne, mais ils ont paru insuffisants à la Compagnie d'Orléans en raison du profil accidenté : en effet, le point culminant situé entre Saint-Marien et Boussac, se trouvait à 225 m au-dessus de la station Champillet-Urciers. L'établissement d'un réservoir intermédiaire fut donc jugé indispensable et la station de Saint-Saturnin parut la plus favorable à cette installation, avec pour corollaire, la construction d'un petit barrage sur la Taissonne, en amont du moulin...

Projet d'établissement d'une prise d'eau sur la Taissonne

Une cuve en tôle de faible contenance, installée à la gare de Saint-Saturnin et alimentée par des eaux de source, autorisait provisoirement le bon fonctionnement de la ligne. Mais on craignait que les eaux assez abondantes en hiver, ne fassent défaut l'été. L'établissement d'une prise d'eau semblait donc aussi urgent qu'indispensable. Un barrage large de 3 mètres et haut de 1,50 m devait constituer un réservoir d'eau d'environ 350 m³. Une pompe à vapeur était chargée de capter l'eau pour l'envoyer au réservoir de la gare via une longue canalisation.

« *En réalité, la ligne d'Urciers à Lavaufranche n'aura qu'un trafic extrêmement réduit et ne sera desservie que par trois trains dans chaque sens : les trains descendant de Saint-Marien vers Champillet-Urciers n'auront pas besoin de prendre de l'eau à Saint-Saturnin, et le réservoir à établir ne sera utilisé que par trois trains marchant*

dans la direction opposée : la consommation journalière d'eau à Saint-Saturnin ne dépassera donc pas la capacité de trois tenders, et répondra ainsi à un débit permanent d'un quart de litre par seconde au maximum. Toutefois, le chauffeur chargé du service de pompage n'allumera pas sa machine tous les jours : il ne se rendra à Saint-Saturnin que deux jours par semaine tout au plus, et pompera chaque fois 70 à 80 m³ d'eau ; ce chiffre ne sera jamais dépassé et il est même vraisemblable qu'il ne sera généralement pas atteint. », avis de l'ingénieur en chef en 1886.

Les réactions

Dans l'intervalle des pompages, en temps ordinaire, le trop plein du barrage devait s'écouler par le déversoir en formant une chute, et en temps de crues les maçonneries seraient facilement surmontées par les eaux. Mais qu'en serait-il au plus fort de l'été ? Quelques savants calculs de débit amenèrent à la conclusion suivante : l'appauvrissement du ruisseau ne se fera sentir que pendant les temps de grande sécheresse et à tout autre moment il sera presque nul. Toutefois cet avis n'était pas partagé par tous... Une pétition avait d'ailleurs recueilli de nombreuses signatures dans le « pays ». On craignait beaucoup pour l'avenir des moulins de Saint-Saturnin et de Lignerolles indispensables à la population locale. Les habitants du village du Cluzeau avaient par ailleurs fait part de leurs craintes d'être privés de l'eau nécessaire à l'abreuvement des bêtes et aux besoins domestiques. M. Cotineau, maire de Saint-Saturnin, appuya leurs protestations.

« Lettre de mon moulin »

M. Chambrette, propriétaire du Moulin de La Côte en 1886.

« Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous exposer que je suis propriétaire d'un moulin appelé le moulin de La Côte, situé à 500 ou 600 m au-dessous du niveau d'eau fixé par messieurs les Ingénieurs du Chemin de Fer d'Urciers à LavaudFranche pour établir une prise d'eau destinée à l'alimentation de la station de Saint-Saturnin.

Il résultera de ce fait, la prise d'eau établie, que mon moulin sera dans certains moments complètement arrêté et deviendra une non-valeur. Le moulin a plusieurs siècles d'existence, environné de nombreux villages très peuplés, loin de tous les autres moulins et possesseur

d'une bonne et solide clientèle qui me permet, tout en élevant convenablement ma famille, de réaliser des économies fort convenables.

Dans cette situation, je viens, monsieur le Préfet, vous supplier d'avoir égard à ma position, c'est-à-dire d'user de votre légitime influence pour empêcher cette prise d'eau qui serait une cause d'ennuis pour moi ou tout au moins me faire accorder une indemnité équivalente au préjudice que cette prise d'eau pourra me causer.

Daignez recevoir, monsieur le Préfet, l'assurance de mon respectueux dévouement. »

Face à une vive opposition, l'impact sur le débit de la Taissonne, notamment l'été, fut finalement pris en compte :

« Le prélèvement en hiver sera à peine appréciable, mais en saison d'été il diminuera très sensiblement le débit de la rivière. Il est même vraisemblable que les années de sécheresse extrême, le débit ne sera pas toujours suffisant pour pourvoir aux besoins de la gare de Saint-Saturnin, car il paraît que le dit ruisseau a été en quelquefois complètement à sec », remarque l'ingénieur chargé du service hydraulique.

Il fallait aller vite. Les réponses apportées furent les suivantes :

Indemnités pour les propriétaires des moulins et aménagement d'un orifice d'écoulement permanent dans le barrage (1,6 cm de diamètre) afin de répondre aux inquiétudes des habitants du Cluzeau. Le projet devait passer, « goutte que goutte ».

Il est intéressant de noter que les petits cours d'eau ne devaient normalement pas supporter de telles constructions, mais des barrages mobiles qui impliquaient la présence permanente d'un gardien...

Extrait de la lettre de M. Chambrette, en 1893 : *« Voilà deux mois que mon moulin n'a pas vu une goutte d'eau pour l'entretien de la machine à vapeur. J'ai demandé une indemnité à la compagnie, on n'a rien voulu me donner qu'une somme de trois cent quatre-vingts francs. Pour avoir cette somme j'ai dépensé mille francs. J'ai été obligé d'affermer mon moulin. Le fermier laisse le moulin sans rien faire, faute d'eau. C'est le plus grand vol qui ne s'est fait dans le pays. Monsieur le Préfet, je demande que la compagnie donne la ferme du moulin (c'est-à-dire le fermage), ou une indemnité pour faire les réparations nécessaires et enfin pour que je trouve de l'eau par un puits pour l'entretien de la machine à vapeur. Je vous prie, monsieur le Préfet, de me faire rendre justice. »*

Épilogue

Voici la conclusion de la lettre adressée au Sous-préfet par la Préfecture de Cher, en 1893 : « *Les droits des tiers ont été expressément préservés et l'autorisation accordée à la Compagnie d'Orléans ne fait pas obstacle à ce que le sieur Chambrette, s'il s'y croit fondé, intente une action en dommages et intérêts à cette compagnie. De plus, l'administration n'ayant pas qualité pour s'immiscer dans ces contestations d'ordre privé qui sont du ressort exclusif de l'autorité judiciaire, je vous prie, de vouloir bien informer le pétitionnaire qu'il ne peut être donné suite à sa demande.* »

M. Chambrette a-t-il eu la force et les moyens d'aller plus loin ?

La prise d'eau assura le ravitaillement en eau de la gare, jusqu'à sa fermeture en 1952. On demanda à M. Jupillat, plus tard maire de la commune, de sortir la locomobile du bâtiment qui fut par la suite vendu. Sa cheminée se dresse toujours ostensiblement vers le ciel.

Habité semble-t-il quelque temps encore, le moulin sombra peu à peu dans l'oubli. Vendu, on le déposséda de ses biens, de ses tuiles... et probablement servit-il quelque peu de carrière, comme un dernier outrage. Livré à l'ingratitude des hommes et à l'étreinte mortelle de la nature, son agonie ne fait pourtant que commencer. Le moulin témoignera encore longtemps du triste combat qui opposa l'homme à la machine...

Texte de D. Pirot, instituteur.

Sidiailles

• Nombre d'habitants : 309 • Superficie : 3 196 ha

Camp de César des Chetz (dessin de Maurice Sand).



Commune traversée par les cours d'eau Arnon, Magnon, Jot et Joyeuse.

« Comme il nous conduisait en droite ligne, connaissant, comme son œil, toutes les sentes et coursières par où un mulet pouvait passer pour abrégier le chemin, il nous fit laisser Sidiailles sur la gauche et descendre tout droit aux bords de la petite rivière Joyeuse, un pauvre rio qui n'avait pas la mine d'être méchant, et que pourtant il se montra pressé de passer: », Les Maîtres Sonneurs, George Sand.

Oppidum gaulois transformé en camp de repos par César ? D'où le nom de Sédès Alias transformé en Sédialès puis en 1213, en Cepdalia, en 1311 en Cydéalia, en 1423 en Cydialles, pour finir par Sidiailles.

Cette commune a la particularité d'avoir un bourg comportant seulement trois habitations mais 33 hameaux. Sur son territoire, en 1976, a été construit un barrage retenant une réserve d'eau potable d'une surface de 90 hectares et de cinq millions de mètres cubes. Ce lieu est un des plus beaux sites de la région avec des aménagements touristiques (plages, accrobranche...). Un itinéraire de promenade pédestre permet d'ailleurs d'en faire le tour au départ du bourg (14 km).

■ Histoire

Les vallées de l'Arnon et de ses affluents, qui traversent les territoires de la commune, ont conservé des traces d'une occupation préhistorique. La région est particulièrement marquée par la présence d'un éperon naturel occupé au néolithique : le camp des Chetz. À l'époque gallo-romaine, un axe conduisant de Châteaumeillant à Nérès-les-bains traverse l'Arnon au gué de la Madeleine (*ce gué est aujourd'hui sous le plan d'eau face à la base nautique*). Des prospections ont d'ailleurs révélé l'existence d'édifices d'habitation gallo-romaine. Dans la vallée de l'Arnon se trouvaient des petites grottes dont une a abrité un déserteur des guerres napoléoniennes (*voir ci-après*).

Lors de la mise en place de la féodalité, le territoire de la paroisse de Saint Pierre et Saint Paul de Sidiailles est partagé entre deux importantes châtelainies : Culan et La Roche Guillebaud. Elle est surtout marquée par la présence d'une abbaye cistercienne (abbaye de Notre-Dame des Pierres) : érigée avant 1135, elle se situe sur un éperon rocheux surplombant la rivière Joyeuse, sur le flan d'un vallon nommé « val horrible ». Située sur l'ancienne route du Bourbonnais, elle permettait le prélèvement d'un péage.

La construction du nouveau centre du bourg de Sidiailles a été réalisé entre 1870 et 1888, un peu à l'écart de l'ancien village où il ne reste aujourd'hui que l'ancien cimetière. Après l'église, on construisit la mairie, l'école de garçons, l'école des filles et le presbytère. L'ancienne école très délabrée se situait au Ponceau (*lire texte de Jean Régnier, instituteur, qui décrit celle-ci et la construction des nouveaux bâtiments en annexe*).

Le nouveau bourg ne parvint jamais à fixer la population qui préféra les hameaux proche de Culan : Trenay, Le Bouquet et Villers.

■ Lieux et monuments

• Église

Elle se distingue par son orientation avec un chœur tourné vers l'ouest. Son chœur possède une mosaïque réalisée par des artistes italiens ayant travaillé à Saint Pierre de Rome (*lire texte de Jean Régnier, instituteur, en annexe*) construite en 1877, elle possède une des plus vieilles cloches d'Europe (*voir ci-après*).

• *Cimetière*

Il existe encore deux cimetières à Sidiailles, l'ancien étant situé près de l'emplacement de l'église détruite et le nouveau sur le plateau, là où aurait dû se trouver la limite du nouveau village. En cette fin de 19^e siècle, il est tout aussi difficile de déplacer les lieux de vie que ceux de mort, ainsi qu'en témoignent les nombreux monuments funéraires de cette période établis dans le vieux cimetière. Un rituel funéraire particulier à cette région du Boischaut-Marche consiste à déposer le bol du défunt sur la tombe de celui-ci. Comme partout, les sépultures peuvent être recouvertes d'un simple monticule de terre ou d'une pierre tombale. Elles sont le plus souvent couvertes d'auvents métalliques en zinc, particulièrement bien conservés dans ce cimetière.

• *Moulin des fougères (propriété de La Gaule Culanaise)*

Vestige d'un ancien moulin dont la rénovation est envisagée, au milieu d'un espace naturel sensible. Paysage atypique et exceptionnel avec ses gorges encaissées qui ont permis la préservation de nombreuses espèces remarquables : flore (*avec une majorité des espèces de fougères de la région*), faune (*de nombreuses espèces d'oiseaux et de poissons d'eau douce*).

LA CLOCHE DE SIDIAILLES

Rappel

La cloche est l'un des plus vieux instruments sonores que nous connaissions : elle est née probablement, quant à son principe, à l'époque où l'homme sut, par le feu, durcir l'argile et constituer ainsi un vase qui se révélera « sonore » en le percutant. Les premières cloches métalliques remontent à l'âge du bronze.

On en trouve dans toutes les civilisations et toutes les religions (sauf pour l'Islam). C'est un instrument universel dont la longue portée acoustique est utilisée pour communiquer au loin, soit vis-à-vis des hommes, soit vis-à-vis des dieux. Les cloches ont été utilisées dans les églises chrétiennes depuis le 6^e siècle (*la première mention d'une cloche chrétienne se trouve dans un courrier d'un diacre de Carthage vers 515*).

Les cloches rythment la vie quotidienne, tant profane (indication des heures et des moments de l'emploi du temps) que sacrée. En 1095

le pape Urbain II a institué la sonnerie de l'Angélus chaque jour à la tombée de la nuit, puis en 1225 Grégoire IX pour la prière de midi et enfin en 1456 le pape Calixte II a incité à sonner trois fois par jour. Les cloches résonnent pour la messe, les vêpres, les mariages, les enterrements, le glas... Et elles pouvaient autrefois être utilisées comme système d'alerte d'un danger avec le tocsin.

Il existe deux manières de sonner : la première est le tintement, la cloche est frappée par l'extérieur : c'est le cas lorsque l'on sonne les heures. La deuxième est la volée, le moteur met la cloche en balance.

La cloche la plus grosse de France mesure trois mètres de diamètre, surnommée « la Savoyarde », elle se trouve au Sacré-Cœur à Paris.

La plus vieille est celle de Fontenailles, un hameau appartenant à la commune de Longues-sur-Mer (Calvados), datant de 1202. Elle est conservée au musée du Baron Gérard à Bayeux.

La deuxième plus vieille cloche de France, classée Monument Historique, est celle de Sidiailles, datant de 1239, toujours en activité (*la plus ancienne cloche de Paris est celle de l'église Saint-Merry : 1331*).

La cloche de Sidiailles

La cloche de Sidiailles mise en place dans l'église actuelle lors de sa construction en 1880 a été remise en état en l'an 2000. Elle n'est pas visible car le clocher est non accessible au public pour des questions de sécurité. Nous vous proposons donc de l'écouter lors de votre passage sur la commune en pensant au temps écoulé car c'est une doyenne respectable. Pensez, une cloche qui a connu Saint Louis, alors au sommet de sa gloire, qui a (sans doute) appartenu à l'abbaye des Pierres' toute proche, et échappé aux pillages et à la destruction lors de la Révolution française.

Une cloche dont on peut donner les mensurations :

Hauteur à l'axe : 86,5 cm

Diamètre extérieur : 82 cm

Diamètre intérieur : 66 cm

Son poids de 230 kg environ.

Anses : couronnes, six anses, avec décor de diagonales en relief, les anses sont bordées de filets.

Cerveau : une doucine, puis trois filets plats.

Textes :

1^{ère} ligne : ANNO : DE1 : M : CC : XXX : IX : A : M

2^{ème} ligne : METEM : SANCTAM : SPONTANEAM HONOREM : DEO :
PATRIE : LIBERATIONEM

Pour la traduction, deux versions sont avancées : « *La sainteté et l'indépendance pour l'esprit la gloire à Dieu la liberté pour la patrie* » ou « *donne à notre âme la sainteté à Dieu la gloire, à la patrie la liberté* ». Une inscription donc assez énigmatique, puisqu'elle comporte, entre autres, le mot latin patria... Le mot doit-il s'entendre dans le sens de « pays » !

Sonorité : Note au coup : DO 4-4

Tierce (est majeure) : MI 4-4

Houm : DO# 3-8

* Origine de cette cloche.

Plusieurs hypothèses ont été évoquées sur son origine :

1- Elle aurait pu être retirée de l'abbaye cistercienne de Notre-Dame des Pierres. Les moines de l'abbaye l'ayant mise à l'abri pendant les périodes troublées de la révolution (sous un tas de fumier !) et donnée ensuite à Sidiailles (*deux plus récentes de 1644 auraient été remises à la même période à Saint Saturnin*). Ce qui surprend, ce sont les ornements de celle-ci qui ne correspondent pas au style très dépouillé des cisterciens.

2- Elle aurait une origine paroissiale mais nous avons très peu d'exemples de cloches de cette époque (*elles ont été fondues pour faire des monnaies, canons voir d'autres cloches*). Peut-être était-ce une cloche courante de l'époque ?

3- Elle viendrait de la chapelle (Sainte Valérie) du château de la Roche Guillebaud aujourd'hui disparue.

4- Autre possibilité, ce serait une cloche étrangère à la région mais aucun évènement particulier n'est relaté pour la venue de celle-ci.

Elle gardera donc son secret.

LÉGENDE DE LA PLUS VIEILLE CLOCHE DE FRANCE par Georges Piquand

Le petit village de Sidiailles s'enorgueillit de posséder en son église la plus vieille des cloches de France. L'histoire mérite d'être rapportée.

Non loin du château de la Roche, au-dessus d'une étroite vallée où coule un affluent de l'Arnon, on trouve les ruines de l'abbaye des Pierres implantées sur le rocher en l'un des endroits les plus sauvages que l'on puisse rencontrer. Ces ruines sont aujourd'hui réduites à très peu de choses, et c'est à peine si on peut retrouver quelques débris de la chapelle, du logis abbatial et d'un grand donjon carré qui s'avancait jusqu'au-dessus de la rivière.

Cette abbaye de l'ordre de Cîteaux avait été fondée en 1128 par Raoul de Déols et par son fils Elbe II ; quand Robert de Clermont fut devenu sire de Bourbon, il s'en vint la visiter, et, très édifié par la piété des moines, demanda à leur abbé s'il leur manquait quelque chose. Le prieur lui avoua que le clocher de leur chapelle ne possédait pas de cloche et qu'il serait très désireux d'en avoir une. Sur la demande du sire de Bourbon, son frère Philippe le Hardi fit envoyer à l'abbaye des Pierres une fort belle cloche qui, dit-on, avait été bénie en présence de Saint Louis. Était-ce en raison de cet illustre parrainage ou bien parce que son métal renfermait de nombreuses pièces d'or et d'argent offertes par les dames de la cour ? Toujours est-il que cette cloche avait une douceur et une puissance extraordinaire ; elle était harmonieuse comme une musique et portait le son comme la trompette du jugement dernier ; non seulement le son était puissant et harmonieux, mais de plus, il avait grand pouvoir, détournant les orages et empêchant les meneux de nuées, faiseurs de grêle et autres suppôts du Diable de venir dévaster la contrée.

Aussi le Maudit détestait la cloche de l'abbaye des Pierres ; et aussi les autres cloches du pays, celles de Préveranges, de Saint-Palais et même de Saint-Sauveur jalousaient cette rivale qui, dès qu'elle tintait, les couvrait toutes, bien qu'elles fussent trois par église, et qu'elles sonnassent la plupart du temps à toute volée. Elles ne pensaient qu'à lui jouer un vilain tour, et comptaient pour cela trouver occasion pendant leur voyage à Rome.

Chaque année, le jour du Jeudi Saint, après le Gloria chanté à la messe, les cloches s'envolent vers Rome. Toutes celles de la catholicité se réunissent au-dessus de la Ville Éternelle ; et à trois heures de l'après-midi, à l'heure où le Christ est mort, elles font entendre des gémissements qui jettent quelquefois la terreur parmi les gens de la campagne. Quand les ténèbres couvrent la terre, le dernier pape entré au ciel descend et bénit les cloches. Parfois, il arrive que certaines ne sont pas touchées de l'eau sainte ; malheur à celles-là car leur retour est plein de périls : le bon Dieu est mort, les anges prient à son tombeau, ils ne peuvent veiller sur elles, et le Diable toujours aux aguets leur joue des tours pendables. Tous ses démons sortent de l'enfer, aidés des faiseurs de grêle et des meneux de nuées, ils fomentent des orages et font monter le brouillard pour que les cloches détestées s'égarent en route ; ils se roulent sur la neige des hautes montagnes ; leurs corps toujours rouges font bouillir la glace, et la vapeur qui s'en échappe forme des nuages épais à travers lesquels on ne peut s'orienter.

Le malheur voulut qu'en l'an 1561, le pape chargé de l'aspersion exerçât ses fonctions pour la première fois ; nombre de cloches ne reçurent pas d'eau.

Celle de l'abbaye ne fut pas mouillée d'une goutte, non plus que celles de Saint-Palais ! Sous l'inspiration du Maudit, d'affreux projets ruminèrent aussitôt dans la tête de ces dernières. Si, avec l'aide du Diable, elles allaient perdre ou faire briser la cloche de l'abbaye !

Toutes les cloches de la région partirent ensemble. Celle de l'abbaye qui tenait les devants était la plus exposée, et Dieu sait si Satan semait les embûches sur son passage. À Turin, elle se fût broyée contre l'église San-Martino, si elle n'avait été prévenue à temps par les cloches qui réintégraient leur clocher ; en traversant le mont Saint-Bernard, elle se perdit dans les nuages pendant plus d'une heure ; à Lyon, les meneux de nuées avaient accumulé un tel brouillard qu'elle faillit se briser contre la colline de Fourvières et ne fut sauvée que par l'intervention de Notre-Dame ; à Montluçon, elle n'évita la tour du château que grâce à des corbeaux qui la prévinrent à temps.

Déjà on apercevait Toulx, et les cloches rivales voyaient leur vengeance leur échapper, alors elles se concertèrent, et inspirées par le Diable, conçurent un plan infernal. En arrivant au-dessus de Treignat, elles s'espacèrent en triangle autour de leur rivale, puis près de l'église se rapprochèrent soudain. Sous la poussée, la pauvre cloche

alla donner un coup terrible sur le clocher qui, du coup, fut détaché de l'église et en est toujours resté séparé. La cloche tout étourdie continua sa course à l'aveugle jusqu'à Saint-Sauvier. Là, ne distinguant plus rien, elle vint buter contre le clocher qu'elle ébranla : c'est depuis cette époque que la flèche penche de travers. Sous ce nouveau choc, la cloche fêlée et avariée en maints endroits, tourna sur elle-même et alla tomber un peu plus loin dans un champ marécageux. Elle fit un trou énorme que les démons qui la suivaient s'empressèrent de combler, pour qu'on ne pût l'en sortir.

Les cloches de Saint-Palais rentrèrent dans leur clocher et carillonnèrent à toute volée, pour s'étourdir et oublier leur mauvaise action. Mais les moines de l'abbaye des Pierres attendirent en vain leur cloche, elle ne revint jamais et désormais leur clocher resta muet pour le plus grand plaisir des meneux de nuées, faiseurs de grêles et autres suppôts de Satan qui, maintenant, pouvaient venir des Pierres Jaumâtres jusqu'en Bourbonnais sans rencontrer d'obstacle.

Cependant, la cloche de l'abbaye des Pierres n'était pas morte, et tous les ans, pour le Samedi Saint, elle sonnait de toutes ses forces, s'efforçant d'attirer l'attention pour qu'on vînt l'arracher à sa prison ; mais depuis qu'elle était fêlée, sa voix s'était beaucoup affaiblie, et les démons avaient accumulé au-dessus d'elle une telle épaisseur de terre que personne ne l'entendait.

Plusieurs siècles se passèrent. Enfin, un jour, Dieu fut touché par le malheur de la pauvre cloche, et, sur la demande de Saint Louis son bon parrain, il permit que sa sonnerie fût entendue par un vieux berger ; sur ses indications, les paysans voisins creusèrent à l'endroit qu'il indiqua, et leur surprise fut grande lorsqu'à vingt pieds de profondeur, ils trouvèrent la cloche, reconnaissable à l'inscription qu'elle portait. Comme il n'y avait plus de moines à l'abbaye des Pierres, on la porta à l'église la plus voisine, et c'est ainsi que le clocher de Sidiailles peut s'enorgueillir de posséder la plus vieille des cloches de France.

La filleule de Saint Louis est fêlée, sa voix a perdu beaucoup de sa force et de son harmonie, son tintement ne peut plus couvrir le bruit des cloches voisines sonnantes à toute volée, mais, au dire des fidèles, sa voix a conservé tout son pouvoir, et lorsqu'elle se fait entendre aux jours d'orage, elle fait toujours trembler les meneux de nuées et les faiseurs de grêle et leur barre l'entrée du pays.

ABBAYE DE NOTRE-DAME DES PIERRES



Émile Chénon a prouvé que c'est avant 1135 que, sur la paroisse de Sidiailles, fut fondée l'abbaye Notre-Dame des Pierres, « une des premières filles de Cîteaux ». Plusieurs fois pillée et saccagée au cours des guerres de religion et de la Fronde, l'établissement fut réparé en 1682 et 1708, puis définitivement détruit à la Révolution.

Elle n'a que peu retenu l'attention des historiens locaux, comme si son site, « le val horrible », exerçait encore sa fonction de repoussoir. Et pourtant au-delà des maigres vestiges archéologiques et artistiques subsistants (*statue de Notre-Dame à Saint-Saturnin*), ce site est extraordinaire par bien des côtés.

En suivant le sentier, après Bombardon, on rejoint Rancier, Estondes, on traverse le Jot puis au bout de la route bordée de châtaigniers à gauche on arrive à une cour de domaine dont un bâtiment en mauvais état du 17^e siècle, certes très remanié, attire l'attention. Au fond, un taillis d'où émergent l'hiver quelques pans de murs. C'est là ! Il ne subsiste que les ruines de l'abbaye elle-même, un mur d'enceinte, le porche d'entrée et ce bâtiment d'exploitation.

Poursuivre le sentier des Maîtres Sonneurs vers la rivière Joyeuse. Ainsi vous aurez une idée plus précise du site choisi par les condisciples de Saint Bernard (les religieux d'Aubepierre) pour s'installer vers 1115, soutenus par Raoul le Vieux, Prince de Déols, et vous découvrirez quelques restes de dérivation alimentant primitivement le moulin de l'abbaye.

Maintenant, imaginez : les bâtiments conventuels se sont installés sur un replat dominant de quelques mètres le lit de la rivière, entre abrupt et coteau boisé, rudesse et ascétisme, chers aux premiers cisterciens. Un replat, pas tout à fait, pour asseoir le chevet de l'église et le bâtiment des moines. Il fallut aménager une terrasse dont le mur de soutènement se voit encore sous les replis des racines. Des caves ont permis d'étendre la surface habitable somme toute assez limitée. La présence de ces caves a déjà quelque chose d'inhabituel et de mystérieux. Avant de pénétrer dans ce qui reste de l'église, il vous faudra franchir un écoulement venant d'une source sommairement aménagée. Il y a de fortes chances pour que ce point d'eau soit le point d'eau originel de la communauté et ce qui a déterminé les moines à se fixer dans ce lieu certes assez inhospitalier de prime abord... D'où le nom donné dès l'origine de « val horrible ».

Cette abbaye était construite en moellon de schiste avec chaîne en pierre de taille en grès, et avait un plan traditionnel cistercien : une église tout en longueur à chevet plat et sans collatérales, mais avec des chapelles annexes de part et d'autre du chevet. La nef d'une largeur de 6,5 m comme le chœur était couvert par une voûte en berceau. Le plan de l'abbaye est ainsi décrit : contre l'église se trouvait le cloître, le bâtiment d'habitation des moines à l'est, à son opposé le bâtiment d'ouest avec écurie, vestibule et parloir. Fermant le cloître sud, se trouvait le réfectoire, la salle des moines, au premier l'hôtellerie. La tour d'angle du sud-est comportait quatre étages avec cuisine, boulangerie, office, infirmerie, bibliothèque et commodités.

De l'église dédiée à Notre-Dame, comme traditionnellement chez les cisterciens, il ne reste que quelques pans de murs du chevet.

Cependant, en examinant avec attention les débris de l'église, on s'aperçoit qu'on y retrouve le chœur et ses deux chapelles latérales.

On constate que le chœur se terminait par un chevet plat, saillant sur le mur droit du fond des chapelles. Ce chœur, particulièrement long, était voûté d'un berceau dont l'amorce est visible au-dessous

d'un mur qui le domine. On ne voit pas la trace des grandes arcades. Il est vrai que des transformations ultérieures ont dénaturé la muraille, ce qui empêche aussi de reconnaître comment était recouvert le collatéral. Cependant, au sud, on aperçoit distinctement le biseau du socle d'une pile engagée. Il paraît y avoir eu un transept non saillant. Un débris de mur, correspondant à la dernière travée de la nef et dont il ne reste que la trace d'ébrasement d'une fenêtre, permet de dire que cette nef avait six travées.

Les pillages et les incendies, étonnants dans un tel lieu retiré et consacré normalement à la prière et à la sérénité, ont tellement laminé ces bâtiments, imposant réparations et reconstructions incessantes, que nous devons scruter la moindre pierre, la moindre trace d'arrachement pour être certain. Un texte, ô combien précieux, de 1726, nous donne un état de l'abbaye à ce moment-là, et les descriptions sont suffisamment précises pour que l'on puisse ébaucher les schémas d'implantations. Car il n'existe pas de documents figurés anciens antérieurs au 18^e siècle. Une lithographie romantique de 1834 qui accentue les effets de rochers et d'isolement, d'après Achille Allier, est prise des rives de la Joyeuse où l'on voit nettement la tour accostée à sa cheminée, un clocher ajouré et une lignée de piles qui pourraient être les contreforts de l'église (?). Quelques cartes postales du début du siècle dernier, qui présentent un état peu différent de celui d'aujourd'hui, voilà, à ce jour, toute la documentation figurée dont nous disposons.

Quelques plans terriers s'attachant plus aux propriétés et aux bois qu'aux bâtiments de l'abbaye permettent de se faire une idée du temporel.

Ce sont donc essentiellement des textes des 17^e et 18^e siècles qui nous font découvrir ce que ce site a d'inhabituel par rapport à la règle cistercienne. Et l'inhabituel, c'est bien cette tour de quatre étages posée à l'abrupt de la rivière et qui terminait l'aile des moines, tour abritant cuisine, bibliothèque, infirmerie, chambre et grenier. Cette tour maintenant échancrée et malmenée par la végétation conserve quelques traces de cheminée (les cuisines ?) et de faux appareillages attribuables au 15^e ou 16^e siècle. Inhabituel aussi mais nécessaire par la configuration du terrain, le réseau de caves s'ouvrant brutalement par un soupirail ou un écroulement de la voûte sous les pieds du visiteur.

Le matériau de gros œuvre, le schiste, inhabituel en cette contrée, ne permettait aucune sculpture, sculpture décorative de toute façon éliminée par l'esprit de la règle de Saint Bernard. L'appartenance de chapiteaux, actuellement conservés dans une collection privée à l'édifice, ne doit pas être mise en doute, mais la provenance en est vague (église, cloître ou autre bâtiment conventuel ?).

À partir de l'installation, dans le premier tiers du 12^e siècle, l'histoire est surtout scandée par des textes de donations et les querelles afférentes. L'histoire se déroule ainsi jusqu'au 17^e siècle avec les intermèdes obligés de décadence et de paix, de fureurs et de procès, d'âpreté à maintenir ou agrandir le temporel, passions exacerbées par la dureté des sols et l'isolement des hommes.

Le 8 septembre 1612, l'abbaye est pillée par les gens de guerre, les archives saccagées, les titres emportés. Alors, sans parchemin, comment faire reconnaître ses droits face au curé de Préveranges, par exemple, qui réclame la dîme de Villemoy ? Comment et de quoi vivaient les moines ? Y eut-il des convers ? Ces questions sont encore partiellement sans réponse. Un état des possessions en 1789 fait apparaître la liste des biens suivants : les possessions s'étendent sur les communes de Sidiailles, Saint-Maur, Saint-Saturnin, Saint-Sauvier, La Chapelette, Montlevic, Préveranges, Arcomps, Marçais, Châteaumeillant, Viplaix, Saint-Christophe.

La plupart des biens sont loués ou affermés et rapportent annuellement près de 11 000 livres, en particulier les moulins (*quatre sont la possession des moines des Pierres dont un à fouler les étoffes, le Moulin des Peaumes à Préveranges*). Les terrains possédés sont donc assez variés, permettant une diversification des productions. À noter que l'abbaye des Pierres possédait un 1,68 ha de vignes en Bourbonnais.

L'autre grande source de revenus devait être l'exploitation des bois (253 ha). Les étangs devaient apporter un complément de revenus et de nourriture assez appréciable (Bornais : 200 carpes, Chavroche : 400 carpes, Lacroix: non précisé).

Mais revenons au texte de décembre 1726 (Archives Départementales du Cher 10H8 N°1), texte qui mérite d'être cité intégralement : « *Les bâtiments de ladite abbaye consistent en une église, une chapelle à chaque côté (les mines en sont encore visibles), au bout de l'une desquelles est la sacristie y joignant un degré (escalier) par où l'on monte au dortoir des religieux, du côté du soleil levant (la posi-*

tion de la terrasse primitive a donc imposé une orientation très légèrement décalée mais rencontrée partout où le terrain ne permet pas une implantation est-ouest) où il y a huit chambres de bonne grandeur au bout desquelles et y joignant est une tour à quatre étages où sont dans le bas les cuisines, boulangerie, dépense (?) office et chambre pour les cuisiniers, dans le haut, les infirmeries, bibliothèque et autres petites chambres et commodités.

Du côté du midi est un autre grand corps de logis dont les bas sont réfectoire et salle des religieux, le haut contient six chambres de plein pied avec un corridor régnant le long, lequel appartement est pour les étrangers ou hôtes qui sont abondants dans ladite abbaye. Joignant les susdits bâtiments, et du côté de la porte d'entrée, au soleil couchant est un grand pavillon où sont, par un côté, les écuries, par l'autre, les vestibules et parloir dans le premier étage, un grenier pour les foins et fourrages. Au-dessus de tous les susdits bâtiments sont des greniers, et entre les iceux bâtiments sont quatre cloîtres...

Dans la cour au portail d'entrée est une chambre pour un portier y joignant une grange où l'on loge les bœufs ; à quelque distance est une grange qui sert en partie d'ouvroir aux menuisiers et charpentiers, l'autre partie d'écurie. Tout contigu est un autre bâtiment qui est la blanchisserie ou le lieu où l'on fait les lessives. Est en outre, dans ledit enclos un petit jardin d'environ un demi arpent qui sert de potager pour les religieux dans lequel jardin il y a un cabinet au-dessous duquel il y a deux petits réservoirs pour mettre du poisson. »

Voilà donc, parfaitement résumé, le cadre de vie des religieux en ce début du 18^e siècle. Ce texte appelle quelques remarques. D'une part, il n'est pas fait mention de cimetière, d'autre part les descriptions de chambres individuelles font inévitablement penser aux aménagements de l'abbaye de Noirlac, reflet du passage de la commende au 16^e siècle qui a réduit le nombre des moines.

Il est assez émouvant de regarder la liste des derniers occupants de l'abbaye. En 1768, l'Abbé est Pierre Mignault, docteur de Sorbonne et vicaire général de l'Ordre de Cîteaux, le Prieur, Frère Augustin Roquais, deux moines : Frère Antoine Duflos et Frère Bernard Paulin, un novice : Frère Germain Demay (du Limousin) qui prononcera ses vœux en 1769.

L'abbaye conserve des liens avec d'autres abbayes proches, aujourd'hui bien malmenées par le temps car, en 1773, Dom François Jo-

seph Lantier, Prieur de Pré Benoît (aux environs de Boussac) est inhumé dans le cloître de Sidiailles.

Se promenant dans les ruines, il est prenant de penser que le 2 juillet 1762, Dom Philippe Pichon « *ayant gagné le repos éternel est inhumé en haut du Chœur de l'église* » ou en 1764, Dom Louis Bunot, Prieur, est enterré dans le cloître, cloître dont il ne reste aujourd'hui que quelques murettes et monticules informes. Étonnant aussi de penser qu'en 1785, des religieux venant de Châteauroux, de Saint-Étienne de Noblat, de la paroisse de Saint-Méry à Paris, de Frêne ou de Nevers, viennent faire leur noviciat et prononcer leurs vœux.

Les Archives Départementales du Cher (10H8 N° 12) conservent un autre document décrivant l'abbaye en 1789. Dans le rapport sur les biens et revenus de l'abbaye des Pierres du 13 septembre 1789, voilà ce qu'on peut lire : « *L'église qui avait été entièrement consumée par les flammes (il semble en fait que les parties encore visibles sont bel et bien les voûtements et les structures originelles remontant au moins à la fin du 12^e siècle) a été reconstruite, le sanctuaire, les chapelles et le chœur sont ornés de menuiserie très récentes. Les bâtiments ont été réparés d'une manière la plus simple et sans cimenterie. Du côté du Levant, dans la partie haute se trouve le dortoir composé de huit chambres d'hôtes.*

Dans l'aile du couchant est placé depuis peu le logis abbatial où il y a pour l'abbé une chambre, un cabinet, deux appartements d'hôtes, quatre chambres de domestiques, le tout garni de meubles simples. En bas, sont une salle à manger servant de réfectoire, une autre attenante pour recevoir les hôtes, boisée et meublée avec simplicité. En outre sont la cuisine, des fruitiers, des caves et des magasins. »

Le décès d'un des ouvriers maçons travaillant à l'abbaye permet de connaître la date et les artisans qui ont effectué les travaux. Les maçons, et cela ne nous étonnera guère, sont tous les trois de Lupesac, du diocèse de Limoges, et ils travaillaient en 1779.

Deux pièces sont conservées aux Archives Départementales du Cher sous les cotes 10H6 et 10H80. Il s'agit respectivement du procès-verbal de pillage du milieu du 17^e siècle où l'on peut lire : « *de là sommes descendus dans le cloître et entrés dans l'église, avons été conduits à la sacristie en laquelle avons vu de grandes armoires qui servaient à mettre le linge et les ornements, les ferrures desquelles sont rompues, aussi avons vu dans le même lieu un petit cabinet de*

bois de chêne ayant deux fenêtres l'une servant à mettre les reliques et l'autre les cahiers, laquelle est aussi rompue, desquelles armoires et cabinet ledit Prieur nous a dit avoir été emportés par les gens de guerre, partie des reliques, cahiers et ornements. »

L'autre document est la relation écrite par un des membres de la communauté de ce qui s'est passé en 1650 à l'abbaye des Pierres :

« Le 9 juillet 1650, l'abbaye Notre-Dame des Pierres fut volée et mise au pillage par le Chevalier de Fleurigny qui était en garnison à Culan. Dès le sept, ledit chevalier qui était accompagné du sieur de Beaujeu, du sieur de Hautbourg et d'aussi plusieurs autres jusqu'au nombre de 12 cavaliers en intention de faire ce qu'ils firent, mais ayant été bien reçus et fort civilement traités par monsieur l'Abbé qui leur donna à dîner, ils n'eurent pas le courage d'exécuter leur mauvais dessein. Le huit, ils étaient jusqu'à 20. On leur ouvrit pas mais on leur porta pain et vin dans la basse cour où le Prieur les fut trouver et les fit boire tant qu'ils voulurent. Et le lendemain, ledit chevalier avec grand peuple tant à pied qu'à cheval jusqu'en nombre de 80 se présenta à la métairie de la porte pour entrer en la basse cour, ce qu'il ne put, la barrière étant fermée. Le nommé Damassi apporta une lettre de la part de monsieur le Marquis de Persan (qui commandait alors la garnison du Château de Montrond) à Don Jean Sauguet, prêtre religieux résidant pour lors en ladite abbaye, qui est accouru à ladite métairie pour savoir ce qu'ils voulaient. Cependant, monsieur l'Abbé prévoyant le désordre qui devait être fait par ces gens se retira hors de la maison... Ladite lettre du sieur de Persan portait mandement aux religieux de délivrer au chevalier toutes les armes qu'ils pouvaient avoir en la maison. »

Sur ces entrefaites, le Prieur en tournée dans une métairie proche rentre dans la basse cour. *« Après avoir répondu audits cavaliers que les religieux avaient ordre dudit sieur de Persan de faire garde dans leur maison ce qu'ils ne pouvaient faire sans armes et que d'ailleurs, ils ne connaissaient point la signature dudit sieur de Persan. »*

Il se retire donc pour délibérer avec la communauté de ce qu'ils devaient faire au sujet de cette lettre.

En se retirant, le nommé Damassi leur dit : *« Eh bien mes Pères, défendez-vous bien, nous aurons vos armes avant un demi-quart d'heure.*

À peine le Prieur fut-il rentré que ledit cavalier envahit la dite basse cour qui n'était fermée que de pallis qu'ils brisèrent en plu-

sieurs endroits et aussitôt ledit Damassi, qui était un des principaux lieutenants de la compagnie du sieur de Beaujeu, en Grand Blasphémateur du saint nom de Dieu et qui n'avait point fréquenté le Sacrement de Pénitence il y avait bien 15 ans, commanda aux mousquetons de faire feu aux fenêtres du portail et logis de Ventrée de la maison où paraissaient seulement trois valets.

Aussitôt commandé, aussitôt fait, on fait décharge d'une vingtaine de mousquetons... ce qui remplit toute la cour de feu et fumée et offusqua quasi ceux de dedans sans toutefois les toucher mais les étonna et les épouvanta de telle sorte qu'ils ne savaient à quoi se résoudre, ou à prendre la fuite en se précipitant par les fenêtres ou à se défendre. Pourtant étant un peu remis, ils s'encouragèrent et reprenant leurs esprits, lâchèrent contre les voleurs quelques coups de fusil qui firent effet. Damassi demeura sur la place sans jamais parler. Un autre, nommé Laforge, aussi insigne voleur, habitant de Saint-Sauvier, y fut blessé à mort, mais il vécut encore jusqu'au lendemain, Dieu lui donnant le loisir de se repentir de son attentat sacrilège Les autres, continuant leur entreprise, gagnèrent la porte qu'ils brisèrent et mirent en pièces, ce que voyant ceux qui étaient au dedans n'étant qu'au nombre de sept y comprenant les religieux ne pouvant plus résister songèrent à s'enfuir qui deci qui delà, les uns gagnèrent les voûtes de l'église, les autres sortirent de la maison par les fenêtres de derrière... ».

L'un des religieux trouve refuge dans l'église devant le Saint-Sacrement, mais les voleurs pénètrent dans l'église.

« Et sans considérer le lieu, apercevant le pauvre religieux, l'abordent, jurant et blasphémant ledit nom de Dieu et d'une furie enragée se jettent sur sa personne, de fait il y en a un qui lui pointa son pistolet en dessein de tirer ce qu'il eût exécuté sans un de ses compagnons qui l'en empêcha... Cela fait, et l'ayant tiré devant le Saint-Sacrement en lui prenant les oreilles, les autres le poussant par derrière à grands coups de pieds le traînèrent devant la porte de la sacristie et comme il ne peut venir à bout de la porte quoiqu'il eût la clef en main !

Étant tout transporté hors de soi de se voir entre les mains de ces voleurs, eux-mêmes enfoncèrent la porte. »

La sacristie est donc pillée ainsi que toute la maison où ils se firent conduire par le religieux.

« Ils voulurent faire incendier la maison et pour cet effet portèrent quantité de paille et de foin dans le cloître du côté du chapitre proche la porte de l'église... qu'ils allumèrent »

Mais pressés par la nuit, ils n'eurent pas le loisir d'entretenir ce foyer qui s'éteignit assez vite.

« Les dits voleurs sortant de la maison chargés de butin emmenèrent avec eux à Culan le pauvre religieux qu'ils avaient pris dans l'église. »

Le lendemain, cet otage est conduit au Château de Montrond escorté de deux soldats.

« Pour le présenter au sieur de Persan pour ordonner ce qui en serait fait comme s'il eut bien fait du mal ».

Le Marquis de Persan le menaça, jura qu'il ferait pendre le Prieur s'il le tenait ; enfin il rendit la liberté au religieux promettant d'écrire au Chevalier de Fleurigny.

« Qu'il ne lui fît plus aucun mal ni à sa maison. »

Cette relation extrêmement naïve éclaire bien l'état d'esprit qui régnait alors en Berry du temps de La Fronde et la composition des troupes, pillards et mercenaires avant que d'être de véritables soldats. Elle sous-tend aussi un véritable drame de conscience. Quand on est religieux et armé (pourquoi ces armes et livrées par qui ?), auprès de qui doit-on s'engager, la lutte étant alors entre le roi de France et le pouvoir féodal encore très présent en Berry autour du fief des Condé à Montrond.

C'est par ces interrogations que nous clôturerons cette courte visite à l'abbaye des Pierres. L'histoire médiévale en est fort peu connue, l'histoire moderne est une succession de pillages et d'incendies.

Après la vente comme bien national, les plans et cadastres du début du 19^e siècle ne mentionnent plus le site que sous l'appellation « masures ».

AFFAIRE DU MARQUIS DE NAYVE

1895 - *L'affaire du marquis de Nayve*

(livre de René Tavernier père de Bertrand, aux Presses de la Cité
- Collection *N'avouez jamais*, 1974 - n° de réf. du libraire 14625)

C'est à Sidaillles qu'habitait la famille Massé de Baudreuil. Le père Massé, vieux gentilhomme campagnard horriblement avare, déjà riche par son patrimoine, l'avait encore augmenté par des économies sordides. Sa fille fut élevée en vraie paysanne, vivant comme une sauvageonne dans les bois et les prés au gré de son humeur vagabonde et quand elle eut l'âge de la puberté, un garçon de ferme la prit, encore qu'elle ne fût point jolie, peut-être dans l'espoir de quelque mariage forcé avec l'héritière. Ainsi naquit Ménaldo, le pauvre petit être dont le lamentable destin fait verser des larmes à toutes les mères. M. de Nayve ne possédait guère que son nom. Il était sans fortune après la mort de son père et qui plus est, d'instruction médiocre et de caractère emporté. M. de Nayve s'adressa à une agence matrimoniale pour lui trouver une héritière. Les Massé de Beaudreuil proposèrent donc leur fille unique, un château et une dot de 600 000 F à la disposition de ce gendre titré. Lequel n'eut aucun scrupule à accepter la jeune fille ayant tache, à cause de ses millions.

Mais si puissant que soit le prestige de l'argent dans les campagnes, ce dégradant marché ne donna point au marquis de Nayve la situation personnelle qu'il ambitionnait. Il eut beau, dans un but de politique réactionnaire, se faire le banquier de tout le canton, l'enlacer par les liens de l'intérêt, le tyranniser même grâce à ses écus, il sentait peser sur lui le mépris public. Il fut craint, mais non pas respecté. On savait aussi les scènes effroyables qui désolaient son ménage. Vendue contre son gré, Mme de Nayve était devenue la martyre de son mari qui se laissait aller contre elle à d'ignobles brutalités. En septembre 1883, après huit années de mariage, le marquis de Nayve arracha l'enfant à sa nourrice (Maria Chaix) et le conduisit au petit séminaire de Pont-de-Beauvoisin en Savoie. Effrayé par l'état d'agitation et d'angoisse dans lequel se trouve son élève qui souhaite connaître sa mère qu'on lui a cachée, le supérieur du séminaire écrit à M. de Nayve qu'il ne lui est plus possible de garder le jeune Menaldo.

Le 11 novembre 1885, des pêcheurs italiens de Vico-Equense dé-

couvraient sur le massif de rochers de la Fusarella, au pied de la route de Sorrente à Castellamare, le corps d'un enfant de 15 ans.

La première enquête établit que l'enfant était un écolier d'origine française. L'enfant portait au cou deux scapulaires avec des inscriptions en français. Les premiers témoins sont deux cochers qui se souviennent d'avoir aperçu la veille, vers quatre heures, un enfant accompagné d'un homme de trente-cinq à quarante ans, blond, portant un lorgnon. Deux autres cochers avaient remarqué l'homme et l'enfant paraissant fatigués et une demi-heure plus tard, l'homme seul. La justice napolitaine restait impuissante à retrouver l'homme et à établir l'identité de l'enfant.

Le dossier dormait depuis neuf ans dans les archives quand, le 24 juin 1894, neuf ans après la découverte du cadavre sur les récifs de la Fusarella, le procureur de la République de Saint-Amand dans le Cher reçut de la marquise de Nayve une longue lettre, qui lui révélait que M. de Nayve, son mari, était un assassin.

La marquise implorait la protection de la justice et se plaignait de mauvais traitements que son mari lui infligeait ainsi qu'à ses enfants. Enfin la marquise révélait au parquet de Saint-Amand qu'elle avait eu un fils naturel en 1871, dont son mari connaissait l'existence au moment où il l'avait épousée et qu'il avait assassiné en le précipitant dans la mer entre Castellamare et Sorrente, en novembre 1885.

Accident ? Suicide ?

Quelle a été la pensée de la marquise de Nayve ? Est-elle allée au prétoire, se sentant impuissante à conserver le terrible secret dont elle portait le poids depuis tant d'années ? A-t-elle obéi à des suggestions étrangères ? (un des précepteurs des enfants ?)

Les débats vont s'ouvrir devant la Cour d'assises de Bourges, le 28 octobre 1895.

Au banc de la défense, Maître Albert Danet, qui compte sur la déposition du Dr Garnier pour appuyer la thèse du suicide de l'infortuné Menaldo. Dans sa plaidoirie, Maître Albert Danet commence à rappeler les étrangetés de l'interminable instruction dirigée contre le marquis de Nayve... sous prétexte de « le laisser à ses méditations ». Après avoir rappelé les antécédents honorables de son client, l'avocat présente la marquise de Nayve, son épouse, froide, indifférente, sans amour, sans cœur, n'ayant jamais eu pour le petit Menaldo, son fils, ces élans qui eussent, mieux que toutes les paroles, révélé au pauvre

enfant que la mère qu'il cherchait c'était elle. L'avocat démontre que l'enfant avait des idées noires. Le marquis lui a fait prodiguer les meilleurs soins. C'est pour le distraire que M. de Nayve a emmené l'enfant en Italie. L'enfant lui a échappé, il s'est précipité dans les eaux du golfe de Naples, comme il avait déjà voulu se jeter dans le Rhône. Et le ministère public est dans l'impuissance d'établir que l'enfant ne se soit pas suicidé. Le rapport médical n'exclut ni la possibilité d'un accident, ni l'hypothèse d'un suicide. Maître Danet démontre ensuite que la lettre de dénonciation écrite par la marquise Nayve a été inspirée à l'évidence par le précepteur de ses enfants, l'abbé Rosselot. Des applaudissements répétés saluent cette plaidoirie.

Après quelques minutes de délibération, le jury rapporte un verdict d'acquittement.

Il n'est donc pas douteux que dans le procès, l'opinion publique du Cher soit contre lui. C'est un homme qu'on jugeait capable de quelque excès terrible. Et pour monstrueuse que soit l'accusation dont on l'inculpe, rien dans son passé ne saurait la rendre complètement invraisemblable.

Aussi peut-on s'étonner à bon droit des explications que donnent du crime certains psychologues parisiens. L'un d'eux n'a-t-il pas imaginé de découvrir chez le marquis de Nayve, des excuses passionnelles ? Il a fini par aimer sa femme, écrit ce chroniqueur ingénieux, aussi est-il devenu jaloux de son passé. D'où sa haine contre l'enfant de l'autre qui le sépare à jamais du bonheur. Et s'il a supprimé Ménaldo, c'est dans un accès de jalousie rétrospective.

C'est bien là une conception d'abstracteur de quintessence. M. de Nayve était parfaitement incapable de tout sentiment romanesque. S'il a vraiment tué Ménaldo, ce ne peut être que par orgueil ou par crainte. Par orgueil, parce que le pauvre enfant était le témoignage vivant de sa honte, parce que son souvenir seul lui était une flétrissure et que le hautain marquis le rendait responsable de la boue dont, cupidement, il avait sali son blason. Par crainte, parce que Ménaldo devenu homme eût été un perpétuel danger. Comment l'empêcher de retrouver sa mère qu'il adorait sans la connaître ? Comment être sûr que de ses tentatives ne naîtrait point un irréparable scandale, un procès déshonorant et dangereux ?

Si réellement il y a eu assassinat, si Ménaldo ne s'est point suicidé en présence du mystère cruel de sa vie, trop lourd pour une âme ten-

dre, il ne faut point chercher d'autre mobile au crime. Il n'a eu pour cause qu'une basse préoccupation d'intérêt personnel.

Mais que penser aussi de la marquise, de cette femme étrange qui étouffe si longtemps la révolte de ses entrailles de mère, qui garde pendant des années cet épouvantable secret pour se résoudre tout à coup à le livrer à la justice et à l'opinion, malgré le souci du nom que portent ses deux autres enfants, malgré le déshonneur public pour elle et les siens ?

Cette énigme-là n'est peut-être pas moins effrayante que celle de la mort de Ménaldo.

LA GROTTTE DU TISSIER par Jean Régnier

Avant de venir habiter Cuffy, nous demeurions dans une commune située tout près du département de la Creuse, par conséquent à une vingtaine de lieues d'ici. Cette commune se nomme Sidiailles et c'est là que naquit votre papa en 1880.

Ce pays était bien triste alors. Une seule route le traversait sur laquelle passaient bien peu de voitures et pour aller prendre le train, il fallait aller à 40 km, jusqu'à Saint-Amand qui est le chef-lieu d'arrondissement. Pourtant nous y étions très heureux parce que nous étions au milieu de gens très honnêtes, très affables et très travailleurs. Ce pays est très pittoresque et nous faisons souvent, votre grand-mère et moi, de belles promenades et nous admirions les beautés d'une nature primitive, souvent inculte et où la principale récolte était celle des châtaignes qu'on ramasse au mois d'octobre et qui étaient produites par d'énormes châtaigniers plantés en lignes sur de vastes terrains appelés parcs.

Mes voisins me parlaient souvent d'une grotte qui existait sur les bords de la petite rivière qui coule dans la commune et dont les bords sont hérissés de rochers à pic, rendant souvent impossibles les promenades sur les bords de la rivière appelée Arnon. Un de mes voisins m'ayant offert un jour de me conduire à cette grotte, nous nous mîmes en route chaussés de solides brodequins et armés d'un solide bâton afin d'escalader plus facilement les aspérités du terrain et de nous défendre contre les vipères qui sont très nombreuses dans ces lieux non fréquentés. Chemin faisant, mon conducteur me raconta ce qu'il sa-

vait de la grotte que nous allons visiter et c'est son récit que je vous transcris ici.

« Cette grotte, dit-il, se nomme la grotte du tissier ou tisserand, parce que celui qui l'a habitée y tissait de la toile sur un métier qu'il y avait installé. Il vécut là seul pendant plusieurs années, recevant ses provisions la nuit par ses parents qui les lui apportaient en se cachant, car s'il eût été découvert, il eût été immédiatement arrêté et reconduit à son régiment qu'il avait abandonné en désertant dans la crainte de se faire tuer au milieu des combats qui se livraient alors entre les Français et tous les peuples de l'Europe.

C'était, en effet, au temps des grandes guerres de Napoléon « I ».

Un jour, à la suite d'un combat meurtrier où il avait vu tomber plusieurs de ses camarades, notre jeune tisserand fut pris d'un si grand ennui qu'il abandonna son régiment et s'enfuit dans les bois qu'il apercevait, Il s'y tint caché pendant quelques jours et se mit en route dans la direction de son pays, ne marchant que la nuit et se cachant le jour dans les endroits les moins fréquentés, afin d'échapper aux gendarmes qui traquaient les déserteurs.

Après bien des souffrances de toutes sortes, il arriva près de la demeure de ses parents. Son cœur battait bien fort quand il reconnut les lieux où s'était écoulée son enfance et il n'osait entrer dans la maison dans la crainte d'y trouver quelqu'un d'étranger.

Ayant aperçu son père, il se rendit près de lui et se jeta dans ses bras en sanglotant car il était épuisé par les fatigues et les privations. Il était aussi sous le coup de la plus vive émotion et son père fut obligé de le soutenir pour l'amener à la maison.

Sa mère, en le voyant, fut sur le point de s'évanouir, tant elle était heureuse de voir son fils qu'elle croyait mort.

Ses vieux parents croyaient leur fils muni d'une permission régulière et ils se réjouissaient en pensant qu'il resterait avec eux pendant plusieurs jours. Le militaire raconta alors ce qu'il avait fait et dit la peur qu'il avait d'être arrêté et reconduit à l'armée comme on le faisait pour tous les déserteurs. Il ajouta qu'il aimait mieux supporter toutes les souffrances que de reparaître dans des batailles comme celles qu'il avait vues et il supplia ses parents de le recevoir et de ne pas le dénoncer.

Ayant entendu ce récit, le père le blâma d'avoir agi ainsi ajoutant que son arrivée ne tarderait pas à être connue et que bientôt

on viendrait l'arrêter pour le reconduire à l'armée qu'il n'aurait pas dû quitter.

Le soldat dit alors qu'il saurait bien se cacher de façon à ne jamais être vu et qu'il ne demandait qu'à travailler de son métier de tisserand. Je fixerai mon métier, dit-il, dans un lieu connu de moi et où personne ne pourra jamais me découvrir et vous m'apporterez ma nourriture la nuit. Vous me procurerez aussi du travail en me remettant le fil que je convertirai en toile et vous ferez parvenir cette toile à ceux qui m'auront ainsi confié leur travail. Aucune personne du pays ne voudra me dénoncer et, plus tard, quand les guerres auront pris fin, je pourrai sortir de ma retraite et reparaître au milieu de vous tous.

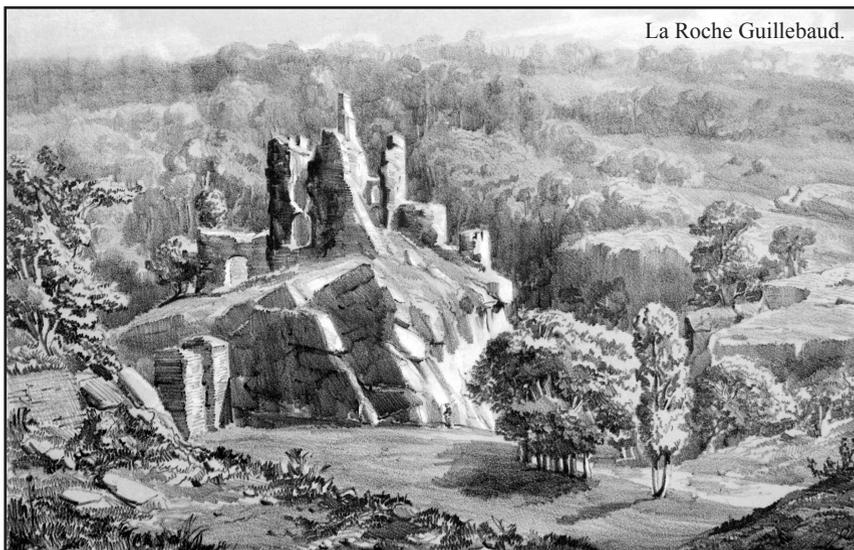
C'est ainsi qu'il vint s'installer dans cette grotte où il vécut seul plusieurs années, tissant la toile que son père portait aux clients et se nourrissant de ce qu'on lui apportait la nuit. Quand les guerres eurent cessé, le tisserand revint dans sa famille où il continua à fabriquer de la toile sans avoir à se cacher. Mais il passa une vie bien triste, car les autres soldats qui étaient revenus dans leurs foyers ne le fréquentaient pas et le traitaient de lâche. On ne le nomma plus que « le déserteur », et il vivait presque plus seul que quand il était dans sa grotte. Les enfants eux-mêmes ne le saluaient pas alors que les autres vieux militaires étaient recherchés par tous et que les meilleures places leur étaient réservées. »

Nous étions arrivés à la grotte dont l'entrée était cachée par des ronces et des broussailles. Nous réussîmes à y pénétrer et rien n'y rappelait la présence du tisserand si ce n'est la tache noire qu'on voyait sur les parois et qui avait dû être produite par le feu qu'avait dû allumer autrefois son malheureux habitant. Certes, cet homme avait commis une action bien blâmable. La France, alors, était attaquée par des ennemis qui voulaient la détruire et, au lieu d'aller combattre ces ennemis pour les empêcher de faire aboutir leurs projets, il avait pris honteusement la fuite, laissant à tous ses camarades le soin de les repousser. Beaucoup d'entre eux étaient morts en faisant noblement leur devoir de bons Français, alors que lui vivait à l'écart, loin des champs de bataille.

Peut-être, en voyant combien étaient admirés ceux qui étaient revenus de la guerre, eut-il, plus d'une fois, regretté sa lâcheté. L'indifférence et le mépris, dans lesquels il passa ses dernières années, furent la punition de sa faute.

Saint-Éloy d'Allier

• Nombre d'habitants : 55 • Superficie : 1 283 ha



Commune traversée par le cours d'eau Arnon.

« J'y vis aussi pour la première fois, un arbre blanc de sa tige et superbe de son feuillage, qui ne pousse point chez nous, et qui s'appelle hêtre. Je crois bien que c'est le roi des arbres après le chêne, et s'il est moins beau, on peut dire quasiment qu'il est plus joli. », *Les Maîtres Sonneurs*, George Sand.

Saint-Éloy d'Allier est l'une des plus petites communes de l'Allier, le sentier des Maîtres Sonneurs longe son territoire par le sud. Une partie du plan d'eau du barrage de Sidiailles (Cher) se trouve sur le territoire de la commune, ce barrage construit en 1976 afin d'alimenter en eau à l'origine 27 communes, aujourd'hui près de 60 du Cher et de l'Allier. La retenue d'eau a une profondeur de 15 m à certains endroits. En empruntant la route menant au lieu-dit « La Madeleine » se trouve une stèle verte et une plaque de bronze fixée au sol. C'est la matérialisation de l'entrée virtuelle de la Méridienne Verte dans le département de l'Allier.

■ Histoire

Ce village dont le nom était la Chapelette existait au 15^e siècle (paroisse qui aurait été fondée en 1092,), il porte depuis 1903, après construction de la mairie, l'école et l'église à l'emplacement actuel (*à deux kilomètres à l'ouest de La Chapelette*), le nom d'un prêtre qui fut également évêque de Noyon : Saint Éloi ou Éloy est, avec Saint Martin, un saint très populaire. Tout d'abord orfèvre, il est ensuite conseiller du roi Dagobert. Il devient prêtre en 639.

■ Lieux et monuments

• *Église Saint-Éloy d'Allier*

D'après certains écrits, il devait exister une chapelle sur le territoire de la commune avant le 17^e siècle, sans doute proche du château. L'église actuelle a été érigée au 19^e siècle, de plan cruciforme, elle comprend deux travées, un transept peu saillant, une abside semi-circulaire, et un petit clocher de façade carré surmonté d'une flèche hexagonale. Ses verrières représentent : le Sacré-Cœur entouré de Saint Éloi et Saint Blaise, Notre-Dame de Lourdes, Saint Joseph et Saint Pierre. Parmi plusieurs statuts polychromes : une Vierge portant l'Enfant dévêtu (rare).

• *Château de Malvaux (privé)*

Construit à l'emplacement d'un édifice plus ancien, il présente un haut donjon à mâchicoulis et une tour d'angle ronde.

LA ROCHE GUILLEBAUD

« *Sur les confins de la Marche et du Berry, dans le pays qu'on appelle La Varenne et qui n'est qu'une vaste lande coupée de chênes et châtaigniers, on trouve, au plus fourré, et au plus désert de la contrée, un petit château en ruine, tapi dans un ravin et dont on ne découvre les tourelles ébréchées qu'à environ cent pas de la herse principale. Les arbres séculaires qui l'entourent et les roches éparses qui le dominent l'en-sevelissent dans une perpétuelle obscurité, et c'est tout au plus si, en plein midi, on peut franchir le sentier abandonné qui y mène, sans se heurter contre les troncs noueux et les décombres qui l'obstruent à chaque pas. Ce sombre ravin et ce triste castel, c'est la Roche Mauprat ».*

Difficile d'ajouter quoi que ce soit à ce descriptif. Le roman « *Mauprat* » de George Sand débute ainsi sur ces magnifiques phrases. Malgré le nombre incontournable de similitudes et de détails précis sur le site, certains historiens se posent la question suivante : est-ce que le château de la Roche Guillebaud et le château de Mauprat ne font qu'un ? Ils s'appuient entre autres sur le fait que George Sand reste évasive sur l'emplacement exact du château de Mauprat. Ne l'évoque-t-on pas à Sainte-Sévère, Pouligny-Saint-Martin (tour Gazeau) ?

Cette interrogation soulevée ne doit pas pour autant nous empêcher de pénétrer dans l'univers du château de la Roche. Il se situe à la frontière de l'Allier et du Cher, à une dizaine de kilomètres de Culan, encerclé par deux communes, Sidailles et Saint-Éloy d'Allier. Il est qualifié par certains de petit castel en ruines, George Sand le qualifiait de « tanière ».

La datation de ce château est difficile à effectuer avec une grande précision, mais l'architecture et les matériaux peuvent permettre d'y parvenir.

L'épaisseur des murs laisse à penser que c'est une construction antérieure à l'apparition de l'artillerie. Les pierres en épis, les lourds voussoirs de la porte font penser au 12^e siècle, la quantité des pierres et la précision de la taille du fossé nord s'apparentent plus au 13^e siècle. Il est possible que la Roche Guillebaud tout comme Culan, Le Châtelet et Montluçon aient été victimes de la campagne de Philippe-Auguste en 1188 en Bas-Berry. Le château fut probablement reconstruit en pierre après 1200.

Cette forteresse aurait été édiflée par un fils de Raoul le Chauve, nommé Guillaume. Dressée sur un éperon rocheux isolé au fond d'un ravin, elle se divise en deux parties : d'une part, la forteresse elle-même avec donjon et tours et, d'autre part, la basse-cour et les dépendances, séparées de la forteresse par une levée de terre et un fossé. L'accès au donjon est assuré par des piles.

La première mention du château date du début du 12^e siècle. En 1188, la Roche Guillebaud est assiégée et prise par Philippe Auguste, comme tous les châteaux et villes fortifiés dépendant d'Henri II, roi d'Angleterre, suite au refus de celui-ci et de son fils de rendre hommage au roi de France. Il signera la paix avec le roi de France en 1189, paix confirmée par son fils et successeur Richard Cœur de Lion.

En 1482, la place forte, plusieurs fois reconstruite, appartient à

la famille Malleret, puis est achetée en 1610 par le Duc de Sully, et en 1627, par Henri II prince de Condé, enfin en 1663 par le marquis de Louvois dont la famille l'a possédée jusqu'en 1744. En 1793, elle fut déclarée propriété nationale et cédée à M. Malvaux avec les autres biens de la Chapelette.

Après les Guerres de Religion, elle est dépouillée de tout : portes, fenêtres, aménagements intérieurs, etc... et plus ou moins abandonnée. Depuis la construction du barrage, le donjon et les tours semblent isolés sur une île.

Le cadre de vie dans ce château paradoxalement situé au fond d'un ravin où la lumière n'offre pas toute sa plénitude, devait être austère et sinistre. Ce château ne dispose pas d'une situation géographique (cuvette) prédisposant une attitude offensive mais plutôt défensive : construction adaptée à la technique des sièges, orientation des éléments du château, différentes épaisseurs des murs...

Il offrait à un assaillant potentiel peu de moyens dans sa stratégie d'attaque. Il devait faire face à plusieurs obstacles successifs sans repli possible : tout d'abord une palissade de pieux ou autre rudiment de la sorte pouvait s'offrir à lui, puis quinze à vingt mètres d'eau surplombés d'un imposant mur séparant le fossé de la basse cour. Ce mur était probablement destiné à empêcher un déploiement armé à une distance de plus de cent mètres du château, le mur devant faire face à la phase la plus violente de l'attaque.

La porte au bord du ravin devait être équipée d'un pont basé sur un principe ancestral voire primitif, apparu à l'époque des premiers châteaux forts. Il était constitué d'une plate-forme en bois massif couissant sur des rouleaux. La plate-forme mobile tenait en équilibre sans guidage car la longueur reposant sur les rouleaux était le double de celle reposant sur le vide. Il fallait pousser celle-ci de l'intérieur du château pour atteindre la pile. Par contre, un treuil permettait de la retirer.

Ce système fut abandonné avec l'apparition du pont-levis et de l'artillerie à feu. Pour attaquer le château à partir de la basse cour, il fallait avoir probablement détruit la première porte et comblé le fossé. De plus, le positionnement dans la basse cour exposait l'assaillant au tir nourri du château. Ensuite, il fallait, sous les tirs du donjon (une trentaine de mètres de haut) franchir la brèche séparant la plate-forme de la porte du château.

Le donjon avait un rôle déterminant en cas d'invasion de la cour du château, tous ses flancs étaient opérationnels.

La construction du donjon, côté nord, repose sur cinq mètres de rocher, donc il était impossible d'en détruire les fondations. Comble de malheur pour l'assaillant, il fallait franchir un fossé de six à sept mètres pour atteindre la porte de celui-ci.

Lorsque la tourelle n'existait pas, dans un passé plus lointain, les différents étages étaient indépendants et isolés les uns des autres. L'occupation d'un étage ne nécessitait pas l'occupation de l'ensemble de la construction.

On remarque qu'en matière de défense, tout réside sur le principe de la défense auto-protégée. C'est une logique qui introduit la notion de degrés. Pour attaquer ce château d'envergure tout à fait relative, il fallait une logistique considérable, très coûteuse en hommes et en matériel.

Le château de la Roche Guillebaud était une forteresse sinistre avec toute sa froideur, isolée dans un ravin ne favorisant pas le développement d'une agglomération autour d'elle. Son côté invincible a peut-être pu donner un élan guerrier à ceux qui étaient maîtres de ces lieux, et par conséquent a permis un rayonnement dominateur sur les terres voisines.

Sa zone d'influence

La zone d'influence économique et juridique appelée justice et châellenie de la Roche Guillebaud comporte deux parties, un secteur dominant et une périphérie. Cette influence mixte économique-juridique dominante s'exerçait principalement en Bourbonnais. La paroisse de Mesples y était incluse en entier alors que Viplaix, Saint-Palais, Saint-Sauvier et Sidiailles en faisaient partie dans des proportions variables. On ajoute même La Chapelette, c'est-à-dire de nos jours Saint-Éloy d'Allier ainsi que Noc (Chambérat).

Les proches justices de Culan, Préveranges et Boussac étaient rattachées au Berry ; Viellevigne, Huriel, Pallières, la Forêt-Mauvoisin et Saint-Désiré, au Bourbonnais.

La Seigneurie se déployait sur une surface de 75 km² environ, on estime que c'était là une taille moyenne. Elle avait une particularité : son tracé mettait en évidence une pointe étroite allant du sud de la Chapelle de Saint-Rémy jusqu'au-delà de la route de Saint-Sauvier à

Saint-Marien. Le château avait une position excentrique au sein de sa justice, il était à un demi-kilomètre environ de la limite ouest.

Le cours de l'Arnon qui se trouve dans un creux, au milieu de vallées, collecte les rivières et ruisseaux parcourant les terres de la Roche Guillebaud. L'Arnon peut être considéré comme un axe de symétrie en ce qui concerne les dispositions des terres de la seigneurie. Les descriptifs de la périphérie des terres, termes pouvant paraître anachroniques, ne sont pas du tout précis et exact. Bon nombre de contradictions sont à souligner.

Des écrits de 1451 indiquent que les lieux de la Grange de Nohant, Bournay, le Poumey et Ponde étaient rattachés à la Seigneurie de la Roche ; de même des écrits de 1610 signalent que les Seigneuries de Laloëuf, La Maison Neuve, La Romagère, Bomay, Poumey, Grange de Nohant et le Pont appartenant à la paroisse de Noc (Chambérat) faisaient partie de la Seigneurie de la Roche. Une similitude peut être remarquée entre le Ponde de 1541 et le Pont de 1610, métairie située près de la route d'Huriel, à Chambérat, celle-ci étant rattachée à la justice d'Huriel.

On pouvait constater une certaine contradiction sur le fait qu'une seigneurie soit sous une juridiction différente de celle de son fief dominant. Un autre exemple nous en est donné avec la Romagère, située près de la limite de la justice de la Roche dans des terres rattachées à Vieillevigne.

De nos jours, le pouvoir économique et le pouvoir judiciaire nous laissent parfois perplexes, quant à la jurisprudence et à son application, mais que l'on se rassure, nos ancêtres ne faisaient pas mieux en la matière !

LÉGENDE DU PRISONNIER DE LA ROCHE GUILLEBAUD **par Georges Piquand**

Alard Guillebaud était un seigneur très riche et très puissant qui, au 11^e siècle, fut mêlé à toutes les grandes affaires du Berry et du Bourbonnais. Dès 1087 on le trouve, avec plusieurs seigneurs de la province, en lutte contre le pape Grégoire VII. Selon toutes probabilités, ce fut lui qui éleva le château de la Roche Guillebaud sur un rocher escarpé au bord de l'Arnon. Il épousa en premières noces Agnès, com-

tesse des Aix, et en eut une fille, Alix, aussi blonde que belle, pour laquelle il rêvait de la plus brillante destinée.

Non loin de la Roche, dans un petit château des environs, habitait un gentil damoiseau, Louis de Malvaux, de petite fortune mais le plus élégant cavalier qui se pût voir et le plus joli chanteur de tout le pays. Lorsqu'il passait sur son cheval blanc, tout de noir habillé et une plume de héron à sa toque, les bergères arrêtaient leurs chansons en lui faisant la révérence, car le jeune seigneur connaissait de mémoire toutes les complaintes et ritournelles du pays, et où en était le couplet il achevait le reste... Toutes les filles du pays étaient folles du beau chanteur ; on le conviait à toutes les fêtes et à tous les mariages, et les oiseaux des bois eux-mêmes prenaient plaisir à l'entendre et à répondre à sa voix.

Or, le beau chanteur de Malvaux vit à une fête la belle Alix et en devint éperdument amoureux ; et la fière châtelaine ne put entendre les chants du beau troubadour sans que son cœur ressentît une bien douce émotion. Hélas ! Cela n'allait pas au damoiseau de Malvaux de vouloir fréquenter l'héritière de la Roche Guillebaud. Il avait beau dire ses plus belles chansons sous la fenêtre de la belle damoiselle, et celle-ci s'incliner d'émotion amoureuse comme un épi de blé sous le soleil de la Saint-Jean, point n'entendait cela le baron son père.

L'orgueilleux sire s'en vint à Malvaux, signifier au pauvre amoureux qu'il eût à s'abstenir de rencontrer sa fille et de venir chanter sous sa fenêtre, sous peine d'un châtiment sévère.

Mais derrière sa tour, le damoiseau continua de chanter avec l'insouciance et la présomption de la jeunesse : « *Pour l'amour de ma mie je ne craindrai le roi ni ses soldats ; non pour l'amour d'elle je ne crains rien, pas même le roi.* » Et puisqu'on lui refusait sa belle, il se résolut à l'enlever.

À quelques jours de là, ayant reçu avis que le baron était absent, il se rendit la nuit au pied de la Roche et se mit à chanter pour attirer l'attention de la châtelaine ; mais le terrible seigneur revint avec ses hommes d'armes au moment où le damoiseau chantait son plus joli air pour sa plus aimée : « *Mon beau chanteur, lui dit-il, puisque si bien tu rossignoles, en cage on te mettra dans cette tour et, jour et nuit, sans manger ni boire, tu pourras chanter pour ma fille, jusqu'à ce que la faim fasse taire tes couplets d'amoureux* ». Le pauvre damoiseau fut emmené au château, et attaché par une chaîne de fer, au fond du souterrain sombre creusé dans le roc sous le grand donjon. Hélas, il y

chanta trois jours et trois nuits sans manger ni boire. Sur le bord de la fente qui seule éclairait le cachot, un petit rossignolet du bois, accoutumé de l'entendre, venait la nuit lui répondre tristement ; et au pied du rocher son grand chien noir, qui l'avait suivi jusque-là, hurlait lugubrement et lui rendait soupir pour soupir. Il chanta trois jours et trois nuits, pleura et appela ; seuls répondaient les oiseaux dans le bois, et les ramiers qui faisaient leur nid dans le vieux lierre. Un soir, le troisième, le rossignolet ne vint pas chanter, mais l'agrole et la chavoche tournèrent longtemps en croassant.

Et cette nuit, malgré toutes les précautions du seigneur de la Roche, sa fille, dans son lit bien fermé entre ses rideaux de serge verte brodée d'or, entendit comme dans un rêve les plaintes du gentil damoiseau, puis le croassement de l'agrole et le hululement de la chavoche. Et le lendemain sa chevelure était devenue toute blanche, et son cœur si triste et si dolent qu'elle se languit et mourut dans la quarantaine.

La mort de sa fille impressionna si vivement Dame Agnès, qu'elle ne voulut plus avoir rien de commun avec son mari et que, prétextant une parenté prohibée, elle le quitta pour se retirer au monastère de Fontevraud que venaient de fonder le bienheureux Robert d'Arbrissel et Léodegair, archevêque de Bourges ; et dans la suite, Alard se remarria avec la veuve d'Archambaud IV, seigneur de Bourbon.

Bien des années ont passé depuis lors ; le château de la Roche Guillebaud a changé plusieurs fois de possesseur et n'est maintenant qu'une ruine. Mais toutes les nuits, aussitôt que le soleil a dévalé derrière la hauteur de Sidiailles, on entend la voix du prisonnier ; le prisonnier qui, depuis huit cents ans, attaché par une chaîne de fer au fond du souterrain sombre, est mort de faim, revient la nuit ; il se lève, secouant ses entraves et, collant sa bouche à la fente du mur, il chante, gémit et appelle. Toutes les nuits on entend un bruit de chaînes, un couplet de complainte, le chant du rossignol, puis un grand gémissement, le hululement de la chavoche et le cri d'un chien qui hurle à la mort.

Et tout en haut, dans les ruines du vieux donjon, on distingue parfois de profonds soupirs mêlés de sanglots, comme si la belle châtelaine, bien fermée dans son lit entre ses rideaux de serge verte brodée d'or, répondait, comme on répond dans un rêve, aux chants et aux pleurs du gentil damoiseau.

Mesples

• Nombre d'habitants : 132 • Superficie : 1 530 ha



Commune traversée par le cours d'eau Arnon.

Petit village agréable au cœur d'une région vallonnée et verdoyante.

« *Mesples, paroisse voisine de la forêt où nous devons trouver Joseph. Nous ne fîmes que traverser l'endroit, où Huriel fut beaucoup accosté de gens qui paraissaient lui porter bonne estime, et de jeunesses qui le suivaient de l'œil et s'étonnaient de la compagnie qu'il menait avec lui.* », *Les Maîtres Sonneurs*, George Sand.

Ce village est tourné vers le tourisme vert avec ses deux chalets et son éco-gîte de 19 places, « *les Dames Vertes* » (*Histoire de fantômes* écrite par George Sand).

Histoire

Fondé au 11^e siècle autour d'un prieuré sous le patronage de Saint Bruno ou d'une léproserie, selon les sources, ce village se niche autour d'une charmante petite église au cœur d'un beau paysage vallonné.

En 1980, un poids monétaire a été découvert sur la commune à l'effigie de Ferdinand et d'Isabelle de Castille, roi et reine catholiques d'Espagne du 15^e siècle. Comment est-il arrivé là ?

Lieux et monuments

• Église Saint Pardoux

En suivant le chemin des Maîtres Sonneurs et en se dirigeant vers

le bois de l'Alleu, nous découvrons la jolie petite église de Mesples : nous allons vous conter quelques fragments de son histoire.

Les origines de l'église sont assez mal connues. Elle relevait de l'abbaye de Déols, bien que le nom de Mesples ne figure pas sur la liste des biens de ce monastère berrichon, acte publié et confirmé en 1115 par le Pape Pascal II. À partir de 1622, date de la suppression de Déols, Mesples passe à la nomination du Prince de Condé et enfin du Roi de France.

L'église de Mesples a Saint Pardoux pour patron mais on parle aussi de Saint Bruno (fondateur mort en Calabre le 6 octobre 1101) car la fête patronale se célèbre le 6 octobre ou le dimanche suivant... Alors Saint Pardoux ou Saint Bruno ? Donnons la parole à F. Abbé Dutheil pour apporter un peu de lumière : « *Prenez le premier calendrier venu, vous noterez à cette date Saint Bruno. Mais consultez à cette même date un calendrier complet de l'église : vous y trouverez, comme chaque jour de l'année, une bonne vingtaine de saints. En particulier Saint Pardoux célébré plus spécialement à Guéret (né à Sardent, entre Guéret et Bourga-neuf, vers 657, il fonda le monastère de Guéret dont il fut le père abbé et il mourut le 6 octobre 737). Le vrai titulaire et patron de Mesples est bel et bien Saint Pardoux et cela depuis de longs siècles.* »

Cette église d'époque romane a été prolongée au 19^e siècle par une nef couverte d'une charpente. Cet édifice possède un certain charme par son mobilier. La cuve baptismale est un monolithe conique du 17^e siècle et la petite chaire de trois marches, du 19^e siècle.

Les vitraux de 1897 ont en arrière-plan des paysages évoquant la vie des personnages représentés : le bon pasteur, Saint Bruno et les chartreux devant le pape, l'évêque (Saint Pardoux ?) bénissant un enfant, l'apparition de Lourdes, la Sainte Famille, Saint Jean l'évangéliste et une croix rayonnante au-dessus d'une ville qui pourrait être Jérusalem (*Jérusalem céleste ?*).

L'été 1731, la foudre tombe sur le clocher et tue trois habitants de la commune qui sonnaient les cloches. Ils ont été inhumés dans l'église sous les cloches où ils ont été tués.

En l'an 1707, le curé Antoine Jallard fit faire deux cloches pour son église. Sous la Révolution, les deux cloches furent descendues du clocher et envoyées à Viplaix. Après la tourmente, les municipalités de Viplaix et de Courçais se partagèrent les cloches : la petite cloche partit pour le clocher de Courçais et la grosse fut placée dans le clocher de Viplaix.

En l'an VII, l'église de Mesples, devenue bien national, fut mise en vente par l'administration centrale de l'Allier ; le propriétaire demeurant à Paris, revendit l'église à des propriétaires de la commune de Mesples moyennant la somme de 200 F pour et au profit de l'ensemble des habitants, et à la condition expresse que la dite église ne pourrait être employée qu'à l'exercice du culte catholique.

En l'an XIII (1805), l'acte susdit étant déclaré nul et invalide pour diverses raisons, une nouvelle vente est conclue sur la base de 400 F en y comprenant cette fois les objets mobiliers à l'usage de ladite église (cloche, ornements, linge...) dont le maire de Viplaix s'était indûment emparé sous prétexte que la commune de Mesples, par l'effet de sa nouvelle circonscription, se trouvait réunie à celle de Viplaix depuis 1803.

En 1824, sur les instances de la population appuyées par Mgr de la Romagère, évêque de Saint-Brieuc, la grosse cloche est de nouveau à sa place dans le clocher de Mesples, et, en 1883, la commune prend à sa charge les réparations du clocher alors en très mauvais état.

Au mois de juillet 1895, le nouveau curé de Mesples décide d'acheter, grâce à une souscription qui rapporte 1 300 F, une nouvelle cloche qui pèse 350 kg que M. Grison, vicaire général de Moulins, bénira en 1896.

• ***Château de Laloeuf***

Possédé en 1477 par Guillaume des Ages, seigneur de Laloeuf, Souigny, Romagère et Frontenat.

• ***Moulin du Vert (propriété privée)***

Situé au lieu-dit « le Vert », cité dans une charte de 1234, construit dans un lieu encaissé, le moulin du Vert (*de verterus : le vieux*) conserve une digue très ancienne et monumentale barrant l'Arnon, créant ainsi un étang qui alimentait un moulin. Siège d'un ancien fief, un château était accolé à la digue pour contrôler le passage de la rivière. En période de sécheresse, on aperçoit une ou deux tours dans l'étang.

Le moulin actuel conserve des réemplois de l'ancien comme le bloc ouvrage en fronton. Des réaménagements et des surélévations ont eu lieu au cours des décennies qui ont suivi.

Chambérat

• Nombre d'habitants : 311 • Superficie : 2 837 ha

Dessin de l'église par Michel Sombart.



Commune traversée par les cours d'eau Py, Queugne et Meuzelle.

C'est sur cette commune que se situe le bois de l'Alleu où, dans le roman « *Les Maîtres Sonneurs* », résidait durant l'été Huriel, muletier, et où Joset vint apprendre la musique des bois, « *car le bois de l'Alleu qui se joint avec celui de Chambérat remplit un plateau d'où descendent les sources de cinq ou six petites rivières ou ruisseaux...* », *Les Maîtres Sonneurs*, George Sand.

Village connu pour sa célèbre foire qui se tient tous les premiers lundis suivant l'Assomption (15 août) et qui attire près de 10 000 personnes chaque année, mais également pour son fameux fromage de vache. Dans ce bourg, on trouve également un atelier de découpe de viande, viande de haute qualité, fournit par un G.I.E. d'une vingtaine

d'éleveurs locaux ayant un cahier des charges très rigoureux, cette viande très prisée est livrée en vente directe dans toute la France.

■ Histoire

Anciens noms de la commune : 1793 : Nocq ; 1888 : Nocq-Chambérat et 1894 : Chambérat. À l'origine de cette mutation, une initiative purement religieuse : en effet, l'église de Nocq (*aujourd'hui lieu-dit sur le sentier des Maîtres Sonneurs, à trois kilomètres du centre bourg*) ne disposait pas d'un logement pour le curé et était située sur un éperon rocheux, donc difficilement accessible à la mauvaise saison à cause des crues de la Meuzelle. D'où la volonté du vicaire d'Huriel, curé de l'époque, de venir près du champ de foire de Chambérat.

Origine du nom Nocq : nom tiré de l'eau, Noth, Noct, Noc de l'ancien français Noc et du latin nauca, « conduite d'eau », situé sur la Meuzelle. Nocq disparut en 1888.

Origine du nom Chambérat : nom d'homme gallo-romain (cambarius).

Le village fut en 1849 au lieu-dit « La Brande des Mottes », le théâtre d'un soulèvement populaire encore vivace dans les mémoires (*voir annexes*).

■ Patrimoine architectural

• Église Saint-Joseph

Vers 1860, l'église paroissiale située à Nocq est une ruine. L'évêque de Moulins voulait en interdire l'usage et refusait d'y nommer un curé. Le service du culte était assuré par Joseph Durin, vicaire d'Huriel, qui avait une dévotion pour son Saint Patron et qui avait de grandes idées (*il finit sa vie curé à Chicago*). Il décida de déplacer le centre du bourg et donc de construire une nouvelle église à Chambérat, lieu de la fameuse foire. L'iconographie de l'édifice fut donc dédiée à Saint Joseph.

Les trois vitraux du chœur sont dédiés au Christ, à la Vierge et bien sûr à Saint Joseph. Mais ce sont les vitraux du transept et de la nef qui attirent l'œil. On y retrouve des scènes classiques de l'évangile qui font apparaître Saint Joseph : le mariage de la Vierge Marie, la Nativité, l'Adoration des bergers et des mages, la présentation de Jésus au temple, la vie à Nazareth, la fuite et le séjour en Égypte, Jésus retrouvé dans le temple. On y trouve aussi des scènes plus spécifiques : la mort de Saint Joseph et surtout l'Assomption de Saint Joseph (*dogme que l'église n'a*

jamais défini et qui est le pur produit de la dévotion exacerbée de notre vicaire et des fidèles de l'époque, à l'époux de Marie). Les deux autres verrières en vis-à-vis présentent Saint Joseph, protecteur de l'église de Chambérat et protecteur de la basilique Saint Pierre de Rome...

• **Château de Paslières** (privé)

Bâti par le seigneur de Villebussière vers 1200, avec l'inscription sur le portail : « *Charles Bertrand avec sa bannière prit Charenton et fit bâtir Pallière* ».

■ Patrimoine gastronomique

• **Le fromage Chamberat**

Fromage au lait de vache cru et entier créé il y a plus de deux siècles. La tradition veut que le lait destiné à la fabrication de ce fromage ait toujours été détourné par le métayer afin de ne pas figurer dans l'inventaire des productions de la ferme, soumis au partage avec le propriétaire. Sa technique de préparation impose donc de faire disparaître très vite le lait chapardé par un caillage rapide à l'aide de fortes doses de présure dans du lait encore chaud. Cette technique de fabrication s'éteint dans les années 1950-1960 mais elle est heureusement ressuscitée depuis quelques années. Le fromage de Chambérat, dont une demande d'AOC a été déposée en 1997, fut cité par George Sand dans « *Les Maîtres Sonneurs* ».

LÉGENDE DE L'ÉGLISE DE NOCQ par Georges Piquand

Église

L'église de Nocq se trouvait dans un lieu sauvage et presque désert sur des rochers élevés entre trois précipices qui dominant la vallée de la Meuzelle. Aux alentours, quelques paysans vivaient très retirés, et on les considérait comme des sortes de sauvages arriérés et peu intelligents. On raconte que la situation de leur église les vexait beaucoup, ils la trouvaient trop enfouie, trop ignorée dans son fond de vallon, et auraient voulu qu'elle soit placée sur la colline voisine. Là au moins on l'aurait vue de loin, et le son des cloches, répété par les échos d'alentour, serait allé dans les vallées voisines rappeler à tous l'existence de Nocq.

Quand les Pardeux (c'est ainsi qu'on appelait les paroissiens de Nocq) voulaient quelque chose, ils le voulaient bien et ils finirent par prendre une résolution énergique. Puisque l'église était mal placée, coûte que coûte, sans plus barguigner, on allait la changer et la monter sur le haut de la colline.

Que fallait-il pour cela ? De la force ! Mais les Pardeux en avaient, et si leurs bras ne suffisaient pas, on attellerait en renfort tous les bœufs du pays. Pour traîner l'église là-haut, il suffisait d'avoir un bon câble, la laine était un produit du pays, pour le faire on prendrait de la laine et on ne la ménagerait pas.

Devant la simplicité et la promptitude de ce moyen, toutes les hésitations tombèrent ; on fit un énorme câble de laine. Au jour choisi on en entoura l'église et tous les Pardeux s'attelèrent après. Mais le plus malin de la bande qui s'appelait le Touène avait son idée : « *Les gars faut nous rendre compte de ce que nous avancerons ; y vai poser mon gilet là et nous tirerons jusqu'à tant que l'église sera contre.* »

Le Touène posa son gilet et les Pardeux commencèrent à tirer de toutes leurs forces. Le câble ne lâcha pas et au bout de quelques minutes les gars avaient avancé de plusieurs mètres. C'était simplement la laine qui s'étirait, mais croyant l'église entraînée, tout le monde redoubla d'effort en criant dans l'ivresse du succès : « *Hardi les gars ! a bouge, a bouge* ».

Au bout de dix minutes les gars s'arrêtèrent pour reprendre souffle et boire un coup. Le Touène en profita pour aller voir si on avait encore bien du chemin à faire, mais il ne vit plus son gilet (paraît qu'était passé un pillereau qui l'avait ramassé profitant de ce que personne ne regardait par derrière).

« *Héla mes gars, que cria le Touène, arrêtez, ne tirez pus, n'z'en avons trop fait, v'là qu'à c't'heure mon gilet est dessous l'église.*

– *T'inquiète pas, mon Touène, que dit le Guste, n'z'allons tirer encore un coup et te retrouvera ton gilet de l'aute côté.* »

Ils recommencèrent à tirer et le câble à se tendre, si bien qu'au bout d'un instant ils arrivaient sans s'en apercevoir au bord du plateau ; juste à ce moment la corde se rompit et, emportés par leur élan, nos pauvres Pardeux roulèrent tous dans le ravin voisin.

Ce fut une belle dégringolade, bras et jambes emmêlées au point qu'on ne savait plus à qui elles appartenaient, nos pauvres gars dévalèrent jusqu'au bord du ruisseau.

Quand ils furent remis sur pied, le Touène demanda avec inquiétude à ses compagnons si personne ne manquait.

« *Comptons-nous !* » répondit le Guste.

Et il se mit à compter ses vingt-six compagnons en s'oubliant.

« *L'un de nous a disparu !* » s'écria-t-il.

Chacun d'eux voulut vérifier le compte. Comme tous procédèrent de la même manière, on trouva que la troupe était réduite à vingt-six, mais sans pouvoir deviner lequel des vingt-sept manquait à l'appel.

Complètement affolés, nos Pardeux cherchèrent le disparu dans tous les coins de la vallée, sans pouvoir, bien entendu, le retrouver. Enfin, éperdus d'inquiétude, ils s'adressèrent au pillereau qui justement repassait et celui-ci leur répondit :

« *Voici une bouse de vache ; que chacun de vous y mette un doigt et comptez les trous.* »

Il s'en trouva vingt-sept.

« *Vous voyez bien qu'aucun de vous n'est perdu, dit le pillereau. Allons boire la bouteille pour nous réjouir.* »

Courses de Chevaux

Si les habitants de Nocq étaient humiliés par la situation de leur église, par contre ils étaient très fiers de leurs courses de chevaux qui avaient lieu tous les ans le jour de la Saint-Marcel. Ces courses étaient faites exclusivement par les jeunes gens de la localité qui s'en allaient caracolant par monts et par vaux au travers les vallons, les rochers et les précipices.

Dans tout le pays il n'y avait que Viplaix qui pût rivaliser avec Nocq. Chaque année, le jour de la Saint-Roch, les jeunes gens de Viplaix célébraient cette fête par la *Ronde* et la course aux chevaux.

On choisissait dans les familles notables du pays deux enfants, un garçon et une fille pour être le roi et la reine. On les montait sur les deux premiers chevaux et le cortège se mettait en marche précédé de la vielle et de la musette. Après avoir fait le tour du bourg, la cavalcade ramenait le petit roi et la petite reine chez leurs parents, qui naturellement ne manquaient pas de donner aux jeunes gens de quoi boire à leur santé. Ensuite avait lieu la course, les chevaux de la commune étaient seuls admis et le même animal ne pouvait concourir que trois fois.

LA FOIRE DE CHAMBÉRAT

La foire de Chambérat a lieu le premier lundi qui suit l'Assomption (15 août). Initialement dédiée aux chevaux et aux produits agricoles, elle accueille chaque année plusieurs milliers de visiteurs.

Mais retournons un instant chez nos ancêtres les Gaulois car l'histoire de Chambérat remonte loin dans le temps. C'est en effet Cambarius, un chef de clan, qui donne son nom à une clairière située sur un plateau au centre d'une immense forêt qui couvre la contrée. Les Celtes viennent s'y réunir deux fois l'an, au solstice d'été et à l'équinoxe d'automne. Le choix de cette date s'est donc maintenue jusqu'à nos jours.

Déesse du cheval

Ces retrouvailles entre Celtes ont pour objet l'adoration d'Epona, déesse du cheval, et elles donnent prétexte à de solides ripailles. On y festoie et danse au son de la « rotte » et du « chrotha », sortes de cornemuses. Mais les rites du culte d'Epona réclament de nombreux sacrifices d'animaux. Plus tard au 8^e siècle, Charlemagne tentera de les abolir, ils se poursuivront néanmoins jusqu'au Moyen Âge.

Époque Romaine

La région connaît l'envahisseur romain qui apportera par ailleurs un essor nouveau aux foires du pays en construisant la route reliant Nérès à Châteaumeillant. Cette voie passait très près de la fameuse clairière chère à Cambarius, très exactement dans l'actuel village de Saint Maur, et permettait d'amener de nombreux chevaux à la foire. Curieuse apparition en l'an 369... Un soldat missionnaire et sa petite troupe arrivent à la foire : ce guerrier s'appelle Martin, vient de Sabaria (*Szombathely*) en Pannonie (actuelle Hongrie) pour porter la parole du Christ et s'est promis de faire interdire à jamais les sacrifices liés à la religion druidique. Mais l'évangélisation dans nos contrées comme ailleurs comporte des risques et certains partisans de l'ancien culte prennent Martin en chasse : son pauvre baudet martèle si fort le sol de ses sabots qu'il laisse des traces faciles à suivre. En arrivant en un lieu qui s'appelle aujourd'hui « le pas de l'âne », Martin descend de sa monture et les traces disparaissent comme par miracle, assurant ainsi son salut ! Mais il laissera un témoignage de son passage un peu plus loin, au « saut de loup » -endroit légendaire-. Après le passage du gué de la Meuzelle,

glissant de sa monture, Martin marquera un rocher de la rivière de son empreinte, assez extraordinaire il est vrai, car son pied aurait mesuré un peu plus de 50 cm ! Martin, nommé évêque de Tours deux ans plus tard, est le fondateur des paroisses rurales (*un sentier pèlerinage de Saint Martin, à l'exemple de Saint Jacques de Compostelle reliant la Hongrie à Tours, est d'ailleurs actuellement à l'étude*).

Carolingiens

Quand Charles Martel s'empare de la région en 750, et distribue les biens conquis à ses soldats, Palières et Nocq sont pris aux abbés de Saint Denis. Il faudra attendre l'an 800 pour que soient restitués les biens à l'église. Adieu donc Epona...Tous les cultes païens sont interdits et il faut trouver un saint protecteur pour Nocq et sa foire de Chambérat. Il aurait été logique de choisir Martin qui avait été canonisé. Pourtant c'est un pape qui deviendra saint patron en l'an 803. Après quatre années de vacances du siège pontifical y est élu un Romain qui prend le nom de Marcel 1^{er}. Un an plus tard, les soldats de l'empereur Maxence occupent les bâtiments pontificaux et les transforment en écuries pour leurs chevaux. Le pape est réduit au rôle de palefrenier. Martyrisé, il sera canonisé : Saint Marcel est patron des cavaliers et des chevaux mais aussi protecteur des gués. C'est sous la protection de ce saint que sera placée la paroisse (*sa statue venant de l'église de Nocq est conservée dans l'église de Chambérat*).

Le Moyen Âge

En 935, le premier fils de Raoul le Chauve, baron de Châteauroux, Guillaume, seigneur de la Roche Guillebaud, s'empare de l'église de Nocq et de Chambérat et fait édifier alors une forteresse au bord de l'Arnon (*voir Saint-Éloy d'Allier*). Arrivant à la foire, en août 1050, un visiteur aurait pu se rendre compte de l'importance prise par Chambérat. En effet, Amblard de la Roche, fils de Guillaume, vient de bâtir un prieuré non loin du champ de foire, à l'embranchement des chemins de Mesples et de Viplaix. La dîme de Nocq se partage entre les seigneuries d'Huriel et de la Roche. C'est sur sa part qu'Amblard prélève l'argent nécessaire à la conservation du prieuré. À titre de reconnaissance, le prieuré de Chambérat devra offrir aux seigneurs de la Roche les langues de tous les bœufs abattus le jour de la foire. En outre il aura à fournir les bas morceaux pour la nourriture des faucons et des

chiens lorsque les seigneurs chasseront dans cette partie du domaine. À noter que le prieuré avait Saint Jean pour patron. Quelques jours avant la foire de 1089, Amblard, sur le conseil du seigneur d'Huriel, restitue l'église de Nocq à Richard, archevêque de Bourges, de passage à Viplaix. Mais il faudra attendre le 19^e siècle pour voir le village de Chambérat se construire autour de l'église, tel qu'il est actuellement.

La foire de 1849

Elle se déroule dans la peur et la tristesse : 43 habitants du canton ont été arrêtés ou se cachent suite à l'affaire de la Brande des Mottes qui vit plus de 100 républicains en armes prêts à marcher sur Montluçon (*voir l'affaire de la Brande des Mottes en annexe*).

En 1853

Une femme qui porte pantalon, qui monte à cheval en cavalier et non en amazone, et qui de surcroît fume la pipe, traverse le champ de foire et choque tout un petit monde : vous l'avez reconnue bien sûr, c'est Aurore Dupin, plus célèbre sous le nom de George Sand. Elle vient prendre des notes pour son nouveau roman « *Les Maîtres Sonneurs* » (*aucun écrit n'atteste de sa présence un jour de foire de Chambérat : alors vérité ou légende ?*).

En 1875

La foire a une autre allure. Chambérat possède maintenant une église neuve édifiée grâce à une souscription sur un terrain donné par M. de Verdalle (*le jour de son inauguration, le sous-préfet de Montluçon, accompagné de deux gendarmes, s'était opposé à son ouverture et il fallut attendre la Toussaint pour la célébration de la 1^{ère} messe*). La cloche de Pardeux, loin de sonner le tocsin comme en 1849, retrouve sa belle voix, accompagnée de ses sœurs fraîchement fondues avec le métal des anciennes cloches de Nocq, installées dans ce beau clocher tout neuf surmonté du Saint Protecteur.

Entre les deux guerres

Des gitans mènent leurs chevaux à La Berthenoux, La Madeleine en Roche et Chambérat et donnent ainsi une note colorée à ces foires. Aujourd'hui les gitans ne viennent plus, mais les chevaux sont toujours présents.

LÉGENDE SUR LA FOIRE DE CHAMBÉRAT par Georges Piquand

La foire de Chambérat avait pris une très grande importance, mais elle n'en donnait pas pour cela plus de satisfaction au curé et aux religieux du prieuré ; si le matin on vendait les chevaux, les moutons, les dindons et les fromages, le soir, de dix lieues à la ronde, venaient filles et garçons qui dansaient la nuit entière, et se livraient à toutes sortes de désordre sans se soucier des sermons et des reproches du pauvre curé.

Il y avait alors à Viplaix une fille nommée Catherine, qui méprisait plus que tout autre avis et sermons, et courait tous les bals.

« Tu te perdras bien sûr, Catherine, lui disait sa mère, tu aimes trop la danse et les fêtes, mon enfant, tu te perdras. »

Mais autant vaut crier à l'écho de la vallée que de parler à une fille folle qui a mis dans sa tête d'user ses sabots à courir les bals et les fêtes. La mère criait et se fâchait :

« Je ne veux pas que tu ailles à la foire de Chambérat. Mauvaise compagnie, chansons qu'une honnête bergère rougirait de fredonner, galants éhontés qui te reconduiront dans le bois : voilà ce que tu peux y trouver, ma fille, je te défends d'y aller.

– Je n'irai donc pas ma mère. Je vais me coucher et bien dormir. »

Mais la désobéissante Catherine s'échappe sans bruit dès que la lampe est éteinte, et, pendant que sa mère la croit sous la garde de Dieu, elle court à Chambérat pour danser.

Elle avait tellement galopé qu'elle était toute déshaleinée quand elle arriva au bal. Presque en même temps entra un beau jeune homme. Il avait un grand chapeau, des moustaches qui lui montaient jusqu'aux oreilles, des cheveux roux et des yeux qui flambaient comme des tisons. Toutes les filles auraient voulu danser avec lui, mais ce fut Catherine qu'il invita. Elle ne se le fit pas dire deux fois, et tous deux s'élançèrent dans le tourbillon.

La vielle et la musette jouaient une sauteuse, variant de ton, se précipitant à la ritournelle, languissant ensuite, puis bondissant encore pour glousser surnoisées et sifflantes au moment de faire le didou. Et toute la bande de danseurs sautillait, faisant claquer sabots en avant et en arrière, criant et battant des mains. Catherine et son danseur, plus enragés que les autres, voulaient toujours recommencer. Tous les couples

s'étaient arrêtés, le chabretère hors d'haleine ne pouvait plus souffler ; toujours, toujours sautaient Catherine et son danseur, elle virant comme une girouette, lui faisant péter ses sabots que le parquet en tremblait.

Tout à coup, l'un des spectateurs cria :

« Avisez donc, avisez donc... le danseur de Catherine a du feu dans la bouche, il a du feu dans les yeux ! »

Musiciens, danseurs, danseuses, assistants, se sauvent à qui mieux mieux en s'entravant les uns dans les autres.

Mais toujours sautaient Catherine et son danseur ! Enfin, la fille à demi-morte de peur et criant à fendre l'âme, tomba sur le parquet.

« Vite, vite, venez, monsieur le curé ! Le Diable danse à Chambérat avec la Catherine, venez vite, il n'y a que l'eau bénite pour le chasser.

– Ah ! ah ! ah ! répond le prêtre, je vous ai assez sermonné pour vos danses, vous n'avez rien voulu écouter. Dieu vous châtie aujourd'hui, je n'irai pas contre sa volonté, et au fond je ne suis pas mécontent que le Diable danse un peu chez vous, ça vous donnera une petite leçon.

– Vite, vite, monsieur le curé, mais venez donc ; sûr qu'il va emporter cette pauvre fille. »

Le curé arrive enfin et fait jouer son goupillon en disant des mots latins. À sa vue, le Diable fait la grimace et disparaît au plus vite, laissant une odeur de soufre. On relève Catherine à demi-morte et on la ramène à sa mère, mais l'émotion avait été trop forte, et le surlendemain tout le pays suivait le convoi de la pauvre fille.

Le dimanche suivant, le curé commenta l'évènement : *« Mes enfants, dit-il, cette leçon ne doit pas être perdue. Pour sanctifier ce lieu, profané par vos débauches et par la présence du Maudit, nous allons le consacrer à Saint Joseph, le modèle de toutes les vertus familiales. En votre nom, je promets au bon saint que, tous les ans, à pareille date, vous reviendrez ici, non plus pour vous débaucher et vous damner, mais bien pour fonder une famille chrétienne. Et au nom de Saint Joseph et de la Vierge Marie, je vous promets que tous ceux qui viendront prier bien dévotement, trouveront dans l'année une épouse à leur gré, et ne seront jamais trompés. »*

L'année suivante, quelques jeunes garçons suivirent ce conseil, ils vinrent prier bien dévotieusement, et après la messe, monsieur le curé remit à chacun d'eux une petite statue de Saint Joseph. Et tous ceux qui emportèrent ce talisman se marièrent dans l'année.

Huriel

• Nombre d'habitants : 2 256 • Superficie : 3 492 ha

Commune traversé par le cours d'eau Magieure. C'est ce nom d'Huriel que George Sand a utilisé dans son roman « *Les Maîtres Sonneurs* », pour désigner le muletier bourbonnais, Jean Huriel, fils de Sébastien Huriel dit Bastien, le grand bûcheux, maître sonneur renommé dans les bois du Bourbonnais, il fut chargé d'initier le berrichon Joseph à la musique des bois : « *mon père, natif d'Huriel dont il a pris le nom...* ».

Huriel, dont le nom indique une origine gauloise : Uriacum venant d'Urus (*race d'aurochs aujourd'hui éteinte*).

Huriel, ancienne ville close, fut autrefois, un site militaire stratégique utilisé par les Bourbons. La commune conserve aujourd'hui deux vestiges de son histoire : un donjon seigneurial et une église, jadis siège d'un prieuré bénédictin. Ces édifices remarquables, des 11^e et 12^e siècles, sont classés Monuments Historiques. À noter qu'à la Révolution, les anciennes paroisses de Neuvéglise et de Saint-Christophe furent fusionnées avec Huriel.

Jusqu'au 19^e siècle, un grand vignoble constituait la principale richesse de la commune d'Huriel et la quasi-totalité de la population vivait de la vigne, qui couvrait alors 1 200 hectares. En 1886, le phylloxéra a ravagé la vigne et aujourd'hui, à peine cinq hectares subsistent.

La commune d'Huriel et la communauté de communes du Pays d'Huriel souhaitent ériger la localité en village d'artisans d'art avec : luthiers, ferronnier d'art, fabricant de marionnettes, artiste peintre, restaurateur d'œuvres d'art, fabricant de chaussures moyenâgeuses, fabricant de meubles en carton et ébéniste, déjà installés dans le bourg et d'autres

Aniers devant la Toque
(Serge Beaulaton).



artisans situés aux environs d'Huriel (potière, sculpteur, maître verrier, styliste et mosaïste). Chaque année la commune organise sa fête médiévale en juillet, avec marché médiéval et différentes animations. Pendant deux jours, de multiples ateliers sont proposés.

■ Histoire

La relation entre Huriel et le Berry ne date pas seulement de l'époque où George Sand, écrivant « *Les Maîtres Sonneurs* », donnait à deux personnages de son roman le nom de cette petite ville située à l'ouest du Bourbonnais, près de Montluçon, aux confins de l'Auvergne, du Berry et de la Marche Limousine. La terre d'Huriel a subi l'influence de ces trois provinces, partagée depuis l'époque des Celtes entre les Arvernes, les Bituriges et les Lémovicenses.

Huriel se trouve pour la première fois mentionné dans une charte du 8^e siècle. Une autre charte de 1075 nous apprend qu'à cette époque Huriel était possédé par Humbaud le Vieux.

En 1115, une bulle du pape Pascal II, attestait la présence à Huriel d'un prieuré bénédictin dépendant de l'abbaye clunisienne de Déols en Berry (*proche de Châteauroux*).

Ce prieuré a subi le sort de l'abbaye mère : à partir de la Révolution il ne cessa de décliner pour se retrouver à l'état de ruine. Les vestiges, transformés en ferme, puis en habitation au fil du temps, s'apprêtent à connaître un meilleur sort puisque leur nouveau propriétaire a décidé d'entreprendre sa restauration.

C'est à la configuration initiale du prieuré que l'on doit l'édification de l'église Notre-Dame (*c'est pourquoi on parle d'église prieurale*).

Un seigneur d'Huriel fit bâtir une place-forte au début du 12^e siècle sur le site d'une ancienne motte féodale. Huriel se trouvait alors aux limites du domaine royal français et de la Marche qui appartenait à l'Angleterre. Ebbes de Déols, époux de la fille de Humbaud III, le dernier membre de la maison d'Huriel, acheva l'ensemble par l'édification de la tour.

En 1256, Roger de Brosse épousa Marguerite de Déols, la dernière fille d'Ebbes. Ce mariage apporta à la famille de Brosse les terres d'Huriel, de Boussac et de Sainte-Sévère. Les descendants de Jean de Brosse n'accordèrent que peu d'intérêt à Huriel. Le château d'Huriel demeura la propriété de la famille de Brosse jusqu'en 1503. Cette année-là, René,

arrière petit-fils du Maréchal de Boussac, vendit la seigneurie d'Huriel à Jeanne de Daillon pour dix mille écus d'or. Utilisant la procédure du réméré (*vente avec une clause donnant la faculté, mais non obligation, de rachat par le vendeur*), il reprit Huriel en 1509 avant de s'en séparer définitivement en 1514 en la vendant à Jacques Hurault, comte de Chevigny, ambassadeur de France, conseiller de Louis XII et surintendant des finances ; puis la famille de Bartillat en prit possession jusqu'en 1843.

■ Patrimoine architectural

• Église Notre-Dame

Ancienne église prieurale et paroissiale dépendant autrefois de l'abbaye de Déols, c'est un pur joyau de l'art roman datant du 12^e siècle.

Le matériau employé est le granit local. L'église se distingue également par d'autres éléments architecturaux très originaux : en premier lieu, la coupole à huit pans montée sur pendentifs et trompes surplombant la croisée du transept, et aussi, par son porche à arcature triple (*schéma assez rare dans l'Allier, seulement trois édifices en comptant, notamment Châtel-Montagne*) surmonté à l'intérieur d'une tribune desservie par un double escalier.

En forme de croix latine, Notre-Dame trouve son originalité à travers les influences :

- berrichonnes : absidioles, *secretariae*, passages latéraux faisant communiquer la nef avec le transept dits passages berrichons, nef charpentée...
- auvergnates : clocher octogonal qui rappelle ceux des églises romanes majeures et pignons ornés de croix...
- limousines : cordons de billettes qui courent autour des baies retombant sur des colonnettes...

L'originalité de Notre-Dame est remarquable également par sa sculpture, par son mobilier, par le riche décor extérieur : cordon de billettes cernant l'édifice quasiment en son entier et, en ce qui concerne les modillons, les chapiteaux et les colonnettes qui flanquent les fenêtres, des éléments abstraits (*entrelacs, feuillages, copeaux...*) mais aussi figuratifs (*têtes animales et humaines, petits personnages aux postures comiques*).

Mise en valeur par une luminosité assez rare à l'époque de sa construction, principalement grâce au percement des trois fenêtres situées au-dessus de la galerie-porche du narthex (*avant nef*), l'église présente

un volume lui aussi inhabituel : une nef de 45 m de long, 10 m de large, 16 m de haut ; la croisée donne naissance à une magnifique coupole, tandis qu'une grille en fer forgé du 13^e siècle réalisée sans aucune soudure ni rivet, est en forme de petites volutes (*classée « objet historique »*).

Autre spécificité que l'on peut trouver dans l'église Notre-Dame d'Huriel : un tableau intitulé « Le Christ intronisant Saint Pierre premier pape » que la restauration de 1989 a permis d'attribuer à l'École du Guerchin. (*peintre italien du 17^e, élève des célèbres frères Carrache*). En 2003, deux importants panneaux peints ont été découverts et restaurés : la première de ces fresques date de la fin du 14^e et représente Saint Martin dans l'épisode de la Charité, la seconde figure une Annonciation.

Le remarquable clocher octogonal, roman auvergnat de l'église d'Huriel, abrite trois cloches dont l'histoire est plutôt mouvementée. En 1972, l'état préoccupant de sa charpente nécessitant la réfection d'une partie du clocher eut pour conséquence de priver les hurielois de leurs cloches durant cinq ans. À l'occasion de leur remise en marche, M. l'Abbé Duteil avait parfaitement su retracer l'histoire de chacune d'elles. Voici donc le texte qu'il publiait :

« La grosse cloche

Sa première refonte connue est consignée dans les registres paroissiaux en 1736. Nouvelle refonte en 1787. Ce n'était qu'un sursis, elle se brisa le Jour de Pâques 1839, « en sonnant la grande messe ». Refondue et bénite en août. C'est cette cloche que nous entendons aujourd'hui : elle approche de ses 140 ans. Elle pèse 1 130 kg et donne la note « Si ».

La moyenne ou seconde cloche

Elle fait l'objet du premier acte de bénédiction de cloche mentionné dans les registres paroissiaux d'Huriel : c'était en 1698. Refondue en 1787, à la suite de la grosse cloche, à l'issue d'un procès opposant les habitants et notables d'Huriel à « Messire Louis François Jules Jehannot marquis de Bartillat, seigneur foncier et décimateur de la ville et paroisse ». Bénite quatre jours après son aînée.

Qu'advint-il de cette seconde cloche née dans la contestation ? Nous avons tout lieu de croire qu'elle avait subsisté jusqu'à la refonte de 1869... Il n'en était rien : l'inventaire entrepris par Mgr de Conny, l'éru-dit prélat moulinois, nous apprend en effet qu'en 1865, au clocher d'Huriel, il y avait bien une « seconde cloche », mais datée de 1515. Qu'était

donc devenue celle de 1787 ? ... Vraisemblablement descendue et envoyée à la fonte en exécution du décret de la Convention du 23 juillet 1793 pour être, comme nombre de ses semblables, « fondues en canons ». Entre-temps, au début du 19^e siècle selon toute vraisemblance, elle fut remplacée par une cloche de 1515 dont l'inscription (soigneusement relevée par Mgr de Conny) nous permet de croire qu'elle devait provenir de Neuvéglise, ancienne paroisse supprimée en 1802 et rattachée à celle d'Huriel. La dite cloche est en effet placée sous l'invocation de Saint Pierre et de Saint Blaise, qui sont précisément les « vocable et patron » de Neuvéglise ! ... Elle fut hélas vendue en 1869 en même temps que la petite cloche pour payer l'achat de deux nouvelles cloches. Ainsi nous aboutissons à la « moyenne cloche » d'aujourd'hui, elle pèse 573 kg et donne la note « ré dièse ».

La petite cloche

Plus énigmatique est son histoire.

En 1865, Mgr de Conny trouva au clocher d'Huriel une petite cloche sans date, avec une inscription en caractères gothiques, donc vraisemblablement des 15^e-16^e siècles. Placée sous l'invocation de la Vierge Marie, on ne court que peu de risques en soutenant qu'il s'agissait là d'une cloche vraiment hurieloise, puisque l'église d'Huriel est sous le vocable de Notre-Dame. Vendue malheureusement en 1869 avec sa sœur aînée, elle fut remplacée par une nouvelle cloche, celle qui sonne encore aujourd'hui, son poids est de 323 kg, elle donne la note « fa dièse ».

Ainsi se présentent les trois cloches actuelles de l'église Notre-Dame d'Huriel. Comme de véritables êtres humains, elles naissent, sont bénites (pour ne pas dire « baptisées ») et elles meurent, brisées ou refondues, après avoir sonné les joies et les peines de leurs amis et paroissiens. »

• Donjon de la Toque

Plus connu sous le nom populaire de « la Toque » en raison de son ancienne toiture en forme de toque, le donjon roman d'Huriel figure parmi les rares donjons quadrangulaires français du 12^e siècle encore intact aujourd'hui, contrairement à ceux de Montrichard, Beaugency et Loches.

Ce monument construit avec le dur granit de la région, culminait à 100 pieds. Sa construction, à l'emplacement d'une motte féodale primitive, commença entre 1059 et 1090. Elle se poursuivit au cours du

12^e siècle, quand le roi de France demanda aux puissants seigneurs locaux d'ériger des places-fortes pour constituer une véritable ligne de défense destinée à faire échec aux incursions anglaises. Celles-ci étaient particulièrement redoutées depuis le mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri II de Plantagenêt, roi d'Angleterre, en 1154.

De cette époque date aussi la construction des châteaux voisins de Montluçon, Boussac et Sainte-Sévère.

Quatre campagnes de construction seront nécessaires pour parvenir à ce que sera le château d'Huriel au temps de sa splendeur (15^e et 16^e siècles).

Au 15^e siècle, quatre tourelles sont ajoutées aux angles (deux subsistent aujourd'hui), reliées entre elles par des murs d'enceinte. Ayant essentiellement une vocation défensive, le château comportait des baies en plein cintre et en arc brisé, ces ouvertures permettaient aux soldats d'accéder à une galerie de bois d'où s'effectuait la défense. Ce système défensif appelé « hourd » présentait des meurtrières percées dans les parois de bois, par lesquelles les soldats pouvaient tirer.

Construits sous les premiers seigneurs connus à Huriel, les « Humbaud », le château et son donjon suivirent le sort de la baronnie d'Huriel (élevée au rang de marquisat en 1744). Ils passèrent notamment à la famille de Brosse, Hurault de Cheverny, puis en dernier lieu aux de Bartillat. Au fur et à mesure des années, et des changements de propriétaires, l'enceinte et les dépendances du Château seront laissées à l'abandon, se ruinant peu à peu, et les fossés se combleront au fil du temps.

Le château est laissé à l'abandon jusqu'en 1879. Il est alors racheté par la commune. Il est classé Monument Historique depuis 1885. Haut de 33 m, le donjon était resté « aveugle », c'est-à-dire sans ouvertures autres que les meurtrières jusqu'au 15^e siècle, époque au cours de laquelle on considéra la menace anglaise définitivement écartée. Ensuite on le rendit plus habitable par le percement de fenêtres et par l'ouverture de cheminées. C'est pratiquement dans cet état que nous le voyons encore aujourd'hui, après qu'on lui eut adjoint une tourelle d'accès et surtout qu'on lui eut supprimé, lors d'une importante campagne de restauration, en 1903, le toit en forme de toque (la coiffure), qui lui valut son nom et pour les habitants le surnom amusant de « toqués » !

En accédant aux étages par l'escalier en vis de 1903, nous pouvons découvrir de grandes salles qui accueillent aujourd'hui de belles expositions.

• *Le pont de Courtioux*

Pont à deux arches situé près de la voie romaine d'où son appellation pont romain, il est en réalité un des rares ponts médiévaux du 13^e siècle conservés dans la région.

■ Patrimoine viticole

• *Le vignoble*

Le vignoble jusqu'à une date récente, contribuait lui aussi à faire la réputation de la commune. La première mention de ce vignoble remonte à 1059, dans une charte du prieuré voisin de La Chapelle-Aude, dépendant de Saint-Denis. La culture de la vigne sera l'activité principale d'Huriel pendant presque un millénaire... en tout cas jusqu'à cette fatidique année 1886 où le phylloxéra ruina les vigneron. Ce fut le début d'une longue période de déclin. De 1 200 ha en 1894, on passa à 621 en 1914, puis à peine quelques hectares cultivés aujourd'hui, par un seul vigneron de surcroît ! Ce vin est décliné en appellation rouge, blanc et rosé « Clos de Champ de la Ronde ».

■ Personnalités liées à la commune

La famille de Brosse dont Jean I^{er} de Brosse

Né dans le château de la Toque, maréchal de France et compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, il s'illustra lors du siège et de la délivrance d'Orléans et était présent au sacre de Charles VII en la cathédrale de Reims en 1429. Il fut témoin du martyre de Jeanne d'Arc en 1431, héroïne qu'il avait loyalement servie « *au service de l'unité du royaume de France* ». Il se retira, en fin de carrière, en son château de Boussac déçu par les orientations politiques du roi. Outre Jean, un seigneur « de Brosse » prend part à la croisade de Saint Louis en Égypte, un autre est tué à la bataille de Poitiers contre les Anglais, un troisième décède à Gênes au retour d'une expédition contre les Maures de Tunis.

Étienne Jehannot de Bartillat

Premier de la lignée de la famille de Bartillat qui posséda Huriel de 1673 à 1843. Il fut garde du trésor royal, on dirait aujourd'hui ministre des finances de Louis XIV. En 1697, le roi dit de lui : « *Il est de ceux qui ont le plus manié mon argent et qui en ont le moins gardé !* »

Philippe Fargin-Fayolle

Instigateur de l'insurrection républicaine de la Brande des Mottes en 1849 (voir annexe), conseiller général en 1871, né à Huriel.

Jean Larmanjat

Fils d'un boucher d'Huriel, ingénieur ferroviaire, inventa le monorail. Il fut l'un des précurseurs des découvertes technologiques qui ont établi la position dominante de la France dans le monde en matière ferroviaire.

Jean Quinault

Martyr de Vingré. Fusillé le 4 décembre 1914 à Vingré, son nom est inscrit sur le monument aux morts de Huriel. Sa tombe à Vallon-en-Sully dans l'Allier porte l'inscription « Martyr de Vingré ».

Le 27 novembre 1914, après une préparation d'artillerie qui démolit une partie de leur tranchée, les soldats du 298^{ème} RI furent surpris par une attaque allemande qui fit plusieurs prisonniers. Une demi-section française dut alors se replier dans les boyaux. Le bombardement terminé, elle retourna dans la tranchée conquise par les Allemands et les en délogea, reprenant le contrôle de son emplacement. Mais à l'issue de cette escarmouche, une dizaine de soldats du 298^{ème} étaient restés prisonniers de l'ennemi. Les deux escouades (24 hommes) qui avaient momentanément abandonné leur tranchée furent alors prévenues d'abandon de poste en présence de l'ennemi. Lors de l'enquête sommaire, les soldats indiquèrent avoir reculé sur ordre de leur sous-lieutenant, et s'être repliés dans une tranchée à l'arrière de la tranchée où l'attaque allemande s'était déroulée. Le sous-lieutenant soutient ne pas avoir donné cet ordre de repli, au contraire il accable les 24 soldats. Le 3 décembre, le conseil de guerre spécial du 298^{ème} RI, à l'issue d'un tirage au sort désigne six d'entre eux qui sont fusillés pour l'exemple le 4 décembre 1914, suivant les directives données à ce conseil pour aider les combattants à retrouver le goût de l'obéissance. Ils furent réhabilités par la Cour de Cassation le 29 janvier 1921 ...

Georges Perrin

Enfant d'Huriel, pilote de chasse. Après avoir rejoint le Général de Gaulle à Londres, il fut l'un des 14 pilotes Français incorporés dans la Royal Air Force. Il participa activement à la bataille d'Angleterre. Abattu deux fois aux commandes de son Spitfire, il eut la chance de s'en tirer...

Archignat

• Nombre d'habitants : 353 • Superficie : 2 435 ha

Village d'Archignat.



Commune traversée par les cours d'eau Meuzelle et Magieure.

« Nous vîmes une vingtaine de muletiers, qui débouchaient du bois environnant et venaient pour écarter leurs bêtes et regarder la danse (...). Le grand bûcheux alla leur parler, et marqua beaucoup d'intérêt à leur chef, le grand rouge, qui s'appelait Archignat et passait pour un homme juste, autant que peut l'être un muletier... », *Les Maîtres Sonneurs*, George Sand.

Village dont George Sand utilise le nom pour désigner le chef du convoi de muletiers. Cette commune proche d'Huriel avec un agréable plan d'eau aménagé en une zone de loisirs, possède un très beau point de vue sur la région depuis le site de Jarge-Frontenat.

■ Histoire

L'existence d'Archignat comme siège de paroisse est signalée en 802 dans une chartre par laquelle Charlemagne restituait à l'abbaye de Saint Denis, près de Paris, 18 églises ou villas situées en « Bas-Berry » dont Archignat (Archignaco).

Le nom d'Archignat proviendrait d'un anthroponyme latin *Arca-nius*. La forme *Archiniaco* apparaît sous Charlemagne, et Archignac au 18^e siècle.

La commune résulte de la fusion en 1802 d'Archignat et de Frontenat. Archignat comptait 758 habitants en 1891.

Le Terrier de la Mule, à deux kilomètres du bourg actuel, serait le premier emplacement du village. Des restes de fondations et d'une tour carrée, ainsi que des fossés, attesteraient ce fait, non vérifié. On note également la présence d'une motte féodale située au lieu-dit Malleret (ou Mallereix). Cette motte circulaire faisait environ 25 m de diamètre et un double fossé l'entourait.

■ Lieux et monuments

• *Église Saint-Sulpice*

Après avoir été vendue à la Révolution comme bien national, l'église a été presque entièrement reconstruite en 1876 sur l'emplacement de l'ancienne église romane du 13^e siècle. Seuls les murs de la nef (*époque romane*) et le soubassement du chevet (*époque mérovingienne*) en ont été conservés. La charpente est en forme de coque de navire renversée, le sanctuaire est décoré de superbes trompe-l'œil. Le vestibule supporte la tribune grâce à de beaux piliers de bois peints.

Les vitraux représentent principalement les saints liés au monde agricole : Sainte Agathe (en bergère), Saint Roch patron des bouviers, Saint Antoine et son cochon, également la Vierge à l'enfant, Saint Joseph, le Sacré-Cœur de Jésus et Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Le testament lapidaire de Guillaume des Ages datant de 1416 se trouve sur le mur de la nef dans cette l'église.

• *La croix des Ages*

Calvaire granitique classé Monument Historique situé sur la route de Chambérat.

Érigée fin 15^e, début 16^e siècle, elle possède un piédestal portant une table rectangulaire aux bords élégamment moulurés. Saint André est représenté sur le fût polygonal. La croix est à double face : le Christ côté route et à l'opposé une Vierge à l'enfant.

• **La chapelle Saint-Pardoux** (*chapelle privée*)

Du 12^e siècle, cette ancienne église paroissiale de Frontenat est remarquable de simplicité. La façade est percée d'un porche en plein cintre surmonté d'un clocher-mur. À l'intérieur, les dalles tombales sont ornées de curieux motifs, notamment d'une croix en calvaire.

Le cartulaire de La Chapelaude du 11^e siècle précise que trois prêtres desservent la paroisse d'Archignat et que ceux-ci reconnaissent qu'à leur mort l'église revient au prieuré à moins qu'ils ne laissent des descendants légitimes, auquel cas ils supplient les moines de réserver l'église à ceux-ci (*cette précision est naturelle car le célibat des prêtres n'a été rendu obligatoire par Grégoire VII qu'à la fin du 11^e siècle*).

• **Fontaine Sainte Anne**

Fontaine archaïque près de l'église de Frontenat surmontée d'une niche abritant un buste reliquaire dédié à Saint Pierre.

Autrefois source sacrée des Druides, elle était considérée, encore au siècle dernier, comme guérisseuse et faiseuse de pluie. En effet, en cas de sécheresse prolongée, on descendait la statue de son socle pour lui tremper les pieds dans l'eau de la source et « le ciel ouvrait ses écluses ».

• **Jarges-Frontenat**

Le massif granitique de Jarges-Frontenat culmine à 572 m et domine l'arrondissement de Montluçon tout entier. Il est remarquable par le nombre des mégalithes épars sur ses flancs, à commencer par ceux du sommet, « les Pierres Giraud » (*pierres qui girent, pierres tournantes*). Il faut d'ailleurs distinguer les Grandes et les Petites Giraud, distantes les unes des autres d'environ 70 m (*voir légende ci-après*).

Ce sommet appelé officiellement *Signal de l'Âge*, du nom d'un village implanté sur le versant méridional, porte un repère géodésique : il aurait même porté autrefois un signal ou télégraphe optique...

La tradition rapporte que du haut de la plate-forme en bois édifiée à cette fin, on pouvait apercevoir les tours de la cathédrale de Bourges. Il est certain, par contre que, des « Giraud », la vue s'étend au midi sur la chaîne des Combrailles jusqu'au Puy-de-Dôme et au massif du Sancy, tandis qu'à l'ouest se profile la silhouette caractéristique de Toulx-Sainte-Croix et des Jaumâtres.

Sur la pente nord du massif, on découvre les *Pierres du Plaid*, la plus massive mutilée au siècle dernier. Elles évoquent le lieu où l'on aurait rendu la justice et dominant le village de Frontenat.

À l'est, enfin, dans une dépression séparant les « Giraud » du village de Jarges (village pittoresque, relevant de la commune de Saint-Martinien et ouvert sur les vastes horizons de la vallée du Cher) se trouve ce qu'on est convenu de désigner sous le nom de *La Vallée des Tombeaux*.

Reste encore la légendaire *Pierre à la Bache* (bache : une cavité assez profonde par opposition à bassin, excavation peu profonde), pierre supposée sacrificielle, brisée au siècle dernier lors d'une exploitation systématique des matériaux utilisables pour la construction de la ligne de chemin de fer de Montluçon à Saint-Sulpice entre 1862 et 1865.

• *Site de Mandelet*

Carrière actuellement en sommeil. La roche extraite, « l'amphibole », pure et dure, peut être utilisée, une fois concassée, dans les enrobés venant en couches de finition des chaussées ou en substitution des sables et gravillons de rivières pour la fabrication des matériaux de construction.

■ **Personnalités liées à la commune**

Famille des Ages

La maison des Ages, une des plus anciennes familles féodales du Bourbonnais, ayant pris son origine au lieu « des Ages », étendit ses possessions en Berry et en Marche jusqu'en Auvergne (Saint Just près de Brioude). Connue dès le 13^e siècle, elle subsistait encore à la Révolution et semble s'être éteinte ensuite. Sa généalogie est assez mal connue avant Guillaume des Ages (marié en 1477).

LÉGENDE DE LA PIERRE GIRAUD

Un matin du mois d'avril, une paysanne conduisait ses chèvres à travers les champs de la Tanière. La pauvre Madeleine n'était pas gaie, son mari était mort l'année passée, la laissant veuve avec un tout petit enfant qu'elle avait grand-peine à élever. Elle suivait ses chèvres en portant son enfant au cou et pensait, en se rappelant la légende, que les trésors d'or et d'argent qui ne font rien sous ces rochers, seraient bien plus utiles chez elle comme chez tant de braves gens où, comme vous le savez, c'est toujours le meilleur qui manque.

Ce jour était le dimanche des Rameaux, et Madeleine errait à travers les champs de Jarges à l'heure où le prêtre, frappant du pied de la croix la grande porte de l'église, chante : « *Princes, ouvrez vos portes ; portes éternelles, exhaussez-vous, et le roi de gloire entrera !...* ».

Voilà que le rocher s'ouvre lentement, Madeleine n'en croit pas ses yeux : un souterrain s'étend sous le rocher, au milieu se dresse une table sur laquelle s'entassent plus brillants que le soleil des amas d'argent, de vermeil et d'or ! Jamais le roi Crésus n'en vit davantage, jamais tête de pauvre n'en rêva tant. Vite, Madeleine accourt, serrant son nourrisson contre son cœur, elle le dépose sur un tas d'or ; vite, elle entasse des richesses dans son pauvre tablier et liant les bouts comme sur un bousson d'herbes, elle le charge sur sa tête et sort en courant ; vite, elle va revenir chercher son enfant !... Mais elle n'est pas dehors que, derrière elle, le roc tombe et se referme !

La pauvre Madeleine eut un désespoir si violent qu'elle pensa devenir folle. Des journées entières, elle restait toute seule, songeait à l'envers, noyait son cœur dans les larmes et berçait sans arrêt le berceau vide en criant à tue-tête la chanson qui endormait son enfant.

Loin de compatir à son malheur, les voisines s'éloignaient d'elle et ne cessaient de l'insolenter, marmusant dès qu'elles l'apercevaient : « *Voilà la veuve à qui l'argent ne coûte guère à gagner... son enfant la gênait elle n'a pas tardé à le faire disparaître... Voilà la mère qui a vendu son enfant !...* »

Enfin Dieu eut pitié d'elle. Un jour, Madeleine vint s'agenouiller au pied de la petite chapelle de Frontenat et supplia avec ferveur Saint Pierre de l'avoir en miséricorde. Quand elle se releva, un vieux curé à cheveux blancs était près d'elle et lui dit : « *Mon enfant, Dieu ne peut vouloir une peine éternelle pour ce qui n'a été qu'une grande impru-*

dence. Voilà ce qu'il faut faire : cet or qui vous a tenté et qui vous a fait perdre votre enfant, il faut en faire des aumônes ; donnez-le aux veuves qui traînent la misère et aux orphelins qui n'ont ni pain, ni feu ; gardez seulement ce qui vous est indispensable pour vivre et vous mettre à l'abri de la tentation. En même temps, tous les jours, quel que temps qu'il fasse, portez près des Pierres Giraud le berceau vide, les langes propres et la nourriture de votre enfant. Enfin, tous les jours, venez prier à cette chapelle, suppliez le bon Saint Pierre qui détient les clefs du paradis qu'il intercède pour que s'ouvre la porte qui retient votre enfant. Dieu écoute toujours la prière d'une mère. Priez et songez que dans un an, le jour des Rameaux, à l'heure où le prêtre répond : c'est le Dieu fort et puissant, le Seigneur puissant au combat !... la Pierre Giraud s'ouvrira de nouveau. ».

Un an, Madeleine pria à la chapelle de Frontenat ; un an, elle porta à la Pierre Giraud les langes et la nourriture de son enfant ; le lendemain, elle retrouvait les langes souillés et le pot vide. Un an, elle distribua des aumônes et tous les jours elle venait prier au pied du rocher qui domine la colline de Jarges ; les gens lui croyaient le cerveau dérangé, et au lieu de l'insolenter, maintenant, ils plaignaient la folle de Frontenat.

Vint le grand jour du dimanche des Rameaux, le grand jour de Pâques fleuries où les fleurs se mêlent à la verdure du buis. Chacun tenait en main ou attachait à son chapeau sa brindille verte et tous les enfants riaient et chantaient en portant les rampans ornés de rubans, de pommes et de noix... C'était lors de la procession du dimanche des Rameaux, que le prêtre frappait du pied de la croix la porte de l'église et que les chantres lui répondaient « Intrate... ».

Tout à coup, le rocher s'ouvre et dans la caverne de la Pierre Giraud, Madeleine retrouve son enfant...

Il n'avait ni souffert, ni profité, mais ses joues étaient roses comme celles d'un chérubin. À la procession, les vieux paysans portaient à leur chapeau une branche de buis bénit, et les jeunes enfants un rameau orné de rubans, de pommes et de noix ; le fils de Madeleine, assis sur la table au milieu des trésors, souriait à sa mère, et dans sa petite menotte rose, il tenait un rameau de buis chargé de pommes d'or !

Treignat

• Nombre d'habitants : 447 • Superficie : 2 894 ha

L'église Saint-Julien
et le clocher Saint-Gervais.



Commune traversée par le cours d'eau Magieure.

Situé au carrefour de l'Allier, la Creuse et l'Indre, proche de la nouvelle voie rapide Montluçon-Guéret, cette commune se maintient par le développement du tourisme vert grâce à son plan d'eau aménagé pour la baignade, son camping, ses chalets et huttes et ses sentiers de randonnée. À noter le musée de la « mob », seul musée français sur ce thème.

■ Lieux et monuments

• *Église Saint Julien et le clocher Saint Gervais*

Une église et un clocher séparés datant du 12^e siècle. Cette particularité est due à la présence ancienne de deux églises : une dédiée à Saint Julien, l'autre à Saint Gervais, ce qui compliqua la vie religieuse car l'une dépendait du diocèse de Bourges, l'autre de celui de Limoges. À la suite d'un incendie, on ne garda que le clocher de l'église Saint Gervais qui avait mieux résisté.

L'église est un édifice roman du 13^e siècle remanié au 19^e siècle. Classique en forme de croix, un chœur, flanqué de deux chapelles, avec

un chevet plat, percé de trois baies verticales allongées. Le plafond est une voûte en plein cintre. Le chœur communique avec la nef par un arc triomphal en plein cintre avec deux chapiteaux. La nef est éclairée par six baies latérales et trois baies groupées en façade. Au pied de l'église veille un lion assis du 11^e siècle. Le restaurateur du premier tableau de l'église avait affirmé qu'il s'agissait d'un lion romain ! (*postés aux entrées des églises ou des cimetières de la Creuse, les lions protégeaient les morts des mauvais esprits*).

On y conserve le tombeau de la famille Le Groing de la Romagère du 16^e siècle dont un membre fut blessé mortellement à Marignan. On peut voir deux tableaux restaurés « *La descente de la croix* » et « *La défloration au pied de la croix* » datés de 1692. Les vitraux représentent Saint Julien, Saint Louis, Sainte Jeanne de France (fille de Louis XI), Sainte Thérèse d'Avila, Saint Joseph et l'Enfant Jésus, Sainte Madeleine, Saint Eugène, l'Immaculée Conception entourée de Saint Pierre et Saint Léon enfin un Saint Jean-Baptiste et un Sacré-Cœur.

La cloche provient du château de Villebouche et fut offerte à l'église de Treignat par les descendants de la famille Le Groing. Elle porte la date inscrite dans le bronze : 1505.

• *Fontaine*

Sur la place une fontaine, ancien abreuvoir et point d'eau pour les treignatois. Elle est placée sous la statue de Saint Julien. Julien est un officier romain converti à la nouvelle religion (catholicisme), conversion très mal acceptée par sa hiérarchie. Il est condamné à mort. Rattrapé à Brioude, il y est décapité en 304. Le culte de Saint Julien est vénéré dès le 4^e siècle, en Auvergne.

• *La Croix des Peux (en domaine privé)*

Croix archaïque en granit située sur une ancienne nécropole mérovingienne ? En Bourbonnais, les Peux signifient les hauteurs.

• *L'étang d'Herculat*

Ce plan d'eau de 18 ha est une création très ancienne puisqu'il figure déjà sur les cartes de Cassini, un géographe de 1761. Les relevés faits en 1759 par M. Miquel mentionnent l'étang de Reculat et de Foncegou-

let. Ce dernier fut détruit lors de la construction de la route reliant Bous-sac à Montluçon.

La digue de l'étang, en terre, est empierrée avec des matériaux pris dans une carrière située un peu plus bas sur les bords de la Magieure. Plus tard, on barre le cours de la rivière à cet endroit pour faire le petit étang d'Herculat. Ces étangs d'Herculat et Foncegoulet furent probablement construits par les seigneurs de Villebouche dans le but d'avoir :

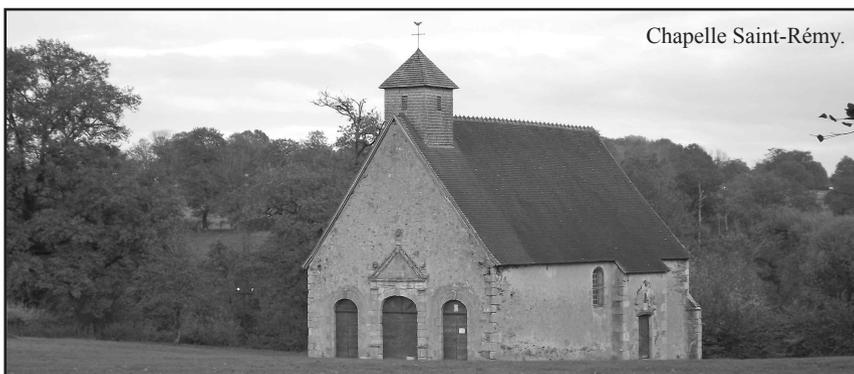
- une réserve d'eau importante qui servait à faire tourner les moulins moyennant une redevance payée par les meuniers au propriétaire de l'étang

- un réservoir de nourriture pour les poissons élevés dans l'étang qui fournissaient ainsi une viande maigre durant les fêtes religieuses

- une réserve d'eau pour abreuver les animaux pendant les périodes de sécheresse.

Saint-Sauvier

• Nombre d'habitants : 340 • Superficie : 3 147 ha



Chapelle Saint-Rémy.

Commune traversée par les cours d'eau Arnon et Meuzelle.

Village où l'on trouve toujours quelques commerces et une école, peut-être le centre de la France d'après le mathématicien Axel Chambily, connu grâce à la chapelle Saint Rémy, et sa source miraculeuse à quelques encablures du centre bourg.

■ Histoire

Le territoire de cette commune faisait partie de la seigneurie de La Roche Guillebaut qui y avait fondé un prieuré dont les moines de l'abbaye des Pierres firent un lieu de retraite pour leurs novices.

Dans la nuit du 23 juillet 1943, la commune est le témoin d'une tragédie : un avion de la Royal Air Force qui effectuait un parachutage pour les résistants est touché ou a un incident de moteur. Il s'écrase. Les survivants sont cachés par les résistants mais un Canadien, Louis-Max Lavallée, de mère française, est tué. Une stèle est élevée en son honneur.

■ Lieux et monuments

• *Église Saint-Salvère*

Église du 13^e siècle en ce qui concerne la nef et le chœur, et du 14^e siècle pour le clocher. Elle fut interdite au culte en 1863 du fait de

son mauvais état et des travaux de rénovation furent engagés en 1866. Le clocher culmine à 33 m de hauteur, soit un des plus hauts de la région. Depuis le pied de l'église, on peut se rendre compte d'un léger dévers de la flèche. Sur le mur nord, se trouve le testament lapidaire de Marguerite Le Groing de 1419.

• *Saint-Rémy*

Le village de Saint-Rémy célèbre le 24 juin ou le dimanche le plus proche, la fête de Saint Jean-Baptiste. Cette solennité était doublée autrefois, d'une foire légendaire dont les origines se perdent dans la nuit des temps (*voir texte d'Achille Allier ci-après*).

• *La chapelle Saint-Rémy*

La chapelle actuelle n'est pas l'édifice primitif, nous avons devant nous une reconstruction du 17^e siècle alors que les origines de ce lieu de dévotion et de rassemblement populaire remontent pour le moins au 12^e ou 13^e siècle, quand elle devint, en même temps que les terres du village voisin de Chaumeix, propriété de l'abbaye de Notre-Dame des Pierres de Sidaillles.

Vendue en 1797 comme bien national, elle fut rachetée par Mathias de la Romagère, futur évêque de Saint Brieux, qui en fit donation à la commune de Saint Sauvier en 1809, à charge pour cette dernière d'affecter les revenus de la chapelle, de ses dépendances et les droits perçus à l'occasion des foires, à l'entretien de l'édifice rendu au culte.

La chapelle actuelle est relativement moderne (on lisait sur la façade la date de 1669). Le portail central a été aménagé en 1736. L'édifice mesure environ 18 mètres sur 8,5 m. À l'intérieur, on découvre une superbe charpente en cœur de châtaignier, en forme de carène de navire. Le chevet est bâti en surplomb de la fontaine. On peut voir dans la niche au-dessus de la fontaine une statue de pierre de Sainte Madeleine, du 16^e siècle.

Sont également visibles les œuvres suivantes du 17^e siècle : trois statues en bois, la vierge à l'enfant, Saint Jean-Baptiste et Sainte Véronique, un ancien tabernacle doré, une remarquable balustrade en bois. Au clocheton élevé sur la façade se balance une cloche de 1713. Cet ensemble remarquable, chapelle et cadre champêtre, garde encore sa grandeur, son charme et sa dignité.

• **Fontaine de Saint-Rémy**

Ses eaux vives avaient jadis la réputation d'être bénéfique pour nombre de maladies et infirmités, on y venait d'ailleurs en pèlerinage des contrées alentours (Marche, Berry et bien sûr Bourbonnais).

• **La Croix blanche**

Grande croix érigée en 1817, elle est formée de plusieurs tronçons de colonne et porte deux écussons ainsi qu'une inscription en latin « *la justice et la paix se sont embrassées* ». Le motif de décoration présente deux clés entrecroisées par un bâton de justice avec une fleur de lys. Elle fut érigée par Mathias de la Romagère.

• **Musée Sherlock Holmes de France**

Une rumeur court dans Saint-Sauvier. Un Anglais, portant un costume un peu excentrique, fumant la pipe et sortant à tout bout de champ une loupe, aurait élu domicile dans la rue principale. Pour en savoir plus sur ce personnage connu, vous pouvez contacter M. Saint-Joanis, un des membres fondateurs de la société Sherlock Holmes de France.

LE PÈLERINAGE À LA CHAPELLE SAINT-RÉMY par Achille Allier (voir ci-après)

En quittant le chemin creux qui longe le château de Laromagère, on découvre à l'angle d'un bouquet de hêtres, la bruyère de Saint-Rémy et sa chapelle isolée. De grands bois couronnent les hauteurs : au couchant, les montagnes de Boussac découpent l'horizon ; leur double sommet porte Toul-Sainte-Croix et sa vieille église, et les gigantesques « Pierres Jaumâtres », monuments celtiques, qu'à cette distance on prendrait pour un village. À l'extrémité d'un vaste espace inculte, couvert de joncs et de fougères, planté de quelques beaux tilleuls et de châtaigniers rabougris, la chapelle s'élève avec son toit blanc de mousse, et son clocher en forme de pigeonier. L'architecture en est simple ; un portique moderne de mauvais goût, et quelques contreforts gothiques, en sont les seuls ornements. Une fontaine, dont l'eau limpide et abondante sort à son chevet, est surmontée d'une grossière madone dans sa niche grillée. Cette source ne diminue jamais. On dit qu'elle ne gèle pas ; ses propriétés miraculeuses attirent

chaque année une foule immense dans ce désert, le 24 juin, jour de Saint-Jean. Dès la veille, le plateau se couvre de tentes blanches en longues avenues, et de pittoresques cabanes de feuillage, que l'on appelle « Amayets ». Les étalages de marchands se dressent, les pèlerins éloignés arrivent et se disposent à bivouaquer ; partout les feux des cuisines en plein air s'allument, et de joyeuses colonnes de fumée s'élèvent et planent au-dessus des bois. Le matin du jour, tous les sentiers descendant des côtes, serpentant le long des ruisseaux, ou coupant les vastes prairies, retentissent des bruits confus de chants et d'éclats de voix. Des bandes de garçons marchent précédées d'une musette aux sons grêles. Les jeunes filles parées de leurs robes du dimanche, s'avancent en groupes rieurs, ou passent, montées derrière des paysans qui font caracoler leurs chevaux.

La foule se porte de bonne heure autour d'une mare ombragée de peupliers, formée par l'eau de la fontaine Saint-Rémy ; elle s'y succède toute la journée. Plus de cent femmes, retroussées jusqu'aux genoux, barbotent dans cette eau troublée par leurs piétinements ; s'en lavent les jambes et les bras, en répandent sur leurs épaules et dans leur sein. On y voit de vieilles femmes courbées et ridées, chez qui la vie s'éteint, et de pâles jeunes filles que trop de vie dévore. Il y a des mères, dont la figure rayonne d'une confiante espérance, et qui plongent dans l'eau glaciale de petits enfants nus, aux membres grêles, aux figures hâves et livides de fièvre. Mais, par-dessus tout, une innombrable quantité d'infirmes, de boiteux, de manchots, de perclus, d'aveugles, pauvres créatures auxquelles il reste au moins la foi et sa sœur l'espérance, s'agitent dans ce bain qui doit les régénérer, et marmonnent d'inintelligibles prières. Autour d'eux, des nuées de mendiants font retentir l'air de cris lamentables, étalent de hideuses plaies s'adressant à la souffrance et à la misère pour obtenir assistance et compassion. Plus loin, les marchands de chapelets et de livres, avec leurs boîtes à reliques, et l'enseigne flottante de saint Hubert, les diseuses de bonne aventure, les vendeuses de cierges, les charlatans, les saltimbanques, et les jeux de hasard, tout se réunit pour tendre des pièges à l'ignorance, à la faiblesse et au désœuvrement.

Les fidèles se pressent aussi dans la chapelle, aux murailles nues, décrépites, noircies par la fumée des cierges, brûlant sur un triple cordon de fer. C'est là, qu'après les ablutions d'eau glacée, le vœu s'accomplit par de ferventes prières et de longues stations. Les pauvres

malades et ceux qui, oublieux d'eux-mêmes, viennent les offrir à la pitié de leur Créateur, demeurent, accroupis sur leurs talons, dans une complète immobilité, et prient des heures entières au milieu de cette atmosphère empestée par l'odeur de la graisse et la chaleur de la foule, devant cet autel de bois, devant ces saints taillés par la hache d'un bûcheron, devant ces grossières figures d'évêque qui s'effacent sur le mur humide et salpêtré, viennent chercher dans ces groupes pleins de douleur, de résignation et de foi, une vive croyance révélée aux artistes du Moyen Âge. L'enfant malingre, étendu, muet et souffreteux, repose sur les dalles, tandis qu'un rayon d'espoir passe sur le cœur ulcéré de sa mère. Cette pauvre mère ne peut croire que Dieu lui ait donné, pour le voir souffrir, son enfant qu'elle avait rêvé beau, fort et heureux ! Le vieux père, relevant vers le ciel sa tête blanche, roule les grains du chapelet entre ses fortes mains calleuses qui ont, cinquante ans durant, fouillé la terre ; et, près de lui, son dernier enfant, la plus aimée de ses filles, pâle, penche la tête sur une poitrine rétrécie. Partout la naïve confiance du malheur, dans la justice de la Providence ; cette confiance que nous perdons au milieu de l'indifférence du bien-être et des jouissances d'une vie de volupté, nous qui, lors d'une soudaine catastrophe, restons seuls devant le désespoir et le néant. Cette confiance se nourrit de dures épreuves, de privations journalières, et se fortifie par une lutte continuelle avec la nécessité.

À la fête de Saint-Rémy, on passe aussi de la douleur au plaisir. Un mur sépare les plaintes de la souffrance, des accents de la folle gaieté ; les fervents élancements de la prière, du tumulte des affaires mondaines. Autour du cornemuseux debout sur un tonneau défoncé, accompagnant ses airs de contorsions cadencées, se presse la foule dansante, jeune, avide, infatigable, et que rien ne rebute : ni le plein soleil, dardant d'aplomb ses rayons ; ni la pluie d'averse qui ruisselle sur les têtes ; ni le nuage de poussière étouffant ; ni la boue dans laquelle les sabots s'enfoncent. Bienheureux ceux qui peuvent s'amuser ainsi, oubliant ce qui est au-dessus et au-dessous d'eux, pour ne voir que ce qu'ils ont en face. Les bourrées se succèdent sans interruption, précédées du baiser obligé ; baiser qu'on ne laisse prendre qu'après un petit manège de coquetterie villageoise, à briser les bras d'une de nos élégantes, baiser sur les deux joues enflammées, baiser retentissant. Le couple se regarde et rit, les mains retombent le long du corps, et la danse commence : sur tout le front de bataille, on avance et l'on

recule à la fois. Comme le disait le Prince de Ligne, à propos des danses moldaves, c'est toujours « oui et non » ; puis viennent les joyeuses « domérates » au pas vif : par une évolution toute militaire, un rapide « par file à droit et par file à gauche », la colonne dansante change de tête et chacun se retrouve en face de sa danseuse.

Cependant les promeneurs circulent le long des avenues de tentes et de berceaux de feuillage. Les fraîches paysannes suivent les étales tentateurs des marchands forains, hésitent, dans l'embaras des richesses, entre les indiennes aux couleurs tranchantes, les gazes brodées, les tulles et les dentelles. C'est l'heure où la fumée des cuisines couvre d'un dôme transparent toute la brande de Saint-Rémy. Les bouillonnements de la marmite, le pétilllement des fritures, l'odeur des rôtis, attirent les affamés vers les « Amayets » décorés de la branche de houx d'heureux présage. L'hôte, les manches retroussées, en tablier quasi blanc, et l'écumoire en main, comme un marmiton des noces de Gamache, fait les honneurs de sa longue table dont les ais mal réunis ploient sous les gigantesques pyramides de gâteaux.

Autour de ces joyeuses tables, où s'entrechoquent sans cesse plats, bouteilles et verres, l'amitié se rapproche, les intérêts se discutent, les affaires se terminent avec des éclats de voix à rompre la tête à un homme indifférent, qui ne voudrait point, profitant d'un vieil axiome d'école, combattre les cris par des cris. Ces hommes aux visages enlumines, aux yeux étincelants, qui semblent à chaque instant vouloir se prendre aux cheveux, achèvent seulement, en bons camarades, le marché d'une jument ; au lieu des fins regards, des questions tortueuses, des réponses énigmatiques de la diplomatie, ils ont les protestations énergiques et les serments les plus ronflants : après tout c'est la même chose, chacun d'eux cherche à tromper l'autre. La vente d'un cheval fourbu demande autant d'adresse que la conclusion d'un protocole. Cet orateur fortifiant son éloquence de vigoureux coups de poing qui font trembler la table sur ses pieds boiteux, c'est un « Gourlaud » préconisant les bonnes qualités, et les « bons bras » d'un garçon timide et silencieux ; celui-ci borne son rôle à payer les nombreuses bouteilles de vin destinées à rafraîchir le zèle de son représentant officieux, et à attendrir le cœur de son beau-père en espérance.

Quelques vieillards qui n'ont d'autre affaire et d'autre passion que de boire, chantent en tremblotant les refrains des anciens jours. Entourés de débris et de bouteilles vides, ils couchent sur le champ

de bataille. Quand la nuit fait jaillir de l'ombre les feux épars du bivouac et que les brandons des pèlerins rejoignant leur village, en troupes bruyantes, scintillent sur les pentes et le long des ruisseaux, on entend encore des chants traînants sortir des tentes : les petits chevaux, allongeant leurs têtes maigres, à travers le feuillage qu'ils viennent de brouter, semblent vouloir rappeler à leurs maîtres que leur maison est éloignée, et que l'air devient humide.

Hors du centre de la réunion, il est aussi des cabanes plus sombres encore, devant lesquelles le feu s'éteint, d'où s'échappent, par intervalle, des cris de colère, et des chants obscènes, des bruits de bataille, et des éclats de rire. Là vient se délasser, dans l'orgie, toute cette race hurlante qui tout le long de la journée a spéculé sur la pitié. Ces pauvres si piteux, si marmiteux, si dévots, si humbles, se redressent et jettent leurs béquilles, moins par l'effet de l'eau de Saint-Rémy, que grâce à une bouteille de vin bourbonnais ; les maux sont mis de côté avec les plaintes, et la gueuserie est dans toute sa volupté. Là se trouvent des gens venus de tout pays, population invisible, vermine du Moyen Âge, qui fermente, bout et pullule partout où restent quelques mares fétides que la civilisation n'a point desséchées.

Le nombre des mendiants qui affluaient à la fontaine Saint-Rémy a beaucoup diminué depuis quelques années ; mais aussi, en même temps, le nombre des fidèles, et l'importance des offrandes. La chapelle était autrefois d'un grand rapport pour le clergé ; la laine des brebis, et tous les fruits de la terre, s'accumulaient dans son sanctuaire.

L'autorité ecclésiastique l'ayant récemment frappée d'interdit, elle a eu le bon esprit de comprendre que la religion doit rester enfermée dans ses temples, et ne pas aller se mêler au tumulte d'une fête, pour entretenir de gothiques usages. Si la commune de Saint-Sauvier parvenait à avoir une école, avant peu, on n'irait plus à Saint-Rémy que pour danser et commercer, et l'on porterait les perclus et les fiévreux au médecin, au lieu de le tremper dans l'eau.

Quant à la chapelle de Saint-Rémy, n'en resterait-il qu'une seule muraille, elle donnerait encore de la poésie à cette brande immense, que bornent à l'horizon les grands bois et la double montagne couronnée d'une église chrétienne et d'un gigantesque monument de l'idolâtrie comme si nos ancêtres, en plaçant leur adoration dans le désert, les vastes forêts, et sur les hauts lieux, avaient voulu laisser une idée de l'unité, de la grandeur, et de la puissance de Dieu.

ACHILLE ALLIER

Fils d'un épicier de Montluçon, ayant étudié le droit à Paris, il y obtint une licence qui ne le dissuada pourtant pas de se plaindre des « mœurs dégradantes » très en vogue dans la capitale. Il revint donc en province pour s'établir à Bourbon-l'Archambault.

Victor Hugo, alors proche de la famille royale d'Orléans, encouragea Achille Allier à contribuer au renouveau d'intérêt pour les provinces françaises. Tous deux voyaient en cela un moyen de s'opposer au morcellement des départements, et de contester le centralisme autoritaire.

Pendant sa courte existence, Achille Allier déploya une activité exemplaire comme l'archéologie, lettré, tout autant que dessinateur illustrateur, et directeur de la revue *Art en Province*, qu'il fonde en 1835. Marie-Amélie de Bourbon, épouse de l'anglophile Louis-Philippe, apprécia plusieurs dessins du jeune provincial et, parmi ceux-ci, est souvent signalé « *La jeune fille de la garde* » que la reine acquit en 1835.

Achille Allier mourut en 1836 d'une congestion cérébrale.

Quelques extraits de ses textes

Randonneur de passage sur le sentier des Maîtres Sonneurs dans ce bourbonnais qu'il aimait tant, voici quelques extraits de texte d'Achille Allier sur ses promenades dans cette région. Il est un flâneur sensible :

« J'aime les chemins creux et leur berge escarpée ; j'aime les épais buissons de houx et leurs baies de corail parmi leurs feuilles luisantes ; j'aime les noisetiers branchus d'où le merle s'échappe en sifflant ; j'aime les hêtres aux racines noueuses et moussues suspendues sur les terres éboulées ; j'aime leur feuillage horizontal et le rayon de soleil qui fait scintiller mille filets d'eau murmurante à travers les cailloux. »

Sa joie de marcher est intense et bien des randonneurs confirmés retrouveront ici leurs propres sensations :

« Je ne marche que par bonds, je chante malgré moi, inspiré par la nature. Je ne suis plus qu'un grand enfant qui vibre à trop de sensations pour réfléchir tranquillement et qui se livre au charme sans l'approfondir. Je reçois la vie par tous mes sens et ne puis rendre ce que j'éprouve que par des mouvements qui trahissent ma joie intérieure. J'oublie inquiétudes et peines ; je suis libre, il fait beau, je marche, je cours : c'est presque le bonheur. »

Ou encore :

« Je n'ai jamais éprouvé de violentes émotions sans cette certitude que le meilleur remède est la promenade. La promenade, comme la nuit, porte conseil. C'est plus qu'un remède contre l'ennui ; elle chasse aussi les inquiétudes, les agitations, les craintes. Au rythme de la marche, les rêves naissent en foule et semblent acquérir plus de réalité. »

Si la fontaine Saint-Rémy, à Saint-Sauvier, fut souvent le terme de ses randonnées, d'autres sites suscitèrent son intérêt. Ainsi, venant de Montluçon, le voici :

« Descendant la côte sablonneuse et pelée de Beaumont, semée çà et là de globes granitiques aux angles saillants, aux cassures vives. Un fort ruisseau coule au bas, dans une gorge étroite, et glisse tortueux sous les houx, les noisetiers, les aulnes entrelacés de festons fleuris de convolvulus et de clématites. On le traverse sur un pont formé de deux arches en ogives à demi-écroulées. » Il s'agit bien du pont à l'entrée du village côté Huriel.

Puis, passant par Huriel :

« Les cloches envoyaient de village en village les lentes volées de l'angélus : ces sons d'une voix grave, comme toute joie religieuse, se mêlaient aux appels prolongés des ouvriers dans les vignes, au chant des oiseaux, au bourdonnement des insectes sous l'herbe, murmure de plainte et d'espoir de la nature mourant au soleil, qui lui envoyait ses derniers regards comme une consolation et une promesse. »

Dans une esquisse intitulée « le Vieux pauvre », Achille Allier dépeint aussi ses excursions :

« À la fin du mois d'octobre 1829, je traversais la commune de Treignat, lisière du Bourbonnais et de la Marche, en me dirigeant vers Saint-Sauvier. Le chemin serpente le long d'une ligne de monticules pierreux, couronnés de bouleaux, ressemblant par leur capricieuse symétrie, à quelque mystérieux et gigantesque monument d'une race d'hommes éteinte. (...) À l'époque de mon voyage, le frais et vert EDEN de Treignat se fanait aux vents d'automne ; ses beaux peupliers tendaient vers le ciel gris leurs bras nus et noircis. » On notera l'expression « le frais et vert EDEN de Treignat » qui, à elle seule, est une référence en même temps qu'un atout de promotion touristique certain pour qui voudrait l'utiliser de nos jours !

Plus loin dans le texte on apprend que l'écrivain n'est pas exclusivement un marcheur :

« Je cheminai sous le poids de ces vagues impressions, me laissant aller au trot régulier d'un petit cheval du pays qui faisait craquer sous ses pieds la glace légère formée par une gelée de nuit dans les ornières et empreintes de pas. »

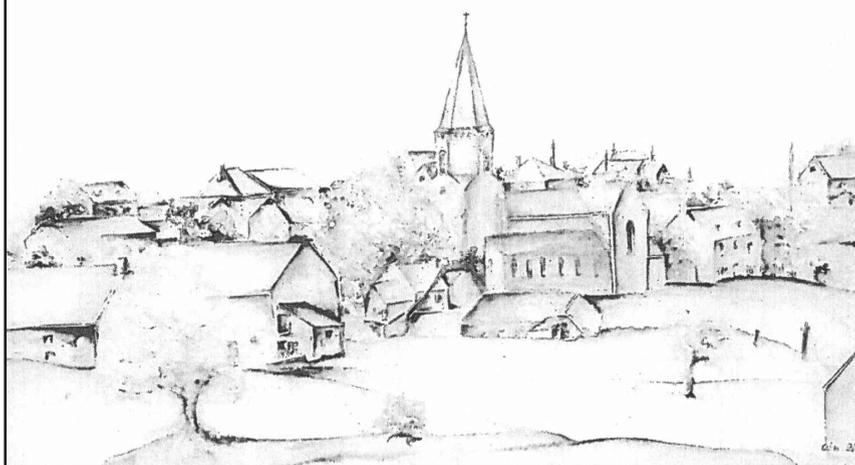
Dans une autre esquisse intitulée « L'homme à barbe », Achille Allier nous livre une description moins précise des lieux qu'il visite mais comment ne pas penser au site des Pierres Giraud et à Treignat de nouveau : *« Je marchais vite, m'arrêtant parfois un instant pour contempler des rochers jaunâtres, couverts de plaques neigeuses qui n'avaient pas fondu. Au nord, dans les fonds, derrière les hauts buissons, sur des pentes abritées du soleil, il en restait encore. Je passai au bord de la pierre carrée qui danse au son des cloches pendant la messe de minuit. Je pénétrai dans la grande brande et bientôt j'aperçus le village avec son clocher à flèche tronquée. »*

On le remarque, vingt ans avant que George Sand « n'installe » son roman « *Les Maîtres Sonneurs* », Achille Allier avait le premier parcouru et décrit avec amour ces chemins, campagnes et villages.

Saint-Palais

• Nombre d'habitants : 190 • Superficie : 2 030 ha

Dessin du village, par un jeune Belge y ayant séjourné.



Commune traversé par le cours d'eau Arnon.

« Pour moi, j'étais content de voyager et de voir Saint-Palais en Bourbonnais, et Préveranges qui sont de petits bourgs sur de grandes hauteurs. », *Les Maîtres Sonneurs*, George Sand.

Saint-Palais tire son nom de Sancti Palladi, nom d'un évêque, Palladius, vivant au 6^e siècle et évêque de Saintes.

Située sur la méridienne verte, la commune présente un paysage ponctué généreusement de haies vives et de grands arbres. Au sud de la commune, un lieu connu sous le nom de la Gagne Chibrat a la particularité de marquer la frontière entre trois communes, Saint-Palais, Préveranges, Saint-Pierre-le-Bost, trois départements, Allier, Cher et Creuse et trois régions, Auvergne, Limousin et région Centre.

■ Histoire

La première occupation de Saint-Palais remonterait à l'époque magdalénienne. Une statuette de Minerve en terre cuite ainsi qu'une monnaie

de bronze d'Hadrien, découvertes sur l'emplacement d'une ancienne chapelle, sont les preuves d'une occupation gallo-romaine.

■ Lieux et monuments

• *Église Saint-Palais*

Mentionnée au 12^e siècle elle est érigée sur une butte qui fut autrefois le cimetière, et entourée de fossés.

Sa nef voûtée en berceau est du 12^e siècle, le chœur à chevet plat du 14^e siècle et la chapelle accolée du 15^e siècle. Elle possède des vitraux classés dont un ancien (15^e siècle) qui représente trois figures superposées, Saint Jean-Baptiste, Saint-Palais et le Christ en croix accompagné de la Vierge et de Saint Jean. Les autres verrières montrent Saint-Palais, Saint Fiacre (patron des jardiniers) et une apparition du Sacré-Cœur de Jésus à Sainte Marguerite-Marie.

La décoration de la nef représente une fuite en Égypte, Saint Michel terrassant le dragon, Sainte Anne enseignant la Vierge, le Baptême du Christ, un évêque bénissant un enfant et ce qui est très rare une représentation tirée de l'Ancien Testament, Tobie et le poisson (*le jeune homme maîtrise un gros poisson et en retire le fiel qui lui servira à rendre la vue à son père*). Également une statue de Saint Blaise.

• *Monument aux morts*

À noter également dans l'église la plaque commémorative de la première guerre mondiale, où sont soulignées les valeurs patriotiques, chrétiennes et celtiques, avec dans la partie haute, une Vierge à l'enfant et le Christ en croix et, dans la partie basse, un poilu, le coq gaulois et Vercingétorix.

• *Maison neuve (propriété privée)*

Manoir du 14^e siècle situé sur une motte circulaire, sans doute ancien château fort avec ses créneaux et meurtrières et ses fossés toujours apparents.

■ Faits divers

• *Une Vierge noire*

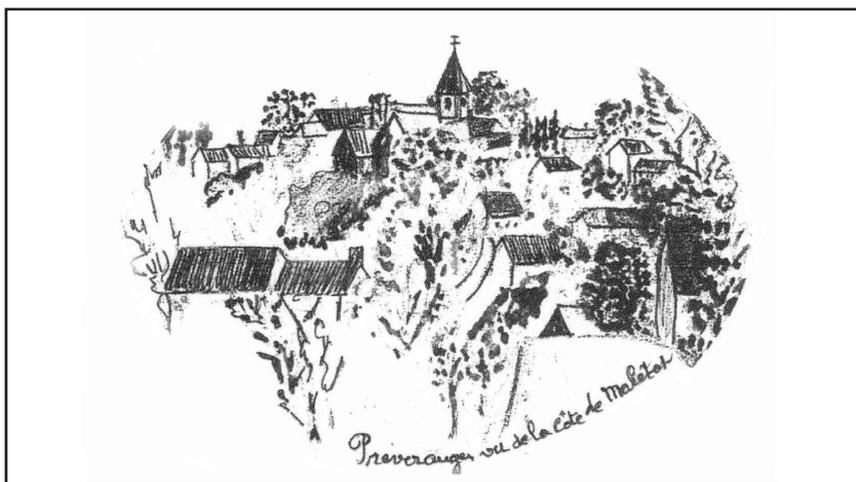
Qu'on les appelle Vierge noire, Vierge mère, Déesse-Terre, ces sta-

tues très anciennes gardent tout leur mystère. On en trouve beaucoup en Auvergne, dont un certain nombre dans l'Allier. L'église de Saint-Palais en conservait une, malheureusement, elle a disparu il y a quelques années, dans des circonstances non élucidées. Ces statues représentent une Vierge assise tenant son enfant sur les genoux. Initialement elles étaient noires (origine orientale ?) mais beaucoup ont été peintes en rouge et vert, couleurs symboliques. Des ouvrages entiers ont été publiés sur le sujet et bien des thèses ont été avancées sur leurs origines, mais il est généralement admis qu'il faut voir dans ces statues une survivance de la tradition celtique à travers l'art roman.

Dans l'église de Saint-Palais, deux précieux symboles de la civilisation celtique et gauloise, se faisaient donc face : la Vierge noire et, sur le monument aux morts, une statuette représentant Vercingétorix. Autant dire que cette église mérite l'attention des visiteurs curieux.

Préveranges

• Nombre d'habitants : 583 • Superficie : 3 816 ha



Commune traversée par le cours d'eau Joyeuse qui prend sa source sur la commune et Arnon.

L'origine du nom de Préveranges serait : terres appartenant à des prêtres *Préveranges*, 1207.

C'est sur la commune de Préveranges que se trouve le point culminant de la région Centre, au lieu-dit « Le Magnoux », à 504 m d'altitude. Au début du 20^e siècle, c'était un pôle important (*au recensement de 1896, Préveranges comptait 2 196 habitants*) avec de nombreux commerçants (12 épiceriers) et artisans.

■ Histoire

Le chemin qui délimite le territoire communal et celui de Saint-Priest-la-Marche reprend le tracé d'une voie gallo-romaine (*grand chemin*) en direction de Boussac avec une ouverture vers le Bourbonnais et Ahun (Creuse). Sur le territoire de la commune, des sépultures gallo-romaines à incinération en coffre ont été découvertes ainsi qu'un sarcophage, dont la datation est incertaine.

La paroisse était dominée au 11^e siècle par le seigneur de La Roche Guillebaud (*voir Saint-Éloy d'Allier*).

Au cours de la seconde moitié du 12^e siècle, les possessions déoloises sont attaquées, le pays étant convoité par la France et par l'Angleterre. Le siège de la seigneurie est alors pillé et brûlé en 1188 par Philippe-Auguste, et le domaine est annexé à la Couronne française en 1200.

Le défrichement commencé au 13^e siècle par les moines de l'abbaye des Pierres, à Sidiailles, sont à l'origine de nombreux hameaux sur le territoire. Du matériel céramique datant du Moyen Âge a été retrouvé à Épiranges.

Le bourg, chef-lieu de la paroisse, qualifié de ville dans un acte de 1429, se développe à l'époque médiévale autour de l'église et du château qui appartenait primitivement aux seigneurs de Déols et siège seigneurial.

Lors des Guerres de Religion, le Territoire est saccagé. La seigneurie, acquise en 1620 par Henri II, est transmise à son fils Louis II. Pendant la Révolution, la vente des biens de l'église et des émigrés aux agriculteurs de la région entraîne le morcellement du territoire.

Suite à une dette de son propriétaire, Préveranges fut vendue à Henri de Bourbon, prince de Condé, en 1627. Celui-ci l'ayant revendue en 1663 avec la terre de Culan à Michel Letellier, ces deux seigneuries demeurèrent unies depuis lors.

En 1773, le prince de Croÿ donna une maison pour servir d'école de charité et de logement au maître d'école. Elle était en face des murs du château et fut par la suite la maison occupée par des Religieuses. Cette école, qualifiée de *collège de Préveranges*, fut vendue révolutionnairement.

Lors de la création de la ligne de chemin de fer Urciers-Lavaufranche en 1886, la commune refusa la gare, celle-ci fut édifiée à Saint Marien en Creuse (à 2,5 km). Par la suite, regrettant ce choix, la commune décida de réaliser « l'avenue de la gare » qui relia Préveranges à cette gare en prenant à sa charge les travaux sur la commune de Saint Marien (*on accédait à cette gare auparavant par Jurigny*). Malgré plusieurs tentatives, la gare garda son nom de Saint Marien et ne devint jamais Saint Marien-Préveranges (comme souhaité par les Préverangeois).

Comme toutes les communes rurales, Préveranges a payé un lourd tribut à la guerre 14-18. Également lieu de séjour hors période de travail

des maçons de la Creuse (voir *Saint-Priest-la-Marche*), elle a vu partir ceux-ci définitivement pour la reconstruction de l'est de la France dévastée. La commune se situe sur la route de Saint Martin qui relie Szombathely (*lieu de naissance du Saint*) en Hongrie à Tours.

■ Lieux et monuments

• *Église Saint Martin*

Le village, chef-lieu de la paroisse, se développe autour de cette église dédiée à Saint Martin.

Le portail et le chœur du 13^e siècle forment la partie la plus ancienne clairement identifiable de cet édifice, dépendant de l'abbaye de Chambon/Vouèze (Creuse).

Le chevet est droit et possède en son milieu une fenêtre en lancette aiguë avec des appendices trilobés au sommet, portant un quatre-feuilles. On trouve à l'intérieur un tore marquant la naissance de la voûte en plâtre, il s'agit peut-être là du vestige d'une voûte en pierres. Les pierres de taille de l'encadrement de la fenêtre, comme celles des contreforts, sont en granit, alors que le reste de la construction est en moellons schisteux.

Les parties anciennes de la nef, près du clocher, sont actuellement difficiles à dater. Leur maçonnerie ne peut les faire remonter antérieurement à la première moitié du 13^e siècle ; elles sont peut-être tout simplement contemporaines du chœur.

Le clocher date du début du 16^e siècle. Il correspond à un agrandissement de l'église vers l'ouest. Il se compose d'une tour carrée flanquée dans chaque angle de deux contreforts à ressauts.

L'arc de la porte principale en plein cintre est extradossé d'une moulure, orné d'un cavet et d'un petit tore reposant de chaque côté sur une fine colonnette à chapiteau.

Le rez-de-chaussée de la tour forme un passage voûté permettant d'entrer dans la nef. De chaque côté de l'entrée principale, à l'intérieur de l'église, s'ouvre une petite porte dont les détails architecturaux marquent la fin du 15^e siècle. La petite porte au sud donne dans un réduit étroit, qui a pu servir pendant quelque temps de chapelle des fonts baptismaux.

À droite et à gauche de cette église, deux chapelles sous l'invocation de Saint Abdon et de Saint Jeanvrin. Un vitrail et un bas relief en bois représentent Saint Martin.

Dans un pilier est incrustée l'inscription suivante : « *Cy gist honorable homme Jaques Pasquet notaire de ce lieu natif de bourg de Champagne leq(uel) la fondé à perpétuité en l'église de céans ri ne messe avec on libéra à la fin d'icelle le dixiesme des moys et pour ce ai doné la somme de six livres cinct sols par anée assignés sur les héritages possédés à p(rése)nt par Gilbert Bonefoy au village de Viller. Pries Dieu pour son âme que a la (elle aille à) Dieu. Le dixième de septembre 1625 estant âgé de 58 ans. Dieu lui fasse pardon. Ainsi-soit-il. »*

• ***Le Magnoux***

Point culminant du département du Cher et de la région Centre, avec une altitude de 504 m. De là, un superbe panorama vous dévoile par beau temps, la silhouette du Puy-de-Dôme situé à vol d'oiseau à 94 km comme indiqué sur la très belle table d'orientation.

• ***Le Château***

Le château qui comprenait encore en 1741 trois tours à deux étages et des fossés est totalement détruit. On distingue seulement la plateforme rectangulaire, entourée de fossés, qu'il occupait au levant de la route de Sidiailles. La ferme mitoyenne, au sud, paraît être une ancienne dépendance.

• ***Chapelle***

À une centaine de mètres au sud du bourg existait une chapelle placée sous le vocable de Sainte Valérie (*attestée au 17^e siècle sur le territoire*), mais aucune trace n'en subsiste si ce n'est la croix dite de Saint Valère qui était dans les années 50 un lieu de procession.

• ***Lucarnes de la maison Châtelet (n° 3 rue des écoles)***

La commune possède des artisans de qualité, en témoignent ses trois jolies lucarnes classés à l'inventaire des Monuments Historiques.

• ***Habitation à haut toit***

À l'extrémité sud-est du bourg, on remarque une habitation à haut toit et à cour fermée qui semble des 16^e-17^e siècles.

• **Porte médiévale** (n° 5 impasse des cours)

Rare vestige des constructions du 15^e, le linteau en accolade atteste de la date de son édification.

• **Croix**

La commune de Préveranges a la particularité de posséder encore douze croix toutes différentes dans ses chemins et hameaux, elles supportent elles-mêmes des petites croix qui étaient accrochées lors du passage funèbre, suite au décès d'un habitant du village.

• **Lavoirs**

Six lavoirs restaurés sur la commune : Bellefond (route de Boussac), très ancien avec une fontaine en bon état, aux Maisons rue Saint Martin dans le bourg, aux Bétoux à Villeneuve, celui-ci protégé par un mur d'enceinte avec un petit portail en fer et à Le Magnoux (*le long du sentier*). Un parcours de randonnées permet de relier lavoirs et croix.

• **Monument aux morts**

Place de la République, il fait hommage à deux Préverangeois qui se sont retrouvés l'un infirmier soutenant l'autre blessé, au fond d'une tranchée en les représentant.

• **Les Fiefs de Préveranges**

La Tour-de-Boueix, *Buxia 1205, Boyx 1428, Boueix, Boex.*

Les plus anciens seigneurs que nous ayons trouvés portaient le nom du fief. Jean de Buxia en était seigneur en 1205 ; puis il appartient aux familles Mauvoisin et Bertrand. Ce château servit d'asile aux religieux de l'abbaye des Pierres pendant son occupation par les « Protestants », et peu de temps après, fut pris et pillé lui-même. Elle appartient aux de Vignolle.

Le château subsiste, bâti sur les hauts plateaux qui séparent la vallée de l'Arnon de celle de l'Indre ; il a gardé une apparence solitaire et sauvage, au milieu de châtaigneraies deux ou trois fois séculaires.

Sa construction remonte au 15^e et peut être attribuée aux premiers seigneurs de la famille Bertrand. Il forme une enceinte carrée. La face d'entrée est au sud-est ; deux tours rondes garnissent ses angles, celle de l'est servait de colombier, celle du sud de prison.

Au fond de la cour se trouve le bâtiment d'habitation, dans l'angle, à gauche de la cour, l'escalier. Mais, par une disposition assez rare, une tour carrée se détache diagonalement de l'angle ouest. Là était la chapelle. La face nord-ouest domine une petite vallée qui formait naguère un étang.

• *La Preugne Baraton*

Cette seigneurie tire son nom d'une famille Baraton qui la posséda aux 12^e-13^e siècles. Au 18^e siècle, elle fut acquise par M. Aufrère qui en porta le nom et dont un descendant l'habite encore.

On distingue encore l'enceinte carrée des anciens fossés murés et pleins d'eau vive ; l'ancien château en occupait le côté nord ; il avait une forte tour au nord. Mais cette demeure ancienne a été démolie et remplacée à la fin du 18^e siècle par une habitation neuve. Il reste le colombier rond, les anciens communs et de grands et vieux arbres.

• *Le Mas-Sarrazin*

Nous ignorons absolument d'où vient l'épithète exotique qui distingue le Mas (masos, maison) de Prévéranges, de ses homonymes du voisinage. Nous connaissons pour seigneurs, du Mas, et Pasquet. Il reste de cette seigneurie quelques vestiges intéressants, surtout parce qu'ils ont échappé à toute restauration récente.

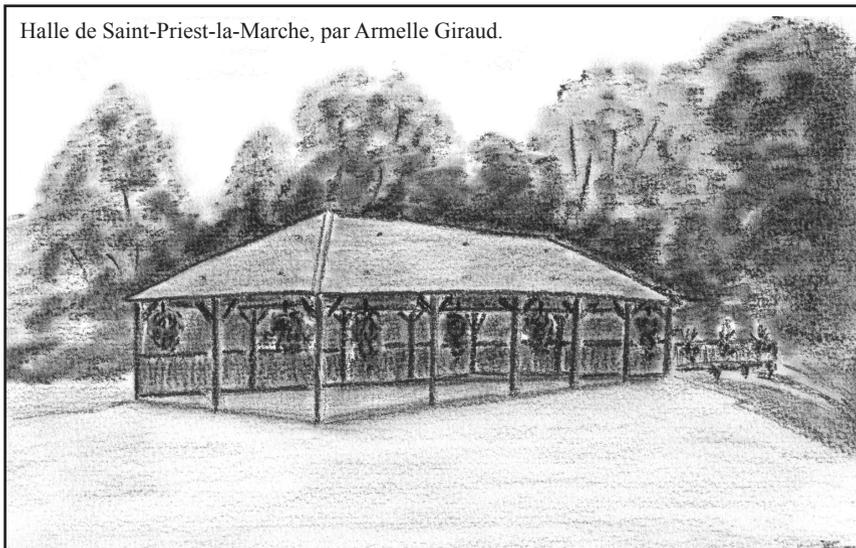
L'enceinte carrée, avec l'angle sud coupé, a gardé presque tous ses murs. Le château en occupe l'angle ouest. Une tour d'escalier, saillant devant l'habitation, occupe son extrémité ouest et touche à la courtine. L'escalier est à noyau et marches massives en bois, matière qui résiste peut-être mieux que la pierre au frai de la marche. Elle est couverte en aisis (*petite planche*) avec des rangées en dents de scie et d'autres taillées en rond ; les coyaux inférieurs sont élevés et la saillie sur le mur considérable. Cette couverture et le lierre qui s'attache à ses flancs lui donnent un aspect très archaïque et pittoresque.

Le manoir adjacent, avec un premier étage, un toit aussi de bois, quelques cheminées à gros montants toriques et consoles pyramidales renversées, et des fenêtres à meneaux, peut remonter à la fin du 15^e siècle et en a conservé l'apparence modeste et presque intacte. Les murs sont en moellons schisteux et en terre.

Saint-Priest-la-Marche

• Nombre d'habitants : 235 • Superficie : 2 033 ha

Halle de Saint-Priest-la-Marche, par Armelle Giraud.



Commune traversée par les cours d'eau Indre, Brochet, et Gué.

« Saint-Prejet et Perassay, qui sont d'autres bourgs en descendant le courant de l'Indre ; et, comme nous suivions, quasi depuis sa source, cette rivière qui passe chez nous, je ne me trouvais plus si étrange et ne me sentais plus en pays perdu », *Les Maîtres Sonneurs*, George Sand.

Origine du nom : Saint Prejectus évêque de Clermont au 7^e siècle (Saint Prejet à l'époque de George Sand).

Saint-Priest-la-Marche se trouve sur le versant ouest du mont Magnoux, le territoire recèle les sources de l'Indre. Au cœur du bourg, ce ruisseau présente déjà une largeur respectable du fait des nombreuses sources qui l'alimentent. Il était traversé autrefois grâce à des planches d'où la fameuse fête des planches du premier dimanche d'août, qui draine la foule dans ce bourg d'ordinaire si calme. L'habitat de ce village ne se trouve pas concentré près de l'église, mais sur la rive opposée de l'Indre car à l'origine, les terres autour de l'église étaient la propriété du château.

■ Histoire

Un site mésolithique a été découvert à proximité de la source de l'Indre. Le chemin rural qui sépare Saint-Priest-la-Marche de Prévéranges est une ancienne voie gallo-romaine. Des sépultures à incinération en coffre datant de cette époque ont été mises au jour.

■ Lieux et monuments

• *Église*

Entre 1092 et 1096, le prieuré limousin d'Aureil reçoit d'Adalard Guillebaud l'église de la paroisse qui n'est plus desservie. L'église est du 12^e et a subi de nombreuses transformations au cours des siècles. Dans celle-ci on trouvera : une statue de la Vierge à l'enfant de 1639, seul exemple régional de statuaire inspiré de la Renaissance, ainsi qu'un blason sculpté de trois lions, timbré d'un heaume et couronné d'une croix grecque datée de 1609.

• *Château de la Courcelle*

Non accessible, pour lequel seul une tour d'angle subsiste du château primitif édifié pendant la Guerre de Cent ans. Sa rénovation réalisée entre 1843 et 1880 en fait une demeure assez éclectique. Son parc est planté de séquoias et d'un tulipier de Virginie introduit en France à partir du début du 18^e siècle, dont le plus connu fut planté au Petit Trianon de Versailles pour la reine Marie-Antoinette en 1771 et abattu par la tempête de décembre 1999.

• *Cimetière*

Le cimetière est remarquable par ses nombreuses chapelles funéraires qui démontrent soit une marque de richesse soit une dévotion certaine.

• *Mairie-école*

La mairie-école est un bâtiment type de la 3^{ème} République.

• *La Lande*

Sur le sentier des Maîtres Sonneurs on traversera le village de La Lande, l'un des plus importants de Saint-Priest-la-Marche avec une vingtaine de maisons dont la plupart ont été construites par les maçons de la

Creuse (ci-après) qui revenaient séjourner au pays après leurs travaux dans la capitale, plus précisément à Montmorency pour le plus grand nombre.

- ***Ville-aux-Moines***

Ce serait un prieuré qui dépendait de Chezal Benoit et consacré à la Sainte Vierge. Il est aujourd'hui détruit.

- ***Trentranges Santrangiis, Trentaiges***

Métairie et chapelle détruites ayant appartenu aux Dames d'Orsan.

- ***Sources de l'Indre à Beddes***

L'Indre : rivière de 280 km qui se jette dans la Loire à Azay-le-Rideau (37) après avoir traversé entre autres Sainte Sévère, La Châtre et Châteauroux. À l'endroit où l'Indre apparaît, l'aménagement est parfait avec un coin pique-nique qui incite le randonneur à la pause pour se « requinquer », suivi pourquoi pas, d'une petite sieste lors des fortes chaleurs.

LES MAÇONS DE LA CREUSE

Dans toutes les communes du département de la Creuse, beaucoup d'hommes partaient tous les ans dans les grandes villes de France sur les chantiers du bâtiment et des travaux publics pour se faire embaucher comme maçon, charpentier, couvreur...

C'est ainsi qu'ils participèrent à tous les grands chantiers à travers la France. En 1627, M. de Pompadour, lieutenant général du Limousin, envoie, à la demande de Louis XIII, des maçons creusois travailler à la construction de la Digue de Richelieu de La Rochelle. Au 19^e siècle, ils travaillent à la construction du Paris du préfet Rambuteau puis du baron Haussmann.

La Creuse manque de ressources naturelles et de terres riches pour l'agriculture. De nombreuses familles vivent sur des petites exploitations agricoles qui ne leur permettent pas de subsister. Ainsi, certains Creusois doivent quitter leur terre natale pour servir de main-d'œuvre sur les grands chantiers de construction, principalement dans les régions de Paris et de Lyon. Alors que la Creuse, faute de matières premières et de capitaux, reste un département à vocation essentiellement paysanne, il se développe au sein des populations un esprit po-

litique contestataire. En effet, les conditions de travail sur les chantiers sont particulièrement difficiles, ce qui conduit, bien souvent, les maçons de la Creuse à se syndiquer afin d'obtenir des conditions acceptables. Les maçons de retour au pays incitent souvent leurs enfants à suivre une instruction alors que la tradition et les besoins économiques les orientent plutôt vers le travail à la ferme dès leur plus jeune âge.

Martin Nadaud, le plus célèbre des maçons creusois, fut élu député. Il défend l'instauration de retraites ouvrières en 1879, de protections contre les accidents du travail, pour faire reconnaître la responsabilité de l'employeur (loi de 1898). Il demande aussi l'amnistie des Communards et se bat pour le développement d'un enseignement laïc dans chaque département, soutenant la loi du 28 mars 1882 (loi Ferry) sur l'instruction publique.

Le voyage

Le maçon était tenu de faire viser sur son livret ouvrier son dernier congé par le maire ou son adjoint, et de faire indiquer le lieu où il se proposait de se rendre. Tout maçon qui voyageait sans être muni d'un livret ainsi visé était réputé vagabond, et pouvait être arrêté et puni comme tel.

Ce livret devait être paraphé selon les villes par un commissaire de police ou par le maire ou l'un de ses adjoints. Le premier feuillet portait le sceau de la municipalité, et contenait le nom et le prénom du maçon, son âge, le lieu de sa naissance, son signalement, la désignation de sa profession et le nom du maître chez lequel il travaillait. Le livret ouvrier comportait aussi un rappel de l'interdiction des coalitions d'ouvriers.

Environ la moitié des maçons de la Creuse se dirigeaient vers la région parisienne et les départements périphériques comme la Marne et l'Aisne. La majorité des autres, surtout du sud de la Creuse allaient travailler à l'est vers Lyon, Saint-Étienne...

Durant leur voyage à pied vers Paris et le nord-est de la France, les maçons creusois, souvent pauvrement habillés et parlant entre eux dans la langue du pays (occitan, limousin, auvergnat ou marchois selon leur village d'origine), étaient fréquemment raillés voire insultés par les paysans berrichons ou beaucerons qu'ils croisaient sur la route ou dans les auberges. Ainsi devaient-ils souvent répondre par les poings

aux provocations qu'ils enduraient. Au 19^e siècle, afin d'améliorer leurs dons de bagarreurs, de nombreux maçons creusois participèrent à Paris à l'ouverture de salles d'entraînement à la boxe française que l'on nommait alors « salles de chausson ». Souvent même, comme le rapporte Martin Nadaud dans *Mémoires de Léonard, maçon de la Creuse*, les ouvriers creusois se retrouvaient le soir, chez les uns et les autres, dans les taudis qu'ils habitaient, pour s'entraîner « sur le tas » à la boxe et au maniement de la canne.

Ces dons de boxeur aidèrent bien des maçons de la Creuse à se faire respecter lorsqu'ils cheminaient à travers la France, et en sauva beaucoup des voleurs de bourse. En effet, après leur « campagne » (leurs mois passés sur les chantiers), les maçons rentraient au pays les poches chargées de pièces, le salaire de plusieurs mois d'un dur labeur. Il était alors fréquent qu'ils soient attendus au détour d'un chemin creux ou à l'entrée d'un pont par des bandes de brigands qui leur subtilisaient leur butin. Chaque commune de la Creuse connaît un endroit où de telles scènes se sont produites. Mais parfois le maçon, qui s'était entraîné de longs mois à la boxe, parvenait à faire fuir les voleurs. Il rentrait alors immédiatement dans l'histoire locale.

Perassay

• Nombre d'habitants : 387 • Superficie : 2 419 ha



Commune traversée par la rivière Indre. L'origine du nom Perassay serait « paricium » en latin ou « patriciacus » en gallo-romain signifiant poirier sauvage. Ce nom a évolué de Parachia de Parracedio (1152), Ecclesia de Pairaziaro (1272), Cappelamus de Paraciaco (1422), De Paraseto (1648), Peurasset (1783) et Payrassé (1789).

Cette commune comptait 1 280 habitants en 1889 ; située dans un milieu naturel très agréable, elle vit aujourd'hui grâce à l'élevage, à quelques artisans et au Foyer de Vie départemental (établissement pour handicapés).

■ Histoire

Site d'origine gallo-romaine comme en témoigne le personnage au « Torque » découvert à la Pointe Mazière. Les principaux fiefs de la commune appartenaient au seigneur de la Pérouse de 1600 jusqu'à la Révolution. Puis les propriétaires furent entre autres : Marie Carteron, les marquis et comte De La Rochethulon et Houdaille.

■ Lieux et monuments

• *Statue gallo-romaine*

La commune possède à la mairie une des rares statues gallo-romaines du département, le personnage au « torque » (*collier porté par les Celtes au cours de l'Antiquité puis, à titre honorifique, par les soldats romains*), statue réalisée en grès grisâtre. Le buste est présenté avec les bras repliés de chaque côté de la poitrine et atrophiés. La dégradation de la tête est telle que l'on en distingue à peine les traits.

• *Église romane*

En 1870, la commune a édifié une nouvelle église de style roman en lieu et place d'une petite église romane vétuste du 12^e siècle dédiée à Saint Désiré. Les statues de Sainte Barbe et Saint Fiacre du 12^e et du 13^e siècle et un bénitier ont été conservés. Le chœur a été orienté au sud pour laisser l'accès aux parcelles de terrain. Le granit pailleté de mica, employé à la construction, donne un très bel effet au soleil.

• *Le Château de Pérassay*

Le château de la famille *La Rochethulon*, construit en 1870 dans le style néogothique est entouré d'un grand parc avec un étang. Il a été vendu par les propriétaires au département de l'Indre en 1939 et transformé en aérium. Devenu maintenant Foyer de Vie départemental, il accueille des personnes handicapées.

• *Demeure seigneuriale*

Une vieille demeure seigneuriale subsiste dans le bourg.

• *Moulins*

Il existait de nombreux moulins sur l'Indre et les ruisseaux de la commune. Ils ont disparu ou ont été transformés en maisons particulières.

• **Genest le monument aux morts**

Au lieu-dit « Genest » a été érigé un monument en souvenir des *Maquisards* et des *Civils français* tués le 16 juillet 1944, quelque temps après le massacre d'Oradour-sur-Glane du 10 juin 1944.

• **Combat de Genest**

Texte de l'intervention de M. Jean Luneau (ANACR La Châtre) lors de la commémoration du 16 juillet 2012 :

« *Chers amis, chers camarades,*

Dans la nuit du 15 au 16 juillet 1944, aux alentours de Saint-Priest-la-Marche, huit avions britanniques larguent au-dessus des prés, dans des containers suspendus aux parachutes, quinze tonnes d'armes et de munitions. La lune, cette nuit-là, est favorable pour le parachutage.

Les maquisards du 1^{er} bataillon du Groupe Indre-est, cantonné depuis peu au Chézeau, avertis par un message radio codé venant de Londres, sont au rendez-vous pour les récupérer. La plus grande partie du matériel est immédiatement stockée au Chézeau et au petit jour, les maquisards, exténués par d'autres actions menées auparavant, peuvent enfin se reposer dans les granges du village ou sous les arbres.

La journée du 16 s'annonce très chaude. J'ai le souvenir, sur la route nationale, quelque part entre Genest et le Marembert qu'aux alentours de midi le goudron collait aux pneus des vélos. Dans le village du Chézeau, c'est le grand calme. Vers 14 heures, deux camions du maquis partent récupérer le reliquat du matériel stocké près de Puybarbeau et empruntent la nationale 717.

Une fusillade ne tarde pas à éclater entre les occupants de nos deux camions et une auto mitrailleuse allemande qui, venant de la direction de Boussac surgit là par hasard. Bref échange au cours duquel nos camions sont endommagés et les allemands repartent en direction de Sainte-Sévère. À partir de ce moment, le camp du Chézeau sous le commandement du lieutenant Javion, maquisard très expérimenté, est en alerte et les nôtres montent prendre position au plus près de Genest. Montent dans l'ordre les sections Suppligeot, Luneau, Sermet. Plus tard monteront les sections Job, Bernon, Langlois, tandis que la section Auxiette assurera la protection du camp. Émile Dervillers convoiera sur le Hérat les 15 tonnes d'armes stockées au Chézeau.

Vers 17 heures, une unité allemande fortement armée surgit et cette fois ça n'est pas le hasard. Par chance, les mécaniciens du parc viennent de prélever le matériel stocké dans les deux camions endommagés qu'ils dirigent sur le Chézeau. À la vue des camions endommagés, les allemands prennent position. Le combat s'engage. Les sections du maquis les plus expérimentées sont mises en avant. Le combat de Genest s'avèrera un des plus rudes et des plus meurtriers de notre région. Combat inégal car les maquisards mal armés et souvent inexpérimentés mais soutenus par la volonté farouche de libérer leur pays de la botte nazie, se heurte à un ennemi expérimenté et fortement armé. Commencé vers 17 heures, le combat, selon les témoignages des participants, se termine vers 20h45 causant chez nous 18 morts et deux disparus.

Deux jours plus tard, le 18 juillet, un détachement allemand surgit dans la commune de Vijon, où une chapelle ardente a été dressée pour accueillir avant leurs obsèques les maquisards tués au combat de Genest. La population du village est prise en otage et rassemblée devant la mairie. Son maire, M. Menuret, dans un geste héroïque, offre sa vie pour sauver celle des habitants. Tous finalement auront la vie sauve sauf le maquisard Paul Allard qui montait la garde dans la chapelle ardente et qui sera fusillé ainsi que son camarade Marcel Duché, embarqué dans un camion nazi et porté disparu.

Plutôt que de faire un long discours sur la signification profonde de ce qu'a été la Résistance au niveau de la grande histoire, j'ai choisi aujourd'hui de rappeler, à travers cet évènement tragique du combat de Genest ce qu'a été le sacrifice courageux et désintéressé de ces combattants de l'ombre pour redonner la liberté à notre pays. Car c'est bien grâce à eux et à l'action de la France Libre, sous l'autorité du général De Gaulle et l'efficacité de Jean Moulin que notre pays, après avoir été vaincu par l'ennemi et trahi par un gouvernement à la botte des nazis, c'est bien grâce à eux qu'il a pu sortir la tête haute de cette terrible épreuve que fut celle de la seconde guerre mondiale. C'est bien grâce à eux que la France a pu reprendre son rang de grande nation...

Je vous remercie. »

Sainte-Sévère-sur-Indre

• Nombre d'habitants : 840 • Superficie : 2 603 ha



Sainte-Sévère (dessin de Maurice Sand).

Commune traversée par la rivière Indre.

« Je me reconnus tout à fait à Sainte-Sévère qui n'est plus qu'à six lieues de chez nous et où j'étais déjà venu une fois (...) Sainte-Sévère est un bel endroit coupé en ravins bien arrosés, et réjouissant à la vue. », *Les Maîtres Sonneurs*, George Sand.

À deux pas du Limousin, cet agréable bourg très prisé des amoureux de la nature s'étage au flanc d'un coteau dominant la vallée de l'Indre offrant ainsi des horizons variés et verdoyants.

Son histoire très riche, remonte à la plus haute antiquité.

Lieu de tournage en 1947 de « *Jour de fête* », film référence du cinéma français de Jacques Tati dont le tournage épique est retracé par une scénovision à la maison « *Jour de fête* ».

Histoire

Les environs de Sainte-Sévère révèlent régulièrement d'assez nombreux éléments archéologiques indiquant une activité humaine préhis-

torique, sans toutefois permettre l'identification de sites occupés de longue durée, comme c'est le cas plus à l'ouest, dans la vallée de la Creuse notamment. On peut noter que la région de Sainte-Sévère paraît propice à une vie préhistorique (vallons encaissés et rocheux, nombreux cours d'eau, faune et flore riches et variées).

Antiquité

La région de Sainte-Sévère livre également des vestiges de l'Âge de bronze, et recèle des sites pouvant remonter à cette période (entre autres à la période des Champs d'urnes, bien que leur identification, en l'absence de fouilles, demeure sujette à caution). Pendant la période celtique, Sainte-Sévère se situe à l'extrême sud de la civitas des Bituriges Cubi, dont elle fait partie. En l'absence de données fermes sur cette période, on peut toutefois affirmer que le site gaulois ne se situe pas à l'emplacement de l'actuel village, mais à quelques centaines de mètres au sud, sur un *oppidum* aux dimensions restreintes (il s'agit d'un éperon barré par une levée de terre, dit « du Montcourault », d'une superficie d'environ trois hectares). Sainte-Sévère fait alors probablement partie de ces vingt villes bituriges que mentionne Jules César dans « *La guerre des Gaules* ». De petite taille et à l'écart des grandes voies de circulation, la cité biturige ne doit, dans tous les cas, pas être d'une grande importance.

Après la conquête romaine, Sainte-Sévère ne se mue pas en cité gallo-romaine, éclipsée par sa puissante voisine Châteaumeillant. On relève seulement, à proximité de l'oppidum, ce qui semble être le tracé d'un fanum (*petit temple gallo-romain ; il présente un plan concentrique, le plus souvent carré ou circulaire*) ainsi que dans la région, des traces de nombreuses petites exploitations agricoles gallo-romaines.

Moyen Âge

Les périodes mérovingienne et carolingienne laissent Sainte-Sévère dans l'ombre. C'est toutefois vers 630 que la tradition situe la venue dans la région de l'abbesse Sévère, sœur de l'archevêque de Trèves, qui y fonde un monastère. Sévère resta peu de temps ici, elle retourna à Trèves où elle mourut quelques années plus tard dans son couvent de Saint Symphorien. Mais sa réputation de bonté était telle que les habitants de

Trèves la proclamèrent Sainte. Vers 1050, époque à laquelle les pèlerinages fleurissaient en Limousin, région proche, les habitants de Villa Nova (*nom pris par le nouveau bourg sur le coteau dominant l'Indre*), décidèrent de se rendre à Trèves pour récupérer des reliques afin d'organiser un pèlerinage dans la cité. C'est à partir de la possession des reliques, conservées à l'église dans une châsse, que le pays se placera sous son patronage (*le nom de « Sainte-Sévère » est attesté au 11^e siècle*) et que fut institué un grand pèlerinage annuel autour de la ville, sur un circuit de plus de trois kilomètres, parcouru à l'origine neuf jours de suite (neuvaine), pèlerinage qui perdure encore de nos jours, mais la participation des fidèles s'est fortement amenuisée.

La ville, qui s'est déplacée sur son site actuel dominant la vallée de l'Indre, n'en reste pas moins d'importance secondaire dans le pagus carolingien. C'est la « mutation féodale » des 10^e et 11^e siècles qui fait de cette place militairement puissante, à la frontière du Berry et du Limousin, le siège d'une seigneurie et d'une famille influente. Sainte-Sévère avait son atelier monétaire qui battait sa propre monnaie au 11^e siècle. Hélie de Sainte-Sévère, en 1068, est le premier membre connu de la famille de Sainte-Sévère, proche parente des seigneurs d'Huriel, et certainement intégrée à la famille des princes de Déols qui dominent l'ensemble du Bas-Berry.

L'autorité royale se manifeste à partir du début du 12^e siècle. Louis VI le gros mène une expédition judiciaire à Sainte-Sévère en 1108-1109. Sainte-Sévère passe à la fin du 12^e siècle à la famille des Palesteau qui crée l'hôpital Saint Esprit en confiant sa gestion au jeune ordre des Hospitaliers du Saint-Esprit, après un pèlerinage à Rome. L'héritière des Palesteau apporte Sainte-Sévère à son époux le vicomte de Brosse (près de Saint-Benoît-du-Sault), vers 1230. La famille de Brosse d'origine limousine, conservera la seigneurie jusqu'au début du 16^e siècle, et comptera dans ses rangs quelques personnages importants, tel Jean de Brosse, seigneur de Sainte-Sévère, maréchal de France et compagnon de Jeanne d'Arc sous Charles VII. Sainte-Sévère est érigée en baronnie pour Jean II de Brosse, vers 1470. Entre-temps, Sainte-Sévère fut occupée par les Anglais de 1369 à 1372 et libérée par le célèbre chevalier Du Guesclin, ce qui valut aux habitants de Sainte-Sévère pendant de longues années le nom « d'Anglais ».

Époque moderne

Vendue en 1517 à François de Blanchefort, seigneur de Saint-Jean-vrin, qui la transmet à son fils Gilbert de Blanchefort. La vente de Sainte-Sévère à Louis II de Bourbon, duc de Montpensier, en 1578, marque la fin des seigneurs de proximité, et fait désormais passer la seigneurie dans les domaines nombreux (et jamais visités) de grandes familles princières. La petite-fille du duc de Montpensier apporte ses biens à son époux Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, en 1626. Passée à sa fille, la Grande Mademoiselle, puis à Philippe d'Orléans frère de Louis XIV, en 1693, la seigneurie de Sainte-Sévère circule entre de nombreuses mains au cours de la première moitié du 18^e siècle. Durant toute cette période, la seigneurie tout entière est affermée à des bourgeois de Sainte-Sévère, les officiers seigneuriaux jouant un rôle de moins en moins présent dans la ville. Sainte-Sévère est finalement rachetée, en 1766, par un officier descendant de la famille de Brosse, Pierre-Michel, vicomte de Brosse. Celui-ci, ayant acquis le comté de Châteaumeillant, vend enfin la seigneurie à la famille de Villaines, à la veille de la Révolution.

Révolution et Empire

Intégrée par les discussions administratives de la Révolution dans le nouveau département de l'Indre comme chef-lieu d'un petit canton de dix communes, Sainte-Sévère (devenue un temps *Indre-Source* pour suivre un décret de la Convention à l'An II) mène désormais la vie paisible d'un modeste chef-lieu administratif rural, seulement troublée par les guerres napoléoniennes dans lesquelles plusieurs Sévérois combattirent.

Époque contemporaine

Le percement de routes durant le 19^e siècle contribua à rompre l'isolement du bourg que notait George Sand (*notamment la route de Boussac en 1848*), de même que le passage d'une ligne de chemin de fer à Champillet, dans la seconde moitié du siècle. Les guerres de 1870, mais surtout de 1914-1918 et 1939-1945, comme dans tous les villages de France, créèrent des saignées démographiques et morales qui symbolisèrent aussi la fin de la civilisation rurale. La baisse démographique sera dès lors une tendance générale et régulière jusqu'à nos jours. Durant la dernière guerre, une exploitation minière vit le jour à Sainte-Sévère. Du plomb

argentifère était extrait, mais la mine servait en même temps à cacher des travailleurs réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO) en Allemagne.

Lieux et monuments

■ • *Donjon*

Il s'agit du seul vestige du château de pierre édifié au 13^e siècle. Située sur sa motte, la « tour des fiefs » ou « grosse tour », élément clef des fortifications de la ville et du château, dont il ne subsiste plus qu'une moitié qui est encore partiellement couronnée de mâchicoulis. Après avoir porté une horloge au 18^e siècle, sa moitié la plus menaçante fut abattue vers 1840. Un second éboulement réduisit encore la portion subsistante, vers 1900. George Sand en a fait une description dans ses « *Promenades autour d'un village* ».

• *Porte de la ville*

Durant la période médiévale, cette porte constituait l'entrée du château proprement dit, qui possédait son enceinte distincte de celle de la ville. Au 16^e siècle, autorisation fut donnée aux habitants de s'installer à l'intérieur de cette enceinte, ce quartier fut alors appelé « ville neuve ». Après avoir été prison, elle devint en 1802 clocher de Sainte-Sévère lors de l'établissement officiel du culte car l'église avait été vendue et démolie à la Révolution, les cloches ayant été mises à l'abri durant cette période. Elles restèrent en ce lieu jusqu'à la construction de l'église actuelle. Cette porte longtemps appelée « porte Saint Jean » a perdu son étage supérieur qui comportait une galerie de mâchicoulis avec chemin de ronde. Elle a conservé les traces des bras de ses deux ponts-levis. Elle comportait à l'origine un étage supérieur, probablement constitué par un chemin de ronde sur mâchicoulis.

• *Maisons à tourelles*

Près du château, deux maisons du 15^e avec tourelles d'escalier sont encore visibles. Celle qui donne sur la place du marché était la résidence aménagée pour Jean II de Brosse, ou plus probablement pour son officier.

• *Calvaire*

Cette croix qui se dresse sur la place du marché devant la maison Tati et la halle, fut édifée par Gilbert de Blanchefort, baron de Sainte-Sévère, en 1543, peut-être en hommage à son père décédé l'année précédente. Il représente le Christ sur une face, et la Vierge sur l'autre.

• *Niche de Saint Mathurin*

Sur le sentier des Maître Sonneurs, près des anciens moulins se trouve une niche avec, à l'intérieur, la représentation de Saint Mathurin. On invoquait ce saint au Moyen Âge surtout pour les fous et pour les épouses insupportables...

• *Halle*

Elle a été édifée en 1696 sur la place du marché. Cent ans plus tard, elle se trouvait en état de délabrement avancé, et fit l'objet d'une restauration vers 1795 (*elle faillit plusieurs fois être détruite du fait de son mauvais état*). Cet édifice avait principalement un intérêt économique : les commerçants s'installant sous cette halle devaient s'acquitter d'un droit de plaçage au seigneur. Les marchés hebdomadaires se tenaient les mercredis depuis le Moyen Âge, de plus Sainte-Sévère se vit accorder par François 1^{er} en 1521 le droit d'organiser quatre foires par an.

• *Château*

Il fut édifé au pied du donjon par Pierre-Michel de Brosse, baron de Sainte-Sévère, pour servir de résidence dans les années 1770. Au 19^e siècle, la famille de Villaines le modifie par l'adjonction de deux ailes. Elle fait également figurer ses armes sur la façade nord et aménage un vaste parc (partiellement conservé) sur la pente descendant vers l'Indre. George Sand appréciait particulièrement ce château qui l'aurait inspirée pour servir de cadre à son roman « *Mauprat* »... ?

• *Église*

L'église actuelle a remplacé deux églises médiévales : l'église Sainte-Sévère, important bâtiment détruit en 1794, et l'église Saint-Martin, ancienne chapelle castrale, qui lui succéda comme lieu de culte jusqu'à sa destruction en 1876. La Comtesse de Lichy donna le terrain et finança une grande partie de la dépense. Édifée par l'architecte bour-

bonnais Jean-Bélisaire Moreau au 19^e, elle reprend le sobre style roman bourguignon. On peut voir à l'intérieur l'ancienne cloche de l'église de Rongères, paroisse aujourd'hui disparue, datée de 1572. Il existait aussi à Sainte-Sévère une petite communauté protestante qui avait son « prêche » au lieu-dit « Le Petit Venjeu ». Ce temple fut démoli officiellement après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Certains protestants du pays émigrèrent alors en Angleterre puis aux USA.

- ***Maisons anciennes***

On peut voir entre autres une vaste maison à la sortie de Sainte-Sévère sur la route de la Châtre, édifiée après 1794 sur l'emplacement et avec les pierres de l'église Sainte-Sévère. La prairie qui la jouxte était l'ancien cimetière qui s'étendait jusque sur la route actuelle de La Châtre où des ossements ont été mis à jour lors de travaux.

- ***Maison « Jour de fête »***

La maison « Jour de Fête » propose de revivre l'aventure du film avec un spectacle scénographié plein de rires et d'émotion.

- ***Rongères***

La paroisse de Rongères est mentionnée dans les textes dès la fin du 13^e siècle Elle a conservé jusqu'à la Révolution son église et ses prêtres. Mais l'église, placée sous le vocable de Saint-Martin, est aujourd'hui détruite. La paroisse fut supprimée, et son territoire annexé à celui de Sainte-Sévère. Le long de la variante du sentier des Maîtres Sonneurs entre La Motte-Feuilly et Sainte-Sévère on trouvera d'ailleurs une stèle rappelant cette existence.

■ Patrimoine culturel

En 1947 et durant six mois, Jacques Tati débarque avec une petite équipe technique et tourne en Thomsoncolor, son premier long métrage, « *Jour de fête* », un film de 75 minutes. Chaque habitant participe, avec enthousiasme, à ce qui allait devenir un des plus grands moments de l'histoire de leur village. Une scénovision ouverte depuis 2009, dédiée à l'œuvre de Jacques Tati, permet aux visiteurs de redécouvrir les procédés de tournage et effets spéciaux utilisés dans le cinéma des années 50.

■ Personnalités liées à la commune

Humbaud de Sainte-Sévère

Seigneur de Sainte-Sévère après son père Hélie, il se fit élire évêque de Limoges en 1087 en s'appuyant sur une faction armée de la ville. Déposé par le Pape, il falsifia cette décision en confirmation : ce n'est qu'en 1095 qu'il fut déposé par le Pape Urbain II en personne. Il continua pourtant à occuper le siège épiscopal deux années encore, avant de rentrer à Sainte-Sévère où il se livra à des brigandages nombreux qui indisposèrent contre lui les seigneurs du Berry. Le roi Louis VI le Gros vint alors attaquer Sainte-Sévère, en 1108 (*voir ci-après*). Après un court combat non loin de la ville, Sainte-Sévère se rendit, et Humbaud fut emmené prisonnier à Étampes. Il en revint et vécut encore longtemps. Il est, dès lors, surtout connu pour ses actes de charité envers l'église.

Bertrand du Guesclin

Connétable de France sous le roi Charles V, du Gesclin vint assiéger la ville à la tête des troupes françaises, en juin et juillet 1372. Ce siège mémorable et l'assaut qui le conclut, sont relatés en détail par la « *Chronique de Bertrand du Guesclin* » du trouvère Cuvelier, mais également par Jean Froissart et Jean Cabaret d'Orville.

Jean de Brosse (voir Huriel)

Jacques Tati (Tatischeff)

Cinéaste français réfugié pendant l'Occupation au Marembert près de Sainte-Sévère, a tourné son premier film « *Jour de Fête* » (sorti en 1949) dans ce village, rebaptisé pour l'occasion Follainville.

Autres films de ce réalisateur : *Retour à la terre, L'école des facteurs, Les vacances de M. Hulot, Mon oncle, Play time, Trafic, Parade...*

■ Patrimoine gastronomique

• *Radillat*

La spécialité de Sainte-Sévère est le radillat ou « pain bénit », il est unique et sa recette jalousement gardée. « *Ça vient des grands-mères : quand elles avaient des restes de pâtes, elles en faisaient un radillat* ».

LOUIS VI LE GROS À SAINTE-SÉVÈRE

Les exactions d'Humbaud sont telles que ses victimes se plaignent en 1108 au justicier suprême du royaume, le futur Louis VI le Gros, qui exerce la réalité du pouvoir à la place de son père Philippe 1^{er}.

Suger, dans sa *Vie de Louis VI*, raconte les événements avec emphase :

« *Comparut devant monseigneur Louis des gens qui le supplièrent et conjurèrent, en se mettant largement et non sans frais à son service, de se transporter dans le Berry dans la région qui est limitrophe du Limousin : c'est à savoir vers le château de Sainte-Sévère, château très noble et fameux par la chevalerie qui s'y perpétuait héréditairement ; les gens de pied y abondaient. Il fallait que le seigneur, un noble personnage, Humbaud, fût mis en demeure de pratiquer la justice ou bien, juste châtement de ses injustices, qu'il perdît son château conformément à la loi salique.*

Cédant à ses prières, monseigneur Louis se rendit sur ce territoire non pas avec un ost tout entier mais à la tête d'une troupe de chevaliers de sa maison. Il se hâtait vers le château quand le susdit châtelain, accompagné d'une chevalerie nombreuse (il était en effet fort généreux, libéral et prévoyant), accourut à sa rencontre.

Se plaçant derrière un ruisseau garni de fortes barres et de pieux -il n'y avait pas d'autres chemins- le voici qui tient tête aux Français ; comme les deux partis restaient arrêtés de part et d'autre du ruisseau, monseigneur Louis, indigné à la vue de l'un de ses ennemis qui, plus audacieusement que les autres, avait franchi la barrière, donne de l'éperon à son cheval et, en homme de cœur qu'il était plus que les autres, saute sur son adversaire, le frappe de sa lance, le renverse à terre d'un seul coup avec un autre en plus derrière lui, et geste peu séant à un roi, il leur fait prendre un grand bain dans le ruisseau jusqu'au heaume ; ensuite il presse sans délai ses succès, entre par l'étroite ouverture qui avait servi à son adversaire pour sortir et ne s'arrête pas d'en venir aux prises comme un vaillant champion avec les ennemis et de les faire reculer.

À cette vue, les Français, animés d'une merveilleuse ardeur, rompent les barrières, traversent le ruisseau et poursuivent les ennemis dont ils font un grand massacre, les repoussant par la force jusqu'au château.

Bien vite le bruit se répandit, frappant de terreur la garnison et tout le voisinage que monseigneur Louis et les siens, en chevaliers de

*grand cœur qu'ils étaient, dédaignaient de se retirer avant d'avoir mis sens dessus dessous tout le château et accroché au gibet les plus nobles de ses occupants ou de leur avoir crevé les yeux. Aussi, après réflexion, des négociations s'engagèrent-elles afin que le maître de la place se rendît sans différer à la majesté royale et soumît à l'autorité du roi son château et sa terre. Monseigneur Louis, s'en retournant prit pour butin le maître du château et après ce triomphe rapidement remporté, laissant son prisonnier à Étampes, revint heureusement à Paris... » (Suger, *Vie de Louis le Gros*, Paris, 1929, classiques de l'Histoire de France au Moyen Âge, tome II, p.79, texte et trad. Waquet).*

C'était la première intervention du Capétien en Bas-Berry. Il s'agissait d'une simple opération de justice qui ne devait donner lieu à aucun établissement durable. Quant à Humbaud, il ne resta pas longtemps en captivité puisqu'en 1115, au plus tard, il était de retour à Sainte-Sévère.

Extrait du livre « *L'Indre, le Bas-Berry de la préhistoire à nos jours* »

LA GUERRE DES ÉCOLES À SAINTE-SÉVÈRE

Durant près d'un siècle, la rivalité école privée-école publique divisa la population de Sainte-Sévère.

À Sainte-Sévère, « l'école libre » pour les filles est ouverte vers 1876 dans les locaux du couvent Sainte-Anne. Dès cette époque, elle comprend une « salle d'asile », les classes maternelles de l'époque. À côté, l'école publique accueille les garçons. Il faut attendre 1904 pour que celle-ci ouvre ses portes aux filles, dans de nouveaux locaux, permettant à la population de choisir son enseignement. Mais ce nouvel établissement n'a pas de maternelle : les jeunes enfants doivent donc débiter leur scolarité à la salle d'asile. Et à l'issue de ces années de maternelle, les garçons rejoignent l'école publique, mais les filles restent à l'école privée ! Il s'en suivra une guerre larvée entre les deux communautés, dans laquelle l'influence du château, des sœurs et des « bien-pensants » jouera un grand rôle.

On assiste alors à des pressions inimaginables pour promouvoir l'école catholique : les baux de métayages de l'époque comportent souvent comme clause verbale plus ou moins explicite, l'envoi des enfants dans cet établissement. Les commerçants subissent également l'insistance de leur clientèle favorable à Sainte-Anne, sous peine de

« boycott ». On assiste même, au matin de la rentrée scolaire, à des détournements « d'indécis » de la campagne : à l'entrée du village, on attend les écoliers de la laïque pour les conduire à l'école privée.

Le climat s'alourdit au moment de la seconde guerre mondiale, quand le régime de Vichy appuie ouvertement les écoles religieuses, faisant pression sur les fonctionnaires pour qu'ils retirent leurs enfants de la Communale. Après la Libération, le climat ne s'améliore guère, le curé de Sainte-Sévère, dit « 100 000 volts », est un adversaire acharné de l'école publique. Le dimanche précédant les rentrées scolaires, au cours de son prêche à l'église, il exhorte les paroissiens à ne pas y envoyer leurs enfants !

En 1949, l'inspecteur primaire, Louis Peygnaud, veut faire avancer les choses et soutient ses institutrices en ouvrant une école maternelle publique. Il est grand temps de remonter les effectifs ! On compte alors 17 filles inscrites dans les deux classes de l'école publique quand Sainte-Anne en compte une centaine. L'ouverture de cette nouvelle section amorce le lent déclin de cette dernière. Pourtant le proche village de Rongères lui reste alors attaché. Personne n'ose y franchir le pas et rompre le premier avec la tradition... Quand une première famille se décide, la fillette dissidente est même victime de mesures de rétorsion : elle doit seule parcourir les quatre kilomètres qui la séparent de la classe, ignorée de ses camarades de l'école libre. Mais la brèche est ouverte et d'autres suivent bientôt. Sainte-Anne poursuit son déclin, d'autant plus que les résultats au certificat d'études y sont moins bons.

Les religieuses, ancrées à Sainte-Sévère depuis toujours, trop âgées pour exercer, sont remplacées par de plus jeunes, moins sectaires, qui instaurent des relations plus courtoises avec les institutrices. Le curé part également, auquel succèdent des frères missionnaires à l'esprit plus ouvert. Les temps ont changé...

En 1970, l'école Sainte-Anne est fermée : le nombre d'élèves y était devenu insuffisant face aux trop lourdes charges de l'établissement. Le climat de Sainte-Sévère, qui s'était déjà amélioré les dernières années, se trouve libéré d'un grand poids.

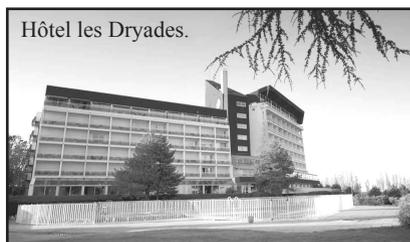
Néanmoins toute une génération de filles a grandi dans le même village sans jamais jouer ensemble ou s'adresser la parole, obligées de s'ignorer à cause de cette longue guerre des écoles.

René Pigois

Pouligny-Notre-Dame

• Nombre d'habitants : 615 • Superficie : 3 375 ha

Commune traversée par les cours d'eau Indre et Couarde. Le point culminant du département de l'Indre se trouve sur la commune de Pouligny-Notre-Dame au « Fragne », également appelé « Terrier Randoïn », il culmine à 456 m d'altitude, devant de seulement quelques mètres les hauteurs de Vijon, commune proche.



Contrairement à ses voisines, la commune a eu un développement remarquable grâce à la volonté de MM. Védy et Amengual, partenaires et amis de la chanteuse Mick Micheyl. Ils érigèrent dans les années 70 une clinique de convalescence, destinée à l'origine à des artistes et qui s'est transformée en centre de diététique pour diabétiques et centre de soins de suite, dont le propriétaire actuel est un médecin. Dans les années 80, ils construisirent le vaste complexe des « Dryades » regroupant un hôtel-restaurant, un institut de diététique, un centre de balnéothérapie et d'hydrothérapie, un parcours de golf niveau international 18 trous, deux piscines et deux courts de tennis. Aujourd'hui l'ensemble est la propriété du groupe espagnol Balboa.

On trouvera également à Ligny un plan d'eau communal aménagé pour la détente. Outre quelques commerces de proximité, la commune possède une importante usine d'aliments pour bétail.

Histoire

Nous ne savons que peu de choses sur l'origine du nom de la commune. Trois thèses sont évoquées :

- Pouligny viendrait de Ligny bois et Pou lieu humide, marécage ;
- le nom de « Ligny » aurait été pris et on aurait ajouté le « Pou », c'est-à-dire l'extrémité de Ligny ;
- Pouligny viendrait de Poulinus, notable romain à qui l'on aurait

attribué le territoire de deux communes (Pouligny-Notre-Dame et Pouligny-Saint-Martin), qui n'étaient pas encore communes à cette époque. Il y aurait travaillé la terre avec des contremaîtres romains et des ouvriers gaulois. Cette thèse est simple et la toponymie : « Villebernier, le Pré de la Ville, Villebertaud » peut évoquer une implantation romaine.

En fait, aucune des trois thèses n'est confirmée.

On a signalé des silex préhistoriques du néolithique (6 000 avant J-C.) et même du moustérien (50 à 100 000 ans avant J-C.) sur Charailles, La Broue (*une hachette se trouve à l'école du village*).

Les premiers seigneurs de Pouligny furent la famille de Seris avant 1470. Les métairies voisines : La Porte, Le Gasché, Ligny, La Forge, Boucazeau et le moulin banal du Rochat dépendaient des seigneurs de Pouligny. La paroisse aurait été détruite pendant les Guerres de Religion en 1568 par les lansquenets protestants du duc de Deux-Ponts.

Autre fief sur Pouligny : Peud'hun (Puydun ?) construit sur une tour carrée entourée de fossés, appartenant aux deux frères Bigu, de Chery dans le Cher, qui furent sous des prétextes plus ou moins plausibles (*propos tendant à empêcher le départ des défenseurs de la patrie...*) jugés (révolutionnairement) et envoyés à la mort.

Commune appelée Bourg des Bois en 1789, Notre-Dame de Pouligny en 1793 et enfin Pouligny-Notre-Dame en 1801.

■ Lieux et monuments

• Église

L'église située non loin du château possède une partie ancienne du 12^e siècle (chœur décoré d'arcatures aveugles, abside à chevet droit éclairée de trois lancettes). La nef fut refaite au 15^e siècle et le clocher-porche au 19^e siècle. Une statue de la Vierge à l'enfant trouvée en mauvais état dans un fossé a été disposée près de l'autel.

• Manoir

À 200 m de l'église, un ancien château féodal du début du Moyen Âge appartenant de 1506 jusqu'après la Révolution, à la famille de Vignolle. Acheté en 1957 par MM. Vedy et Amengual, c'est aujourd'hui un manoir entouré de fossés-jardins, vestiges de l'ancien château. Il abrite des chambres d'hôtes.

• ***Fossés Sarrazins***

On peut y observer une enceinte protohistorique. Il s'agit probablement d'un ancien camp gaulois aménagé par la suite par les Romains.

Il est permis de penser que les Arabes profitèrent des éléments existants pour y établir un camp provisoire, d'où la dénomination populaire de « Fossés Sarrazins ». C'est actuellement un bois de châtaigniers formant un rectangle régulier d'environ un hectare entouré de fossés et d'une importante levée de terre.

• ***Fontarabie***

Nous conforte dans l'idée d'un passage, peut-être bref, des Sarrazins dans cette région.

• ***L'augette***

Située sur l'ancien chemin Orléans-Toulouse*. Avant 1737, le seigneur de Sainte-Sévère y percevait un péage.

• ***Peudun***

Le château de Puydun (*voir histoire*) situé sur la rive droite de la Couarde a disparu au 18^e siècle.

• ***Lavaud-Pubet***

Un ancien bâtiment du 15^e siècle subsiste, avec des linteaux de portes et de fenêtres sculptés en accolade dans un monolithe de granit. À signaler également un oppidum aqueduc, partant du sommet de la colline.

• ***Les Dryades***

Ce complexe hôtelier reçut de très nombreuses personnalités du monde du spectacle et de la littérature dont certains étaient des habitués : Léon Zitronne, Louis de Funès, Joseph Kessel et Fabienne Thibault qui s'impliqua dans l'animation du village et se passionna pour le monde rural français en découvrant la région (*voir ci-après*).

* Le Chemin Toulouse-Orléans, parallèle à l'actuelle D940, passait sur la commune. Outre les diligences, des troupeaux d'animaux destinés à l'alimentation des Parisiens empruntaient ce trajet.

■ Personnalités liées à la commune

Mick Micheyl

Durant les années 1950, elle fut l'une des principales vedettes de la chanson française, multipliant les galas sur les grandes scènes (Alhambra, Moulin Rouge, Gaumont, Palace, Bobino...). Certains des titres qu'elle a interprétés sont restés longtemps connus d'un large public, dont le fameux « *gamin de Paris* ». Mick Micheyl a également connu le succès comme meneuse de revue au Casino de Paris.

En 1974, elle a renoncé à toute activité dans le domaine du spectacle ou du divertissement pour devenir sculpteur sur acier. Au début des années 1980, elle fit notamment une exposition à la Galerie d'Art de la place Beauveau à Paris qui fut saluée comme un événement et attira de nombreuses personnalités du Tout-Paris.

En octobre 2009, Mick Micheyl organise à Paris (mairie du 11^{ème}) une exposition présentée comme la dernière. À cette occasion, l'artiste révèle qu'elle est contrainte d'abandonner son art à la suite de plusieurs accidents de création qui lui ont fait perdre en partie la vue : elle a été victime de projections de limaille de fer dans les yeux en gravant une plaque d'acier.

Vincent Lindon

La famille Lindon possède une demeure sur la commune. Vincent Lindon, acteur très connu avec une filmographie impressionnante, est le fils de Laurent Lindon et Alix Dufaure, journaliste. Petit-fils de Raymond Lindon, qui participa à la création de l'État d'Israël et fut maire d'Étretat (Seine-Maritime) et, sous le pseudonyme de Valère Catogan, auteur de l'essai-pastiche *Le Secret des rois de France* ou la *Véritable identité d'Arsène Lupin* (1949).

Au nombre de ses ancêtres directs, figure également du côté maternel le maréchal Exelmans.

Après des relations très médiatisées avec la princesse Caroline de Monaco (il venait fréquemment à Pouligny accompagné de cette dernière) et Claude Chirac, Vincent Lindon épouse, en 1998, l'actrice Sandrine Kiberlain avec laquelle il a eu une fille, Suzanne. Ils sont maintenant séparés.

Fabienne Thibeault

Auteur-compositeur-interprète québécoise et française.

Elle chanta sur scène les chansons de Gilles Vigneault et de Clémence Desroches. Le parolier Luc Plamondon la remarque et lui offre de tenir le rôle de Marie-Jeanne dans son opéra-rock *Starmania* (sur des musiques du compositeur Michel Berger). C'est précisément cette année-là, en 1978, que Fabienne Thibeault fait ses débuts en Europe. Le succès des chansons *Le Monde est stone*, *Un garçon pas comme les autres*, *Les uns contre les autres* et *La complainte de la serveuse automate* est immédiat, et la place au rang des artistes les plus populaires de la francophonie.

Après *Starmania*, Fabienne Thibeault enregistre une série d'albums et connaît des succès avec les titres suivants : *Secrétaire de star*, *Conversation téléphonique*, *J'irai jamais sur ton island...* et, surtout, *Ma mère chantait*. Elle chante aussi Jacques Brel (*Voir un ami pleurer*), Mouloudji (*Un jour tu verras*) et Charles Trenet (*L'âme des poètes*).

Fabienne Thibeault devient de plus en plus populaire en France et, dès 1985, elle choisit de s'établir dans ce pays. Elle chante en duo avec Richard Cocciante *Question de feeling*, puis *Chaleur humaine*.

Par la suite, la chanteuse travaille à faire connaître davantage les chansons québécoises aux Français. S'intéressant à la vie rurale des régions de France, elle écrit et compose avec son conjoint, le saxophoniste Jean-Pierre Debarbat, des contes et des disques racontant l'histoire des régions de la Touraine et de la Loire (*Martin de Touraine*, *Au pays des six rivières*). Elle a d'ailleurs été nommée en 2004 Chevalier du Mérite agricole Français, puis Officier du même titre en 2006, et reçoit la prestigieuse médaille des mains du ministre français de l'Agriculture en début d'année 2006.

Elle a écrit une « comédie musicale des terroirs » en huit albums intitulée *Notre Terre*, dont « *Charoline... Charolaise ou le rêve d'amour et de voyage d'une génisse charolaise* » et continue de donner des spectacles. C'est là un tout nouveau rôle pour la première serveuse automate de Plamondon, rôle qui lui tient à cœur. Après tout, ne chantait-elle pas, trente ans plus tôt, sa fameuse complainte qui disait « Un jour, vous verrez la serveuse automate s'en aller cultiver ses tomates au soleil » ?

La grande salle du centre socio-culturel de Pouligny-Notre-Dame porte son nom.

Pouligny-Saint-Martin

• Nombre d'habitants : 237 • Superficie : 1 566 ha

Commune traversée par les cours d'eau Indre et Couarde.

« *Au milieu des bois, une vieille tour isolée, célèbre par la mort tragique d'un prisonnier que le bourreau, étant en tournée, trouva bon de pendre sans autre forme de procès, pour complaire à un ancien Mauprat, son seigneur...* », *Mauprat*, George Sand.

Sur 35 exploitations agricoles en 1980, une quinzaine subsistent de nos jours pratiquant surtout la polyculture. Si la tuilerie située aux « Terres Rouges » et les petits artisans qui vivaient en lien étroit

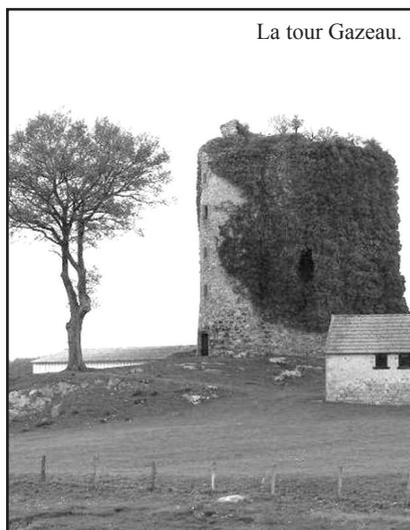
avec l'agriculture ont disparu, il reste uniquement à Pouligny-Saint-Martin un artisan pressureur : pommes et raisins.

Classée, « Village Fleuri » une fleur depuis 1985, Pouligny-Saint-Martin est fière de ses deux premiers prix nationaux remportés en 1983 et 1984.

Plusieurs circuits touristiques passent sur la commune. Outre le sentier des Maîtres Sonneurs, le GR 46 reliant Tours à Cahuzac-sur-Vère (Tarn) et le GR 654 itinéraire de Saint Jacques de Compostelle.

■ Histoire

Pouligny découlerait du nom d'un grand propriétaire romain « Paulinus ». À l'origine la commune portait le nom de Saint Martin de Pouligny. À la Révolution, elle devint « Pouligny les Brandes » pour prendre ensuite le nom de Pouligny-Saint-Martin.



La tour Gazeau.

■ Lieux et monuments

• *Église*

Église romane du 12^e siècle qui dépendait à l'origine de l'abbaye de Déols, restaurée, dont l'arc séparant le chœur de la nef est orné de fresques naïves du 13^e siècle, représentant les travaux des champs suivant les saisons (*inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques*).

• *Le presbytère*

Autrefois gentilhommière, elle est devenue, au fil des temps, mairie, écoles communales, presbytère, et de nos jours logement locatif.

• *Les Courreaux*

Ancienne maison forte du 15^e siècle, construite sur le modèle d'un petit château féodal, elle possédait des douves et un pont-levis. Le long corps de logis a une cave voûtée et une charpente en forme de carène de bateau.

• *Florensanges* (autrefois Florent-Sanche)

Un relais de diligences, situé au carrefour important de l'ancienne voie de communication La Châtre-Guéret (partie du chemin Toulouse-Orléans-Paris) (*voir Pouligny-Notre-Dame*) et de la route Montmorillon-Nevers (*D36 actuelle*).

Le village de Florent-Sanche se composait à l'époque de trois bâtiments construits autour d'une cour centrale. Le relais de diligences situé dans le bâtiment le plus important avait réputation de brigandage. La configuration actuelle du village remonte vers 1850-1880 après éclatement de familles, partages, ventes et constructions.

LA TOUR GAZEAU (propriété privée)

Imposante forteresse militaire qui était l'un des fiefs les plus anciens de la châtelainie de Sainte-Sévère. Elle a appartenu pendant plus de six siècles à la même famille qui lui a donné son nom.

Elle fut édifiée entre 1200 et 1250, époque où la France est gouvernée par le roi Louis IX dit Saint-Louis. Nous sommes sous la dynastie des Capétiens, un régime féodal où le pouvoir, au lieu d'appartenir seulement au roi, est partagé avec les seigneurs possesseurs de fiefs. Saint-Louis, profondément chrétien et très pieux, est soucieux de régner en ne faisant aucune distinction de classe entre ses sujets. Mises à part quelques guerres entre les régions de France, c'est une période marquée essentiellement par les Croisades.

La Tour Gazeau est bâtie en même temps que le donjon de Sainte-Sévère dans le but de protéger celui-ci contre l'arrivée d'ennemis. Depuis son édification jusqu'en 1725, elle a appartenu à la famille Gazeau qui lui donna son nom, famille également propriétaire de la métairie de Bougazeau près de Crevant, et du bois de Bougazeau près d'Urciers.

Aujourd'hui il ne reste de ce fief qu'une tour, imposante par sa masse, vestige d'une architecture exceptionnelle pour l'époque de sa construction. Elle se dresse sur une large motte rocheuse que baignait jadis un étang, depuis longtemps transformé en pré. Elle mesure près de sept mètres de diamètre intérieur, 12,5 m de diamètre extérieur à la base et 20 m de haut.

Au 17^e siècle, les bâtiments existants se composaient d'une grosse tour ronde, de deux grands corps de logis, l'un neuf et l'autre ancien, deux petites tours, une petite cour entre les logis et une grande, une courtine sur laquelle se trouvait un ravelin de forme quadrangulaire qui servait à défendre la porte d'entrée.

La tour principale était garnie de créneaux, de mâchicoulis et recouverte de tuiles. Du côté sud, se trouvait la tourelle d'escalier dans laquelle on pénétrait par une large porte de 1,60 m de haut. L'escalier était éclairé par quatre fenêtres placées dans le même axe que la porte. On passait ensuite par une porte, semblable à la première, dans une cave dont la voûte est encore intacte. De forme circulaire, elle est éclairée par une ouverture étroite percée du côté ouest dans une muraille de 2,75 m d'épaisseur. À l'intérieur, à droite en entrant, se trouve dans le mur, une niche carrée située à environ un mètre du sol.

Cette niche est une énigme, car elle débouche verticalement sur le vide. À noter également que le sol semble creux lorsqu'on le frappe avec le pied. De nos jours cette niche est complètement bouchée. Serait-elle le départ d'un souterrain ?... ou d'une oubliette ?... Aucune réponse à ce sujet. Elle garde jalousement son secret. Une chambre hexagonale pourvue d'une cheminée et éclairée par deux fenêtres est située au-dessus de la cave.

Au deuxième étage, se trouve une autre chambre de même forme, dont le plancher a complètement disparu et possède une belle cheminée en pierre du 13^e siècle. Elle était également éclairée par deux larges fenêtres à meneau horizontal, percées en biais dans la muraille et dans l'embrasure desquelles il y avait des sièges en pierre.

Au troisième étage, il y avait également une chambre vraisemblablement identique à la précédente dont il ne reste plus rien. À hauteur des deux derniers étages, on aperçoit au-dehors des corbeaux à trois redans qui supportaient des latrines (*lieux d'aisances sommaires*). On y accédait par un couloir étroit. Les différents étages étaient desservis par l'escalier en pierre sur lequel donnaient des portes assez étroites.

George Sand évoquerait cette bâtisse dans son roman « *Mauprat* ».

Briantes

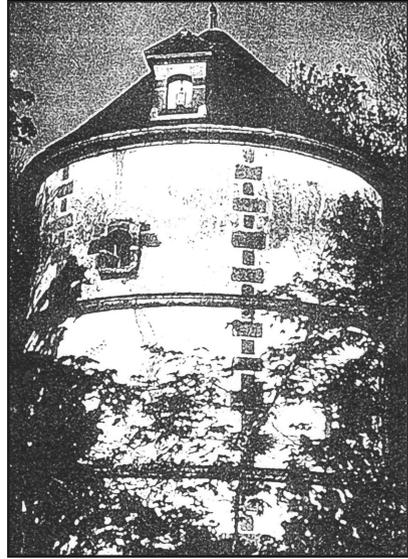
• Nombre d'habitants : 608 • Superficie : 2 312 ha

Commune traversée par les cours d'eau Indre et Igneraie.

« Deux jolis petits ruisseaux lui font une défense naturelle ; l'Indre qui coule à trois pas de là, reçoit ses eaux courantes et les emmène le long d'une étroite vallée coupée de chemins creux..., les buissons, les folles herbes, les genêts, les bruyères et les noyers vous enferment de toutes parts. », *Les Maîtres Sonneurs*, George Sand.

Briantes, aux portes de La Châtre, profite des services de la ville et voit ces dernières années la construction de nombreuses résidences neuves.

Un des plus grands pigeonniers d'Europe.



Lieux et monuments

• Château « des Beaux Messieurs de Bois Doré »

Derrière la mairie, au cœur d'un grand parc, cette propriété privée est le lieu de l'intrigue du roman de George Sand paru en 1858, « *les Beaux Messieurs de Bois Doré* ». La saga reprise pour la télévision durant les années 70 eut un grand succès. L'intrigue se concentre sur un triangle amoureux : un beau sexagénaire et un beau jeune homme face à une superbe femme qui ne se décide pas. Elle demande à son plus ancien prétendant sept ans de patience, mais elle ne parvient pas à résister au plus jeune. Ambiance d'intrigue, de complot et de cape et d'épée.

Dans son parc, un pigeonnier du 15^{ème}, le plus beau de la région avec ces 2 500 cases.

• **Château de Montveillé** (propriété privée en limite des communes de Lacs, Montlevicq et Briantes)

Le château détruit par les Anglais en 1360, fut reconstruit au 16^e siècle, en équerre avec une tourelle hexagonale qui contient l'escalier. Propriété du marquis de Villaines en 1740, il fut vendu comme bien national.

• **Château du Virolan** (19^e siècle - propriété privée)

• **Église Saint-Aignan**

La nef de cet édifice, roman du 12^e siècle, est flanquée de deux absides latérales du 15^e siècle dont l'une autrefois dédiée à Saint Jean servait de sépulture aux seigneurs locaux. Entre les deux absides s'élève une tour carrée portant le clocher. En 1896, on voulut y installer une 3^{ème} cloche, mais on avait été présomptueux, la charpente ne put tenir la surcharge et céda. À l'extérieur on peut voir l'ancienne « pierre des morts » qui devait être un élément de l'autel d'origine.

• **Chapelle Notre-Dame-de-Vaudouan**

De style roman et datant du 11^e siècle, cette chapelle est dédiée à Notre-Dame. Une légende raconte : « *Une jeune bergère vit, flottant sur l'eau de cette source, une Sainte Vierge ; elle l'emmena au curé de La Châtre qui la déposa dans l'église. Le lendemain, elle avait disparu et fut retrouvée de nouveau flottant sur l'eau de la fontaine. Après un nouvel essai infructueux on décida donc de construire près de cette source une chapelle en son honneur. Le maçon chargé de cette édification ne put réaliser le travail demandé du fait d'un terrain beaucoup trop marécageux. Après plusieurs essais voués à l'échec, il décida de lancer son marteau et de construire la chapelle là où il retomberait ce qui expliquerait la distance entre la fontaine et la chapelle.* »

Incendiée en 1490, elle est reconstruite puis brûlée par les Huguenots en 1568. Vendu en l'an II elle est démolie en 1862 et reconstruite en 1868 à la demande de l'abbé Semelet, figure du village par ses prises de position contre la municipalité de l'époque (contestation de l'ouverture des cafés le dimanche, guerre des cloches...). Au 2^{ème} étage du clocher, on peut voir une copie de la statue de la Vierge qui fut brûlée en 1793. À noter que plus de 80 ex-voto ornent cette chapelle.

• *Fontaine de Vaudouan*

La fontaine miraculeuse guérissant entre autres les maux de ventre, est recouverte par une voûte formée de torons et soutenue par des colonnettes. Au-dessus se trouve un calvaire de 1868 et un reposoir.

■ Patrimoine culturel

• *Pèlerinages à Vaudouan*

Le troisième dimanche de septembre se tenait le pèlerinage de Vaudouan. Le sanctuaire avait un grand rayonnement, au-delà même de la limite de la province, attirant jusqu'à 25 000 pèlerins.

On invoquait Notre-Dame pour des motifs divers comme les phénomènes naturels : sécheresse, éclipse, mais également pour rendre les mariages féconds, guérir de la gravelle (calcul rénaux), des hernies etc.

« ... Il est certain qu'annuellement à la feste de Notre-Dame d'aoust il y arrive seulement du coste d'Yssouldun et de Châteauroux deux cents charrettes de pèlerins chacune contenant cinq personnes ou environ et que si Berry donne un homme, la Marche en fournit quatre, pouvant en toute vérité soutenir qu'entre les deux festes de Notre-Dame d'aoust et septembre, c'est une sainte et perpétuelle foire de dévots à la chapelle de Vaudouan qui commercent sans cesse des affaires de leur salut et qui faict même qu'hors les bestiaux qui ne s'y vendent pas, s'y distribue de toutes autres choses de marchandises. (...) que le 15 aoust, les trois et quatre miles personnes s'y trouvent et les trente processions étrangères y arrivent le mardy de Pasques, et enfin tout l'été jusqu'à la Toussaint (...). Ainsy je croy, sans dessin de charger, qu'il n'y a point de dévotion de Notre-Dame en France plus grande que celle de Vaudouan... »

Manuscrit de M. de Villebanois (1679)

La réputation du sanctuaire était telle que Louis XIII, malade en 1625, y fit un vœu et envoya cinq gentilshommes prier pour sa guérison. Au 18^e siècle, une confrérie regroupe plus de 2 000 fidèles.

Les lieux de pèlerinages sont l'occasion, du moins le croit-on, de nombreux miracles : huit au moins à Vaudouan entre 1568 et 1818.

En 2013, on célébra le 1 000^{ème} anniversaire de ce pèlerinage.

• *Bourrée*

Au 19^e siècle, un compagnon sabotier du bourbonnais (de Chambé-rat) venu à Briantes aurait introduit la fameuse « bourrée à six » dans la région.

■ **Personnalités liées à la commune**

François Delaveau

Ce fils d'un maire de La Châtre, devenu médecin et riche, soigna gratuitement de nombreux pauvres. Maire de La Châtre après la Révo-lution de 1830, il y restera jusqu'à sa mort. Élu à l'Assemblée Consti-tuante puis à l'Assemblée Législative, président du Conseil Général de l'Indre, il meurt en 1876 à son château de Montveillé en laissant une for-tune de plus de trois millions de francs or de l'époque.

La Châtre

• Nombre d'habitants : 606 • Superficie : 606 ha



La Châtre (dessin de Maurice Sand).

Traversée par l'Indre.

« *C'est vers La Châtre que le Berry prend du style et de la couleur.* », *Promenades autour d'un village*, George Sand.

Au cœur de la Vallée Noire, La Châtre, classée parmi les « Plus Beaux Détours de France », est une jolie ville du sud Berry, bâtie sur un coteau dominant l'Indre. Au gré des siècles, elle a su conserver un patrimoine architectural intéressant : maisons à colombages, hôtels particuliers, quartier pittoresque des tanneries, pont médiéval... qui gardent le souvenir de George Sand et de ses amis.

Ville de métiers d'art, La Châtre regroupe une large palette de savoir-faire artisanaux : un centre de formation pour la Restauration du Patrimoine en Berry (taille de pierre et sculpture), section ébénisterie, restauration de meubles anciens et lutherie au lycée professionnel, luthier (facteur de vieille), potier, tailleurs de pierre, vitraillistes, maroquinier, tapissier, céramistes, relieur...

C'est un centre commercial drainant la population environnante avec notamment son marché du samedi matin, l'un des plus renommés de la région.

La cité castraise accorde une place privilégiée à la culture en proposant une programmation variée toute l'année : saison théâtrale (septembre à mai), expositions à l'hôtel de Villaines et au Château d'Ars, Académie de Musique Romantique (*fin août*), Festival de musique amplifiée Épipapu (*fin août*), Nuits d'Antan (*fin août*) sans oublier deux festivals de renommée internationale, temps forts de l'été : le Festival de Nohant (*juin et juillet*) et les Rencontres Internationales de Luthiers et Maîtres Sonneurs au Château d'Ars (*mi-juillet*).

La Châtre est également une ville sportive avec son circuit automobile Maurice Tissandier. Témoin d'un passé où se sont illustrés des pilotes comme Alain Prost ou Jean Alési, il accueille aujourd'hui une école de pilotage et près du sentier la Vicairerie (le long de l'ancienne voie ferrée) haut lieu du Trial mondial.

■ Histoire

Il s'agissait à l'origine d'un ancien camp gaulois ou romain, voire druidique, établi sur le rocher dominant l'Indre (selon les différentes versions proposées par les archéologues ou les historiens). « *Sur la route de Bourges à Clermont, Jules César aurait fait construire à La Châtre un château pour sa maîtresse, qu'il confia à l'un de ses lieutenants. Ce dernier, trop zélé, serra d'un peu près la belle ; César, furieux fit précipiter du donjon ce soudard.* »

Le début du 11^e siècle vit l'expansion d'une communauté de Bénédictins autour de leur abbaye, dédiée à Saint Vincent ; elle devint une châtre (petite enceinte fortifiée). Le nom de Castra, camp fortifié, aurait trouvé là son origine latine. Ensuite, on traduisit ce nom par le mot camp, privilégiant ainsi une origine romaine et on adopta un blason à trois tentes. Chacun choisira sa version préférée, ou les deux, car elles sont compatibles.

La ville est ensuite lieu d'un château féodal, siège d'une baronnie dont le premier titulaire connu avec certitude au 11^e siècle est Ebbes VI, dernier fils de Raoul II de Déols, seigneur de Châteauroux, qui aurait créé pour son fils en 1010 cette baronnie dont dépendaient les seigneuries de Sarzay, Briantes, Angibault, Saint-Martin de Thevet, Maugivray, Montlevicq, Virolan, Bellefont, Ars, L'Alleu, Nohant, Vieilleville, la Prune-au-Pot. Des moines cisterciens s'installent au bord de l'Indre et, par la construction de moulins, amorcent le développement économique.

La ville est brûlée en 1152 par le roi Louis VII puis soumise à Philippe-Auguste en 1209. En 1296, le clergé de La Châtre se signala en prenant position contre le pape Boniface VIII, aidant en cela l'action de Philippe-le-Bel. Ce qui est certain, c'est que le territoire fut longtemps occupé par les Anglais (de nombreux Langlois sont là pour en attester), Duguesclin les chassa après le siège de Sainte-Sévère en 1369...

Du 13^e au 15^e siècle, un monastère de Carmes s'installe dans la ville. Celle-ci passe aux Chauvigny qui font construire vers 1424 un château seigneurial dont il ne reste que le donjon (aujourd'hui musée George Sand et de la Vallée Noire) et qui se trouvait à l'intérieur des « gros murs de la ville ». La Charte de 1463 affranchit partiellement les bourgeois.

Au 15^e siècle, à la fin de la Guerre de Cent ans, la ville connaît une période de grand développement. Sa situation entre les possessions du roi de France et les anciennes provinces anglaises en font un lieu d'échanges, facilités par la présence de la cour à Bourges. De belles maisons se construisent.

Début du 17^e siècle : à la limite des zones de basse et de haute gabelle, la ville devient une cité de garnison et de magistrats qui bâtissent de beaux hôtels particuliers.

1788 : le Corps de ville décide d'abattre les portes de la ville dont les murs étaient déjà aux trois-quarts démolis.

19^e siècle : marquée par l'industrie du cuir. Située dans un pays d'élevage et arrosée par l'Indre, la ville possédait depuis le Moyen Âge de nombreuses tanneries dont tout un quartier porte encore le nom.

La ville reste marquée également par la présence de George Sand. L'écrivain se rendait fréquemment à La Châtre pour voir ses amis, même si elle avouait déplorer le conformisme de la ville. Par une succession de hasards, George Sand passa la moitié de sa vie à Nohant. « *Pour La Châtre, George Sand est la Sainte Vierge* », déclare Jules Renard en 1891. Il est vrai que, par ses romans, elle a fait connaître la « Vallée noire » au reste du monde et qu'elle fut la « Bonne Dame » de Nohant.

Au début du 20^e siècle, la bourgeoisie locale fut hostile à un développement industriel et les commerçants ne voulurent pas de la déviation des routes proposée. La ville et la campagne vivaient en circuit fermé, c'était la ville des « Dormilloux ». Il fallut attendre les années 1960 pour qu'un essor lui soit donné.

■ Lieux et monuments

• *Hôtel de Villaines*

Cet hôtel particulier fut édifié par Bargat à la fin du 18^e siècle pour le Marquis Étienne Philippe de Villaines, chef de brigade des gardes du corps du Roi, maréchal des camps et armées en 1790. Acheté par la Municipalité en 1807, il abrita le collège de La Châtre jusqu'en 1954. Depuis, il est le siège de la bibliothèque, riche de 30 000 volumes.

• *Statue de George Sand*

En 1877, la municipalité décida d'ériger une statue en hommage à George Sand dans un jardin public portant le nom de l'écrivain. La statue, conçue en marbre de Carrare, est l'œuvre d'Aimé Millet. Elle fut inaugurée le 10 août 1884, lors d'une grande fête, en présence de Ferdinand de Lesseps (créateur du canal de Suez qui vivait dans la région), de Maurice Sand (fils de George Sand), de messieurs Paul Meurice (ami de Victor Hugo et de George Sand), Calmann et Lévy (éditeurs de George Sand). En 1890, deux séquoias furent plantés en son honneur. Ainsi, la ville rendait hommage à celle qui disait : « *J'ai décrit La Châtre, je l'ai sermonnée parce qu'au fond, je l'aime.* »

• *Hôtel de Ville, couvent des Carmes*

L'Hôtel de Ville a pris place dans le chœur du couvent des Carmes en 1838. Le couvent, quant à lui, fut édifié à la fin du 14^e siècle pour remercier les Carmes de leur dévouement lors de l'épidémie de peste qui frappa la ville en 1348. Quelques vestiges subsistent encore : la chapelle Notre-Dame de la Pitié (actuel foyer du Théâtre) ainsi que la porte en ogive qui marque l'entrée de la salle Maurice Sand.

• *Théâtre Maurice Sand*

En 1798, à l'initiative d'acteurs amateurs de la ville, les communs du couvent des Carmes furent transformés en salle de spectacle. Maurice Dupin, père de George Sand, s'y produisit. Devant la dégradation du lieu, il fut décidé en 1809 que le théâtre quitterait les communs pour s'installer dans l'église du couvent, son emplacement actuel. Il connut alors ses heures de gloire entre 1830 et 1850. George Sand assista à de nombreuses représentations et certaines de ses pièces, comme « *Claudie* », y furent jouées.

En 1904, la Comédie Française vint y présenter « *François le Champi* » pour le centenaire de la naissance de l'écrivain.

La salle fut une première fois modernisée vers 1935 pour y accueillir un cinéma. En 1994, elle fut complètement restaurée en un magnifique théâtre à l'italienne de 200 places.

Elle porte le nom du fils de George Sand : Maurice Sand.

• ***Maison du Chevalier d'Ars***

Cette haute maison, ornée de fenêtres et de lucarnes en pierre moulurée fut la propriété du capitaine Louis d'Ars, maître d'armes du célèbre Chevalier Bayard qu'il adouba lui-même. Il possédait également le Château d'Ars, situé à deux kilomètres au nord de La Châtre.

Elle fut achetée en 1638 par les pensionnaires du couvent des Carmes. Cette maison abrita des religieuses Ursulines en 1855, les Dames Dominicaines en 1869, puis le collège de jeunes filles.

• ***Maison de bois, place Laisnel de la Salle***

Ancienne place dite « du Pavé », cette petite place porte aujourd'hui le nom de Laisnel de la Salle maire-adjoint de La Châtre, auteur de « *Croyances et Légendes du Centre de la France* » et ami de George Sand.

Cette ancienne demeure (la Maison de Bois) du 15^e siècle fut construite par une riche famille de marchands, elle laisse apparaître de beaux colombages, une magnifique porte cloutée à accolade sculptée. Sa teinte rouge date de sa restauration au 19^e siècle.

George Sand évoque cette « maison rouge » dans son roman « *André* ». Elle y fait habiter son héroïne, une fleuriste du nom de Geneviève. « *Avant de sortir d'une petite rue tortueuse et déserte, il lui montra une vieille maison de briques, dont tous les pans étaient encadrés de bois grossièrement sculpté. Un toit en auvent s'étendait à l'entour et ombrageait les étroites fenêtres.* »

• ***Église Saint-Germain***

L'église actuelle dédiée à Saint Germain se situe sur l'emplacement historique du cœur de la cité fortifiée. La première église de la ville fut probablement construite au 11^e siècle. Après l'incendie de La Châtre en 1152, un autre édifice fut érigé, doté d'une nef de 30 m de long. Le clo-

cher, quant à lui, ne fut construit qu'au 14^e siècle, puis reconstruit en 1895 suite à une donation. Mais aucun calcul de fondations n'ayant été réalisé, il s'écroula un an plus tard, entraînant avec lui la nef. Les habitants se montrèrent généreux pour participer à la construction de l'ensemble de la nouvelle église. Celle-ci fut consacrée le 16 octobre 1904. Son clocher est surmonté d'une flèche de 55 m et s'oppose à l'ancienne tour carrée (*voir dessin de Maurice Sand*), il possède quatre cloches dont le gros bourdon de trois tonnes. À l'intérieur, se trouve une Piéta du 15^e siècle provenant du couvent des Carmes.

• ***n° 9 rue de Bellefond***

Dans cette maison vécut Henri de Latouche, fondateur du journal « le Figaro ». Une stèle en granit de Crevant lui rend hommage dans les jardins de l'Hôtel de Ville. Plus tard, cette bâtisse fut la sous-préfecture de La Châtre entre 1857 et 1872. Elle abrite aujourd'hui le presbytère.

• ***Maison rue des Pavillons***

George Sand trouva refuge dans cette maison lors de son procès en séparation de son mari, le baron Casimir Dudevant, en 1836. Elle écrivait à son amie Marie d'Agoult : « *Un jardin de quatre toises carrées, plein de roses et une terrasse assez spacieuse pour y faire dix pas en long, me servent de salon, de cabinet de travail... Je fais un nouveau volume à Lélia.* »

• ***Donjon des Chauvigny***

Ici se tenait le château construit en 1424, résidence des Chauvigny, seigneurs de La Châtre. Seul subsiste le donjon d'une hauteur de 20 m aux murs de 2 mètres d'épaisseur percés de meurtrières. À partir de 1734, la tour servit de prison jusqu'en 1937. Le bâtiment fut racheté par Jean Despruneaux. Il en fit un musée privé rassemblant les souvenirs des amis de George Sand et de la romancière elle-même. En 1939, le musée accueillit la collection ornithologique du musée municipal et devint en 1954 à l'occasion du cent cinquantième de la naissance de George Sand, le « Musée George Sand et de la Vallée noire ».

On peut voir au 1^{er} étage, la salle George-Sand, constituant un bon complément à la visite de Nohant grâce aux lettres, manuscrits et portraits relatifs aux hôtes de la Bonne Dame. La part belle est faite à la

peinture, avec des tableaux de peintres impressionnistes de l'école de Crozant, dont un remarquable *Moulin de la Folie* de Paul Madeline. On notera aussi l'*église de Nohant et le portrait de Gabriel Sand* de Fernand Maillaud ainsi que des paysages et des scènes de la vie quotidienne du Berry. De belles coiffes de La Châtre devenues des pièces de collection et une vieille du 19^e complètent l'exposition.

Au rez-de-chaussée est présentée l'impressionnante collection de 3 000 oiseaux naturalisés du monde entier (la plus grande d'Europe), dont 500 en exposition. Elle est issue des voyages de découvertes et des premières navigations autour du monde.

• ***Pont des Cabignats***

Le pont des Cabignats a pris le nom déformé de la famille Escabignat, riches bourgeois qui firent une donation pour l'aménagement du pont. De chaque côté, sont encore visibles les anciennes tanneries avec leurs séchoirs avançant sur l'Indre.

La proximité de l'eau permettait de tremper les peaux qui étaient, après de nombreuses étapes, mises à sécher dans les greniers. L'industrie du cuir dans la région connut un essor important. En 1811, on dénombre 18 tanneries à La Châtre, soit la plus grande concentration de cette profession dans l'Indre. Elles ont fermé les unes après les autres à la fin du 19^e siècle ainsi que les nombreux moulins implantés le long de l'Indre (voir *Montgivray*).

• ***Fontaine Sainte-Radegonde***

La Grand Font était autrefois consacrée à Notre-Dame. La croyance populaire y a ensuite attaché le culte de Sainte-Radegonde (mentionnée dans les archives dès le 15^e siècle), cette fontaine miraculeuse jaillissait initialement du rocher avant d'être reconstruite sous le Second Empire à son emplacement actuel. On y faisait brûler des chandelles pour la bonne délivrance des femmes en couches et, à une époque, pour la libération des prisonniers voisins (donjon).

• ***Commune libre du P'tit Mur***

Ce quartier pittoresque est le plus ancien quartier ouvrier de la ville. Il doit son nom à la présence du muret sur lequel venaient jouer des en-

fants. C'est ici qu'en 1943, les trois mouvements clandestins de résistance « Combat », « Libération » et « Franc-tireur » fusionnèrent sous le sigle M.U.R. (Mouvements Unis de Résistance) et travaillèrent dans l'ombre jusqu'à l'intervention de la Gestapo en 1944.

La Commune libre du « P'tit Mur » fut créée en 1978 par une bande d'amis. Une treille de la liberté est entretenue depuis.

• ***Pont aux Laies***

Il s'agit d'un pont médiéval à deux arches inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. Il est situé à l'emplacement de l'ancienne voie romaine. Son étymologie reste floue et son orthographe aussi : Pontaulais, Pontaulay, Pont au legs. Pont aux Laies... Une légende prétend que des laies auraient tenté de pénétrer dans la ville par ce pont lors d'une année de sécheresse.

• ***Place de l'abbaye***

Cette jolie place ne doit son nom qu'à un terrain qui, autrefois, appartenait à l'abbaye de Prébenoist en Marche. Elle offre à ses promeneurs un joli panorama sur la vallée de l'Indre et le coteau de la Rochaille. George Sand aimait venir se promener à cet endroit encore sauvage pour herboriser en compagnie de Jules Néraud.

• ***Place Notre-Dame***

Autrefois se trouvait sur cette place une porte fortifiée par laquelle passaient de nombreux pèlerins allant à Saint-Jacques de Compostelle. Seule la statue qui l'ornait est restée et fut placée sur la façade de l'auberge qui en a pris le nom. Cette statue, la colonne qui la porte et l'auvent qui la surmonte sont aujourd'hui classés Monuments Historiques.

• ***Place du Docteur Vergne***

Cette place porte le nom du Docteur Vergne, réputé pour ses opérations de la cataracte. Sur cette place se trouve « L'Escargot » relais de chevaux et de poste au 18^e siècle. Cette ancienne auberge, portant Saint-Blaise en ornement de façade, s'appelait alors « la Teste Noire ». Elle abrita les amours de Maurice Dupin et de Marie-Sophie Victoire Delaborde, parents de George Sand.

Au numéro 2 de la place, la grande demeure conserve un puits de pierre de style gothique. Jeune fille, Aurore Dupin, venait souvent dans cette maison avec sa grand-mère rendre visite au Docteur Decerfz. Plus tard, dans une nouvelle titrée « Pauline », elle décrit en détail l'intérieur de la demeure.

• *Place du Marché*

À partir du 15^e siècle, elle devint la place principale de la ville. Quelques demeures anciennes témoignent de cet âge d'or qui vit s'amorcer le développement industriel et commercial de La Châtre. Rue du Marché, cette maison à colombages du 15^e siècle fut au 19^e la demeure de Sylvain Chicot chez lequel George Sand s'approvisionnait en chandelles, cire et tabac. La maison dite « pointue », qui date également du 15^e siècle, donne son caractère médiéval à la petite rue qui la borde. Jules Sandeau habita en bordure de cette place entre 1818 et 1832.

■ Patrimoine gastronomique

Les gourmands apprécieront la galette aux pommes de terre, le jambon demi-sel, le pâté de Pâques, le citrouillat et le caprice berrichon.

■ Personnalités liées à la commune

Louis d'Ars

Né à Ars, près de La Châtre, vers 1465, le jeune Louis d'Ars apprend le métier des armes et devient Lieutenant de la compagnie des Ordonnances du Roi Charles VIII sous les ordres de Louis de Luxembourg, Comte de Ligny.

En 1493, Charles VIII l'envoie combattre en Italie du sud : à ses ordres se tient le fameux Chevalier Bayard. Après la retraite des armées françaises, abandonné dans les Pouilles, Louis s'enferme à Venouse (*origine du nom Venouse d'où une rue de La Châtre tire son origine*) et triomphe seul. Rappelé par le Roi, il remonte toute l'Italie et après avoir salué le Pape Jules II, rentre en France, sans aucune perte, acclamé par tout le pays.

En 1499, Louis XII qui revendique le Duché de Milan renvoie l'armée du Comte de Ligny en Italie. Le Duché est conquis mais, à l'instigation du Duc de Milan, Ludovic Sforza (plus tard prisonnier du château

de Lys-Saint-Georges), les Milanais se révoltent. Ludovic Sforza est alors fait prisonnier. Les Milanais implorent alors le pardon du Comte de Ligny qui reste inflexible. Ils supplient alors Louis d'Ars qui, « bonnet à la main et genou à terre », obtient leur grâce auprès du Comte de Ligny. Louis XII récompensera Louis d'Ars en érigeant la terre d'Ars en marquisat. Il sera fait Duc de Trèsmes en 1516, comte de Voghera (en Italie), Comte de Gironne (sur le Lac de Côme) et Chambellan de Louis XII.

Certains historiens le déclarent mort à la bataille de Pavie (24 février 1525) mais il serait plus vraisemblablement décédé vers 1530, car un acte de 1532 signale la vente d'une « maison à La Châtre jouxtant celle de feu messire Luys d'Ars ».

Guillaume de Marcillat

Guglielmo di Pietro de Marcillat pour les Italiens est né en 1467 à La Châtre. Témoin d'un meurtre, il se réfugie dans un couvent et s'intéresse à l'art du vitrail. Il suit des études de dessin et de peinture sur verre. Vers 1505, une rencontre lui permet d'être engagé pour le compte du Pape Jules II. Il part à Cortona et ensuite à Arezzo où il finit sa vie ; il eut pour élève Giorgio Vasari à qui il apprit la peinture. Il a mis au point plusieurs techniques pour rendre indélébile la peinture des vitraux. Il est mort en 1529 et enterré non loin d'Arezzo.

Gilles Porcher de Lissonay, comte de Richebourg

Médecin et homme politique français, maire de La Châtre en 1790, nommé en septembre 1792, député à la Convention Nationale. Il était secrétaire du Sénat conservateur, à l'époque où celui-ci vota la destitution de Napoléon. Il signa le 3 avril 1814, en cette qualité, la création d'un gouvernement provisoire et la déchéance de l'empereur. Il fut élu au Conseil des Anciens et il fut Pair de France.

***Hyacinthe La Touche* (dit Henri)**

Né à La Châtre (Indre) en 1785. Après le collège, il fait des études de Droit à Paris. Il débute une carrière de journaliste en 1815 au Constitutionnel. En 1830 il achète le Figaro, journal qui renoue avec le succès. Il a soutenu les publications de Jules Sandeau, les débuts de Balzac et, après quelques réticences, il favorisa ceux de George Sand. Il meurt en 1851.

Jules Néraud

Né à La Châtre en 1795, il a tout juste 18 ans lorsqu'il s'embarque à La Rochelle pour « les Indes » et découvre Madagascar. Il devient un botaniste de renom. George Sand, dont il est l'ami, le surnomme « le Malgache » ; c'est probablement lui qui donnera le goût de cette activité à l'écrivain.

Hippolyte Chatiron

Hippolyte est né à La Châtre en l'an VII de la République française. Sur l'acte de naissance conservé à la Mairie de La Châtre il est fait mention de « Pierre Laverdure », fils naturel de la Patrie. Hippolyte ou Pierre est le fils naturel de Maurice Dupin (père de George Sand) et de Catherine Chatiron, servante à Nohant. Catherine Chatiron sera congédiée par Mme Dupin qui fera élever l'enfant à proximité du château. Aurore sera la camarade de jeux d'Hippolyte sans savoir, au début, que c'était son demi-frère. Son père ne le reconnaîtra jamais. Il meurt en 1848 et repose au cimetière de Montgivray.

Stéphane Ajasson de Grandsagne

Né à La Châtre en 1802. Son père, le comte François Ajasson de Grandsagne, est ancien capitaine d'artillerie. Passionné d'histoire naturelle, il est l'élève de Cuvier au Muséum d'Histoire naturelle et devient son collaborateur. Stéphane entretient d'étroites relations avec Aurore Dupin qui se poursuivent lorsqu'elle est Baronne Dudevant ; certains biographes attribuent à Stéphane la paternité de Solange, fille de George Sand...

Charles Duvernet (voir château du Coudray)

Alphonse Fleury

Pierre-Louis Alphonse Fleury, né à La Châtre en 1809, fils d'un officier de cuirassiers, connut Aurore Dudevant de bonne heure et épousa une de ses amies Laure Decerfz. Avoué, avocat, il se lança dans la politique, fut élu représentant du peuple en 1848, échoua à la législative, fut commissaire de la République dans l'Indre, ce qui lui valut en 1852 d'être arrêté puis exilé. Il rentra en France à l'amnistie de 1859. George Sand le surnommait le « Gaulois ».

Jules Sandeau

Né en 1811 à Aubusson (Creuse). Son père exerçait à La Châtre la profession d'employé aux Droits réunis. Jules Sandeau fait ses études à Bourges puis son droit à Paris. Pendant l'été 1830, il fait la connaissance d'Aurore Dupin et devient son amant. Ils se retrouvent à Paris dès le début de 1831 et écrivent ensemble *Rose et Blanche* qu'ils cosignent « J. Sand ». Leurs chemins se séparent en 1835. Jules Sandeau fera une honorable carrière littéraire, il sera le premier romancier à entrer à l'Académie française et obtient le poste de Conservateur de la bibliothèque Mazarine.

Gustave Papet

Né en 1812 à Ars, il est étudiant en médecine à Paris et sera le « Mirlord » du petit groupe de Berrichons. Sa fortune lui permet d'exercer la médecine gratuitement tout en faisant valoir ses domaines. Ami fidèle, il sera mêlé à tous les événements de la vie de George Sand. Il soignera Chopin lors de ses séjours à Nohant.

Ernest Périgois

Né à La Châtre en 1819. Après des études classiques il fait son droit et commence une carrière d'avocat. Après son mariage avec Angèle, fille de Jules Néraud, il intègre le cercle des familiers de George Sand. Ses idées républicaines lui valent d'être arrêté plusieurs fois. En 1880, il est nommé Préfet de la Creuse, poste qu'il abandonne pour être Député de 1881 à 1885.

Émile Aucante

Né en 1822 à La Châtre. Il fait des études rudimentaires qu'il reprendra sur les conseils de Pierre Leroux. Il est clerc d'avoué à La Châtre. Fervent disciple de la philosophie socialiste de Leroux, il rencontre George Sand qui lui sera d'un grand secours après le coup d'état de 1851. Condamné à l'exil, George Sand obtient qu'il soit interné à Nohant ! Plus tard il entrera chez l'éditeur Calman-Lévy.

Maurice Dudevant Sand

Fils de George Sand, né à Paris en 1823. Maurice a probablement du talent dans de nombreux domaines (théâtre, marionnettiste, peintre,

dessinateur, écrivain) mais passe sa vie dans l'ombre de sa mère. Marié tard à Lina Calamata, ils auront deux filles Aurore et Gabrielle. Il est mort en 1889 et repose à Nohant.

Pierre de Beaufort (Général)

Né à Saint-Benoît-du-Sault (36) en 1825. Après des études secondaires il entre à Saint-Cyr, d'où il sort en 1837 sous-lieutenant. À l'issue d'une belle carrière en Algérie, en Italie et en France il est élevé au grade de Général de division.

Le général Beaufort prend sa retraite en 1887 et s'installe à La Châtre. Il fait don d'une très belle collection de 2 500 oiseaux au musée municipal (collection toujours visible), il fait également don d'antiquités romaines et étrusques. Il dote l'église d'une œuvre de Salvatore Monosilio représentant la rencontre de Saint Paul et de Saint Pierre. Il lègue à l'hôpital une somme de 140 000 F pour aider à la construction d'un nouveau bâtiment. La rue où il a habité dans la vieille ville porte aujourd'hui son nom.

Émile Acollas

Né en 1826 à La Châtre. Il est l'un des fondateurs de la Ligue de la Paix et de la liberté à Genève en 1867. Emprisonné comme partisan de la création d'une Fédération démocratique de l'Europe unie, il est nommé par la Commune, doyen de la Faculté de Droit. Ami de Georges Clemenceau, il fut le professeur de droit de Saionji Kinmochi, noble japonais envoyé en Europe de 1870 à 1881 pour préparer la future Constitution impériale.

Jenny de Vasson

Née en 1872 à La Châtre. Sa mère lui donne une éducation soignée, lui enseigne la littérature, la philosophie, l'histoire et la musique. Mais sa passion est la photographie qu'elle découvre en 1899. Son œuvre est immense par sa qualité et sa quantité. Tous les sujets l'intéressent : le Berry, ses monuments, ses paysages, ses paysans, mais aussi les voyages qui sont autant de reportages. Elle décède dans sa propriété de l'abbaye de Varennes à Fougerolles (Indre) en 1920.

Jean De Bosschère

Né en 1878 à Uccle en Belgique. Élève de l'Académie des Beaux Arts d'Anvers, il vit et travaille à Bruxelles, Londres, Rome et enfin à Paris. Il est romancier, essayiste, critique d'art et sculpteur. Un des rares écrivains à être l'illustrateur de ses propres œuvres, il devient fort apprécié pour ses illustrations de Rabelais, Cervantès et Balzac. Mais il est essentiellement poète. C'est à La Châtre et Nohant que cet artiste original, inclassable, a parachevé son œuvre poétique ainsi que ses livres de nature. Ami d'Aurore Sand, il séjourne au château de Nohant.

Séduit par la campagne berrichonne, il s'installe en 1939 à La Châtre. Dans le calme du Berry, il poursuit une ardente recherche mystique, reflétée par une poésie exigeante qui lui vaut à la fin de sa vie la reconnaissance de nombreux milieux littéraires. Il repose au cimetière de La Châtre.

Charles Fauchier

Né à la Châtre en 1887 d'un père médecin, Charles Fauchier se consacre entièrement au dessin et à la peinture après ses études au collège. Son premier maître sera Frédéric Lauth, mari d'Aurore Sand, petite fille de George Sand. À Paris, il reçoit les conseils du célèbre paysagiste Henri Harpignies. Il expose, avec succès, principalement des paysages au Salon des Indépendants, dans plusieurs galeries parisiennes. Aimant peindre la nature et le Berry d'une palette délicatement colorée, il laissera un grand nombre de scènes pittoresques de La Châtre et de ses alentours, quelques portraits ainsi que des paysages de la vallée de la Creuse. Il écrira un recueil de poésies.

Raoul Adam

Né à La Châtre (Indre) en 1891, après des études à Paris, il suit les cours des Arts décoratifs, fréquente les ateliers de Cormon et de Gustave Colin. La vallée de la Creuse inspire ses premiers tableaux berrichons. Il s'installe dans la Vallée noire dont il peint les paysages et la vie des campagnes. Il fait construire un atelier à Nohant où il s'éteint en 1948.

Jean-Louis Boncœur

Édouard Levêque, dit Jean-Louis Boncœur, est né à La Châtre en 1911. Il poursuit des études secondaires au collège de cette ville où il

fera sa carrière professionnelle comme surveillant général et professeur de dessin. Le théâtre sera sa passion. Il fonde plusieurs troupes. Sa découverte des œuvres de Gabriel Nigond et de Fernand Maillaud est pour lui une révélation. Il a trouvé son double, « le vieux berger Jean-Louis » de la Vallée noire. Poète patoisant de grande renommée, membre de l'Académie Berrichonne (actuellement Académie du Berry), Jean-Louis Boncœur, ethnologue et peintre, décède à La Châtre en 1997.

Pierre Néraud de Boisdeffre

Né en 1926 à Paris, il est descendant côté paternel de Jules Néraud, « Le Malgache », ami de George Sand et petit-fils du général de Boisdeffre qui fut ambassadeur en Russie et Chef d'État-major de l'armée française. Après de brillantes études à l'E.N.A, il devient Directeur de la Radio française puis de l'ORTF, conseiller culturel à l'ambassade de France à Londres puis à Bruxelles, Ambassadeur en Amérique Latine puis au Conseil de l'Europe. Il mène également une carrière d'écrivain, assure les chroniques littéraires de la Revue des Deux Mondes et publie plusieurs romans. Attaché au Berry, il fut Président des Anciens élèves du collège G. Sand et de « La Vieille Saint-Vincent » de La Châtre. Il décède en 2002 et repose au cimetière de La Châtre.

Marcel Dussault

Né le 14 mai 1926 à La Châtre. Ancien coureur cycliste français. Professionnel de 1948 à 1959, il a remporté 21 victoires. Ses classements dans ses quatre participations au Tour de France : abandon en 1949, 31^e en 1950, abandon en 1952 et 62^e en 1954. En 1949, il remporte la 1^{ère} étape de Paris à Reims qui lui permet d'être leader au général à l'issue de cette étape et de porter le maillot jaune. En 1950 il remporte une victoire dans la 10^{ème} étape de Bordeaux à Pau et en 1954 dans la 3^{ème} étape de Lille à Rouen.

Montgivray

• Nombre d'habitants : 1 705 • Superficie : 2 548 ha

Mairie-château.



Commune traversée par les cours d'eau Indre et Couarde.

Village très proche de La Châtre, les deux communes étant très imbriquées. La gare, la zone industrielle et même à une époque, l'Hôpital de La Châtre, se situaient sur le territoire de la commune de Montgivray. Cette commune a su garder ses commerces de proximité et aménager les bords de la rivière Indre avec des petits sentiers de promenade et un agréable camping.

■ Histoire

En 1273, le territoire porte le nom de Mourigivrayo, puis devient en 1289 : Maugivray. En 1592, on retrouve deux orthographes : Maugivray

mais aussi Maugiveret. C'est vers 1665 que Messire Dorguin, curé de la paroisse, écrit Montgivray comme il est d'usage aujourd'hui.

De nombreuses découvertes archéologiques sur divers sites du territoire communal démontrent la présence de l'homme à une époque très ancienne : des haches de pierre taillée, un cimetière contenant des squelettes apparentés à la race de Cro-Magnon, une sépulture datable du Bronze final II (vers 1 000 av. J-C.), contenant une inhumation (*le squelette était accompagné d'un riche mobilier métallique : un rasoir, un couteau à douille dont le manche en matière périssable se terminait par une virole à anneau et une grande épingle à tête massive décorée, pliée à angle droit qui, selon les observations, avait servi à suspendre le rasoir*). Également des débris d'armes gauloises, puis, à une époque beaucoup plus récente, des sarcophages de pierre. Des photos aériennes laissent voir des traces de ce qui dut être des constructions, probablement gallo-romaines.

■ Lieux et monuments

• *Château* (Mairie actuelle de la commune)

Le Château néo-gothique de Montgivray et son ensemble seraient dès l'origine une commanderie et un hôpital construits par les Templiers vers 1119-1120. Dès 1130, cet ensemble est aménagé par un vassal du seigneur de La Châtre. 32 propriétaires, de 1227 à 1899, s'y succéderont avant de devenir en 1956 la Mairie de Montgivray. Située en limite du duché d'Aquitaine, Montgivray fut fort éprouvée au cours de la guerre de Cent Ans. Le château aurait été détruit en 1360, par l'artillerie anglaise tirant depuis le grand salon (*cette assertion, reprise par maints historiens locaux, semble invraisemblable si l'on sait que l'artillerie à cette date ne portait, qu'avec imprécision, à une centaine de mètres alors que le grand salon se situe dans sa partie la plus exposée à 650 m*). Repris par les Français en 1368, ce château ne servit jamais de fief à d'important seigneur.

Le décret promulgué par l'Assemblée Nationale à la Révolution (*voir annexe*) ne concerna pas le château suite à l'appréciation et décision sur le domaine et château de Montgivray, par l'ingénieur chargé de donner un avis : « *Ce château qui ne peut être considéré que comme une maison de campagne très ordinaire...* ».

En 1837, le sieur Hippolyte Chatiron en fut propriétaire. Qu'avait donc ce personnage de particulier ? S'était-il illustré dans quelque fait d'armes

ou tout autre domaine ? Non point, son seul exploit fut de naître des suites des amours illégitimes de Catherine Chatiron et de Maurice Dupin, futur père d'Aurore Dupin qui deviendra George Sand, et donc demi-frère de la romancière, Nohant et Montgivray n'étant qu'à quelques encablures. À son décès, cette maison revint à son épouse Émilie qui y vivra jusqu'à sa mort. Le 24 août 1872, George Sand porte dans son agenda la mention suivante : « *On vend Montgivray* ». Celle qui s'en porte acquéreur n'est autre que Solange Clésinger, fille de George Sand, qui s'y installe en 1873.

Le bâtiment n'avait pas de mâchicoulis, ni ceinture de créneaux en bordure des toits, le plan cadastral de 1848 ne mentionne pas la tourelle octogonale qui renferme l'escalier d'aujourd'hui. Les écussons de pierre sculptés dans l'escalier et portant le « S » gothique semblent être l'empreinte et la signature de Solange Clésinger. Solange vendra en viager le domaine et la demeure en 1896. Le château restera à l'abandon une quarantaine d'années avant qu'il ne soit acquis par la commune en 1956, pour devenir le siège de sa mairie.

Que reste t-il de l'ancienne demeure de Solange Clésinger (Sand) ? Quelques vestiges préservés rappellent le passage de Solange. Dans la salle du conseil se trouve un placard vitré en bois noir incrusté sans doute d'ivoire. À l'étage, une pièce de forme octogonale à pans coupés, le salon, est ornée de nombreuses glaces. Enfin une chambre possède la particularité d'avoir en son milieu un palmier en zinc partant de la racine au plancher jusqu'à la cime effleurant le plafond.

Le parc, véritable forêt vierge lors de l'acquisition par la commune, constitue aujourd'hui un écrin de verdure et un lieu de promenade très agréable. Il subsiste encore un mystère, en sortant du château, deux donjons sont visibles (*le château devait être autrefois fermé par une enceinte fortifiée dont il reste le porche avec ses deux tours*). Celui à gauche, renferme un petit trésor artistique : sur les murs, des panneaux peints de fresques représentant des fleurs, des branches d'arbres, des oiseaux dont certains exotiques. Ces peintures chaudes et colorées aux motifs méditerranéens auraient été réalisées par Solange Clésinger.

• *Église*

Au cœur du bourg, se trouve l'église dédiée à Saint Saturnin, son existence est affirmée avant la construction du château (vers 1130).

Elle se compose de deux parties d'époques différentes. La partie principale du 12^e siècle comprend la nef qui se termine par une abside. Le chœur est séparé de la nef par un arc de triomphe supporté par des colonnes dont les chapiteaux portent de curieuses sculptures. Sur un pilier dans la nef, on voit une vieille statue de la Vierge portant l'enfant Jésus.

La seconde partie est du 15^e siècle. À cette époque, l'église étant devenue trop petite, on ajouta deux bas-côtés qui communiquent avec la nef par des baies percées dans les murs latéraux. Les bas-côtés qui constituent deux chapelles (*celle du midi dédiée à la Sainte Vierge, celle du nord à Saint Symphorien*). La chapelle de Saint Symphorien contient un ancien autel de pierre dont la décoration est constituée par des entrelacs et des palmes. Dans la chapelle de la Sainte Vierge se trouve sa statue sculptée.

L'église est décorée de peintures sur toile. Celle du chœur représente l'Ascension du Christ, celle de la chapelle Saint Symphorien le martyr du saint, réalisé par un curé de la paroisse au début du siècle dernier. Dans la nef, un grand tableau fait revivre le martyr de Saint Saturnin.

Au mur méridional s'adosse un vaste appentis dans lequel donne une des portes latérales et que l'on nomme « la guenillère ». Il s'agit d'un porche servant d'abri aux paroissiens à la sortie de la messe ou lors de réunions importantes de la paroisse. La « guenillère » tient son nom du toit où les « guenilleux », c'est-à-dire les pauvres, venaient se réfugier, mendier, et dormir sous ce porche. La « guenillère » est aussi appelée « caquetoire », là où les fidèles « caquetaient » (bavardaient).

Cette église, dans le clocher de laquelle sonnent aujourd'hui trois cloches, dépendait autrefois du chapitre de Bourges. Il y avait aussi dans la paroisse une vicairie dite de Saint Roch, une du Crucifix, mentionnée en 1543. Bien que le patron de l'église soit Saint Saturnin, c'est Saint Symphorien qui était à l'honneur avec un pèlerinage où l'on demandait au saint de hâter les premiers pas des enfants et de les préserver de la colique.

• *Sarcophages*

En 1837, lors de l'exécution des travaux autour de l'église, une douzaine de sarcophages en pierre calcaire sont découverts. Parmi les débris, on retrouve également une médaille de bronze à l'effigie de Constance et une pièce de monnaie en argent portant une croix fleuronée avec

l'inscription « Biturica ». En 1877, lors de la construction de la sacristie, de nombreux autres sarcophages en grès constitués de plusieurs morceaux sont retrouvés.

• ***Pont Romain***

À une extrémité du bourg, on peut découvrir le pont romain sur un bras de l'Indre ainsi qu'un lavoir. De l'autre côté, en longeant le cimetière puis la rivière, on remarque un magnifique moulin restauré, « le Moulin de Fontpisse » avec sa roue (*voir ci-après*). Un peu plus loin, un coteau est classé « Espace Naturel Sensible ».

• ***Les moulins (voir ci-après)***

• ***Fours à chaux***

Les agronomes ayant démontré au 19^e siècle les bienfaits des amendements calcaires dans le sol, le calcaire de Montgivray sera exploité pour être traité dans les fours à chaux en utilisant aussi comme combustible, la lignite trouvée sur place. Cette exploitation apporta à la commune un essor non négligeable. Un premier four est mentionné en juillet 1854, dans une annonce de l'Écho de l'Indre. À partir de 1864, on recense des fours aux Chottes, à la Grosse Borne, au Champ, aux Communes, aux Champs de la Carde et aux Barreaux.

Entre les années 1885 et 1900, 14 fours fonctionneront.

À titre d'exemple, pour un mètre cube de pierre cassée, on obtenait quatre poinçons de chaux vive, le poinçon valant 200 litres ou 160 kg, et, pour cinq tonnes de chaux, il fallait huit mètres cubes de pierre et une tonne de charbon. Les ouvriers étaient payés « au mètre cube de pierre extraite », les chaufourniers « à la journée ». Cette production déclina peu à peu. En 1943 il ne restait à Montgivray que quatre fours en exploitation, et le dernier four s'arrêta en 1950. Aujourd'hui ces fours sont en ruines à l'exception de celui du Terrier Barblin encore en bon état.

• ***Voie gallo-romaine***

À « Chavigner », vous emprunterez une voie gallo-romaine, vestiges du passé que l'on retrouve çà et là sur la commune.

■ Personnalités liées à la commune

Paul-Émile Pascaud

Prêtre de la commune de 1869 à sa mort en 1885, il écrit « *Histoire de Montgivray* » qui fut publiée par fascicules dans la Revue du Centre. Dans cet ouvrage, où il lâche la bride à son imagination fertile, il écrit à propos de l'origine du nom du village :

« La paroisse de Montgivray est dans une situation admirable, c'est une des plus belles du canton de La Châtre. Son bourg qui compte 114 maisons agglomérées est bâti en amphithéâtre sur la pente occidentale du plateau qui nous sépare de Lourouer Saint Laurent. Ses pieds touchent l'Indre, et son corps est nonchalamment étendu dans un petit bouquet de noyers séculaires. Montgivray est à deux pas de La Châtre. Deux chemins y conduisent, l'un passant par le moulin des Ribattes et longeant presque continuellement la rivière, aboutit au faubourg de l'Hôtel-Dieu. L'autre, un peu plus long peut-être, traverse le vieux pont et conduit au cœur même de la ville, à la petite place carrée de la mairie. L'un et l'autre sont délicieux. Le premier, un peu boueux il est vrai en hiver, vous offre en compensation, pendant les chaleurs de l'été, l'ombrage des peupliers et la fraîcheur de la rivière. L'autre, toujours propre, vous offre un point de vue magnifique. Voyez-vous, là bas, tout là bas, à votre droite ? C'est la Petite Grange au milieu de ses vieux ormeaux, entourée de ses riches vergers ; c'est la belle habitation de M. Peyret-Pommeroux, un des agronomes les plus distingués du pays. Un peu plus en avant, quelle est cette haute cheminée qui domine les peupliers d'alentour ? C'est le grand moulin de la Prairie, un des mieux organisés du département de l'Indre. Voici maintenant la garenne du château d'Ars ; voici Bellevue ; voici les coteaux de Saint Symphorien ; voici les fours à chaux des Champs Tilets, ne dirait-on pas les tours démantelées d'un manoir féodal ? Voici le bourg de Montgivray, perdu dans le feuillage. J'aperçois pourtant le coq brillant de son clocher pointu. Enfin là haut, à gauche, c'est le splendide plateau de Nohant-Vic. Oui, c'est un spectacle magnifique, un soir d'été au coucher du soleil. Les promeneurs de La Châtre le savent bien, pendant la belle saison, c'est vers la Fremenelle qu'ils se dirigent, sûrs d'avance d'embrasser du regard un point de vue délicieux et de respirer à pleins poumons un air pur et embaumé. »

Henri Lecomte

Curé de la paroisse de 1903 à 1933, il montra un vrai talent de peintre pour décorer les murs de son église, dont la nudité l'affligeait. Son œuvre fut appréciée par l'écrivain Daniel Halévy qui, dans son livre « *Visite aux paysans du Centre* » en parle ainsi (en 1934) : « *Voici, sur la pente, les premières maisons de Montgivray ; tout en bas, le clocher qui pointe. J'apprends par M. Courtenat qu'une des curiosités du village, ce sont les tableaux dont le curé, passionné pour la peinture, a décoré les murs de son église. Nous y voici et, dès le seuil franchi, ma surprise est vive ; je m'attendais à quelques peinturlurages naïfs et je découvre des études, des copies des maîtres du 19^e siècle qui sont fort bonnes. L'une, surtout, inspirée d'Ingres, exécutée avec beaucoup de force, de sûreté et de goût, très sincèrement j'admire.* »

LES MOULINS DE MONTGIVRAY

Les moulins occupèrent une place importante dans l'activité commerciale de la commune. Si l'on regarde dans le passé on trouve trace de leur existence dès 1549 le long de la rivière de l'Indre. Si plusieurs d'entre eux cessèrent leurs activités au début du 20^e siècle, le moulin de la Prairie et le moulin Richard deviendront de 1870 à 1920 des minoteries assez importantes. Ces moulins furent un élément relativement essentiel dans l'activité économique du village. Il faut remonter à la suppression des franchises accordées en 1216 par Guillaume de Chauvigny (le moulin banal) pour voir la construction de plusieurs moulins particuliers sur le cours de l'Indre, de la Couarde. Certes, beaucoup ont disparu, on en trouve trace dans les archives comme les moulins de l'Aigue, de Belle Place, de Belle Font.

Le moulin Richard

La première mention qui en est faite se trouve dans l'acte de vente de la seigneurie d'Ars de 1545 notant les droits de rivière de messire Louis d'Ars depuis le moulin Richard jusqu'au pont de Montgivray. L'activité de moulin Richard consistera à moudre le blé tant pour le public que pour la société et à broyer l'écorce pour le public. Il cessera de moudre le blé en 1926.

Le moulin de la Prairie

Antoine Demay en était le premier propriétaire en 1843. En décembre 1864, destruction du moulin par un incendie dont la cause demeure inconnue. Il sera reconstruit l'année suivante. L'abbé Pascaud, en 1874, le dépeint comme étant « *une usine forte importante, il y a 25 ans, et aujourd'hui le premier établissement de la contrée, marchant de jour comme de nuit selon le système américain, toutes les opérations se faisant sans discontinuité et successivement sans le secours de l'homme.* » Il produisait de la farine de blé et fabriquait aussi des aliments et des poudres alimentaires pour le bétail.

Après avoir connu un essor important, cette activité périclita : les grands moulins se regroupèrent, achetant les concessions des petits moulins tout au long de l'Indre, mais également à mesure que les petits minotiers cessaient leurs activités, l'office des moulins ou du blé les rachetait. Ainsi le moulin de la Prairie cessa définitivement son activité il y a quelques années.

Le moulin Jufine

Datant de 1774 ou antérieurement à cette date, ce moulin d'importance plus modeste fonctionnera pour l'usage local. Il ne subsiste à ce jour en ce lieu qu'une maison d'habitation.

Le moulin des Ribattes

Situé dans le bourg de Montgivray, c'est un moulin de même importance que le moulin Richard ou ceux de la Prairie. Doté d'une prise d'eau souvent abondante, de grandes dimensions et avec son outillage de pointe, ce moulin fut la première usine de pointe du pays. Il cessa de moudre dans le début des années 1900.

Toutefois il connut un second souffle même s'il s'éloigna de sa fonction première, moudre du blé, du grain ou de l'écorce. Il fut loué à la société Ferrivox, société venant de Nice fabricant des pièces de haut-parleurs, elle employa jusqu'à 130 ouvriers faisant à un apport financier à ces derniers ainsi qu'à la commune. L'établissement arrêta sa charge en 1970 et fut acquis par M. Teppaz (*Teppaz était une marque d'électrophone qui a connu un immense succès. Dans les années 50-60 elle est le symbole des surprises-parties puis, de la musique yéyé. À l'origine, Teppaz est le nom d'une entreprise de fabrication de composants électroniques, fondée par Marcel Teppaz. En 1970 le*

nombre d'un million d'appareils fabriqués a été atteint. Une fois fermé, le tourne-disque Teppaz ressemble à une petite valise de forme trapézoïdale, avec les angles très arrondis et un couvercle bombé. Lorsqu'on l'ouvre, on découvre que le ou les haut-parleurs sont logés dans le couvercle et que tous les circuits d'amplification à lampes sont abrités, avec l'alimentation et les mécanismes sous le lecteur de disques).

Le moulin n'étant plus adapté, M. Teppaz envisageait de construire une usine sur la route de Châteauroux, mais la commune avait un projet de développement de la zone industrielle des Ribattes, et M. Bonnin, maire de l'époque, en parla à M. Teppaz. Celui-ci lui répondit : « *ne me parlez pas de votre ZI, aller sur une ZI pour se voler des ouvriers...* », les temps ont bien changés. Le projet ne verra malheureusement pas le jour. Le moulin fut loué à une banque qui entreposait ses archives jusqu'à son rachat par l'actuel propriétaire.

Le moulin Fontpisse

Sur le sentier des Maîtres Sonneurs, après le cimetière, subsiste ce moulin. Son origine remonte à 1549 avec la mention comme appartenant à Olivier Guérin, seigneur de Montgivray. Il fut exploité jusqu'en 1957. Aujourd'hui son propriétaire en a fait un modèle de rénovation. Avant la cessation de production, il aurait rendu de grands services pendant la période d'Occupation. D'autres moulins ou vestiges de moulin demeurent encore. Après avoir traversé la passerelle de Fontpisse, tourner à droite et se diriger vers le terrier d'Urmont : on trouve un vieux bâtiment appelé « le petit moulin d'Urmont ». Il n'en reste que quelques pans de murs dissimulés par les arbres, et le canal de décharge est comblé.

En continuant le chemin, se dresse **le moulin Biard**. Il fut incendié en 1889, reconstruit mais de nouveau incendié en 1910 et en 1926. À cette date il cesse son activité. Il a été transformé en habitation. Subsistent encore **le moulin des Buissons** ainsi que **le moulin Violet**, le long de la rivière la Couarde, situés à la limite de Montgivray et de Sarzay qui stoppera toute production vers l'année 1912.

Annexes

La Révolution et les anciennes demeures de noblesse

Les souvenirs de Jean Régnier, instituteur à Sidiailles

L'affaire de la Brande des Mottes à Chambérat

L'agriculture au 18^e siècle

La vie à l'époque du roman de George Sand
(inventaires au 18^e siècle)

Bibliographie

Remerciements

De la Révolution et la destruction des anciennes demeures de la noblesse jusqu'à la création de la notion de « Monument Historique »

Le décret promulgué par l'Assemblée Nationale le 14 août 1792, s'il eut été appliqué aveuglément sans tenir compte de certains facteurs, aurait pu présenter une suite plutôt désastreuse sur beaucoup de châteaux. En 1793, le député Barère argumente son propos sur une infinité de châteaux d'émigrés anciens repaires de la féodalité. Ces « mesures », à ses dires, souillent le sol de la liberté mais peuvent, en les démolissant, servir à favoriser les pauvres et laborieux agriculteurs, et à créer des villages. Ces matériaux pouvant fournir matière première pour construire des demeures aux agriculteurs, cette bien noble tirade servait-elle le peuple ou la République ?

La Convention Nationale décréta que seuls les châteaux forts, forteresses de guerre dans l'intérieur du territoire de la République, autres que les postes militaires et ceux qui seront jugés nécessaires au service national, seront démolis dans un délai de deux mois de la manière suivante : les tours et tourelles, les murs épais garnis de créneaux, de meurtrières, de canardières, les portes défendues par des tours à mâchicoulis seront démolies, les ponts-levis seront abattus et les fossés comblés. Suite à cela d'autres articles décrétés comme : si le-dit château sert de forteresse, il doit être détruit mais s'il contribue à une habitation, il doit être conservé. Il sera donc à l'appréciation, après l'avis d'un ingénieur militaire ou des ponts et chaussées, sur les moyens d'exécution et sur les contestations qui engendreront au sujet des démolitions ordonnées par les directoires des districts.

Poussée par les destructions, ventes et confiscations, l'Assemblée Constituante décide de s'investir d'une responsabilité nouvelle : choisir, parmi tous les biens désormais publics, ceux qui méritent d'être transmis et conservés pour les générations futures. La notion de patrimoine national naît à cette époque. En 1790, l'assemblée crée la commission des monuments. Sa responsabilité est d'élaborer les premières mesures destinées à mener un inventaire et à œuvrer en faveur de la conservation des œuvres d'art. L'assemblée considère que désormais les œuvres d'art, les monuments qui ont appartenu à l'église et à la noblesse sont devenus la

propriété de l'ensemble des citoyens. Des correspondants locaux sont chargés de mener un inventaire de ce patrimoine national et d'œuvrer en faveur de sa conservation.

À partir du début du 19^e siècle, existent une prise de conscience et la volonté de certains érudits de sauver des édifices de la ruine au nom d'une beauté, propriété de tous : Victor Hugo indique en quelques lignes la loi morale qui prend corps à cette époque « ... *Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde ; c'est donc dépasser son droit que de le détruire...* » En 1830, le poste d'inspecteur général des Monuments Historiques est créé ; en 1837, la commission des Monuments Historiques est instituée.

L'arrivée ensuite d'historiens ou d'érudits passionnés dans les administrations de la monarchie de Juillet multiplie les décisions à l'égard du patrimoine. Dès le début du 19^e siècle, est inventée la notion de « Monument Historique ». La grande particularité française est d'avoir institutionnalisé très tôt le domaine de la conservation des Monuments Historiques tout en utilisant les architectes déjà formés mais en privilégiant les architectes spécialistes du Moyen Âge.

Les souvenirs de Jean Régnier, instituteur à Sidiailles

Présentation de l'auteur

Jean Régnier, l'auteur du recueil de souvenirs qui suit, est né en 1854 à Véreaux (Cher), d'une famille de cultivateurs berrichons. Il avait trois frères plus âgés. Sur le conseil du curé de la paroisse, Jean entre, en 1868, au petit séminaire Saint-Célestin à Bourges. La guerre de 1870 éclate et le séminaire est transformé en hôpital. Jean retourne à la ferme familiale. Il continuera seul ses études et en 1873 sera nommé instituteur-adjoint à Meillant. Il gagne alors 41 F par mois et verse 40 F de pension à son directeur. L'année suivante on le retrouve à Baugy ; son traitement d'adjoint est alors de 500 F par an. Il est nommé adjoint à l'école de la rue Paradis à Bourges en 1875.

Jean Régnier aspirait à une titularisation et nous en donne la raison au début de ses souvenirs. Il dut pour cela, accepter en 1877, un poste à Sidiailles...

Il se marie en 1878, à Garigny. Sa femme Eulalie Dupéron, fille d'un ancien maréchal-ferrant, rejoindra son mari à Sidiailles. Un fils, Albert, y naquit en 1880. Mais auparavant, en 1879, le jeune ménage avait eu une fille Marie-Solange. Elle sera la mère de Mme Rébérol, qui conserve pieusement le recueil des souvenirs de son grand-père Jean Régnier.

Nous remercions vivement Mme Rebérol d'avoir bien voulu nous permettre de reprendre ce manuscrit.

Nous y découvrons non seulement les conditions d'existence d'un jeune instituteur en Berry au 19^e siècle, mais encore celles des habitants d'une commune rurale avec ses coutumes. Le lecteur trouvera dans ces pages la peinture de la vie rude et quelque peu primitive dans cette région.

À l'âge de 23 ans, j'étais instituteur-adjoint dans l'unique école publique du chef-lieu de mon département (Bourges), en l'année 1877. Depuis plus de deux ans, je m'ennuyais beaucoup dans cette école où nous avions comme élèves les enfants que les frères de la doctrine chrétienne chassaient de chez eux pour leur inconduite ou leur paresse. Je n'aspirais plus qu'à être nommé titulaire dans une école où mon traitement serait plus élevé et où je pourrais enfin donner l'instruction à des enfants désireux d'apprendre.

La rentrée d'octobre eut lieu cependant sans que j'eusse été désigné pour un nouveau poste et je revins au milieu de mes élèves que j'avais espéré pourtant ne plus revoir. Cette rentrée fut réellement triste. Mon excellent ami et collègue Taupin qui était, lui aussi, attaché à cette même école, était nommé, comme titulaire, dans une commune peu éloignée de sa famille et il était remplacé par un tout jeune homme sortant de l'École Normale et que je ne connaissais pas. Nous étions, comme avant les vacances, quatre adjoints et le soir, après le dîner que nous prenions, ainsi que les autres repas, chez notre Directeur, nous reprenions nos habitudes d'autrefois. Nous faisons une assez longue conversation dans une de nos chambres et nous nous mettions au lit vers 22 heures. Il ne nous venait jamais à l'idée d'aller pour quelques instants dans un café. Le règlement des écoles publiques, affiché dans nos classes, disait entre autres choses : « *Les cabarets et autres lieux peu compatibles avec la dignité d'instituteur, lui sont formellement interdits.* »

Un autre règlement, plus strict encore, nous faisait la même défense. Les 63 francs 33 centimes que nous touchions chaque mois suffisaient à peine à payer notre nourriture, et si nos familles n'étaient venues à notre aide, il nous eût été impossible de nous habiller.

Un soir, mon ami Pouron qui était secrétaire à l'inspection académique et qui logeait avec nous, m'annonça enfin que je venais d'être nommé comme instituteur intérimaire dans une école mixte de Sidiailles où refusait d'aller un vieil instituteur qu'on y envoyait en disgrâce. Cet homme avait l'âge d'être mis à la retraite et préférait l'obtenir plutôt que d'aller dans ce poste qui l'éloignait beaucoup de celui qu'il quittait et où vivait sa famille.

J'acceptai avec empressement, bien que je ne connusse pas cette commune et qu'on me la signalât comme une véritable Sibérie. Je partis chez mes parents pour les informer de ce qui m'arrivait et le lendemain je me mis en route pour aller prendre possession de mon poste.

Une voiture publique me transporta à Saint-Amand où je dus coucher et une autre voiture publique me conduisit à Fosse-Nouvelle où une troisième diligence me prit pour me déposer à Culan situé à cinq kilomètres de Sidiailles. Je fis ce dernier parcours à pied et j'arrivai enfin à l'école où j'allais habiter. Un paysan que je venais de rencontrer et auquel j'avais demandé de m'indiquer l'école de Sidiailles m'avait regardé

très attentivement et m'avait dit : « *C'est au moins vous le nouveau maître d'école ?* » Quand j'eus répondu à sa question, il ajouta : « *C'est la première maison à votre droite et c'est à peine à 300 mètres.* »

La route formait une courbe et la maison se trouvait cachée par d'énormes châtaigniers ; mais bientôt je me trouvais dans le hameau le plus étrange que j'eus vu de ma vie. À droite se trouvait un corps de bâtiment d'une certaine longueur. La partie la plus rapprochée de la route était de construction plus récente. Les murs étaient blancs, et la toiture formée de tuiles rouges donnait à cette habitation l'apparence d'une maison ordinaire. Au bout, à droite et y attendant, on voyait une autre habitation plus basse, couverte en planchettes noires de bois de châtaignier. Les murs étaient faits de paille hachée mélangée à de la terre argileuse et ce mortier dans lequel n'entraient aucune pierre, aucun sable, était soutenu par des pièces de bois en croix. C'était là, suivant le terme usité dans ce pays, une maison construite en torchis. C'était l'école de Sidiailles, et la maison d'habitation qui se trouvait à l'extrémité, était de même style. Cinquante mètres plus loin habitait un charron dont la demeure présentait le même aspect que l'école. À gauche de la route, il y avait une auberge de construction un peu plus soignée, mais très délabrée. Ces trois habitations formaient le hameau de Ponciau (ponceau) ainsi nommé sans doute à cause d'un petit pont établi un peu plus bas, sur un ruisseau qui coulait sous la route.

La femme de l'auberge se trouvait devant sa porte et, m'étant fait connaître, je lui demandais où je pourrais trouver la clef de la maison d'école. Elle me dit qu'elle la possédait et après l'avoir prise à un clou derrière sa porte, elle me la remit.

Je me rendis près de mon logement qui se trouvait dans une petite cour close d'une haie d'épines sèches et je mis la clef dans la serrure. En la faisant jouer, je vis sur la porte ce mot écrit depuis bien longtemps en grandes lettres rouges : BUREAU. Je pénétrai à l'intérieur et j'eus vite fait d'explorer le local.

L'habitation comprenait une seule pièce de laquelle on pénétrait dans la salle de classe par une ouverture si étroite qu'il me fallut me mettre de côté pour y passer, la largeur de mon thorax étant supérieure à celle de l'entrée. La salle de classe mesurait sept mètres de long sur cinq de large. Elle était pleine de tables accolées les unes aux autres, et les

élèves du fond ne pouvaient gagner leurs places qu'en escaladant toutes ces tables. Trois ouvertures : deux petites croisées et une porte pleine donnaient de l'air et de la lumière.

Les solives que je touchais facilement en levant le bras étaient garnies de pointes qui servaient sans doute à accrocher les paniers. Dans un angle se trouvait une petite table carrée qui était le bureau du maître. Le carrelage n'existait plus en maints endroits et les tables étaient consolidées au moyen de planchettes et de pierres glissées sous les pieds.

Un petit poêle rond était placé devant la table du maître et le tuyau sortait dehors par l'imposte de la porte dans une feuille de tôle qui remplaçait une vitre.

Au bout du bâtiment, près de l'entrée du jardin, une petite porte très basse donnait accès à une toute petite cave dont le toit descendait en pente jusque sur la terre. Je n'eus pas la curiosité de visiter cette cave. Je passais dans le jardin dont la moitié au moins était occupée par un gros cerisier sauvage. Le reste formait le potager, à en juger par quelques restes de légumes qui s'y trouvaient encore. Un gros monticule couvert de ronces et d'épines se dressait à l'ombre d'un énorme châtaignier situé hors du jardin.

Derrière ce tertre, on avait creusé un trou peu profond à usage de Water-closet. Les élèves cependant, et je ne tardais pas à l'apprendre, ne profitaient pas de ce luxe. Ils avaient la jouissance de tout le terrain voisin peuplé de châtaigniers sous lesquels poussait une véritable forêt de fougères dont le sommet pénétrait jusque dans les branches des arbres.

La connaissance de toutes ces choses fut loin de m'inciter à la gaieté. Je fus pris d'un ennui terrible et je sortis, le cœur oppressé, ne pensant même plus à m'occuper d'un lit pour passer la nuit, ni du lieu où je prendrais mes repas. La femme de l'auberge m'attendait devant sa porte. Elle vit mon désarroi et m'offrit de mettre un lit à ma disposition dans mon logement.

Elle me dit aussi qu'elle accepterait de me nourrir moyennant un prix raisonnable. J'acceptais avec plaisir ces deux propositions et je lui demandais de m'indiquer la résidence du Maire. Le Maire était justement son frère et elle me montra le chemin qui conduisait à la ferme qu'il exploitait. Je m'y rendis aussitôt, ne voulant pas remettre ma visite à plus tard.

Quand j'arrivai à cette ferme, tout le monde était dans les champs pour les travaux de la culture. Seul, un homme de 35 à 40 ans se tenait

assis sur une chaise, dehors près de la porte de la maison. Son visage amaigri m'indiquait qu'il était malade, et au bruit de mes pas, il tourna nonchalamment la tête de mon côté. Après l'avoir salué, je le priai de me dire si monsieur le Maire se trouvait chez lui et si je pouvais le voir.

Il m'apprit alors qu'il était le Maire et il ajouta : « *Vous êtes, bien sûr, le nouveau maître d'école ?* » Quand il sut qu'il avait deviné juste, il me pria d'entrer dans la maison afin d'y prendre une chaise pour venir m'asseoir près de lui.

Je fis comme il m'avait dit et, dès que je fus assis, il me raconta que, depuis longtemps, il était malade et incapable de travailler. Il ajouta même qu'il se sentait perdu et cette idée le tourmentait beaucoup parce qu'il avait plusieurs enfants encore tout jeunes qui avaient besoin de lui. J'appris dans cet entretien que le mode de culture en usage dans le pays était le métayage et, par le coup d'œil que j'avais donné dans l'intérieur de la maison en allant chercher ma chaise, j'avais pu me rendre compte que l'aisance ne régnait pas à la ferme. Les meubles étaient faits de planches presque brutes et, dans l'unique pièce du logis, quatre lits occupaient les quatre angles. Au milieu était une longue table et près des murs, entre les lits, se dressaient des armoires et quelques autres meubles, de sorte que ces murs disparaissaient presque, cachés qu'ils étaient par le mobilier.

Le Maire m'entretint surtout de sa maladie et me demanda si je connaissais des plantes dont il pourrait faire de la tisane pour le soulager.

En voyant son insistance, je lui promis d'étudier son cas et de lui dire bientôt ce que je pourrais lui conseiller de faire. Je l'assurai pourtant qu'il ferait mieux d'appeler un médecin, mais il m'affirma que les médecins ne connaissaient rien à sa maladie et que, d'ailleurs, il fallait aller très loin pour en trouver un. Le plus rapproché se trouvait au chef-lieu de canton, c'est-à-dire à trois grandes lieues, et comme il n'existait pas de route pour y aller, on ne se dérangeait pas pour l'aller voir.

Il m'apprit ensuite qu'il y avait tout près les vestiges d'un ancien camp romain et qu'à l'extrémité de ce camp coulait la rivière d'Arnon, au fond d'un précipice bordé de rochers à pic. À l'entrée du camp, il y a la poudrière, formée par un énorme amas de terre qui garnit tout un côté sur au moins 150 m de longueur. Les trois autres côtés sont bordés par des ravins profonds, de sorte que ce camp était défendu naturellement

sur trois faces, la quatrième étant la poudrière en question. Il forme aujourd'hui un des meilleurs champs de la ferme et sa surface est d'au moins trois hectares. Il est dénommé Camp de César sur tous les actes des notaires et de la Mairie.

Comme je lui demandais où résidait le curé auquel je devais également faire visite, il me montra le clocher de l'église qui s'apercevait au loin et me dit que le curé habitait tout près de l'église. Il ajouta que pour y arriver, je devais passer par le camp dont il m'indiqua la direction.

Je quittai donc le Maire et me dirigeai vers le camp dont je ne tardai pas à voir la fameuse poudrière... À la vérité, rien ne rappelait en cet énorme amas de terre l'explosif qu'il était censé avoir abrité. Au milieu de ce tertre qu'on avait édifié pour la protection de l'armée, se trouvait une entrée par où passaient les voitures de la ferme. Ce passage de cinq à six mètres avait certainement servi à faire pénétrer dans le camp tout ce qui devait y être introduit, car, partout ailleurs, l'accès en eût été difficile sinon impossible. J'ai su depuis que le nom de Camp de César avait été improprement donné à cet ouvrage militaire, pour cette raison qu'il n'avait abrité que les Grandes Compagnies que Duguesclin conduisait contre l'ennemi du roi de France.

Je ne m'attardai pas en ce lieu, remettant à plus tard le soin de le mieux visiter, et je me rendis au presbytère en ne perdant pas de vue le clocher de l'église que je voyais poindre au-dessus des arbres. Je débouchai tout à coup près du temple qui se trouvait seul au milieu d'un terrain assez vaste, sur lequel paissaient des moutons. Une seule maison s'apercevait derrière un mur peu élevé et dans lequel était une porte très vieille et garnie de nombreux trous. C'était là, à n'en pas douter, la maison que je cherchais et, en effet, par un des trous de la porte, j'aperçus le curé qui se promenait devant sa demeure. Je me dirigeai vers lui et me fit connaître.

Cet homme, jeune encore, et de forte corpulence, parut enchanté de me voir. Il m'invita à entrer chez lui et me fit visiter son habitation composée de trois petites pièces, sans compter un réduit où couchait sa bonne.

Nous nous assîmes dans la salle à manger et aussitôt il appela : « *Angèle ! Angèle !* ».

Une petite vieille coiffée d'un large bonnet blanc, la jupe et les manches retroussées pour piocher dans le jardin d'où elle sortait, arriva près de nous. En m'apercevant, elle fit une grande révérence et attendit

les ordres de son maître. Celui-ci lui dit d'aller chercher une bouteille de vin et des verres, ce qu'elle fit aussitôt.

Quand elle eut tout déposé sur la table, le curé lui dit qu'elle pouvait retourner à ses occupations. Il versa le vin dans les verres et, en le dégustant, il vanta les agréments de ce pays sauvage. Il énuméra toutes les curiosités qui s'y trouvaient et me proposa de me les faire connaître lui-même. Il me fit l'éloge des habitants et m'assura que je ne pouvais mieux débiter que dans cette commune où je serais respecté de toute la population.

Il voulut absolument me retenir à dîner, m'offrant de me conduire ensuite chez moi. J'acceptai cette invitation et, au cours du repas, il me demanda si je pouvais chanter à la messe le dimanche et tenir l'harmonium. Comme tous les instituteurs de l'époque, j'étais un peu initié à la connaissance du plain-chant et à son accompagnement sur l'harmonium.

J'avouai que ma voix n'était pas très belle, mais je lui dis que je ferais tout mon possible pour lui être agréable, à cette condition pourtant qu'il ne me serait alloué aucun traitement, afin de n'être pas astreint à rester tous les dimanches et jours de fête à la messe paroissiale.

Il me proposa d'annoncer, à la messe du dimanche suivant, la rentrée des classes pour le lendemain. « *Il n'y a, me dit-il, dans cette commune, ni garde-champêtre, ni tambour afficheur, et les hameaux sont tellement éloignés que les habitants pourraient bien ignorer cette rentrée.* »

Après le repas, il me reconduisit comme il me l'avait promis à mon habitation dans laquelle on avait monté un lit pendant mon absence. Ma malle étant restée à l'hôtel de Culan où j'étais descendu de la voiture publique, l'aubergiste vint me dire de ne pas m'en occuper et qu'il irait la chercher le lendemain matin avec sa voiture. Nous fîmes encore un peu de conversation avec le curé et, après son départ, je gagnai le lit pour être dispos le lendemain.

Je n'étais pas encore levé que ma malle était arrivée, ce qui me permit de sortir et de placer ce qu'elle contenait. Je passai la matinée à me rendre compte de la force de mes élèves, par les cahiers qui se trouvaient dans l'école.

Nous étions alors au samedi, et comme je me trouvais encore libre, je me mis à chercher comment j'emploierais les deux jours que j'avais devant moi, décidé que j'étais à ne m'occuper des écoliers que quand je

les aurais à l'école, afin d'en connaître et les capacités et le nombre. Je consultai les registres scolaires pour m'édifier sur toutes ces choses et, après le déjeuner, le curé vint me voir. Il me proposa de me conduire dans des endroits très pittoresques, où se dressaient des ruines curieuses.

Nous partîmes sur le champ et il me mena à deux kilomètres environ, près de la rivière d'Arnon qui coule encaissée au fond des rochers, comme à l'extrémité du Camp de César. Partie sur la rive droite et partie dans le lit de la rivière, s'élevaient les ruines d'un vieux château. Nous pûmes arriver jusqu'au sommet en pénétrant dans les buissons qui croissaient sur les pentes.

Ce château nommé Château de La Roche Guillebaut semblait bien plutôt avoir été un repaire de bandits. Il avait certainement dû abriter un de ces seigneurs pillards comme il en existait au Moyen Âge. Aucun chemin ne pouvait y accéder et, pourtant, sur le côté opposé à la rivière, se dressaient des piliers en maçonnerie qui avaient dû soutenir un pont, lequel partait des rochers de la hauteur du château et aboutissait à une cour intérieure.

Ce château méritait bien son nom car il était édifié au sommet d'un énorme rocher. On voyait encore la maçonnerie dans les anfractuosités du rocher, et ce n'est qu'au sommet qu'on avait aménagé une plateforme divisée en un certain nombre de pièces dont les murs étaient en partie écroulés. Des arbres avaient pris racine dans tous ces décombres et des plantes grimpantes atteignaient leur cime de sorte qu'on se trouvait dans un inextricable fouillis de ruines et de végétation. Un énorme rocher se détachait du rocher principal et s'avancé en pente jusqu'au-dessus de la rivière. Ce rocher était-il le commencement d'un autre pont qui donnait accès au château sur l'autre rive ? Aucun vestige ne permettait cette supposition.

Le château de la Roche ne présente aucune sculpture qui puisse le rattacher à une époque, de sorte qu'on ne connaît de lui que les légendes qu'on raconte dans le pays. George Sand, dans ses « Maîtres Sonneurs », fait bien passer les personnages de son roman dans ce lieu, mais il n'est fait dans l'ouvrage aucune allusion à ces ruines.

Quand nous fûmes descendus, le curé me dit que les ruines de l'abbaye des Pierres n'étaient pas loin et que nous aurions vite fait de les atteindre. Il nous fallut alors escalader les rochers presque à pic situés sur la rive gauche de l'Arnon et, à travers un bois de bouleaux, nous arri-

vâmes sur la route que nous avons suivie à notre départ. Nous nous engageâmes de l'autre côté, dans un bois de châtaigniers et, sur un terrain toujours en pente, nous arrivâmes près d'une autre petite rivière, affluent de l'Arnon, qui se nomme « La Joyeuse ».

Une planche posée sur les deux rives nous permit de la franchir et nous étions aux abords d'une maison située tout près de cette rivière. Un homme dont les manches de la chemise étaient relevées jusqu'aux coudes et qui portait devant lui un grand tablier de cuir jaune était occupé à creuser des sabots sous un énorme bouleau dont les branches retombantes formaient au-dessus de sa tête un abri contre les rayons du soleil.

Après échange de salutations, le curé me présenta et pria le sabotier de nous raconter quelque chose de sa vie d'ermite.

Le bonhomme ne se fit pas prier et, nous ayant invités à nous asseoir sur de grosses pierres qui se trouvaient là, il en fit autant et ayant empli sa pipe de tabac, il nous dit en fumant : « *À mon grand regret, Messieurs, ce que je vais vous dire ne sera pas d'un bien grand intérêt pour vous, mais puisque vous le désirez, je vais vous raconter ce que j'ai pu observer depuis plus de trente ans que j'habite cette solitude. Vous le voyez, je suis seul ici avec ma femme, et nos plus proches voisins sont passablement éloignés. De plus, il n'existe aucun chemin et il serait impossible de s'éloigner pendant la nuit.*

Une seule fois, j'ai dû appeler un médecin pour ma femme qui était malade. Le brave homme se mit en route, mais après avoir demandé son chemin et vu les dangers qu'il courait en continuant d'avancer, il revint chez lui avant d'avoir vu notre maison. Je me fis donc le propre médecin de la malade et, en utilisant les plantes que me faisait connaître un livre que je possède, je parvins à la guérir, bien qu'elle fût sérieusement malade.

Nous avons bien eu l'un et l'autre quelques rhumes, quelques accès de fièvre, mais nous avons là, chez nous, ce qui nous permet de nous passer de pharmacie et de combattre nos indispositions sans qu'il nous en coûte quelque chose et sans l'aide d'un médecin.

Vous ne me voyez jamais à la messe, monsieur le curé, mais le Bon Dieu ne me punira pas pour cela, sachant bien que je ne l'offense pas en restant ici le dimanche pour me reposer des fatigues des autres jours, et puis, je n'ai que le dimanche pour me distraire un peu et, si j'allais à la messe, je ne pourrais pas pêcher les belles truites qui sont nombreuses

dans la Joyeuse et dont nous nous régalaons pour nous changer un peu des fromages que nous donne notre chèvre. Nous mangeons aussi des écrevisses qui abondent sous les pierres et dans les chaves, et si parfois un lièvre imprudent vient à passer près d'ici, je ne me fais aucun scrupule de lui envoyer un coup de fusil.

Je n'ai jamais vu un gendarme ici, aussi, ni la chasse ni la pêche n'ont d'ouverture ni de fermeture pour moi. Je ne commets pas de bien grands délits, ni parmi le gibier ni parmi le poisson, et pourtant, ces deux grandes distractions vont être la cause de mon départ. Mon propriétaire, que vous devez connaître, est un grand chasseur. Il aura su que je tire quelques coups de fusil et aura cru que je ne vis que de gibier. Il m'a donc signifié d'avoir à quitter le logement au prochain terme.

Mon départ me portera un coup terrible, car je suis tout à fait accoutumé à la solitude et il me serait impossible de vivre et d'aller faire des sabots dans un endroit où j'aurais des voisins qui viendraient bavarder près de moi ou qui essaieraient de m'entraîner au cabaret où je ne mets jamais les pieds. Il me faudra pourtant partir, mais je ne sais encore dans quel lieu j'irai me fixer. J'ai parcouru les environs à quelques lieues à la ronde, afin de découvrir une campagne qui ressemble à celle-ci. Je n'ai encore rien rencontré, et puis, il faut bien le dire, je suis connu dans le pays pour être un mécréant, un révolutionnaire, presque un bandit, et quand je m'éloigne un peu, les gens se détournent lorsqu'ils me voient arriver. Je ne suis pourtant rien de tout cela. Je suis un ferme républicain et je ne m'en suis jamais caché.

C'est déjà trop pour mon propriétaire. Je suis tellement attaché à ces lieux que je ne puis m'habituer à l'idée de partir au loin. Mais si je réussis à me loger dans les environs, je viendrai souvent revoir la Joyeuse pour y pêcher des truites et des écrevisses. »

Puis s'adressant à moi : « Vous venez probablement de la ville et vous seriez bien embarrassé pour capturer un de ces poissons si vifs, si beaux, avec leurs petites écailles dorées sur le dos, mais si succulents. Si j'étais resté ici, je vous aurais indiqué la manière de les prendre, car vous aurez besoin de vous distraire, et la pêche est une très agréable distraction. Je puis pourtant vous donner une leçon, et si vous savez bien vous dissimuler vous arriverez à prendre des truites, car c'est un poisson très vorace, mais très défiant. »

Il entra alors sous un petit toit adossé à sa maison et revint avec une corde au bout de laquelle était fixé un hameçon. Avec une pioche, il eut vite fait de trouver quelques vers dont il mit un à l'hameçon, et il lança l'appât dans le courant en tenant dans sa main l'autre bout de la corde.

Il recommença plusieurs fois cette opération et tout à coup il se mit à tirer doucement la corde après un coup sec pour ferrer le poisson. Il sortit alors une superbe truite qu'il fit sauter sur l'herbe. « *C'est, nous dit-il, une truite de deux livres. Il n'y en a guère de plus grosses dans cette rivière. Emportez-la, et si on vous la fait bien cuire, vous vous régalez.* »

Il remit son engin en place pour une autre fois et, après une conversation qui roula sur la pêche et sur le prochain départ du sabotier, nous allâmes, guidés par celui-ci, visiter les ruines de l'abbaye des Pierres que nous apercevions tout près.

Le monastère, bâti sur des rochers, n'était plus qu'un amas de décombres. L'enceinte occupait une assez large superficie ; mais on ne distinguait plus les différentes parties du couvent. À un endroit, pourtant, sur un mur resté debout, on voyait les cavités dans lesquelles étaient fixées autrefois les solives soutenant le plafond des cellules. Au pied de ces ruines coule la Joyeuse dont on entendait le bruit dans les pierres.

Les lapins avaient pris possession du monastère et leurs terriers se voyaient partout.

Le sabotier nous faisait remarquer toutes ces choses, il connaissait bien les lieux où l'attiraient bien plus les lapins que le souvenir des moines qui avaient vécu là. Il nous fournit certains détails qu'il avait probablement puisés dans son imagination ou qu'il avait entendu raconter par les habitants chez lesquels subsistait une tradition sans doute très ancienne.

Comme le curé parlait de l'esprit de sacrifice qui animait tous ces hommes ensevelis loin du monde dans ce lieu où ils passaient leur vie dans la prière et la culture des terres, notre sabotier prit la parole en ces termes :

« *Sur ce point, monsieur le curé, mon avis est bien différent du vôtre. Ces hommes qui, paraît-il, venaient tous d'Espagne, n'étaient pas chez eux des personnages illustres. Ils étaient venus ici, parce qu'on leur avait assuré qu'ils seraient plus heureux que chez eux. Et, de fait, ils ne manquaient de rien. La rivière leur fournissait le poisson en abondance et les bois leur procuraient tout le gibier qu'ils désiraient. La dîme leur*

apportait le reste et j'habite même leur moulin où la farine ne manquait jamais. On aurait pu dire qu'en arrivant ici, ils trouvaient bonne soupe, bon gîte et le reste.

Admettons la soupe et le gîte, mais le reste, où le prenaient-ils ? Le reste, pour ces hommes, il est facile de le voir. C'étaient la prière et les bonnes œuvres de toute sorte.

Le reste, monsieur le curé, devait comprendre une foule de désirs qu'il leur était assez difficile de se procurer, mais qu'ils entrevoyaient dans leurs conversations ou même lorsqu'ils étaient seuls, livrés à leurs méditations d'hommes. Une légende subsiste encore dans le pays qui a bien certainement un peu de vérité. Peut-être vous l'a-t-on racontée, mais vous n'avez pas voulu faire croire que vous y attachiez de l'importance. Je vous la redis, vous la donnant pour ce qu'elle vaut et certain que vous n'irez pas la raconter partout pour attirer sur ces bons moines la malveillance de ceux qui vous entendraient. Oui, ces moines, malgré tout, pensaient encore parfois aux agréments de la vie, et quand ils entendaient sur ces hauteurs le chant de quelque jeune bergère, leur inspiration devait bien souvent voler près d'elle.

Ils avaient, paraît-il, trouvé un moyen de s'en approcher sans l'effrayer, après bien des conseils tenus dans une salle où ils se réunissaient parfois, sous la présidence du père supérieur.

Ils avaient entendu bien souvent une jeune fille appeler une vache ou une brebis égarées, quelquefois même, ils avaient aperçu cette personne au sommet de quelque rocher où elle se tenait pour mieux faire entendre sa voix à la bête égarée et dont on entendait la clochette au loin. Cette clochette fut pour eux, le point de départ d'un plan qu'ils élaborèrent aussitôt.

Un jeune moine des plus robustes était désigné pour mener à bien le plan concerté. Ce moine partait lui aussi à la recherche de l'animal qu'il ne tardait pas à découvrir; il s'en approchait et enlevait de son cou la clochette qui y était suspendue. Il s'en allait ensuite dans la direction de la jeune fille en agitant cette clochette pour faire croire à celle-ci que l'animal s'approchait d'elle.

Quand elle percevait assez près d'elle le son de la clochette, elle accourait pour ramener la fugitive, mais elle tombait dans les bras du moine qui l'amenait au couvent où, disait-il, l'animal s'était réfugié. »

En entendant ce récit, le curé levait les bras en l'air, comme pour prendre le ciel à témoin d'une si affreuse calomnie.

« *Ne vous tourmentez pas ainsi, monsieur le curé*, ajoutait le sabotier, *je ne fais que vous répéter ce qu'on raconte dans cette contrée, je n'ai pas été témoin de ces choses, mais il fallait bien quelques distractions à ces bons moines qui étaient des hommes comme vous et moi.* »

Nous prîmes congé du brave homme, mais je me promis bien de revenir le voir avant son départ, que moi aussi je regrettais.

La domestique du curé nous fit cuire la truite que nous n'avions pas oubliée et nous la mangeâmes le soir même en la trouvant délicieuse, quoique pêchée par un mécréant.

Bien des fois par la suite, j'ai voulu imiter le sabotier pêcheur de l'abbaye des Pierres. J'allais même tenter l'expérience à la place où il avait pêché sa truite, essayant de m'y prendre comme il l'avait fait. Jamais je n'ai pu sortir de l'eau un de ces poissons. Le bonhomme ne m'aura pas dit, sans doute, le véritable secret de cette pêche.

Le lendemain, le curé annonçait en chaire que la rentrée des classes aurait lieu le lundi et je fis tout mon possible pour ranger le mobilier de façon à occuper le moins de place.

Dès huit heures, je vis arriver par les différents chemins, garçons et filles, tous un panier au bras, contenant le déjeuner et les livres de classe. Tous ces enfants venaient seuls, les parents jugeant sans doute inutile leur présence et certains que je saurais bien obtenir les renseignements nécessaires à leur inscription sur les registres. Je les attendais à l'entrée de leur classe et, quand ils furent près de moi, les plus hardis osèrent un timide : « *Bonjour monsieur* », puis ils s'arrêtèrent, hésitant à entrer pour se débarrasser de leurs paniers.

J'eus à ce moment un réel ennui en pensant à l'espace dont je disposais pour loger tant d'enfants et autant de paniers. Il était, en effet, de toute nécessité de mettre les déjeuners à l'abri de la dent des chiens et des chats.

Je questionnai à ce sujet l'un des plus grands et celui-ci m'indiqua les clous enfoncés aux solives de la classe en me disant qu'ils servaient à suspendre les paniers. Chacun d'eux me tendit donc le sien que j'accrochai, après, pourtant, qu'eussent été retirés les livres et les cahiers.

Ce travail terminé, je fis mettre les élèves sur deux rangs, les garçons d'un côté et les filles de l'autre, en leur recommandant de se placer dans

l'ordre qu'ils occupaient avant les vacances et qui devait correspondre à leur degré d'instruction. Je fis entrer d'abord les garçons qui allaient escalader les premières tables pour aller prendre place à celles du fond. Puis, ce fut le tour des filles qui occupèrent les tables disposées à l'avant.

Quelques enfants qui n'avaient pas encore fréquenté ignoraient cette gymnastique, mais comme toutes les tables étaient alors garnies, je les fis asseoir sur des petits bancs placés près des murs. Ces petits bancs près des murs me ranimèrent à l'esprit un souvenir déjà lointain. Moi aussi, j'en avais fait usage alors qu'on me conduisit à l'école à l'âge de mes plus jeunes élèves. Pendant deux ans, au moins, j'y avais été assis, ne me levant que pour aller lire devant un tableau accroché au mur ou pour aller compter de un à cent dans un cercle formé de bambins de mon âge.

Sur une planche, en face de ma place, se dressait une statue en plâtre de Napoléon 1^{er}, les bras croisés sur la poitrine, son chapeau enfoncé jusque sur les yeux et sa longue épée au côté. Sa jambe gauche avançant un peu, il était songeur, on avait voulu sans doute lui donner la physionomie qu'il devait avoir le soir de Waterloo. Le Grand Empereur n'était plus là, mais j'étais presque aussi songeur que lui.

Quand tout le monde fut installé, je posai des questions sur ce qu'on savait déjà, en me faisant remettre les cahiers que je parcourais rapidement. Je fus frappé de la grande docilité de tous ces enfants et, en pensant à ceux que je venais de quitter, je trouvais un immense changement. Ils étaient très gênés à leurs places ; mais pas un murmure ne se faisait entendre, pas un mot n'était prononcé. J'attribuais bien un peu cette sagesse extrême à la nouveauté du maître, mais je constatais néanmoins que ces enfants, d'une campagne éloignée de toute ville, n'avaient pas coutume de se livrer à beaucoup d'exubérance.

J'inscrivais sur le registre d'appel tous leurs noms en m'aidant des registres antérieurs et, après ce travail, il me devint plus facile de les connaître.

J'annonçai que, dans l'après-midi, on ferait une composition d'orthographe pour ceux qui pouvaient écrire sous la dictée et une composition d'écriture pour les autres. Ces compositions allaient me servir à connaître plus exactement la capacité de chacun dans ces matières et de faire un classement. Je fus ainsi occupé toute la matinée et, à midi, tout le monde alla déjeuner, après qu'eussent été distribués tous les paniers.

Le soir, les compositions annoncées eurent lieu et je retirai les cahiers qui les contenaient afin de corriger le soir et d'opérer le classement auquel ces compositions auraient donné lieu.

Je fus occupé toute la veillée à ces corrections et ce ne fut qu'assez tard que je pus me coucher. Une difficulté m'avait assailli l'esprit avant de m'endormir. Comment pourrais-je accrocher nos tableaux de lecture qui devaient servir aux nouveaux qui ne savaient pas encore lire ?

Les tables touchaient les murs partout et pas une place ne s'offrait pour y fixer un tableau et former un cercle d'enfants. Je résolus pourtant cet embarras provisoirement tout au moins. Les branches du gros acacia qui se trouvait dans la cour pendaient très bas. Elles me serviraient à suspendre mes tableaux de lecture et, par le beau temps, les enfants seraient mieux que dans l'école. J'allais pour cela user de moniteurs, mais j'avais constamment sous les yeux, par la fenêtre, la bonne tenue de ces groupes.

Le sommeil vint enfin et, le lendemain, dès que je fus éveillé, je me levai pour préparer ma seconde journée de classe. Dès la rentrée, je fis ranger mes élèves de nouveau et suivant les places qu'ils avaient obtenues par leurs compositions. J'eus ainsi à les classer par cours, en me conformant aux indications pédagogiques qui nous étaient alors fournies.

Puis, ce fut la succession des jours de classe coupés par les jeudis et le dimanche. Mon travail scolaire était rendu si difficile par le mauvais état du local que je voyais arriver avec plaisir ces congés qui me délassaient un peu. Je les employais bien, ces congés, surtout si aucun travail ne me retenait à la mairie.

Dans la commune voisine de Saint-Saturnin, se trouvait un instituteur âgé dont j'avais beaucoup entendu parler, mais que je ne connaissais pas. Je me mis donc en route, un dimanche après-midi, pour aller lui faire visite. Aucune route ne conduisait de chez moi à cette commune, seuls des chemins de voiture existaient au milieu des terres pour les besoins de la culture. Après plusieurs détours au milieu de l'immense brande de Bombardon, j'arrivai enfin chez mon collègue.

Il me retint à dîner et je passai la soirée dans cette famille qui se trouvait comme en exil dans ce pays qu'elle habitait depuis peu, regrettant beaucoup la partie du Sancerrois qu'elle avait dû quitter à la suite de questions politiques locales qui avaient attiré à cet instituteur l'inimitié de la municipalité.

Nous promîmes de nous revoir de temps en temps, afin de calmer notre ennui, mais je ne refis jamais ce voyage, d'abord parce que mon collègue fut mis à la retraite peu de temps après, ensuite parce que sa conversation m'avait fait de la peine, à cause des tribulations dont il avait eu à souffrir pendant toute sa carrière et qu'il m'avait énumérées avec force détails.

L'instituteur de Culan était célibataire, lui aussi et, l'ayant rencontré un jour au cours d'une de mes promenades, nous convînmes d'aller voir ensemble notre collègue de Vesdun, commune située à quatre ou cinq kilomètres de Culan. Au jour convenu, je me rendis à Culan et nous partîmes tous deux pour Vesdun où nous étions attendus pour le déjeuner. Ce repas fut copieux et le collègue chez lequel nous nous trouvions était un homme charmant. Il était musicien et, après le déjeuner, il nous fit de la musique avec une petite flûte dont il se servait en artiste. Nous passâmes chez lui une très agréable après-midi, mais malgré le désir qu'il avait de nous garder plus longtemps, nous dûmes le quitter parce que j'avais un long trajet pour rentrer chez moi.

Souvent, par la suite, j'ai eu l'occasion de revoir cet instituteur à Culan où il venait comme moi et, à chacune de nos rencontres, nous avions du plaisir à rester quelques heures ensemble.

Le temps passait malgré tout et nous étions en hiver. Je voyais venir cette saison avec une certaine appréhension à cause du mauvais état de mon logement et de l'école. Les leçons de lecture sous l'acacia allaient être supprimées et comment allais-je réunir tous les élèves dans la salle de classe et les y occuper ?

L'air de cette salle était vicié après quelques minutes, et comment pourrais-je aérer avec mes deux petites fenêtres ?

Cette année, l'hiver fut particulièrement rigoureux. Le thermomètre descendit à - 20° et, quand le temps s'adoucit, la neige se mit à tomber pendant plusieurs jours, de sorte que la terre en était entièrement couverte. Puis, un froid excessif reparut, mais rien ne décourageait mes élèves qui venaient régulièrement tous les matins avec des déjeuners gelés dans leurs paniers.

Un jour, le facteur me remit une lettre de l'inspecteur primaire par laquelle il me convoquait à assister à une conférence pédagogique qu'il ferait lui-même à l'école au chef-lieu de canton quelques jours plus tard, à dix heures du matin.

Trois grandes lieues me séparaient de ce chef-lieu et il n'existait pour y aller, que des chemins ruraux qui n'avaient jamais eu le moindre entretien. Je possédais une paire de bottes que je m'étais procurées en prévision d'un tel voyage et, au jour indiqué, je les chaussai et me mis en route de bonne heure afin d'arriver assez tôt. Muni d'un fort bâton, je marchais d'abord gaillardement dans la neige où je ne voyais aucune trace de pas. Il m'arriva même de rencontrer des ruisseaux assez larges que je n'aurais pu franchir si j'avais été chaussé de souliers. Le froid très vif me faisait hâter le pas et après bien des détours j'arrivai enfin à l'école de garçons du canton où devait avoir lieu la conférence.

Je trouvai là, dans une salle de classe, tous mes collègues de ce même canton, assis autour d'un poêle très chaud et qui conversaient en attendant l'inspecteur qui devait arriver par la voiture publique. J'en connaissais quelques-uns et je fis la connaissance des autres. Ensuite, je pris place auprès du poêle dont la chaleur me fit du bien, car j'étais fatigué et très refroidi par mon long trajet dans la neige.

À midi, nous allâmes tous ensemble déjeuner dans un hôtel où les repas avaient été commandés la veille par l'instituteur cantonal. La salle à manger était bien chauffée, le repas des mieux soignés et le vin capiteux. Vers la fin du déjeuner, un vieil instituteur proposa d'arrêter là notre conférence et de rentrer chacun chez soi,

La majorité fait plus sage, et il fut décidé qu'on retournerait à l'école pour y attendre notre chef jusqu'à trois heures. Si, à ce moment là, il n'avait pas paru, nous lèverions la séance afin de rentrer avant la nuit. Nous étions à peine installés près du poêle de l'école que la porte s'ouvrit et que l'inspecteur entra.

Il s'excusa de nous avoir ainsi fait attendre et gagna aussitôt le poêle près duquel il s'assit. Il ne dit pas s'il avait déjeuné, mais, en ce moment, il pensait surtout à s'approcher du feu dont il avait un très grand besoin. Nous lui avons fait place aussitôt et, dès qu'il fut un peu remis, il gagna le bureau et, ouvrant un carnet, il se mit à parler.

Sa conférence avait pour objet l'enseignement des diverses matières du programme. Il énuméra ces matières et commença à dire comment nous devions enseigner chacune d'elles. Il avait certainement beaucoup à dire sur son sujet, mais nous pensions à notre voyage de retour et bientôt il se manifesta parmi nous des signes d'impatience très évidents.

À propos de je ne sais plus quelle matière, comme il se déclarait l'ami et le protecteur des instituteurs, notre collègue du canton se leva et demanda à dire quelques paroles. Après y avoir été autorisé, il s'exprima ainsi : « *Monsieur l'Inspecteur, vous venez de dire une chose que vous savez parfaitement impossible. Dans notre administration, vous n'êtes rien ou à peu près. Vous pouvez peut-être nous faire du tort si vous voulez vous y employer, mais vous êtes incapable de nous faire du bien. Certes, vous n'êtes pas seul en cause dans ce que je viens de dire. Il en est ainsi parce que c'est le régime du bon plaisir, et de ce régime, vous devez souffrir autant que nous. Croyez-moi, terminez là votre conférence et gardez pour un autre auditoire ce qui vous reste à dire.* »

Puis, se tournant de notre côté, il ajouta : « *Vous n'ignorez pas, monsieur l'inspecteur, que la plupart de mes collègues, ici présents, ont un long trajet à effectuer pour rentrer chez eux. Vous n'ignorez pas non plus que ce pays est à peu près dépourvu de routes et que la neige couvre d'une grande épaisseur les chemins qu'ils doivent suivre à pied. S'il arrivait malheur à l'un d'entre eux, vous en auriez beaucoup de chagrin, car nous savons que vous êtes bon. Vous ne verrez donc aucun inconvénient à ce que la séance soit levée immédiatement, pour que tout le monde puisse partir sans plus tarder.* »

Nous nous levâmes tous et nous sortîmes en saluant notre chef qui n'avait plus dit un mot et qui nous regardait partir comme s'il eût été pétrifié sur sa chaise. Après notre départ, il y eut sans doute une explication entre l'inspecteur et l'instituteur, mais je ne sus jamais ce qui fut dit. Nous nous séparâmes sans plus tarder et chacun se mit en devoir de regagner sa demeure.

L'instituteur de Culan me persuada que je ferais bien de partir avec lui en suivant la route. Il me dit que j'aurais ainsi un plus long parcours, mais qu'il m'indiquerait un chemin qui me permettrait d'éviter la traversée de la brande de Bombardon où je pourrais être surpris par la nuit sans pouvoir en sortir. Je le suivis donc, et à deux lieues environ du canton, il me montra un chemin bordé des deux côtés par des sapins, en me disant de m'y engager, pour déboucher dans un bout de la brande.

Nous nous serrâmes la main et je partis en me hâtant, car la nuit était proche et je n'étais pas sans inquiétude sur la fin de mon voyage. Quand je fus au bout de l'allée de sapins, je débouchai dans la brande. À perte

de vue, je ne voyais que de la neige. Parfois, un arbre solitaire se dressait dans ce désert où il n'y avait plus ni chemin, ni sentier, ni rien qui pût m'indiquer ma direction. Les parcelles de terre étaient entourées de fossés que remplissait la neige et je continuais à marcher, ne sachant plus si j'allais arriver. La nuit était venue et j'allais être dans l'impossibilité de me diriger. Mes bottes étaient remplies de neige et pourtant j'étais en sueur, tellement j'étais fatigué et inquiet.

Tout à coup, j'entendis le son d'une cloche, je m'arrêtais pour prêter l'oreille. Je reconnus la cloche de Sidiailles qui sonnait l'angélus du soir. Je pris aussitôt un point de repère au moyen d'un arbre que j'apercevais dans le lointain et je partis dans sa direction en pressant le pas. Je marchai longtemps avant d'arriver près de l'arbre. Quand je l'eus atteint, je découvris plus loin d'autres arbres et il me sembla même apercevoir le toit d'une maison. Je ne m'étais pas trompé et bientôt je voyais la fumée sortir au haut de la cheminée et s'élever presque verticalement. J'atteignis la demeure, et ayant vu de la lumière par la croisée, je frappai à la porte. Un homme vint m'ouvrir, je me fis connaître et le priai de m'accompagner jusqu'à un endroit d'où il me serait facile d'achever ma route.

Le brave homme se fit un plaisir de me rendre ce service et vint avec moi jusqu'à un lieu que je connaissais bien et d'où on aurait pu voir le hameau que j'habitais, Je le remerciai en l'assurant de toute ma reconnaissance et je lui fis promettre de venir un dimanche déjeuner avec moi.

J'étais alors complètement rassuré et bientôt j'arrivai à ma maison. Je me mis aussitôt au lit, oubliant toutes mes émotions de la journée et je ne tardai pas à m'endormir du plus profond sommeil.

Le lendemain je fus réveillé par les bruits que faisaient les enfants à la porte de l'école. L'heure de la rentrée était passée depuis une heure au moins et ils étaient étonnés de ne pas me voir. Je m'habillais au plus vite et vins ouvrir la porte pour faire entrer les élèves. Au moment où commençait cette rentrée, je tournais les yeux sur la route et je vis un homme qui se dirigeait vers moi. Il semblait harassé et portait sur une épaule ses souliers retenu l'un à l'autre par les cordons. Il était chaussé de patins en feutre et il était mouillé par la neige jusqu'aux genoux. C'était l'inspecteur primaire. Je n'avais pourtant pas été le plus arrogant envers lui à la conférence de la veille ; mais je compris qu'il voulait se venger sur moi de la réception qui lui avait été faite par nous.

Il entra à l'école avec moi, s'assit à ma place et me pria d'allumer du feu. Pendant que je m'occupais de ce travail, il feuilletait mes registres et prenait des notes. Il se fit ensuite remettre quelques cahiers qu'il parcourait en secouant la tête d'un air peu satisfait et quand le poêle fut allumé, je vis ses pieds s'allonger de son côté sous la table. La chaleur ne tarda pas à être très forte, et il ordonna d'ouvrir une fenêtre.

Il donnait des signes d'impatience de plus en plus précipités et je me demandais ce qu'il allait dire, quand je le vis blêmir, agiter convulsivement ses paupières et s'affaisser brusquement sous la table. Je le sortis de ce lieu en le tirant par les jambes et les bras et je le portai à l'auberge comme s'il eût été mort. Là, je le frictionnai énergiquement lui frappant dans les mains et le déchaussai pour lui approcher les pieds du feu. Bientôt il reprit ses sens. Il regardait à droite et à gauche, sans parler et paraissant ne rien comprendre à ce qui se passait.

Quand il fut revenu complètement à lui, il me dit de congédier mes élèves et nous allâmes ensuite chez moi où je fis du feu et où on vint nous servir à déjeuner. Il mangea peu, car il était encore sous le coup de la forte indisposition qu'il venait de ressentir. Il me demanda comment j'avais pu rentrer la veille par des chemins pires encore que celui qu'il venait de suivre.

Je lui fis le récit de mon voyage, ajoutant que si je n'eus entendu la cloche de notre église, je serais peut-être mort dans la neige de la brande de Bombardon. Il comprenait très bien les inquiétudes que j'avais éprouvées et il me demanda si je ressentais encore de la fatigue.

Certes, lui dis-je, j'ai bien un peu de raideur dans les jambes mais je me sens dispos et demain je ne m'apercevrai plus de rien.

Il me dit alors : *« Je constate que votre école est dans un état déplorable au point de vue de l'hygiène, et si vous continuez à enseigner dans ce local vous allez devenir malade. Je sais que la Municipalité fait les démarches nécessaires pour la construction de nouvelles écoles, mais avant que vous habitiez le nouveau logement, il s'écoulera encore plus d'une année. Or, il faut ménager votre santé. Voici comment vous agirez à l'avenir: Les jours où vous ne vous sentirez pas tout à fait disposé à faire la classe, vous congédierez vos élèves dès leur arrivée et vous pourrez alors passer votre temps comme bon vous semblera. Vous n'aurez même pas besoin de m'informer de cela. Je ne viendrai plus vous voir*

tant que vous serez dans cette maison et par conséquent, je n'ai pas besoin de savoir quand vous n'êtes pas dans votre classe. »

Je le remerciai de sa sollicitude, ajoutant que je ne profiterai de son autorisation que dans les cas absolument sérieux.

Quand nous eûmes achevé notre repas et qu'il fut bien séché, il me demanda si je pourrais l'accompagner jusqu'à Culan où il coucherait pour ne rentrer que le lendemain chez lui ; mais il me dit que si je me sentais fatigué, je coucherais, moi aussi à Culan et reviendrais le lendemain. Je me mis à sa disposition et après avoir de nouveau chaussé mes bottes que j'avais pris soin de graisser, nous partîmes dans la neige, munis l'un et l'autre d'un fort bâton. Ses souliers avaient été mis en état de sorte qu'il avait pu les chausser.

À peine cinq kilomètres nous séparaient de Culan. Nous allions en causant et bientôt nous étions arrivés. Je le conduisis dans le meilleur hôtel et après avoir pris un cordial, je me préparai à rentrer, ne voulant pas à nouveau voyager la nuit.

L'inspecteur était touché de ce que j'avais fait pour lui et m'en remercia chaleureusement. Il me dit même qu'il viendrait me voir au beau temps, non pour inspecter l'école, mais pour faire avec moi une promenade dans ce pays qui lui semblait curieux.

Peu de temps après ces événements, il quittait Saint-Amand pour aller dans un autre poste où il aura oublié et la conférence de Château-meillant et sa visite à l'école de Sidiailles. Moi-même, je ne gardai pas longtemps le souvenir de toutes ces choses et je me repris à instruire mes élèves le mieux que je pouvais.

Un jour, je fus frappé par l'état de prostration dans lequel se trouvaient tous ces enfants. Moi-même, je ressentais un malaise inexplicable. J'attribuai d'abord cette indisposition à l'atmosphère viciée de la salle et je fis sortir tout le monde. Il faisait froid dehors et le brusque changement de température n'amena pas aussi vite que je l'avais cru le retour à l'état normal. Il me fallut, malgré mon état d'affaiblissement, exciter par toutes sortes de moyens la vigueur de ces enfants. Quand ils furent un peu remis, je leur distribuai leurs paniers en leur disant de rentrer chez eux. Plusieurs d'entre eux ne vinrent pas à l'école le lendemain et je sus que ces absences étaient motivées par le malaise qui persistait. Il y avait eu là, certainement, un commencement d'asphyxie et je résolus d'en évi-

ter le retour en ouvrant souvent les fenêtres, malgré le froid et en multipliant les récréations.

Dans ma chambre, au moins, je ne redoutais pas un tel accident. La maison n'ayant pas de fondations, l'air passait sous la charpente qui en tenait lieu et déplaçait les papiers qui étaient sur ma table. La flamme de ma lampe vacillait tellement parfois qu'elle était près de s'éteindre. Si quelqu'un lit un jour ce que j'écris, il croira que j'exagère à plaisir. Or, j'affirme que tout ce que je dis est plutôt au-dessous de la vérité.

L'hiver me semblait extrêmement long et je pensais que je ne pourrais continuer ainsi bien longtemps...

L'inspecteur m'ayant demandé un jour de lui fournir un rapport sur l'état de l'école, je lui transmis un tableau aussi exact que possible de toutes les difficultés qui se dressaient devant moi. Ce rapport fut adressé ensuite à l'Inspection Académique et à la Préfecture, et la commune fut mise en demeure de construire une école dans le plus bref délai si elle voulait éviter la fermeture de celle qui existait. Comme secrétaire de mairie j'eus connaissance de l'affaire. Le Conseil Municipal comprit la gravité de la situation et il fut décidé qu'on construirait au plus tôt une école de garçons en attendant les autres bâtiments à édifier. Tous ces travaux allaient nécessiter beaucoup d'écritures, mais comme j'étais un des plus intéressés à l'affaire, je ne laissai rien en souffrance.

Un architecte fut choisi qui dressa les plans et les devis, et bientôt tout fut mis en adjudication. Un même entrepreneur prit le tout : deux écoles, un presbytère et une église. Le pauvre homme n'avait pas prévu tous les ennuis qui l'attendaient. Il n'y avait dans le pays, ni chaux, ni sable, ni pierre de taille. Tout cela devait venir de Saint-Amand et de La Celle-Bruère, c'est-à-dire de plus de dix lieues. Je craignais aussi d'avoir à faire venir des mêmes lieux le moellon propre à la maçonnerie, mais l'architecte ayant fait une excursion dans les ravins qui bordent la rivière, vit qu'il y avait là d'énormes rochers de l'époque primitive qu'on pourrait utiliser.

Au cours des travaux, on découvrit aussi dans l'Arnon beaucoup de sable. Ces rochers, pourtant, n'étaient pas susceptibles d'être taillés et ne pouvaient être utilisés que pour la maçonnerie à cause de leur friabilité.

Un routier s'offrit pour transporter tous ces matériaux. Il possédait trois tombereaux, attelés de chevaux et chacun de ses voyages durait

trois jours. Tantôt il revenait avec du sable provenant de la rivière du Cher, tantôt avec des pierres destinées à être taillées.

Bientôt arrivèrent des équipes de tailleurs de pierre, de maçons, de terrassiers sous la surveillance d'un appareilleur qui était chargé de surveiller tous les travaux, et de faire exécuter les plans. L'entrepreneur habitait au loin et ne venait que rarement.

La seule auberge du hameau que j'habitais était pleine de ce monde qui y mangeait et y buvait ferme. La plupart de ces ouvriers étaient mariés et leurs femmes étaient restées chez elles parce qu'il était impossible de trouver des logements pour une famille entière. Elles finirent par se plaindre de cette séparation, d'autant plus que les maris n'apportaient pas à la maison beaucoup d'argent. Elles déclarèrent un jour qu'elles n'entendaient plus vivre ainsi et mirent leurs maris en demeure de se procurer un logement pour qu'on pût reprendre la vie commune. Quelques-uns réussirent à louer une chambre, mais le plus grand nombre ne trouvèrent rien. Ils se construisirent alors des logements en briques, qu'on pourrait facilement faire disparaître après l'achèvement des travaux.

L'auberge devint à peu près vide, sauf le dimanche où on y buvait encore beaucoup. Je me trouvais ainsi mêlé avec ces ouvriers qui, après avoir bu plus que de raison, faisaient grand bruit en parlant politique.

Ils avaient tous des idées très avancées et discutaient parfois avec les hommes du pays qui étaient tous fermement attachés à la République, sans faire comme eux, étalage de leurs idées. C'est à cette époque qu'eut lieu l'ordre du jour de blâme de la Chambre des Députés envers le Gouvernement. Une affiche avait été envoyée dans toutes les mairies qui donnait le texte de cet ordre du jour. Je fixais cette affiche sur un des côtés du volet que j'employais à cet usage. Elle n'était visible que quand le volet était ouvert ou fermé, l'autre côté étant occupé par une autre affiche.

Cet événement fit grand bruit parmi les ouvriers et on n'entendait dans la salle de l'auberge, que les expressions : révolution, coups de fusil, etc.

Un soir, la salle était bondée ; les têtes s'échauffaient et, dans le groupe le plus exalté, je fus surpris de voir qu'on parlait à voix basse, comme s'il se fût agi d'un complot. J'allais terminer mon repas et me retirer, quand un homme de ce même groupe se leva et vint se placer en face de moi. Il me demanda alors la raison pour laquelle je n'avais pas placardé l'affiche dont je viens de parler. Je lui répondis qu'il n'avait

pas bien regardé, attendu que l'affiche était sur le volet depuis qu'elle était arrivée à la mairie.

Ma réponse, loin de le calmer, le mit soudain dans la plus grande exaspération. Il m'appelait menteur, réactionnaire, ami de la noblesse, mauvais français, etc.

Je ne répondis pas d'abord, plein de mépris que j'étais pour cet homme qui semblait n'avoir plus sa raison ; puis j'essayai de le calmer, mais les autres se mirent à crier qu'il disait vrai et qu'ils sauraient bien rendre compte de mes actes à mes chefs et qu'ils me feraient révoquer. Le premier, encouragé par cette intervention, se leva tout à coup et me montrant le poing, essaya de me frapper. Jamais, je crois, je ne fus pris d'une colère semblable à celle que j'éprouvais à cet instant. On cite parfois des meurtres accomplis dans des cabarets, par des hommes pris subitement de folie. Ces hommes peuvent être excusables parce qu'ils ne savent plus ce qu'ils font quand ils sont dominés par la colère.

Je lui criai : « *Allez-vous en, Allez-vous en.* »

Ses camarades hurlaient aussi : « *Assomme-le donc ! Assomme-le donc !* »

Et tous étaient debout, brandissant dans ma direction des bouteilles, des chaises, tout ce qu'ils avaient sous la main. Si j'eusse eu en ma possession une arme quelconque, il se fût alors passé une chose qui eût fait le malheur de ma vie. Hors de moi, à la vue de tous ces hommes qui allaient se ruer sur ma personne, je saisis sur les chenets de la cheminée qui était près de moi, une longue barre de fer qui servait à soutenir les bûches de bois et, la soulevant des deux mains au-dessus de ma tête, je l'abattis de toutes mes forces pour lui briser le crâne.

Heureusement, un voisin qui voyait mon geste, saisit au même instant l'homme par le corps et le tira si violemment que tous deux roulèrent à terre. Ma barre de fer s'abattit sur la table qui fut littéralement coupée en deux et tout ce qui était dessus vola en éclats autour.

Il se fit alors un grand silence pendant lequel je quittai l'auberge et vins m'enfermer chez moi. Un tremblement me prit par tout le corps qu'il m'était impossible de vaincre. Cependant, je réussis à me calmer et je pensai à me coucher.

J'entendis alors frapper à ma porte. J'allai ouvrir et je vis devant moi cinq ou six hommes, de ceux qui avaient été les plus animés et parmi

lesquels se trouvait celui qui avait été cause de tout. Ils m'assurèrent que je n'avais rien à craindre d'eux, et ils me prièrent de les laisser entrer pour me dire seulement quelques paroles.

En voyant leur calme, j'acquiesçai à leur désir, et les ayant fait asseoir, celui que j'avais failli tuer se leva et dit :

« Je vous demande pardon pour la conduite ignoble que j'ai tenue envers vous. Je me suis conduit comme le dernier des misérables et je me reconnais indigne de l'amitié que vous m'avez témoignée jusqu'à ce jour. Je ne vous demande pas d'oublier à l'instant ma conduite envers vous, mais si dans quelques temps, vous jugez que je ne suis pas aussi mauvais que vous avez pu le croire, veuillez, je vous prie, ne pas me garder rancune. »

Les autres en firent autant et nous nous séparâmes en nous serrant la main. Je fus apaisé par cette démarche et je dormis bien, oubliant tout ce qui venait de se passer.

Le lendemain et les jours suivants, j'eus l'occasion de revoir tous ces hommes qui ne cessèrent jamais de me respecter. Souvent, même, ils s'offraient pour faire à l'école quelques menus travaux d'entretien que je n'aurais pu exécuter moi-même.

Je pris, à l'occasion de cet incident, la ferme résolution de ne plus jamais me laisser aller ainsi à de violentes colères et je crois que j'ai tenu parole.

Cependant, les constructions étaient commencées. On menait de front l'église et l'école des garçons. J'allais souvent sur le chantier où régnait une grande activité.

On entendait sans discontinuer les outils des tailleurs de pierre, et je me familiarisais avec ces bruits que je connaissais peu auparavant. Les murs sortaient de terre et les maçons criaient sans cesse à leurs aides : « *Apporte !* ». Le mortier mis sur l'oiseau était porté par ces derniers qui s'en allaient courbés sous le poids qu'ils avaient sur le dos.

Après l'affaire de l'affiche, ces ouvriers venaient moins souvent à l'auberge et le dimanche, ils me priaient de les accompagner dans une promenade qu'ils désiraient faire sur les bords de la rivière. Nous allions alors tous ensemble et, quand la saison s'y prêtait, je leur faisais connaître les plantes utilisables en médecine.

Un jour, nous étions allés pêcher des écrevisses dans la Joyeuse, près des ruines de l'abbaye des Pierres. Nous y rencontrâmes un vieux paysan

qui s'assit près de nous et qui nous donna quelques conseils pratiques pour capturer ces bestioles, qu'il affirma être très abondantes dans le cours d'eau, malgré la grande destruction qu'en venaient de faire les gens de Saint-Amand, de Montluçon et d'ailleurs. Avec une dizaine de petits filets appelés balances, parce qu'ils ont en effet cette forme, nous réussîmes à en prendre quelques centaines qu'on nous fit cuire à l'auberge.

Notre paysan nous entretint, lui aussi, des moines qui avaient vécu là, et l'idée me vint de chercher dans les archives de la mairie afin d'y découvrir quelques documents qui les concernaient. De retour chez moi, je m'occupai sans plus tarder à mes recherches qui me firent passer agréablement quelques soirées. Je ne trouvai trace du séjour de ces religieux dans le pays que sur les registres de l'état civil.

Pendant les absences du curé, c'était un moine qui venait le remplacer. Il habitait alors le presbytère et procédait à toutes les cérémonies du culte. Je découvris ainsi que l'un de ces moines faisait très bon ménage avec la sœur du curé qui habitait avec lui et qui devait être jeune encore. J'eus la preuve de cette bonne harmonie de la façon suivante :

Un jour que le moine était venu remplacer le curé, il trouva à la place de la sœur de celui-ci, une autre personne beaucoup plus âgée. Il écrivit alors sur le registre des actes de baptêmes de l'année en cours l'ennui que lui causait cette absence et il suppliait le curé de ne plus le priver à l'avenir, de la société de sa sœur.

J'avais été informé que certaines coutumes dans cette contrée existaient qui étaient inconnues ailleurs, et je ne tardais pas à reconnaître que le fait était exact.

Un mariage devait avoir lieu prochainement. Les futurs époux habitaient le même hameau et toutes les personnes invitées à ce mariage étaient de la commune. À l'heure et au jour fixés, c'est-à-dire à neuf ou dix heures du matin, J'entendis les sons d'une corne et je vis apparaître la noce. Je fis sortir les élèves, afin de procéder, dans la salle de classe qui servait de mairie, à ce mariage, le premier que j'allais voir dans la commune. Je me mis sur le seuil de la porte et je fus bien étonné en voyant le cortège. En avant venait la future épouse au bras de son père, vêtu de la blouse traditionnelle et chaussé de gros sabots qu'on avait noircis pour la circonstance. La demoiselle portait une robe bleue avec le bonnet à fond carré qui est la coiffure des femmes du pays et sur lequel était posée

la couronne, emblème de la virginité. Ainsi que son père, elle était chaussée de sabots, mais que le sabotier avait noircis lui-même, le matin même ou la veille. La toilette de tous les invités était la même, c'est-à-dire qu'il n'y avait que des blouses et des sabots et des bonnets à fond carré, avec des flots de rubans de diverses couleurs fixés à tous ces costumes.

Tout le monde menait grand bruit, sautant, gesticulant, poussant de grands cris. Les futurs époux, les parents et les témoins entrèrent seuls dans la mairie. Le reste demeura dehors ou entra dans l'auberge pour y boire du vin, en attendant la fin de la cérémonie.

Quand celle-ci fut achevée, la mère de la mariée tira d'un panier qu'elle portait deux énormes galettes dont l'une fut donnée à l'Officier de l'État civil et l'autre me fut remise. Je pris ma galette et la portai dans ma chambre, car je ne pouvais la laisser sur la table avec les registres qu'elle eût endommagés.

Le Maire qui connaissait cette coutume s'était muni d'un vaste panier dans lequel fut déposé le cadeau. Nous fûmes ensuite gratifiés l'un et l'autre d'un baiser retentissant de la part de l'épouse et invités à aller assister au dîner avec toute la noce. Je ne connaissais pas encore la maison dans laquelle se ferait ce repas ; mais le Maire me dit qu'il viendrait me chercher après mon école terminée et qu'ensuite nous irions au festin.

Tout le monde partit pour se rendre à l'église, distante d'environ un kilomètre. Le Maire me conseilla de suivre des yeux ce qui allait se passer sur ce parcours.

À une centaine de mètres de la mairie, je vis tout le monde se mettre sur une seule ligne, les époux en tête et chacun se mit à sauter au-dessus d'une corde tendue à des arbres de chaque côté de la route. L'épouse sauta la première, puis l'époux, puis toute la suite. Quand arrivaient un vieillard ou un enfant incapables d'effectuer cette gymnastique, ils se mettaient en mesure de passer sous la corde en marchant sur les mains et sur les pieds. Cet exercice se renouvela deux ou trois fois avant l'arrivée à l'église, et pendant tout ce temps, la cornemuse faisait entendre ses sons qui excitaient l'ardeur des sauteurs.

Après le mariage religieux, tout le monde revint à l'auberge et un tonneau vide ayant été placé devant la porte, le joueur de cornemuse s'installa dessus sur une chaise. On y dansa longtemps, mais le musicien ne variait guère ses airs. Après une bourrée, c'était une autre bourrée et ainsi de suite.

Le séjour prolongé de la noce à l'auberge m'étonnait un peu car il y avait loin pour aller à la maison des époux. De plus, le chemin qu'on devait suivre était paraît-il un simple sentier parmi les rochers et les broussailles. En continuant ma classe, je me demandais la raison pour laquelle ces gens ne parlaient pas.

J'en connus bientôt la cause. À quatre heures, ma classe étant terminée, je voyais arriver chez moi les deux jeunes époux. Ils me dirent qu'ils avaient voulu m'attendre et qu'à présent que j'étais libre, je leur ferais beaucoup de plaisir si je voulais bien les accompagner. Ils avaient fait la même démarche auprès du Maire qui, du reste, était prêt à partir. Je fis rapidement un peu de toilette et vins me joindre à tout le monde qui m'attendait.

Il fallut pourtant, avant de partir, boire un verre de vin, histoire de se donner de la vigueur et, le musicien ayant enflé sa cornemuse, nous partîmes par des chemins que je ne connaissais pas encore et qui étaient bien les plus mauvais qu'on puisse imaginer. Tantôt on rencontrait des ornières profondes, creusées par les grosses voitures qui passaient, tantôt un sentier si étroit qu'on n'y pouvait passer qu'en se suivant l'un devant l'autre.

La cornemuse ne se faisait plus entendre alors, le musicien ayant assez à faire pour se diriger et préserver son instrument. La nuit était proche, mais personne ne s'en souciait et malgré les embarras du chemin, les chants ne s'arrêtaient guère. Parfois, un cri aigu perçait. C'était une jeune fille dont le mollet avait été pincé par le jeune homme qui la suivait. Parfois aussi un rire général agitait la troupe pour un bon mot dit par un farceur.

Je ne savais pas si nous étions près d'arriver et je pensais au retour que nous aurions à faire, le Maire et moi, pendant la nuit. Je comptais, il est vrai, sur mon compagnon qui devait bien connaître le chemin, car si j'avais été seul, il m'aurait été impossible de revenir.

Enfin, nous arrivâmes à la maison située près de l'abbaye des Pierres. C'était une ferme d'une certaine importance autour de laquelle se dressaient d'énormes châtaigniers. Plusieurs tables étaient disposées dans une grange immense et sur les murs de laquelle on avait tendu des draps ornés de fleurs et de feuillages, afin de masquer les ouvertures par lesquelles on donnait à manger aux animaux dans leurs râteliers.

Le Maire et moi nous fûmes placés près des époux et des plus proches parents et le service commença. Après une soupe à la viande, il y eut une quantité prodigieuse de plats. La basse-cour dut se trouver bien diminuée à la suite de cette journée car les poulets succédaient aux canards qui eux-mêmes étaient remplacés par les oies et les dindons. Vers 10 heures, le repas battait son plein mais les plats de viande continuaient d'arriver. Pourtant on y touchait de moins en moins. Les bouteilles de vin se vidaient encore cependant et les conversations devenaient bruyantes.

Tout à coup, un homme âgé se lève et déclare qu'il va chanter. Aussitôt le silence se fait partout et le chanteur nous fait entendre un morceau dont il est certainement l'auteur, car je ne l'ai plus jamais entendu depuis et c'était la première fois qu'il était chanté devant moi. Le bonhomme était occupé à labourer et il stimulait son attelage en lui parlant :

*« Allons mes petits gars, dépêchons-nous de labourer,
Toi Marjolain tu fais le las, mais c'est que tu manques de courage,
Vois ton camarade Rondin, il est plus petit que toi,
Et pourtant il tire mieux, Cadet voudrait se reposer,
Mais le champ n'est pas à moitié. Regardez tous le bon Joli,
C'est le plus vieux et le plus courageux. »*

Il chantait avec la lenteur des bœufs au travail et parfois, il faisait le geste de piquer ses bêtes avec son aiguillon. Il avait dû composer ce morceau quelques jours avant et il n'avait été arrêté dans sa composition ni par le choix de la rime ni par le nombre de pieds de ses vers. Il eut pourtant un immense succès et tout le monde s'était arrêté de manger pour mieux l'entendre.

Un de mes voisins dit même en parlant de lui :

« Ce sacré José, c'est pas étonnant qu'il laboure si bien et qu'il fait tant de travail. Toute la journée ainsi en conduisant ses bœufs et on dirait que ceux-ci le comprennent, tant ils tirent avec courage. Bien sûr qu'il n'y a pas un autre laboureur comme lui à dix lieues à la ronde. »

On se remit ensuite à manger et surtout à boire, pendant que quelques autres chanteurs parlaient de l'alouette, du rossignol et du merle.

Enfin, vers minuit, tout le monde étant rassasié, on se prépara à danser. Mais il y avait plus d'entrain qu'à l'auberge ; le vin qui avait été versé en abondance et les nombreux plats du dîner avaient donné de la vigueur à tous. La bourrée, cette danse connue dans tout le centre de la France,

est très ancienne. C'était même, à l'époque où se place ce récit, la seule danse qui y fût en usage, mais elle s'était perfectionnée et je fus étonné de voir avec quelle grâce tous ces danseurs suivaient bien la musique.

Le musicien, lui aussi, avait changé son jeu. Au commencement de chaque danse, son rythme un peu lent semblait dire aux danseurs :

« *Faites connaissance les uns des autres ; ménagez un peu vos jambes, car bientôt vous aurez à fournir de l'énergie.* »

Puis la mesure se précipitait de plus en plus, à ce point que les meilleurs danseurs, pour rester d'accord avec elle, accéléraient tellement leur pas, qu'on eût dit une bande de marionnettes mues par une même force. À un moment indiqué par la musique, tous frappaient en même temps un grand coup de pied sur le sol de la grange.

Parfois, aussi, la cornemuse disait : « *Embrassez une autre danseuse que la vôtre* », et on obéissait à Tintant, ce qui amenait bien un peu de confusion. Chaque bourrée durait longtemps et on voyait de temps en temps des couples abandonner la danse et aller se reposer.

À la fin, seuls deux danseurs restaient en action. Le jeune homme et la jeune fille qui formaient ce couple victorieux, se montraient fiers de leur victoire et ils criaient au musicien : « *Plus vite, plus vite !* »

La cornemuse obéissait dans la mesure du possible et l'homme qui en jouait arrivait avec peine à gonfler assez vite pour lui faire tenir le jeu. Tout le monde se tenait debout autour de la grange pour mieux regarder les deux intrépides danseurs. Il est juste de dire que ceux-ci s'acquittaient de leur art avec une véritable connaissance chorégraphique, sachant se donner un peu de repos quand les forces commençaient à les abandonner. C'est ainsi que parfois, se soutenant l'un l'autre, ils exécutaient un temps de valse, sans toutefois abandonner la mesure.

Enfin la cornemuse s'arrêtait et après une embrassade générale, tous les danseurs et le musicien lui-même venaient aux tables pour se rafraîchir et féliciter les vainqueurs. Les conversations allaient bon train et on taquinait le musicien parce qu'il avait été fatigué si tôt.

Mais tout à coup on entendit la cornemuse jouer une nouvelle bourrée. Chacun se regarda étonné, et le musicien roulant des yeux hagards partit comme un trait pour voir ce qui se passait. Il ramena un homme portant la cornemuse à la façon de ceux qui savent en jouer, et nous fûmes tous bien étonnés en voyant que le nouveau musicien était le

Maire auquel personne ne connaissait ce talent musical. Il avoua qu'en effet, il savait jouer de cet instrument et il promit de remplacer, avant de partir, le véritable musicien qui se disait fatigué.

Celui-ci acquiesça facilement, se proposant bien de danser, lui aussi, pour se reposer de la musique.

La danse recommença donc avec ce musicien improvisé qui se tira d'affaire à l'entière satisfaction de tous. Les bourrées qui sortaient de la cornemuse étaient peut-être plus anciennes que les premières, mais elles pouvaient être dansées comme elles. Le musicien fit comme il avait dit. Il prit part à la danse avec un véritable plaisir et montra même qu'il était plus fort dans cet art que dans celui de la musique.

Cependant il se faisait tard et je songeais qu'il me fallait partir afin de me reposer un peu avant de commencer la classe. Je fis part de mon intention au Maire qui se mit à ma disposition pour rentrer quand je le voudrais.

Nous mangeâmes donc un morceau de galette en buvant un verre de vin et après avoir salué tout le monde, nous nous mîmes en route.

Il faisait très noir, et, si j'eusse été seul, il m'eût été impossible de retrouver mon chemin. Heureusement mon compagnon le connaissait bien. Il me fit mettre derrière lui et je n'eus qu'à le suivre dans les rochers, les ronces et les épines que nous trouvions à chaque pas. Il est bien regrettable, me dit-il, que vous ne puissiez assister à la plantation du chou ; mais cela n'a lieu que le soir, avant le départ des invités.

Je ne savais pas ce que signifiait cette plantation du chou et je le priai de me le dire.

Voici ce qu'il me raconta :

« Quelques heures avant le départ des gens de la noce, les jeunes gens et les jeunes filles se donnent le bras, marchent à la suite d'un couple dont le jeune homme porte une corbeille pleine de terre dans laquelle on a planté un gros chou. Une grande échelle est posée devant la maison de la mariée et va jusqu'au sommet du toit au moyen d'une seconde échelle reliée à la première. Lorsque tout le monde est arrivé au pied de l'échelle, chacun verse un peu d'eau et de vin dans la corbeille pour arroser le chou. Alors, celui qui la porte, grimpant sur les échelles, va déposer la corbeille en haut de la maison en faisant autour un bourrelet pour qu'elle ne tombe pas. Avant de descendre, il exhorte le chou à se bien comporter afin que les passants puissent le contempler et savoir

qu'on s'est bien diverti dans cette maison. Il descend alors et tout le monde vient se mettre à table pour boire à la santé du chou, avant de partir. Quelques chansons sont bien encore dites, quelques tours de danse exécutés, mais c'est la fin de la noce et bientôt on se sépare pour rentrer chez soi.

Je ne sais pas bien ce que signifie cette cérémonie du chou, j'ai pourtant entendu dire qu'on souhaitait par là beaucoup d'enfants au jeune ménage et que l'habitude qu'on a de dire que les enfants naissent dans les feuilles de chou n'a pas d'autre origine. »

En arrivant à sa demeure, j'allais me coucher pour recevoir mes élèves à leur arrivée. Je dormis peu, par crainte de m'oublier. Et d'ailleurs, j'avais toujours dans les oreilles le son de la cornemuse.

Quand les écoliers arrivèrent, j'étais comme d'habitude sur le seuil de la porte et, malgré ma fatigue, je pus m'en occuper comme les autres jours. Mon voisin le Maire avait dormi tard et je ne le vis que le soir après l'école. Nous parlâmes encore un peu de la noce et il me dit que nous aurions sans doute l'occasion de recommencer, car il est d'usage, me dit-il, qu'à chaque mariage, le Maire et le Secrétaire de mairie sont invités. Mais, ajouta-t-il, il n'arrive pas toujours qu'on a des chemins comme ceux que nous avons hier.

Durant les jours qui suivirent, nous parlâmes bien encore un peu, le Maire et moi de cette nuit passée à la noce, mais bientôt, tout fut oublié.

Je ne connaissais encore qu'une faible partie de la commune. Pourtant, le dimanche, en venant à la messe, les habitants des hameaux les plus reculés ou des maisons isolées au milieu des châtaigniers m'abordaient souvent pour m'entretenir de leurs enfants qui fréquentaient l'école. Ils ne manquaient pas de m'inviter à aller les visiter et ils mettaient tant d'insistance dans ces invitations que je résolus de me rendre à leurs désirs.

Le dimanche, dans la soirée, je partais donc, tantôt dans une direction, tantôt dans une autre et, quand j'arrivais dans une famille, j'étais toujours reçu avec le plus vif plaisir.

On commençait par m'inviter à dîner, m'offrant de me reconduire si le chemin était difficile et malgré toutes les observations que je pouvais présenter, il me fallait rester. D'ailleurs la ménagère ne prêtait qu'une faible attention aux pourparlers engagés et une volaille était tuée, plumée et cuite en si peu de temps que le repas ne se trouvait même pas retardé. La

plupart des hommes connaissaient mon pays d'origine pour y avoir travaillé comme maçons et notre conversation roulait sur les différences de terrains et de cultures qui existaient entre ce pays et le leur. Ils reconnaissaient que la culture, chez eux, était loin d'égaliser celle de mon pays, mais ils espéraient qu'avec la chaux qu'on commençait à utiliser, les récoltes deviendraient plus abondantes. Ils prévoyaient, avec tristesse, la disparition de leurs immenses parcs de châtaigniers pour donner plus d'extension à la culture des terres ; mais beaucoup d'entre eux étaient tout disposés à arracher ces arbres qui n'offraient qu'un rapport peu rémunérateur.

Aujourd'hui, c'est chose réalisée et les parcs de châtaigniers ont fait place à des champs couverts de céréales.

Un jour, je me rendis dans un moulin situé sur l'Arnon, dont on m'avait souvent parlé, le Moulin des Fougères. Après avoir suivi un chemin assez mal entretenu et où on voyait la trace des roues des voitures, j'arrivais près des rochers qui bordent le cours d'eau. J'entendais le tic-tac d'un moulin, mais je n'apercevais aucune construction. M'étant avancé jusqu'au sommet des rochers, je vis à mes pieds une maison de peu d'importance qui ne pouvait être que le moulin que je cherchais.

Je descendis au fond de la gorge et je rencontrai le meunier qui venait à ma rencontre. Il me fit visiter son moulin qui contenait une paire de meules et il m'expliqua, en me le montant, le mécanisme qui existait. La mouture qu'il obtenait était des plus rudimentaires. Son travail consistait simplement à écraser le blé. Les clients auxquels il livrait ce produit obtenaient ensuite la farine en passant cette mouture dans de petits moulins blutoirs installés chez eux. Ce travail de meunerie était plus considérable qu'au temps où nos ancêtres broyaient les grains de blé sur une pierre creusée, à l'aide d'un pilon également en pierre, mais la mouture était la même.

Le moulin-blutoir dont je viens de parler n'existait même pas partout et bien souvent, j'ai vu passer la mouture sur un tamis qui laissait échapper la farine un peu grosse tandis que le son restait dessus. C'était là, en un mot, le travail exécuté par les moulins à vent que j'avais vus ailleurs. Mais tout cela formait la partie la plus facile. Il s'agissait ensuite de conduire les sacs de farine chez les clients. Or le moulin était inaccessible aux voitures qui, ainsi que les animaux, étaient remisées dans le haut.

J'interrogeai le meunier à ce sujet.

« *Vous allez voir, me dit-il, à l'instant, comme je procède pour sortir d'ici mes produits.* »

Il fit alors sortir d'une écurie un âne gris sur le dos duquel il déposa un bât. Il chargea ensuite la bête d'un sac plein qui fut conduit par un sentier tortueux, jusqu'à la remise qui abritait les voitures et où se trouvait l'écurie des chevaux. L'âne revenait ensuite au moulin chercher un autre sac, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il y eût en haut un nombre de sacs propre à former le chargement de deux voitures. L'attelage portait alors sous la conduite du meunier, dans les différentes maisons où la farine devait être livrée.

En voyant cette industrie si primitive, il me semblait que je revenais mille ans en arrière et je n'aurais pu croire que dans un même département on pût voir le même travail exécuté de si dissemblable façon.

La famille insista beaucoup pour me garder à dîner, mais il ne me fut pas possible d'accepter, tellement je craignais de ne pouvoir sortir de ce lieu si la nuit m'y surprenait. Je promis de revenir un autre jour et je partis au plus vite en me demandant comment une famille pouvait passer sa vie dans un lieu si sauvage, en exécutant un tel travail.

Nous touchions au printemps et les travaux de construction de l'église et des écoles reprenaient. L'activité qui régnait sur le chantier me faisait oublier le triste hiver qui venait de finir. De chez moi, j'entendais les chants des maçons et le bruit des marteaux des tailleurs de pierre et tout cela faisait une diversion avec mes occupations à l'école et à la mairie.

Jusqu'alors, j'avais été seul à supporter les ennuis d'une solitude à laquelle je n'avais jamais été accoutumé. Bientôt ma vie allait changer. Je devais en effet me marier en juin, mais comment ma compagne qui habitait loin de là, allait-elle accepter une existence si dépourvue d'agrément ? J'avais pris soin de lui faire un tableau aussi exact que possible de tout ce qui l'attendait dans ce pays qu'elle ne connaissait pas.

Quand elle arriva, la campagne était magnifique, et elle admirait les superbes châtaigniers qui ombrageaient la route jusqu'à l'école. On rencontrait parfois des terrains recouverts en entier de la digitale pourprée, en pleine floraison. On eût dit, tant elle était abondante, que cette plante avait été semée là comme pour être cultivée. Or, elle n'était d'aucune utilité et on ne la récoltait même pas.

En arrivant à la maison, ma femme eut un étonnement immense. Malgré tout ce que je lui avais dit, elle ne pouvait croire que la méchante cabane qu'elle avait devant les yeux fût une maison d'école. Pourtant elle fut courageuse et ne voulut pas manifester sa déception. Elle eut tôt fait de prendre possession du logis et elle indiqua la place d'une armoire et d'une commode que j'allais commander à un menuisier de Culan.

Après l'école, nous allions faire une promenade aux endroits les plus pittoresques. Tous deux étions enchantés de ces excursions. Nous continuâmes ces promenades et nous allions aussi dans les familles où on nous témoignait de grandes amabilités. Ces marques d'estime nous faisaient oublier un peu le mauvais état de notre logement, et d'ailleurs nous n'allions pas tarder à prendre possession de la nouvelle habitation.

Les murs étaient déjà hauts et on avait creusé un puits où les maçons prenaient l'eau nécessaire à la confection du mortier. J'étais souvent sur le chantier et, avec l'appareilleur qui dirigeait les travaux, je constatais qu'on suivait bien toutes les indications qui figuraient sur les plans.

Lorsqu'eut lieu la pose de la première pierre de l'église, je fus prié par le Maire d'écrire sur un parchemin ce que je croirais intéressant sur tout ce qui avait lieu alors dans la commune au sujet des constructions qu'on y faisait.

Je relatai donc tous les embarras suscités par ces travaux : éloignement de la pierre de taille, extraction des moellons et du sable, avec les noms des ouvriers qu'occupaient tous ces travaux et ceux des membres du Conseil municipal et des fonctionnaires en exercice.

Mon parchemin fut déposé dans une bouteille en verre remplie de charbon et scellée à la cire, et cette bouteille fut placée à l'intérieur de la première pierre de taille du pilier situé à gauche de l'entrée de l'église. Une autre bouteille semblable contenant les impressions du Maire et celles du curé fut mise à côté de la mienne, dans la même cavité.

J'allais souvent voir l'ouvrier qui arrachait le sable de la rivière, car j'étais chargé de cuber les tas qu'il faisait au haut du terrain qui borde l'Arnon. Le lieu où se prenait le sable porte un nom original dont l'étymologie serait difficile à trouver; il se nomme « le Gourganciot ».

J'étais étonné de la persévérance qu'apportait cet homme à son travail. À lui seul, il a retiré de la petite rivière presque tout le sable nécessaire aux constructions qu'on élevait. Ce sable, retiré du fond de la rivière

sur un radeau, était ensuite mis dans un sac par quantité d'un double décalitre environ et porté en haut par les escaliers que l'ouvrier avait établis dans le rocher, au moyen de son marteau de maçon.

Quand je pense à ce qu'a fait cet homme nommé Renaudet, je le compare au Goliath de Victor Hugo.

Le 1^{er} août 1879, une petite fille nous était née. Redoutant d'avoir à occuper la personne ignorante de la commune qui remplissait les fonctions de sage-femme, j'avais demandé à prendre mes vacances un mois plus tôt. De cette façon, notre enfant naquit dans la famille de ma femme où je l'avais conduite.

Quand je dus recommencer l'école, ma femme n'était pas encore en état de m'accompagner et je revins seul à mon poste. Notre séparation dura un mois environ.

Lorsqu'elle m'annonça son retour, j'allai la trouver à Saint-Amand où elle était chez sa tante depuis quelques jours avec l'enfant. J'appréhendais le voyage de Saint-Amand à Culan, à cause des ennuis occasionnés par les changements de voitures publiques que nous avions à utiliser. Pourtant, le trajet se fit assez facilement. Une voiture que j'avais retenue nous attendait à Culan et nous arrivâmes sans accident à notre maison.

Un berceau fut placé près de notre lit et de la classe, j'entendais pleurer notre petite fille. J'entendais aussi la maman lui parler ou la bercer en chantant. Mais il arrivait que les pleurs redoublaient. J'allais alors coller un œil au judas de la porte pour voir ce qui se passait à l'intérieur.

L'hiver arriva vite et fut extrêmement rigoureux. Nous faisons du feu nuit et jour dans notre cheminée, mais nous n'arrivions pas à réchauffer l'habitation.

L'enfant souffrait dans son berceau et il était nécessaire de l'entourer continuellement de briques chaudes.

Ma femme, elle aussi, souffrait du froid et ne tarda pas à tomber malade et à garder le lit. Un médecin appelé déclara qu'il était absolument urgent de placer l'enfant en nourrice afin de lui conserver la santé et de guérir la mère. Je me mis sur le champ en quête d'une femme en état de remplir cet office et j'en découvris une à un kilomètre, au hameau des Fougères. Cette femme vint chercher notre petite fille qui prit rapidement des forces, grâce aux bons soins dont elle était entourée, grâce aussi à la température plus chaude qui régnait dans la maison.

Ma femme fut, elle aussi, promptement guérie ; mais nous éprouvions tous deux une grande tristesse de nous voir séparés de notre enfant. Tous les soirs, après la classe et par tous les temps, j'allais la voir. Je restais près d'elle une demi-heure ou une heure et je revenais rendre compte de mon voyage. Nous passions le reste de la soirée à parler de notre petite fille et nous jugions que nous avions bien agi en l'éloignant, car elle fût certainement morte dans notre logement où nous-mêmes nous n'arrivions pas à avoir chaud.

Il arrivait que le froid fût si vif qu'il ne nous était plus possible de rester chez nous. Nous allions chez notre voisin, le charron qui entretenait un feu des plus ardents et nous trouvions ainsi de la chaleur. Nous emportions deux briques que nous mettions dans le feu et que nous glissions dans notre lit en arrivant chez nous.

Cet hiver se passa ainsi et, aux vacances suivantes, la nourrice nous ayant déclaré qu'elle n'était plus en état d'allaiter notre enfant, nous la reprîmes avec nous.

Nous partions quelques jours après en vacances dans ma famille et ma mère qui possédait des vaches consentit avec plaisir à soigner l'enfant en lui fournissant tout le lait dont elle avait besoin. Nous en fûmes très heureux, car nous ne pouvions nous en procurer à Sidiailles. Ce fut alors le bon temps pour l'enfant ; elle avait constamment du lait à discrétion et elle fut toujours en bonne santé. Ces vacances nous parurent courtes et malgré le plaisir que nous aurions eu de ramener notre petite fille avec nous, nous la laissâmes à ma mère qui s'attachait de plus en plus à elle et qu'elle demanda même à conserver, afin de lui éviter les misères qu'elle avait connues avant d'être près d'elle.

Malgré la certitude que nous avions de savoir notre petite fille bien soignée, notre retour à Sidiailles fut triste. Nous pensions continuellement à elle et nous en parlions constamment. Ma mère nous en donnait très souvent des nouvelles et chaque lettre qui nous arrivait était lue et relue jusqu'à ce qu'une autre vînt la remplacer.

L'école neuve était achevée, et c'est à ce moment que je dus en prendre possession. Nos meubles furent transportés sur une charrette qui conduisit aussi le mobilier scolaire. Quand tout fut mis en place, j'ouvris l'école où je dus recevoir encore filles et garçons, en attendant l'achèvement de l'école de filles.

On avait fait le plus pressé et, à présent que toute la population scolaire avait place dans l'école, qui était spacieuse, on pouvait attendre l'ouverture de l'école de filles. Je pris donc mon service dans le local neuf, et on devine quel changement je dus trouver. Ma voix résonnait dans cette salle qui me semblait immense, et je prenais plaisir à parler devant mes élèves, commodément assis sur leurs bancs fixés aux tables dont chacune contenait deux élèves seulement.

J'avais partagé la salle en deux parties égales, ayant d'un côté les garçons et de l'autre les filles de façon à avoir un éclairage bilatéral. Au milieu, était un vaste intervalle où il y avait le poêle et mon bureau, un vrai cette fois. Il n'existait donc aucune promiscuité entre les élèves de sexes différents et je les avais tous sous les yeux.

Nous avions alors une existence vraiment agréable et, pourtant, il se faisait en nous un vide que nous ne pouvions combler. Nous pensions à notre petite fille et nous y pensions d'autant plus que nous étions alors complètement isolés. Nous n'avions point de voisins et, sauf les personnes qui venaient à la mairie et les ouvriers qui travaillaient aux autres constructions, nous ne voyions que les enfants de l'école. Le soir, nous allions parfois visiter nos anciens voisins, mais nous ne pouvions plus avoir les mêmes relations qu'autrefois, à cause de la distance qui nous séparait d'eux. Nous avions pourtant un autre sujet d'inquiétudes. Nous allions avoir un autre enfant et l'isolement dans lequel nous nous trouvions, nous faisait redouter le moment de sa naissance.

Au premier novembre, j'ouvris un cours d'adultes. Il vint un grand nombre d'élèves qu'attiraient le désir de s'instruire et l'idée de recommencer les bonnes lectures de l'hiver précédent. Ils n'avaient pas oublié leurs cornemuses et, quand j'entendis leurs airs venant de tous les points de la commune, cela me fit plaisir. Je m'habituais à leur façon de s'amuser et, si mes élèves fussent venus tranquillement dans leurs chemins ravinés, quelque chose m'eût manqué. Quand ils furent installés dans la classe, ils furent émerveillés en voyant ses dimensions. Plusieurs lampes avaient été suspendues qui répandaient partout la lumière et un bon feu était allumé dans le poêle qui rendait agréable le séjour dans la classe.

Quand tout le monde fut assis, je demandai quelles matières nous allions surtout étudier. Mes élèves avaient, je le vis aussitôt, élaboré un plan d'études, et ils déclarèrent qu'ils désiraient faire comme l'hiver pré-

cèdent, c'est-à-dire s'occuper de lectures intéressantes après la partie scolaire proprement dite.

J'acquiesçai de bon cœur à ce désir, en développant le programme que j'avais préparé relativement aux diverses matières que nous allions étudier. L'arithmétique et le français en formaient les parties principales. Je leur dis qu'ils avaient besoin d'apprendre à écrire notre langue, car les lettres que j'avais reçues d'eux contenaient bien des fautes d'orthographe et des phrases peu correctes.

La classe durait deux heures et il fut convenu que la première heure serait employée à des leçons de français et d'arithmétique et la seconde, à la lecture qu'ils réclamaient.

L'école ne possédait pas de bibliothèque et la mienne était encore bien rudimentaire, surtout en ouvrages comme ils en désiraient. Je les mis au courant de mon embarras et leur demandai quelques jours pour me procurer les volumes nécessaires. Mais un de mes élèves s'étant levé me déclara qu'avant de quitter Paris où il travaillait comme maçon, il avait pensé à cela et qu'il avait rapporté ce qu'il fallait. Il me remit alors deux volumes. L'un était *la Petite Fadette* et l'autre, *la Mare au Diable* de George Sand. Il nous dit qu'il avait lu ces deux livres, mais qu'il aurait beaucoup de plaisir à les entendre lire de nouveau. Il assura ses camarades qu'ils seraient, eux aussi, très heureux de connaître ces deux histoires. Il allait même commencer à les raconter lorsqu'un de ses voisins l'arrêta en lui disant de ne pas aller plus loin pour leur laisser goûter le charme de cette lecture.

On commença par *la Petite Fadette*, dont le titre à lui seul évoque une idée mystérieuse. Les mots Fade, Fadet, Farfadet étaient connus d'eux et, dans la conversation qui eut lieu alors, j'appris qu'il existait assez près ce qu'on appelait « le trou aux Fades ». Il fut décidé que nous irions le visiter.

Les soirées se passaient ainsi très agréablement pour tous et aussi très utilement, car mes élèves étaient très attentifs à toutes mes explications.

Le 20 décembre, durant une partie de la journée, divers symptômes faisaient prévoir à ma femme que la naissance de notre deuxième enfant était proche et j'étais allé demander à la femme d'un ouvrier maçon qui habitait près de chez nous, dans une habitation provisoire, de bien vouloir rester près d'elle.

Les écoliers adultes vinrent comme d'habitude ; mais au moment où nous allions commencer la lecture, je fus averti qu'il y avait lieu d'aller chercher une sage-femme au plus tôt. De sage-femme, il n'en existait pas dans la région et j'étais bien embarrassé. J'eus alors l'idée de m'adresser à mes élèves pour leur demander quelle personne on avait coutume d'employer dans de telles circonstances. Ils m'indiquèrent alors la mère Bourbon qui habitait un hameau assez éloigné et qui remplissait les fonctions de sage-femme à l'entière satisfaction de tous. Quelques-uns d'entre eux habitaient ce hameau et je les priaï d'aller immédiatement chercher cette femme et de la ramener.

Ils hésitaient à partir et ils me dirent enfin qu'ils avaient vu, en venant, plusieurs voitures de bohémiens campés sur un communal, auxquelles étaient attachés des ours énormes. Ils craignaient de passer seuls près de ces animaux mal contenus par les hommes qui semblaient aussi féroces qu'eux. Pourtant, ils ne voulaient pas se soustraire à ce qui leur semblait être un devoir et ils résolurent de partir tous. Ils s'armèrent de solides bâtons et je les vis disparaître dans la nuit en se hâtant.

Bientôt, je les entendis revenir. Ils marchaient vite et leur pas sur la route ressemblaient à un régiment en marche. La mère Bourbon était avec eux et je la conduisis immédiatement dans notre chambre. Je revins ensuite remercier mes élèves en leur disant que je leur ferais savoir le jour où nous reprendrions nos cours. Après m'avoir souhaité un fils et tout le bien possible, ils rentrèrent chez eux, chaque groupe suivant la cornemuse que j'entendais de ma chambre.

L'enfant naquit le soir même à 11 heures et malgré le peu d'espérance des deux matrones, tout alla pour le mieux.

Le souhait de mes élèves était réalisé et j'avais un garçon.

Une de mes tantes habitait à quelques lieues de nous. Je lui écrivis pour lui annoncer l'évènement et la prier de bien vouloir venir soigner ma femme. Je la priaï aussi d'amener sa fille aînée que nous avions choisie comme marraine. Ma tante et ma cousine arrivèrent aussitôt et je pus avoir du repos.

Ma classe n'avait pas été interrompue, mais mon esprit était bien souven ailleurs qu'à l'école. Souvent même, il me fallait sortir parce qu'on m'appelait dans notre chambre. Ma tante présente, tout se passait autrement et je n'avais plus à m'occuper que de ma classe. La maman mieux soignée eut vite fait de retrouver ses forces et put même s'occuper du nouveau-né.

Bientôt, le baptême eut lieu. Ma cousine était la marraine et le parrain était l'homme qui avait épousé quelques années avant une de nos cousines de Saint-Amand, morte après quelques mois de mariage.

Mes cours d'adultes durèrent jusqu'à la fin de l'hiver et on promit bien de recommencer l'hiver suivant, mais je quittai la commune avant et le cours ne fut pas repris par moi.

Je continuais à aller cuber les tas de sable qu'on tirait de la rivière et, après la classe, j'allais voir travailler les maçons et les autres ouvriers. C'est alors que j'appris comment on fait ces belles mosaïques que j'avais admirées dans certains monuments. Des spécialistes étaient venus de Venise même et ils s'acquittaient de ce beau travail à l'entière satisfaction de l'architecte. Ces Italiens étendaient sur le sol de l'église une sorte de stuc qui restait un peu mou et, à l'aide de petits carrés de marbre de différentes couleurs, ils exécutaient les dessins dont on leur fournissait les modèles sur du papier à une échelle donnée.

L'église avait ainsi un carrelage de mosaïque, sauf un chemin en ciment qui partait des grandes portes et qui aboutissait, au chœur, à une superbe rosace d'un dessin très compliqué. On mit bien des jours pour achever ce beau travail, et quand il fut achevé, la surface présentait beaucoup de rugosités qu'il s'agissait de faire disparaître. Pour y arriver, des blocs de grès furent adaptés à des perches solides et longues de trois ou quatre mètres. Deux ouvriers prenaient une de ces perches, et après avoir enduit d'huile toute la partie achevée, ils tiraient et repoussaient le bloc de grès sur la mosaïque. Deux ou trois équipes travaillaient ainsi en même temps et côte à côte et, pour s'entraîner et échapper à l'ennui qu'aurait pu leur occasionner cette besogne monotone, ils chantaient en chœur et en cadence des chants de leur pays : « *La comita aumentato dieci ora* » (La Comète se lève à dix heures).

L'huile répandue sur la mosaïque formait avec la poussière de marbre une sorte de pâte dans laquelle glissait plus facilement le grès. Mais l'usure de ces petits carrés de marbre ne se faisait que très lentement et il était nécessaire d'obtenir une surface absolument unie, de sorte que ce travail dura bien des jours. De ma maison, j'entendais chanter ces Italiens dont une équipe se mettait au travail quand l'autre était fatiguée. Les chants ne cessaient que quand commençait une partie nouvelle. Puis tout à coup, ils reprenaient pendant plusieurs jours. Ces étrangers avaient re-

marqué que j'avais plaisir à entendre leurs chants et, pour m'être agréables, ils venaient de temps en temps devant ma porte et quand j'étais couché, chanter des romances italiennes et en trois parties. Le chant de la Comète était parfois remplacé par un autre dans lequel il était question de Pépita. Ce dernier chant était plus harmonieux que le premier. Cela provenait de ce qu'ils observaient mieux la musique et que chacune des trois parties avait été attribuée à des voix bien appropriées.

Cela dura plus d'un mois, jusqu'à ce que l'église fût entièrement garnie d'une magnifique mosaïque bien unie et bien luisante. Elle fut alors recouverte de planches en attendant qu'elle fût sèche, afin d'empêcher que les petits carrés de marbre ne fussent enfoncés par les pas des curieux et des ouvriers. L'entretien de ce superbe travail est, je le sus alors, très simple. Après avoir lavé la surface avec des chiffons humides, on passe d'autres chiffons imprégnés d'huile et tout ce marbre obtient une fraîcheur, un vernis, qui lui donnent l'aspect d'un travail neuf.

Il y a peu de temps, je me suis trouvé à passer dans ces lieux avec des amis auxquels je voulais faire admirer cette mosaïque. Plus de quarante ans s'étaient écoulés depuis mon départ de Sidiailles et je m'attendais pourtant à revoir en parfait état cette œuvre qui avait coûté tant de soins. Une couche de terre apportée là par les chaussures des fidèles recouvrait la belle mosaïque dont quelques rares carrés de marbre s'apercevaient ça et là. Depuis bien longtemps, on n'utilisait plus que le balai et pour remettre le tout en bon état, il serait peut-être nécessaire d'appeler à nouveau les Vénitiens.

Lorsque l'église fut achevée, il y eut une grande cérémonie à laquelle assistaient l'archevêque et tous les curés des environs. La bénédiction du monument fut donc complète mais le coq du clocher se contenta de celle que lui avait donnée la servante du curé et il ne reçut pas ce jour-là une seule goutte d'eau bénite. Lorsque ce coq fut enlevé du clocher de l'ancienne église, les ouvriers qui l'avaient descendu auraient voulu le faire bénir avant de le mettre en haut du clocher neuf. Or, le curé était absent. Ils s'adressèrent alors à la servante qui procéda à cette bénédiction en imitant son maître qu'elle avait vu maintes fois bénir différents objets, mais jugeant que ce coq ne pouvait raisonnablement être béni par les quelques gouttes d'eau bénite projetées par le goupillon, elle le plongea entièrement dans le bénitier en le tenant par la queue.

Après la bénédiction de l'église, un déjeuner plantureux réunit tout le clergé présent qui fut très honoré de se trouver à la table de Monseigneur l'Archevêque. Toutes ces cérémonies ne me faisaient pas trouver plus beau ni plus agréable ce pays où je vivais alors dans la plus grande solitude. De plus, mes illuminations du 14 juillet qui venait d'être décrétée Fête nationale et mon enseignement républicain, commençaient à m'attirer l'animosité du Maire et du curé.

Une institutrice venait d'être nommée et, à son arrivée, le Maire étant absent, le curé prit sur lui de l'installer et de donner des ordres pour que les petites filles quittent ma classe afin d'aller dans la classe de l'institutrice qui manquait encore de tout le mobilier scolaire. Nous étions à une époque où le traitement des instituteurs était calculé d'après le nombre d'élèves fréquentant l'école. Il existait alors deux catégories d'écoles : les unes avaient des élèves payants et des élèves gratuits. Dans les autres, c'était la gratuité absolue. Dans les premières, les élèves rapportaient deux francs et un franc par mois. Dans les autres, dont faisait partie Sidiailles, chaque élève rapportait 1,50 F par mois. La fréquentation dans ces dernières était bien meilleure. On pourrait même dire qu'elle était complète, car le nombre de ses élèves atteignait 175.

En m'enlevant ainsi la moitié de la population scolaire qui ne pouvait même plus fréquenter, on me causait intentionnellement un grave préjudice, tout en nuisant aux petites filles elles-mêmes. Je fis observer tout cela au curé en lui montrant mon étonnement du rôle qu'il remplissait. Il me répondit qu'il agissait d'après les ordres du Maire et de l'Administration et que ce qu'il faisait était légal.

Cette façon de procéder me montrait le but poursuivi. On visait à m'enlever une partie du traitement que j'avais eu tant de peine à me procurer. Ce traitement était de 221 F. Je perdais ainsi une somme importante, d'autant plus que les traitements furent consolidés à cette époque et que celui dont j'aurais bénéficié m'eût suivi pendant toute ma carrière et m'eût valu une retraite plus forte.

En outre, l'institutrice ne tirait aucun profit de tout cela, car le nombre de ses élèves n'étant pas assez élevé pour augmenter son traitement, elle tombait dans la classe correspondante à ses années de service et avec le traitement que la loi attribuait à cette classe.

Je parlai de tout cela au curé, mais il ne tint compte de rien. Il dé-

voilà pourtant ses idées injustes et celles du Maire quand il me dit :

« Vous professez des idées républicaines. Or, nous ne voulons pas ici d'un homme qui prépare une population révolutionnaire. »

Je vis sur le champ les ennuis qui m'attendaient à cause de ces idées qu'on dénaturait. Un jour, mon vieil ami, le père Clément, du village du Carroir, arriva chez moi dans sa voiture à âne. *« J'ai appris, me dit-il, que vous voulez nous quitter. Or, je ne veux pas que vous partiez sans avoir mangé avec moi un morceau du beau chevreau que j'avais gardé pour vous recevoir. Je l'ai tué ce matin et je vous emmène avec moi ainsi que votre dame. En arrivant, nous n'aurons qu'à nous mettre à table ».*

Ma femme pria le brave homme de la laisser à sa maison, à cause de l'éloignement de sa demeure et de l'heure avancée à laquelle il lui faudrait revenir ; mais il ne me fut pas possible d'en faire autant et je montai près de lui, dans sa voiture pour aller manger son chevreau.

Bientôt, nous partions en vacances et j'attendis dans le plus grand calme qu'on fît droit à ma demande de changement. Ces vacances tiraient à leur fin et comme je ne recevais rien, je me demandais si j'allais être obligé de retourner à Sidiailles, où j'avais bien cru pourtant ne plus exercer.

Quelques jours seulement avant la rentrée, je reçus une lettre de l'inspecteur d'Académie qui m'appelait à son bureau à l'occasion de mon changement. En arrivant, je fus reçu par mon ami Pouron qui me mit au courant de l'affaire. *« Tu as, me dit-il, demandé le poste de Cuffy et il t'a été accordé, mais le Maire de cette commune a appris que tu professes des idées réactionnaires et il est venu ici aujourd'hui même pour s'opposer à ce que tu viennes dans sa commune. Il est en ce moment à la Préfecture, toujours pour la même raison et si le Préfet veut bien l'entendre, tu n'iras pas à Cuffy mais à Givardon. Je dois te dire, ajouta-t-il, que l'instituteur actuel de Cuffy tiendrait à être remplacé par son fils, instituteur à Givardon, et pour mieux réussir, il a raconté au Maire que tu es un ennemi acharné de la République et que, s'il n'arrivait pas à t'écarter, tu serais, dans sa commune, son plus terrible adversaire politique. J'ai bien tenté de dissuader le Maire en lui disant que rien n'était vrai de ce qu'il redoutait, attendu que je te connais depuis longtemps et que je pouvais garantir la fausseté des insinuations portées, mais celui-ci n'a rien voulu entendre et il a même dit qu'il ferait tout pour t'empêcher d'aller à Cuffy. »*

Mon ami me conseilla pourtant de tenter une dernière démarche en me rendant à la Préfecture où j'étais sûr de le rencontrer en compagnie de mon aimable collègue qui le conduisait partout où il fallait en affirmant mes idées réactionnaires. Je fus ahuri en entendant ces paroles. Voilà ce que je recueillais de mon enseignement républicain dans une commune où la République commençait à peine à être connue. Je me retrouvais repoussé de certains habitants de Sidiailles parce que j'étais républicain et on refusait de me recevoir à Cuffy parce que je n'aimais pas la République.

Je courus à la Préfecture et, en arrivant dans la cour, je vis un homme qui se promenait, semblant attendre quelqu'un. Je l'abordai et lui demandai s'il n'aurait pas vu deux messieurs dont l'un était le Maire de Cuffy et l'autre l'instituteur de cette même commune. Il me dit que le Maire en question était auprès du Préfet mais il ne parla pas de l'instituteur. Peu d'instant après, un monsieur descendait l'escalier conduisant aux bureaux. Je jugeai que c'était là, la personne que je cherchais et je l'abordai en me faisant connaître. Je lui dis ensuite que j'étais au courant de ce qu'il était venu faire à Bourges. Je l'assurai qu'il avait été odieusement trompé par son instituteur et je le priai de me le faire connaître puisqu'ils étaient venus ensemble, et pour que je puisse lui parler en sa présence.

Il chercha des yeux son compagnon, mais celui-ci avait disparu.

Je criai alors au Maire toute mon indignation. Je lui reprochai, en termes très vifs, la démarche qu'il venait de faire contre moi et d'après les propos d'un homme qui ne m'avait jamais vu.

Il ne répondit pas une parole et quand j'eus terminé il me tendit la main et me dit qu'il était très heureux de m'avoir rencontré, mais, ajouta-t-il, je ne veux pas que vous soyez remplacé à Cuffy par le fils de cet homme si fourbe. « *Allons vite ensemble trouver le Préfet pour qu'il ne donne pas suite à la demande que je viens de faire.* »

Nous nous rendîmes aussitôt auprès du Préfet qui assura le Maire que rien ne serait changé à ce qui avait été décidé d'abord. Il me dit même que je devais immédiatement me mettre en mesure de prendre possession de mon nouveau poste. Le Maire et moi, nous allâmes dîner ensemble et nous revînmes par le même train, enchantés l'un l'autre de nous connaître et certains de vivre dans la meilleure intelligence.

Nous ne revîmes nulle part l'instituteur qui m'avait si bien desservi

et le Maire m'apprit par la suite, qu'il avait quitté Cuffy sans qu'il pût le rencontrer.

Je m'occupais dès le lendemain d'aller à Sidiailles afin de ramener notre mobilier. Mon beau-père et mon père mirent à ma disposition chacun un cheval et une voiture. Le premier et un de mes frères conduisaient ces attelages et je partis avec eux. Le voyage dura cinq jours au bout desquels nous arrivions à Cuffy.

Je fis visite au Maire, au cours de laquelle nous parlâmes de notre rencontre à Bourges et nous fûmes par la suite de très bons amis.

Je touche maintenant à la vieillesse dans cette commune de Cuffy où nous avons fixé notre résidence, au lieu-dit « Le Bec d'Allier », quand a sonné l'heure de la retraite.

Lorsque je fais un retour en arrière, pour revoir le temps passé, bien souvent je me retrouve à Sidiailles où je serais heureux d'aller passer quelques jours pour revivre un peu mes émotions d'autrefois et aller pêcher des écrevisses dans la Joyeuse, au pied de l'abbaye des Pierres, tout près du gros bouleau sous lequel mon ami Barluchet creusait ses sabots.

À propos de Jean Régnier et de Sidiailles En fouillant dans les Archives...

Quelques recherches effectuées dans les dossiers des Archives départementales relatifs aux affaires scolaires par Mme Bailly de la société d'Archéologie et d'histoire du Berry, permettent d'apporter compléments et confirmations de faits ou de situations évoqués par Jean Régnier dans son recueil.

Quelques mots sur la carrière de cet instituteur. Il est nommé d'abord adjoint à Meillant puis à Baugy, puis à Bourges, enfin à Sidiailles le 1^{er} octobre 1877, d'abord comme intérimaire ; il sera titularisé en septembre 1878. Lors de l'établissement d'une seconde classe (pour les filles) à Sidiailles, le nombre de ses élèves « payants » se trouvant diminué, il notera dans son rapport annuel, en décembre 1880 : « *L'instituteur (lui-même donc) demande à changer dès qu'une institutrice sera installée dans la commune, mais il désire une commune équivalente au moins pour le traitement à celle de Sidiailles.* » Il faut se souvenir qu'à cette époque, le traitement des instituteurs se composait de trois éléments : un minimum fixe (dont l'importance variait avec celle de l'école), une participation

mensuelle des familles envoyant leurs enfants à l'école, dite « rétribution scolaire », enfin la commune prenait en charge les élèves de familles pauvres dits « élèves gratuits » et assurait une certaine rétribution scolaire. En 1880, Jean Régnier touche : 200 F (de salaire fixe), 160 F de rétribution scolaire, enfin 294 F de participation de la commune soit 1 554 F par an. Avec l'ouverture d'une seconde classe, il perd donc, en perdant ses élèves filles, une partie de ses « rétributions scolaires », aussi, en quittant Sidiailles, il sera nommé à Cuffy, « une école à 1 693,20 F ».

Jean Régnier arrive à Sidiailles. L'épouse de l'aubergiste qui l'héberge est Marie Thomas (épouse de Jean Cagnot). C'est bien la sœur du maire de l'époque, Louis Thomas qui demeure au domaine de Chamblanc qui abrite également ses parents, ses trois frères et leurs familles (un total de 11 personnes en trois demeures). L'auberge, l'école, la forge sont, en 1872, les seules maisons composant le hameau du Ponciau.

Quelques rapports sur l'école de Sidiailles confirment la description que l'instituteur nous en fait à son arrivée : superficie de la classe, 31 m² pour 70 à 100 élèves...

Dès l'arrivée de Jean Régnier, des cours d'adultes sont organisés, avec l'avis favorable du Maire (M. Thomas) et du curé (M. Mamet). Les cours sont gratuits, ils ont lieu tous les soirs sauf le jeudi et le dimanche. Ils durent deux heures et regroupent 16 élèves.

Au moment de la naissance de sa fille, Jean Régnier demande à l'inspecteur d'académie que les dates des vacances soient déplacées, en août au lieu de septembre, août étant, avec septembre, le mois où les écoliers sont le plus retenus aux travaux des champs. À cette lettre, l'inspecteur répond : « *Je suis d'avis que la demande ci-jointe soit prise en considération : ce sera pour le maître une récompense au zèle avec lequel il dirige une école nombreuse dans un local très défectueux.* » Les dates des vacances (un mois l'été), variaient selon les régions : s'il s'agissait de campagne céréalière, les vacances étaient en août pour les moissons, viticole, elles avaient lieu en septembre ou octobre pour les vendanges. À Sidiailles, et dans tout le canton de Châteaumeillant, elles avaient lieu en septembre pour la récolte des châtaignes et des pommes de terre.

En 1880, la nouvelle école bâtie, comme l'église neuve et un peu plus tard l'école des filles, sur un terrain donné par la veuve de l'ancien maire, Mme Massé de Baudreuil (et belle-mère du maire alors en fonc-

tion), est située au lieu-dit : « La Croix-du-Jubilé », le long de la route qui traverse la commune et qui joint Culan à Boussac via Sidiailles. Elle se trouve à 600 m environ de l'école du Ponciau. Cette école neuve accueille alors 101 élèves, filles et garçons. Une petite salle est prévue pour que les enfants puissent y déposer leurs paniers. Le logement de l'instituteur compte cinq pièces ; il y a cour de récréation et sanitaires. Une pièce séparée sert de mairie. C'est l'épouse de Jean Régnier qui assure aux 48 fillettes fréquentant l'école 2h30 de travaux d'aiguilles par semaine : ouvrages aux crochets, marques, bas, ourlets.

La classe compte trois divisions. On y apprend à 9h la lecture puis après 10h, l'écriture, le calcul, enfin les lundis, mercredi et samedi, la dernière demi-heure est consacrée à l'instruction religieuse. L'après-midi, de 12h30 à 13h : travaux d'aiguilles pour les filles, puis, pour tous, grammaire, dictée, copie, écriture, puis histoire ou géographie. Enfin on étudie les « leçons de choses ».

En 1880, 92 enfants ne sont pas scolarisés et la fréquentation scolaire varie selon les mois. Sur 101 enfants inscrits à l'école, on en compte 73 en octobre, 94 en janvier. Les motifs de ces absences sont ceux alors relevés dans toutes les écoles rurales : mauvais état des chemins, garde des bestiaux, indifférence des parents, éloignement des habitations. Ce dernier point est extrêmement important pour Sidiailles qui compte alors une population d'environ 900 habitants dispersés en 33 villages, hameaux et domaines, le chef-lieu de la commune ne regroupant pas plus de 27 habitants.

L'église, dont Jean Régnier surveille la construction, remplace la vieille église, datant sans doute du début du 12^e siècle et qui, au cours des ans, avait subi de très nombreuses transformations. Il faut noter que la cloche (voir précédemment) a été transportée dans l'église neuve.

La nouvelle église est construite sur le terrain donné à la commune par Mme Massé de Baudreuil en 1876. Ce terrain est suffisamment vaste pour y permettre l'édification de l'église, deux écoles (filles et garçons) de part et d'autre, du presbytère ; enfin on y aménagera une place publique.

En 1879, les ruines de l'ancienne église et quelques terrains communaux sont vendus par la commune afin de financer la construction du nouvel édifice. À elle seule, la mosaïque, dont Jean Régnier suivit si attentivement la confection, a coûté 2 075 F (presque une fois et demie le salaire annuel de l'instituteur), le coût total de l'édifice (sans le mobilier) s'élevant à 48 634 F.

L'église a été consacrée en 1882, le jour de la fête des apôtres, Pierre et Paul, patrons de la paroisse par l'archevêque de Bourges Mgr Joseph Marchai qui fut reçu par le maire, le marquis de Nayve, gendre de Mme Massé de Baudreuil dont l'époux, alors qu'il était encore Maire de Sidiailles, avait été à l'origine de cette entreprise.

En guise de conclusion, voilà comment J. Pailleret, curé doyen de Dun-le-Roi, s'exprime, en évoquant Sidiailles : *« À l'extrémité méridionale du département, dans une partie du vaste canton de Châteaumeillant, s'étend une contrée qui présente un aspect particulièrement sévère. Sol pauvre et tourmenté, couvert de châtaigniers séculaires, coupé par des ravins profonds, loin des grandes communications, ce pays semble déjà sortir du Berry ; et malgré la majesté de son camp romain, et le pittoresque des ruines de son abbaye et de son fameux château de la Roche-Guilbault bâti au milieu de la rivière de l'Arnon, Sidiailles s'annonce, au loin, presque comme un désert. »*

Que dirait-il aujourd'hui de Sidiailles avec ses 304 habitants ? L'école a fermé en 1985, les élèves (une dizaine d'enfants d'âge scolaire contre 186 à l'époque) allant aujourd'hui à l'école de Culan.

L'affaire de la Brande des Mottes à Chambérat

Jean Chauchet

La Brande des Mottes est un lieu-dit de la commune de Chambérat sur la route d'Huriel. En 1849, à l'époque des événements qui nous intéressent, s'y dressait simplement une tuilerie aujourd'hui disparue. Pourquoi donc les Républicains avaient-ils choisi la Brande des Mottes comme lieu de rassemblement ? Simplement parce que Chambérat se situe au centre du canton d'Huriel et que l'endroit leur avait paru, sans doute, assez discret pour tenir une telle réunion.

Dans le texte ci-après nous allons tenter de faire un peu de lumière sur une page de l'histoire de notre région étroitement liée au contexte plus général de l'Histoire de France.

Rappel des événements nationaux

Commençons donc par quelques rappels de cette Histoire de France.

En 1848, le roi Louis-Philippe règne sur la France depuis 1830. Voici un an qu'il a installé comme chef de gouvernement François Guizot. Celui-ci pratique une politique ultra-conservatrice qui énerve fort la bourgeoisie parisienne. De plus, les Républicains commencent à se faire entendre. Il faut dire que l'Europe entière bouge. Les premières barricades se dressent à Paris, le gouvernement fait appel à la Garde Nationale mais celle-ci, loin d'apporter remède à la situation, vient renforcer l'émeute. Devant ces faits, le roi abdique et se réfugie en Angleterre.

La République est proclamée le 25 février. Un gouvernement provisoire est formé avec le Général Cavaignac, nommé chef du pouvoir exécutif. Lamartine, le modéré, aux Affaires Étrangères, et Ledru Rollin au Ministère de l'Intérieur. Malgré ce nouveau gouvernement, les esprits ne se calment pas. Des élections présidentielles se préparent avec quatre candidats en lice :

- Louis-Napoléon Bonaparte (il se proclame républicain ou socialiste au gré des nécessités) ;
- Cavaignac, serviteur de la république (s'est montré ferme, ceux qui le connaissent l'estiment mais la nation ne l'aime pas) ;
- Lamartine, un nouveau Girondin qui a perdu également de son prestige après les journées de juin ;

- Ledru-Rollin, avocat de gauche, promoteur du suffrage universel.

Dans la région, les rouges s'appuient sur la candidature de ce dernier. La petite bourgeoisie est éprise d'idées nouvelles et la masse ouvrière est perméable à la politique avancée. Nombreux sont ceux qui lisent les journaux de gauche et communiquent les nouvelles à ceux qui ne peuvent payer l'abonnement ou ne savent pas lire. Localement on trouve entre autres dans les rouges :

- Michel Sartin, Conseiller Général d'Huriel (beau-frère d'Achille Allier) ;

- les trois frères Fargin-Fayolle d'Huriel : Sébastien de Lamaid, Roch d'Huriel et Philippe dit Sommerat habitant Chambérat puis la Chapelaude.

Les élections présidentielles se déroulent et désignent Louis-Napoléon Bonaparte (avec 74% des suffrages. Ledru Rollin ne réalise que 5% des votes alors que localement il dépassera les 20% des suffrages).

Louis-Napoléon Bonaparte, premier Président de la République, âgé de 40 ans et 8 mois, reste à ce jour encore le plus jeune homme d'État à avoir occupé cette fonction. Son élection bénéficie de l'adhésion massive des paysans, de la division d'une opposition hétérogène de gauche, modérée ou royaliste, et de la légende impériale (surtout depuis le retour des cendres de Napoléon 1^{er} en 1840). Il sera le premier à s'installer le soir même au palais de l'Élysée, préféré aux anciennes résidences monarchiques que sont le palais des Tuileries et le Palais Royal.

La campagne des élections législatives qui suit est perturbée par le déclenchement de l'expédition militaire à Rome avec pour mission de s'interposer entre les volontaires républicains de Giuseppe Garibaldi et l'armée autrichienne venue secourir le pape Pie IX. Ce corps expéditionnaire est obligé de battre en retraite. Informé des événements, Louis-Napoléon accepte toutes les requêtes de renfort demandées. Sans consulter ses ministres, il demande de rétablir la puissance temporelle du pape. Outrés, 59 députés républicains exigent la mise en accusation du président français.

Ces décisions sont prises rapidement en raison de la proximité des élections législatives françaises, la restauration du pape étant devenue l'un des principaux thèmes du débat électoral. Ces élections doivent également permettre de trancher entre le président et l'assemblée sortante à majorité républicaine.

Le scrutin du 13, 14 mai 1849, marqué par un fort taux d'abstention (31%), se traduit par :

- l'éviction de la majorité des sortants, dont Lamartine ;
- la victoire de l'Union libérale (59%) dominée par le parti de l'Ordre (53% des voix soit 450 élus dont 200 légitimistes sur un total de 750 députés) ;
- l'effondrement des républicains modérés (environ 80 élus) ;
- la progression des démocrates-socialistes (34% des suffrages, environ 250 élus).

À l'issue du vote de l'Assemblée approuvant le renforcement de crédits financiers pour l'expédition militaire contre la République romaine, un groupe de députés démocrates-socialistes, sous l'égide d'Alexandre Ledru-Rollin, réclame la mise en accusation du président de la République, à qui ils reprochent de violer l'article 5 du préambule de la constitution selon laquelle la République « *respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne ; n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple* ».

La manifestation républicaine organisée le 13 juin sur les grands boulevards de Paris ayant été dispersée, plusieurs députés républicains se retranchent alors au Conservatoire des Arts et Métiers où ils décident de siéger en convention et de constituer un gouvernement provisoire. Au bout de trois quarts d'heure, ils sont néanmoins obligés de prendre la fuite. L'échec de cette journée de manifestation entraînera de nouvelles mesures de répression, qui achèvent de désorganiser l'extrême-gauche. Six journaux seront supprimés et l'Assemblée adoptera une loi sur les clubs permettant au gouvernement de suspendre la liberté d'association pour une période d'un an. Les responsables républicains impliqués dans la journée du 13 juin seront déférés devant la Haute Cour de justice de Versailles qui siègera du 12 octobre au 15 novembre. Sur 67 accusés, on trouve 16 députés, poursuivis pour :

« *Avoir participé à un complot ayant pour but :*

1- de détruire ou de changer la forme du gouvernement ;

2- de pousser à la guerre civile, en armant ou portant les citoyens à s'armer les uns contre les autres. »

31 seulement sont présents. Les 16 députés sont déchus de leurs

mandats électoraux tandis que Ledru-Rollin et 35 autres accusés absents sont condamnés par contumace à la déportation.

Dans la région, les locaux bien sûr suivent avec intérêt les événements de la capitale grâce notamment aux articles du journal « *La Réforme* ». Les nouvelles sont envoyées par Sarin et Sébastien Fargin-Fayolle au beau-père de Roch. Ils le font sous différentes formes pour tromper la surveillance de la police.

Un courrier attendu...

Le 13 juin 1849, à Montluçon, on attend le courrier de Paris. Il faudra maintenant agir par ruse pour avoir les journaux car le notaire est absent pour quelques jours. Nos compères guettent l'arrivée du facteur dans un café situé à proximité de l'étude. Aussitôt, l'homme de la poste parti, un des protagonistes qui connaît bien la servante, va mettre à profit cette relation et insister auprès d'elle pour obtenir le courrier. Craignant que l'on ne remarque cette petite troupe devant la maison de son maître, l'employée du notaire fait entrer les hommes dans le jardin. C'est là qu'ils prendront connaissance du journal « *La Réforme* » daté de la veille et dissimulé astucieusement dans les feuilles d'une autre publication « *Le National* » favorable, elle, au gouvernement.

Ils peuvent ainsi lire à la date du 12 juin l'article suivant :

« *Au peuple, à la Garde Nationale, à l'Armée.*

La majorité de l'Assemblée législative vient de passer dédaigneusement à l'ordre sur les affaires d'Italie. Par ce vote, la majorité s'est ralliée à une politique qui viole la constitution. Nous avons déposé un acte d'accusation contre le pouvoir exécutif, nous le soutiendrons demain, nous voulons épuiser les moyens que la constitution met entre vos mains. Que le peuple continue à avoir foi, les représentants ont foi en lui. »

Cette proclamation fut recopiée sur l'heure par les rouges Montluçonnais et répandue un peu partout. On en laissa même un exemplaire sur une table du Café de la Poste.

Le 14 juin, les journaux arrivent chez le notaire dans une boîte de fer. Sur le colis on peut lire : « *Envoi de Leroux. Paris.* » avec une mention « *12 couteaux de table* ». Une lettre envoyée de la capitale par Bertrand, employé de la Chambre des Représentants, arrive le même jour que le curieux paquet. En voici le libellé en respectant l'orthographe :

« Je crois bien faire de vous mettre au courant ce qu'il se passe à Paris, la ville est en pleine insurrections ; la chambre vient de se former en permanence déjà les coups de feu se font entendre, on nous assure qu'un gouvernement provisoire vient de se constituer par les chefs de la Montagne. Si vous désirez que je vous tienne à vous donner des renseignements et vous me le faire savoir par un mot de réponse ».

Cette fameuse lettre fit beaucoup de bruit. Les rouges voyaient l'heure arrivée de passer à l'action et de voler au secours de leur idole Ledru-Rollin. À La Chapelaude, Sommerat n'est pas inactif. La veille, il a déjà prévenu les maires de Courçais et de Chazemais. La lettre adressée au Maire de Chazemais a été retrouvée. Il était écrit :

« Mon cher ami. Les affaires sont à bout. La mise en accusation de Napoléon et de ses ministres a été faite hier par Ledru-Rollin. Il leur a dit à l'assemblée qu'ils faisaient un appel aux armes. Aussi mon cher ami, tiens-toi prêt pour demain ou après-demain. Je passerai t'avertir ou j'enverrai quelqu'un de sûr. Aussi ne t'absente pas. Tout à toi. La lettre de Sartin et de mon frère dit de nous tenir prêts d'heure en heure. »

Cette missive va compromettre le destinataire ; quant à celle adressée au Maire de Courçais, elle ne fut pas retrouvée.

Ce même jour, le 14 juin, Sommerat envoie un homme à lui, monté sur un cheval blanc, chercher Vincent de Boussac, son ami. Victor Vincent, dit Bizet, appartenait à une bonne famille de la région. Il était très instruit. À sa sortie des collèges de Montluçon, Guéret et Limoges, il essaya de préparer une carrière commerciale, habita Paris où il fit la connaissance de Barbès et de Louis-Blanc et fut employé quelque temps au garde-meubles. Puis il revint à Boussac où il travailla trois ans à l'imprimerie Pierre-Leroux. Vincent était tout à fait conquis par les idées nouvelles. À ce jour, il vit avec sa mère et n'a point d'emploi. Aussitôt que prévenu, Vincent se met en route pour La Chapelaude sans oublier son fusil de chasse et deux pistolets. Arrivés chez Sommerat, les deux amis passent la soirée dans une petite chambre située à l'écart au fond de la cour. Dans cette pièce, il y avait un petit arsenal ; un fusil de guerre, deux fusils de chasse et cinq pistolets. Au cours de la soirée, Ducreuzet, maître de poste, apporte de Montluçon deux colis que lui a confiés Sambon, domestique du sieur Yves, maître de poste à Montluçon précisément. Dans l'un des paquets, il y a la lettre de Bertrand et des

journaux « *Le Siècle et la République* » qui annoncent l'insurrection de Paris. Dans l'autre se trouvent des balles et de la poudre.

Pendant qu'ils lisent lettres et journaux, arrive Louis Pailheret (âgé de 19 ans), fils du maire de Courçais. Louis est un jeune homme fort intelligent et instruit, qui a beaucoup d'influence dans sa commune. En effet, il exerce les fonctions de secrétaire de mairie, c'est en quelque sorte le premier magistrat car son père ne sait pas lire.

On ne souffle mot à Louis Pailheret du contenu de la lettre et sans plus attendre, Sommerat part aux nouvelles à Montluçon. À son retour, au bord de nuit, quelques hommes l'attendent sur la route. Il y a là Vincent, Pailheret et aussi Anatole Prévost (âgé de 18 ans), lequel est garçon meunier à La Chapelaude, il est appelé aussi « Petit Pierre Leroux » car il avait souhaité ardemment pouvoir travailler à l'imprimerie de Boussac. Ce garçon, fort ouvert, fréquente Sommerat et lit nombre de livres nouveaux, « *La politique et le Socialisme* » de George Sand, entre autres. Cette femme écrivain fréquente beaucoup notre région, elle a fait la connaissance de Jules Sandeau d'Aubusson, mais également de Pierre Leroux à Boussac, s'imprégnant d'idées nouvelles qui l'amèneront au socialisme.

Mais revenons à La Chapelaude. Il est approximativement huit heures du soir, Sommerat invite alors ses amis qui l'ont attendu sur la route à venir chez lui. Tous s'y rendent et c'est là que Sommerat va lire la proclamation suivante :

« Citoyens des Communes,

Vos frères de Montluçon vous appellent et ont besoin de vous. La Patrie est en danger ! L'infâme gouvernement composé de royalistes a trahi toutes nos libertés. La constitution est violée. Paris est en feu. La Montagne se bat avec le peuple contre les tyrans. La province doit défendre ses frères de Paris. Dépêchez-vous, levez-vous tous, frères des campagnes. Levez-vous tous comme un seul homme. L'heure a sonné. Venez nous trouver et quand nous aurons réussi, comme nous l'espérons, vous trouverez ce que nous désirons tous depuis si longtemps : la liberté, le travail et le bien-être. Alors vous ne serez plus appauvris par les riches et les nobles. Venez, venez vite, car nous vous attendons pour défendre la sainte cause, celle de la vraie République, car ce que nous voulons c'est qu'il n'y ait plus d'impôts sur les pauvres ; les riches ont assez

d'écus pour payer. Arrivez mes amis car on menace de vous égorger. Vive la République ! »

Le rendez-vous de la Brande des Mottes

À la suite de cette lecture, le groupe se met à écrire une proclamation pour chaque commune. Les porteurs de ce message avaient également pour mission de faire sonner le tocsin dans chaque clocher pour rassembler le plus possible d'hommes en armes. Le lieu du regroupement pour le lendemain matin était fixé au centre du canton, c'est-à-dire à la Brande des Mottes sur la commune de Nocq-Chambérat, nous y voilà... On marcherait ensuite sur Montluçon puis vers Paris.

À Courçais

Louis Pailheret prit deux copies, l'une pour Chazemais, l'autre pour Courçais et partit au grand galop de son cheval, fou de joie. En sortant de La Chapelaude, il rencontre Jean Merat, de Chazemais et lui confie la commission pour son maire.

- Extraits d'interrogatoires :

Pailheret :

« Je n'avais point d'autre motif à engager les habitants de Courçais à s'armer et à marcher sur Montluçon que d'obéir à l'impulsion qui m'était donnée par Sommérat et pour bien dire je ne savais, ni moi ni les habitants que j'avais engagés à marcher, où nous allions. L'idée seule de songer que j'allais partir me rendait fou de joie et il me semblait que j'allais faire un bon coup. J'avais l'imagination perdue. »

Dagois Sébastien, 38 ans, ancien maire, aubergiste à Courçais :

« Je me rendis de suite vers l'église où il y avait un certain nombre d'individus que je ne pourrais pas désigner, parmi lesquels, quelques-uns, me dirent qu'il fallait m'habiller de suite pour porter secours à Montluçon dont la Garde Nationale était partie pour Paris qui était en feu. Dans ce moment on disait que les trois frères Peronni sonnaient le tocsin mais je ne l'ai pas vu. Un instant après, je vis Louis Pailheret qui était au bourg avec un grand nombre d'individus. Il me dit qu'il fallait partir pour Montluçon afin d'aller au secours de cette ville. Louis Pailheret rajouta notamment qu'il y aurait une amende contre ceux qui ne partiraient pas. Sur les deux heures, je pris mon fusil de chasse et

une demi-heure après nous nous mêmes en route pour la Brande des Mottes. Nous nous arrê tâmes toutefois à La Chapelaude. »

En cours de route, Pailheret frappe à toutes les portes qui se trouvent sur son chemin et perd ainsi beaucoup de temps, au point que, lorsqu'il arrive à Courçais, la nouvelle est déjà connue. Sébastien Dagois est dans le clocher et sonne le tocsin. On arrête un instant les cloches pour permettre au messager de lire la proclamation à la lueur d'un falot.

De tous les points de la commune des hommes arrivent, certains porteurs de fusils mais la plupart armés de faux ou de croissants. Pailheret ainsi prend la tête d'un important contingent d'insurgés qui se met en route vers trois heures du matin et arrive à La Chapelaude au petit jour.

À Viplaix

De son côté, Anatole Prévost est parti trouver Alexandre Massicard, maire de Viplaix, passant par La Vallas et Chambé rat où il rencontre François Lamoureux, de Courzadet. Ensemble, ils rentrent se rafraîchir à l'auberge Bourbon, une des rares maisons de Chambé rat. Prévost fait part de sa mission au patron de l'auberge et aux consommateurs avant de reprendre la route de Viplaix accompagné de Lamoureux.

Arrivés à destination, les deux hommes réveillent le maire qui lit la nouvelle et leur propose d'aller prendre un verre chez Dagois de façon à réfléchir. Dans l'établissement, ils réveilleront le fils de l'aubergiste, facteur à Viplaix. Le maire est un rouge sincère mais prudent, il refuse de faire sonner le tocsin, prétendant que la proclamation envoyée par Sommerat n'a rien d'officiel et que, de plus, elle n'est pas signée. Avant de rassembler les habitants de sa commune, il convient de prendre contact avec le maire d'Huriel. Il fait cependant prévenir ses administrés par quelques amis, mais leur conseille d'attendre.

Lamoureux prévient ses voisins de Courzadet. De leur village ils écoutent les cloches de Courçais mais néanmoins ne bougent pas puisque telle est la consigne du maire. Le fils de l'aubergiste, de son côté, alerte une bonne partie de la commune. Le lendemain matin, le bourg connaissait une belle effervescence mais tout le monde attendait le retour du maire qui était chez son collègue à Huriel. À son retour d'Huriel, le maire resta à la Brande avec Sommerat, Vincent, etc. et ne revint dans sa commune que le soir à la nuit. Ainsi s'explique le fait que Viplaix ne participa

pas à la révolte ; ce qui n'empêcha pas pourtant, trois de ses habitants d'être inquiétés par la suite.

(Lamoureux ne fut pas arrêté à la suite de cette affaire comme le veut la légende, par contre il sera déporté en Algérie, avec le député Sartin, après le Coup d'État du 2 décembre 1851).

À Chazemais

À Chazemais comme ailleurs l'inquiétude grandit.

Nous avons vu qu'en quittant La Chapelaude, Louis Pailheret avait donné commission à Jean Mérat pour le maire de Chazemais. Mérat réveille ce dernier vers minuit et lui recommande de sonner le tocsin dans l'immédiat. Cependant, intrigué, celui-ci veut s'accorder réflexion. Il passera une nuit blanche sans rien entreprendre.

Vers cinq heures du matin, Mathieu Boisselet arrive comme à l'accoutumée, pour travailler, mais le maire l'envoie à Chauvière, chez son conseiller, lui dire de réunir la Garde Nationale sur la place de l'église. De son côté, le maire se rend à La Bouchatte pour s'entretenir avec son adjoint Jean Auclair qui lui conseillera de ne rien faire, la déclaration de Sommerat n'ayant rien d'officiel. Ils décident d'aller vider un pichet à l'auberge. En arrivant sur la place, ils y trouvent un groupe d'hommes, un seul a son fusil de chasse. Le curé est parmi eux, les incitant au calme et leur faisant part de sa démarche de la nuit. En effet, ayant entendu dire que le tocsin devait sonner dans toutes les communes, le prêtre s'était rendu au Ploton, point culminant de la paroisse, vers une heure du matin.

Avant même d'arriver à cet endroit, il entendit les cloches de Courçais ; assez longtemps après les cloches de la Chapelaude se mirent en branle, puis... plus rien ! Considérant alors que deux communes seulement s'étaient révoltées, il avait regagné sa cure et, bien tranquillement, s'était recouché.

Au terme de son récit, le prêtre invite les hommes présents à entendre la messe du matin. L'office terminé, tous resteront sur place, la matinée durant, à discuter.

Pendant ce temps, le maire et l'adjoint vont trouver le curé au sujet d'un habitant de la commune qui s'est perdu.

- Témoignage de l'adjoint :

« Le 15 juin au matin, entre six et sept heures, le maire vint chez moi

me consulter pour savoir s'il fallait sonner le tocsin ainsi qu'on l'avait fait dans d'autres communes. Je lui demandai alors s'il avait un ordre émanant de l'autorité compétente, c'est-à-dire du préfet ou du sous-préfet. Il me répondit qu'il avait reçu une lettre à cet égard, qu'elle n'était pas signée. Je l'engageai alors de s'abstenir et nous partîmes alors pour Chazemais où un devoir municipal nous appelait. »

Tous les trois déjeunèrent ensemble à midi en discutant de leur affaire. L'enterrement d'un suicidé a lieu l'après-midi et le reste de la journée se passe dans le calme. La commune de Chazemais ne devait donc pas être représentée, elle non plus, à la Brande des Mottes, malgré cela son maire fut cependant arrêté.

À Huriel

À Huriel, l'agitation n'atteignit que deux villages : les Barcaux et les Lérays. Blaise Pailhoux, propriétaire et ancien boulanger, allait revêtir son costume de la Garde Nationale, prendre son fusil de chasse et se mettre à la tête de sa bande.

- Témoignage de Marchand Léonard, 40 ans, cultivateur aux Leris commune d'Huriel :

« Le vendredi 15 juin, vers les 6 heures du matin, trois individus que je ne connais pas sont passés près de moi, étant tous armés de fusils ou de piques, et m'ont dit : allons, il faut marcher, le pillage commence ; nous avons ordre de marcher sur Huriel. Je leur dis que je ne voulais pas. Deux heures après, une bande de 15 individus environ est venue chez moi, armée de fusils, de piques et de faux et m'a dit : il faut absolument partir avec nous, il n'en reste pas un dans le village. Ne pouvant pas résister, je les suivis sans armes jusqu'à la Brande des Mottes où il y avait 500 personnes au moins, toutes armées. »

Pour les deux villages, ils n'étaient que vingt-cinq environ. Pailhoux n'avait jamais affiché d'opinion très avancée mais ce matin-là, il était enragé. Il emmena avec lui ses plus proches voisins.

À La Chapelaude

Revenons à La Chapelaude au soir du 14 juin. Sommerat commence à grouper ses partisans les plus sûrs. Devant un tel mouvement, certains habitants prennent peur. Victor Dubreuil avertit son frère de la Forêt où

un petit groupe part se réfugier. Parmi ces hommes armés, l'on reconnaissait le maire, l'instituteur, le boucher. Ils passèrent la nuit dans le bois, entendirent le tocsin et ne revinrent au bourg qu'au jour, une fois la colonne partie.

Vers deux heures du matin alors que les cloches ont déjà sonné à Courçais, Sommerat désigne Louis Lépineux et François Michon pour aller carillonner au clocher, ils seront relayés car le tocsin va sonner jusqu'à quatre heures. Sommerat donne lecture de la proclamation avant que Jacques Barbe, ancien tambour d'un régiment de ligne, ne batte la générale.

- Témoignage de Benoist Jean-Baptiste, desservant La Chapelaude :

« Le tocsin sonna pendant deux heures environ, de deux à quatre. Pendant cet intervalle de temps, peu de monde répondit à l'appel et je ne remarquai que l'allée et la venue de quelques personnes que l'on signale comme des meneurs et qui paraissaient fort agitées. J'ai reconnu entre autres Pradillon, maréchal, et Mourier, chef cantonnier. À quatre heures, le tocsin cessa de sonner et alors la générale battit. »

En route

C'est alors qu'une importante troupe, armée des instruments les plus hétéroclites, se forme. Jean Michon est en tête avec le drapeau de la garde, à ce moment arrive le renfort de Courçais. Une imposante colonne s'ébranle donc vers Saint-Sornin, à cheval ; Sommerat et Vincent la conduisent.

Une trentaine d'hommes de Courçais et de La Chapelaude se détachent pour se diriger vers le rio Pigot et la Vallas, prétendant regagner la Brande par Pardeux. Mais en cours de route, ils vont se livrer à des actes scandaleux, semant la terreur dans les deux villages.

- Témoignage de François André, (69 ans, propriétaire cultivateur à la Vallas) :

« Le 15 juin dans la matinée, une bande composée d'André Dubouchet, Favardin Philippe et son frère, Gabriel Oraux, Amizet Marien, Létève Claude, Bias cantonnier des Prugnes, Rabret Gilbert des Franchises d'Audes, Verneuil de La Vilette et Jean Desjobert qui était le chef de cette bande armée, entra chez moi vers les cinq ou six heures du matin. Ils demandèrent qu'on leur donnât du meilleur de notre vin, on leur servit en

même temps du pain et du fromage. Le jeune Desjobert en mit le reste dans sa poche après le déjeuner et l'emporta. Il avait conduit le groupe dans les maisons de ceux qu'il savait appartenir à ceux qu'il appelait les blancs. Ils partirent sans payer leur dépense et nous n'osâmes pas leur demander l'argent de leur écot. Ils nous avaient épouvantés par leurs menaces. Verneuil Toussaint demandait des armes et voulait faire partir les hommes du village. Ils me forcèrent de leur délivrer une broche à rôtir. »

Interrogé, Jean Desjobert, (15 ans, vigneron à la Vallas), répond :

« Je faisais partie du rassemblement mais je n'avais pas d'arme, pas même un bâton. J'y ai été entraîné par les gens de Courçais. Ils m'ont obligé à les suivre en me prenant au collet en sorte que j'y suis allé sans savoir ce que je faisais. Ils m'ont d'autant mieux emmené que mon père et ma mère n'étaient pas dans la maison pour me défendre. Je n'ai pas menacé Vincent, je n'ai pas été chez lui avec une bande armée, je n'ai pas bu et mangé sans payer. »

À leur arrivée à la Brande, ils sont tous ivres.

En passant au village de Saint-Sornin, Sommerat confie le commandement à Vincent et part bride abattue vers Pardeux en passant par la planche du moulin Biguet. Il avait déjà pris contact, la veille, avec deux cultivateurs du lieu pour les inviter à rassembler le plus d'insurgés possible. Nos deux compères étaient allés trouver le maire, un blanc de réputation qui habitait une maison à droite au fond du village. Les habitants de cet endroit étaient tous frères ou cousins mais la vie y était infernale. On ne se parlait que fort rarement et le plus souvent de la grosse dent, pour se jeter des injures à la face. Qui plus est, la superstition, encore fort ancrée, y régnait en maîtresse. Les événements politiques n'arrangèrent point les relations.

Le maire avait demandé conseil au curé, avant de prendre une décision mais l'ecclésiastique ne s'était pas ému outre mesure et ne prit pas l'affaire au sérieux. Sur le point de partir pour Nérès, il ne différa en rien son projet et se mit en route en déclarant : *« Si la révolte gronde, je reviendrai. »* Mais ce jour-là tout était calme dans la région. À l'arrivée de Sommerat donc, on demeure indécis. Tous les rouges cependant sont prêts. Sommerat prend alors le commandement. Sur son ordre, Pierre Jean « Pigot » va chercher les clefs du clocher de Nocq chez le sacristain et va sonner le tocsin. À l'appel des cloches, les insurgés se réunissent

autour de l'église. Ils sont une centaine environ. Beaucoup n'ont pas d'arme. Pour y remédier en partie, Sommerat, en compagnie de quelques hommes, remonte à la cure de Pardeux, afin de prendre les deux fusils et le sabre du curé absent.

La nièce du prêtre ne veut pas remettre aux arrivants les armes de son oncle. Malgré ses protestations, Sommerat pénètre à l'intérieur de la maison. Et la troupe se dirige vers la Brande des Mottes, marchant derrière un drapeau tricolore, celui de la Garde Nationale, sans doute.

Sur place, on fait la pause, des groupes se forment et les discussions s'élèvent. Au bout de quelques heures, la soif et la faim commencent à se faire sentir. Certains vont manger dans les domaines les plus proches, d'autres se rendent à Pardeux, par les côtes, chez le sabotier également aubergiste.

- Son témoignage :

« Sur les midis environ, il arriva cinq ou six personnes chez moi qui demandèrent du vin, lesquelles furent suivies à divers intervalles de plusieurs autres et en si grand nombre que sur les quatre ou cinq heures du soir, ils étaient environ 80. Ils exigeaient du vin que je leur servis autant que je pus. Leur consommation ne fut pas moindre d'une pièce de vin, ce qui aurait dû me produire environ 50 francs tandis que je n'ai reçu que sept à huit francs. Il n'y a que ceux qui étaient honnêtes qui me payèrent. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'étais naturellement saisi de frayeur au milieu de ces gens qui s'étaient véritablement emparés de mon domicile, qui ne me demandaient pas du vin mais qui me commandaient de leur en donner. Ils buvaient tous armés, un grand nombre d'entre eux piquaient le plancher avec leurs armes baïonnettes ou fourches. »

Les illusions, un instant, perdues

Devant un tel désordre, l'inquiétude commence à poindre. On va chercher Vincent qui dort dans le lit du tuilier. Il fera poster des sentinelles aux quatre coins de La Brande, mais en pure perte, rien n'y fait. Alors, Sommerat, songeur, promène son regard sur cette troupe indisciplinée, le jeune Pailheret s'approche de lui pour lui demander comment va pouvoir être assuré le ravitaillement. Brusquement, Sommerat enfourche son cheval et galope vers Neuvéglise, chez son frère Roch. Ce dernier l'accueille froidement et tente de lui faire comprendre qu'il a

commis une erreur. Malgré cela, Roch fait transporter par son domestique une pièce de vin à La Brande, glissant en plus sur le chariot quelques tourtes de pain.

Pendant que Sommerat et son frère s'entretiennent, arrive le receveur municipal de Montluçon qui apporte des nouvelles de Paris : l'insurrection déclenchée par Ledru-Rollin vient d'être réprimée, une dizaine de représentants du peuple viennent d'être arrêtés et parmi eux, le député Sébastien Fargin-Fayolle, autre frère de Sommerat.

- Avis d'un blanc : le Maire de La Chapelaude

« Nous étions dans l'inquiétude sur le résultat des événements qui devaient se passer à la suite de cette levée d'armes. Vers midi ou une heure le 15, quatre ou cinq individus revinrent, armés de leurs fusils. On leur demanda ce qui avait eu lieu ; ils répondirent que M. De Launay avait abordé le rassemblement, avait interpellé M. Sommerat et lui avait dit entre autres choses : mon ami, que fais-tu ? Comment as-tu pu te décider à ameuter tout le canton ? Tout est tranquille à Montluçon, à Huriel et même à Paris. Sommerat s'est décidé alors à aller aux renseignements à Huriel, revint ensuite à ses hommes et leur dit : je suis trompé, je vous demande deux heures pour aller à Montluçon et si les choses sont comme on me les a annoncées, je reviendrai et nous sonnerons de nouveau le tocsin. »

Celui-ci, dès que mis au courant, part en compagnie de Delaunay pour la Brande afin d'informer les insurgés de la mauvaise tournure que prennent les événements, les invitant alors à rentrer chez eux. La troupe se disperse aux cris de « Vive la République ». Vincent et Sommerat gagnent rapidement La Chapelaude changeant bien vite d'habits, Sommerat part aux nouvelles à Montluçon. À son arrivée au Café de la Poste, Hyacinthe Yves lui fait la leçon et le blâme sévèrement. Sommerat comprend son erreur et commence à prendre peur car il sait que, déjà, la police a entrepris des recherches.

La police aux troupes

En effet, dès son retour de Nérès, le curé de Nocq a écrit au juge de paix d'Huriel la lettre suivante :

« Monsieur le Juge de Paix.

Mon domicile a été violé par Fargin-Fayolle malgré la résistance

de ma parente. Il a menacé de forcer les portes, il s'est emparé de mon fusil et de celui de Labre, a fouillé ma chambre. Plus tard, il a envoyé Gilbert Millet, de Bouesse et le maréchal de Bourzeau s'emparer de mon sabre, autre violation de domicile. Tout cela s'est passé en mon absence.

Agissez, nous avons besoin d'un exemple, votre dévoué serviteur, Duluc. »

L'abbé Duluc ne tirera pas bénéfice de cette plainte car il va mourir à Pardeux, à l'âge de 50 ans, sept jours après.

Au reçu de la missive du prêtre, le juge de paix d'Huriel a écrit au sous-préfet de Montluçon :

Huriel, le 15 juin 1849.

« Monsieur le Sous-préfet,

J'ai l'honneur de vous donner avis que notre ville est menacée de l'entrée de 700 à 800 personnes armées. Nous ignorons le but de cette manifestation et quelles en seront les conséquences. Cette bande campe à deux kilomètres environ de notre cité depuis ce matin.

Veillez, je vous prie, prendre les mesures que vous jugerez utiles ».

Aussitôt mises au courant, les autorités s'inquiètent. Le sous-préfet transmet la lettre du juge de paix au Procureur de la République. Ce dernier fait appel au juge d'instruction et au greffier en chef. Tous les trois prennent la direction d'Huriel, en voiture à cheval. Deux heures après, n'ayant rien vu d'alarmant en route, les trois hommes ne jugent pas utile de se rendre à la Brande des Mottes et font donc demi-tour non sans s'être entretenus avec les autorités locales.

Dès leur retour à Montluçon, des mandats d'arrêt sont lancés contre Sommerat, Vincent et Pailheret. Ces deux derniers sont aussitôt arrêtés mais Sommerat qui a disparu échappe aux recherches.

Le parquet général, à son tour, est informé de l'affaire : 43 mandats d'arrêt seront lancés par eux.

C'est alors l'affolement général. Certains se cachent et ne seront jamais appréhendés, tel Mialot, de Bouesse, qui restera trois jours dissimulé dans un grenier à foin au hameau de Chambérat. Il n'en est pas de même pour certains qui, se croyant tranquilles, vont pourtant être inquiétés. À noter que Nocq, qui a pourtant fourni un gros contingent, ne compte que deux de ses habitants dans le lot. Pour La Chapelaude, par contre, c'est un désastre mais c'est à Courçais surtout que la répression

sera la plus dure, au village des Prugnes, notamment, où tous les hommes font l'objet d'un mandat d'amener.

Les arrestations devaient s'étaler sur plusieurs mois. Le dernier appréhendé étant Daux que l'on découvrit dans son grenier. Beaucoup cependant avaient réussi à échapper aux recherches policières et ne seront point, de ce fait, présents au procès.

Le maire de Viplaix, qui s'était caché vers Saint Amand, se constitue prisonnier à Riom, pour être jugé avec ses amis.

Sa Lettre au Procureur Général :

« Le Maire de la commune de Viplaix à M. le Procureur Général près la Cour d'Appel de Riom.

Monsieur le Procureur Général.

Par suite de l'enquête et de l'instruction ouvertes à l'occasion du rassemblement qui a eu lieu dans la matinée du 14 au 15 juin dernier à la Brande des Mottes, canton d'Huriel, un mandat d'amener a été lancé contre moi et contre deux autres citoyens de cette commune. Comme je crois peu utile à ma cause de subir plusieurs mois de prison préventive, je suis dans l'intention d'échapper autant que faire se pourra aux recherches des agents de la force publique.

Monsieur le Procureur Général, vous me rendrez un très grand service en ordonnant que les poursuites dirigées contre moi soient désormais moins actives et moins sévères, vous promettant sur l'honneur de me constituer prisonnier aussitôt que j'aurai connaissance de l'ouverture des débats.

*Recevez, monsieur le Procureur Général, mes respectueuses salutations.
Viplaix, 17 juillet 1849 »*

Devant la cour de Riom

Les prisonniers, avant d'être conduits à Riom, furent enfermés à la prison du Vieux Château à Montluçon. Par arrêté du 18 août 1849, la chambre des mises en accusation et celle des appels de correctionnelle, réunies, renvoient les 43 accusés devant les assises de l'Allier qui tiennent séance à Moulins. Mais le Procureur Général, craignant l'indulgence politique des jurés bourbonnais, renvoie le procès devant les assises du Puy-de-Dôme.

L'affaire débute le 17 novembre à Riom, les audiences se poursuivant chaque jour, même le dimanche, jusqu'à la fin du mois.

Vincent est défendu par un avocat de Paris, Me Rivière, qui s'illustra à la Haute-Cour de Versailles. Les autres ont deux avocats de Montluçon et cinq avocats du barreau de Riom.

Les jeunes Pailheret et Prévost vont susciter un intérêt particulier par leur franchise et leur intelligence.

167 témoins sont entendus, dont le maire de Montluçon qui devait faire une déposition fort remarquable.

Le procureur général prend la parole. Il s'emploie à établir les liens entre l'insurrection de Paris et le mouvement de la Brande des Mottes en tentant d'argumenter sur la haine des gens de la campagne et leur désir de pillage. Pour appuyer ses dires, il n'allait pas manquer de faire une allusion aux trente gaillards qui étaient passés par le Rio Pigot et La Vallas en semant la panique.

Mais le soir, la défense passe à son tour à l'action. La présence de Me Rivière a attiré bon nombre de curieux. Brillamment, l'avocat parisien brosse un tableau très réaliste de la situation de la France, évoquant la lutte des Républicains contre les abus royalistes. Il présente le mouvement de la Brande des Mottes comme une protestation des ruraux contre la violation de la Constitution, expliquant que les habitants de nos régions voient leurs libertés foulées au pied par les combinaisons de Bonaparte.

Les plaidoiries des autres avocats furent également très remarquables.

C'est en définitive à plus de deux cents questions que le jury est appelé à répondre, la délibération dure de longues heures.

Lorsque les jurés reprennent leurs places sur les bancs, la Cour entre. D'une voix marquée par l'émotion, le chef du jury donne lecture de la délibération. À toutes les questions la réponse est « Non ».

On fait alors entrer les accusés, le greffier donne lecture de la déclaration et le président annonce la remise en liberté sans condition de tous les accusés.

Respectueusement, le public entend la proclamation de cette sentence ; tout s'est passé dans le calme.

« Il faut bien que je t'embrasse... »

Mais revenons-en maintenant à Sommerat au jour du 15 juin. Il quitte Montluçon dans la nuit, par un temps affreux et trouve asile provisoire à Nerdre. Il se fait envoyer là, de Paris, un passeport. Vers le mi-

lieu de septembre, il passe la frontière pour se réfugier à Noirmont, dans le canton de Berne, en Suisse d'où il écrit la lettre suivante :

« Aux citoyens. Président et Procureur Général de la Cour d'Assises de Riom (Puy-de-Dôme).

Citoyens.

Je me suis soustrait aux poursuites judiciaires qui ont été dirigées contre moi pour que la liberté d'un citoyen et d'un père de famille ne soit pas livrée, en ce moment, à des préventions et à des haines personnelles. Bientôt, au tumulte des passions, succédera le calme et je viendrai devant mes juges naturels expliquer ma conduite et en réclamer hautement la responsabilité. En attendant que ce jour se lève, j'ai un devoir d'honneur à remplir ; c'est un tribut de respect que j'offre à la justice, à la vérité, à mes innocents et malheureux concitoyens.

Au quinze juin dernier la Constitution avait été outrageusement violée. Dans ma conscience et dans mon esprit, la glorieuse République conquise au 24 février était menacée dans son existence. J'ai voué ma vie entière au triomphe de ce gouvernement qui seul peut assurer le bonheur de tous ; je pensai que je ne devais refuser aucun sacrifice au maintien du pacte social qui lie les majorités et les minorités. Obéissant à ma profonde conviction, sans prendre le conseil de personne et après avoir lu les journaux de Paris du 13 juin, je fis sonner le tocsin et j'assignai un rendez-vous aux habitants de ma commune et à ceux des communes voisines. La plupart m'honoraient de leur confiance, avaient foi dans mes opinions républicaines, avaient une égale défiance des desseins de nos réactionnaires qui, de jour en jour, ne cessaient, depuis quelque temps, de lancer contre nous les calomnies les plus infâmes. Ils se pressèrent autour de moi comme ils le feraient encore si le sol de la Patrie était jamais en danger.

Une circonstance dont je ne puis vous donner connaissance aujourd'hui et que je me ferai un devoir de vous expliquer en temps et heure, me fit prendre une détermination contraire, convaincu que, s'il ne faut jamais laisser périr le droit, il est peut être quelquefois utile de suspendre l'exécution des actes qu'il inspire et j'usai de mon influence pour faire regagner leur domicile à ces braves citoyens qui n'étaient là qu'en vertu de ma seule spontanéité. Tous m'entendirent avec bonté et se retirèrent volontairement, paisiblement et sans qu'aucun agent de la force publique ne se fût montré pour les dissiper. Il est donc impossible d'imputer cette

réunion à crime, même à moi et, à plus forte raison, à aucun de ceux qui vont s'asseoir sur les bancs de la Cour d'Assises du Puy-de-Dôme.

Seul je suis et doit (sic) être responsable d'une tentative que je défendrai victorieusement quand, à mon tour, je serai devant la justice du pays pour confesser ma loi et glorifier la République.

J'affirme sur l'honneur, citoyens, Président et Procureur Général, la sincérité de ma déclaration. Je devais et je dois, je le répète, à ma considération personnelle, à la vérité et à la vive sympathie que m'inspire la situation de mes amis accusés de venir prendre en entier la responsabilité d'un acte qui ne regarde absolument que moi.

J'espère, citoyens, Président et Procureur Général, que vous voudrez bien, dans votre haute impartialité, faire connaître cette lettre aux jurés. J'en fais une expédition que j'adresse à l'un des avocats des détenus.

Agrérez, citoyens, Président et Procureur Général, l'assurance de ma haute considération.

*P. Fargin-Fayolle
Noirmont, canton de Berne (Suisse) ce 16 septembre 1849 »*

Vers le début de 1850, il estime qu'il peut affronter le jury du Puy-de-Dôme, espérant être acquitté comme l'ont été ses camarades républicains, il se constitue prisonnier. Lors de son jugement, Sommerat est également défendu par Me Rivière mais cette fois, hélas pour lui, le vent a tourné. Les jurés rendent un verdict affirmatif à toutes les questions et l'accusé est condamné à cinq années de prison ferme et de privation de ses droits civiques, civils et familiaux et aux frais de procédure qui s'élèvent à 12 570 F. Somme très lourde pour l'époque.

Sommerat se pourvoit en cassation mais un arrêt annule le pourvoi. Il est enfermé à la forteresse de Belle-Isle-en-Mer. Libéré au bout de trois ans, il revient au pays mais est étroitement surveillé par la police. Il renoue pourtant avec ses amis politiques. Cependant sa présence inquiète les autorités et, en 1858, on le déporte en Algérie.

De retour après l'amnistie en 1859, il monte un commerce de bois à Montluçon. Par arrêté de la sous-préfecture de cette ville, il est nommé président de la commission communale de La Chapelaude, en remplacement du Maire de l'Empire, Victor Dubreuil. La première délibération du conseil, signée de sa main, date du 5 octobre 1870.

En 1871. Sommerat est élu conseiller général de Montluçon-ouest, mais il donne sa démission en 1872. Il habite alors avec les siens aux Tartasses. C'est là qu'un soir d'hiver, huit jours avant Noël, la poste lui apporte une grande caisse. Sommerat invite alors ses amis, le chef cantonnier fait sauter les planches du couvercle. Un buste de la République apparaît. Sommerat enlève son chapeau en déclarant : « *Il faut bien que je t'embrasse.* » Après lui, les conseillers et l'instituteur allaient avoir la même touchante réaction.

Le buste fut placé dans la mairie de La Chapelaude le lendemain de Noël, en présence d'une nombreuse assistance.

Sommerat, on le sait, était très estimé par son entourage. Bien sûr, comme l'on dit chez nous, dans cette affaire, il s'était un peu « emballé » mais il l'a fait dans le seul but de rendre justice aux habitants des campagnes. Lorsqu'il était dans sa maison du Prieuré il avait pour voisin l'abbé Jean-Baptiste Benoît, curé de La Chapelaude, qui, évidemment, ne partageait pas ses idées politiques, ce qui néanmoins ne l'a pas empêché d'écrire : « *Lorsque Sommerat vint à La Chapelaude, j'avais ouï parler de lui comme d'un homme fort exalté et de dangereuses opinions. Je m'en défiais, mais voici quelles sont mes impressions à son égard. Il est un de ces hommes qui ont des moyens naturels, un esprit bien doué avec un cœur bon et généreux. C'est un excellent père de famille. Je pourrais citer une foule de traits particuliers, de traits de bienfaisance qui l'honorent et que chacun se plaît à réduire dans nos pays. Sa générosité certaine et même proverbiale, est loin d'avoir toujours eu la raison pour guide car elle est une des causes de l'état de ruine dans lequel il se trouve, pourtant son père lui avait laissé plus de cent mille francs. Il rendait service à tous. Suivant moi, tout son malheur a été de se livrer exclusivement à la politique, sans jamais porter les efforts de son imagination à sonder le fond des choses.* »

Philippe Fargin Fayolle Laborde Sommerat s'est éteint aux Tartasses en 1879. Sommerat dort maintenant du sommeil des justes dans le cimetière de La Chapelaude.

Coup d'État du 2 décembre 1851

Le 2 décembre 1851, Louis Napoléon, oubliant le serment qu'il avait prêté à la constitution républicaine, la renversa par la force. Quelques ré-

sistances se produisirent en faveur de la légalité, et le canton d'Huriel ne fut pas le dernier à s'émouvoir. À la suite du coup d'État, les ennemis du nouveau régime étaient poursuivis, arrêtés, déportés ou expulsés. Malheureusement, Huriel eut beaucoup à souffrir de ces affreuses mesures. Le parti réactionnaire organisa une véritable « chasse » aux républicains. Ces agissements exaspérèrent tellement la population de Viplaix qu'elle eut même l'idée de se soulever et de marcher sur Huriel. Les partisans du prince-président intimidés, demandèrent aussitôt un escadron de chasseurs, qui arrêta les républicains les plus ardents pour les déporter ou interner.

Si le canton d'Huriel a fourni son contingent de victimes au coup d'État de 1851, il est juste de constater que les idées libérales que l'Empire avait cru étouffer se sont réveillées après 1870.

L'agriculture au 18^e siècle

• *Extrait de l'administration provinciale du BERRY, arrondissement de CULAN*

M. le Prieur de l'abbaye des Pierres (Cote C1317 -3).

À la fin du 18^e siècle, la monarchie française reçoit le message des « Lumières » et ressent un nécessaire besoin de changement. Période prérévolutionnaire où l'aristocratie éclairée du Berry sera la première à se poser des questions sur l'avenir de la Nation et du peuple, particulièrement. Artisans et paysans ne peuvent avoir accès aux connaissances de l'Encyclopédie, mais quelques propriétaires terriens, au centre du royaume, adhèrent aux idées de Diderot et rédigent, eux aussi, des propositions pour l'avenir proche.

Les assemblées provinciales du Berry sous la houlette de l'archevêque de Bourges Phéllipeaux d'Herbeau, chercheront à faire un état des lieux. Avant toute initiative, le Duc de Béthune-Charost, le Chevalier de Lammerville et quelques autres... questionnent les propriétaires laïques et religieux capables de donner des informations précises et de broser un portrait réaliste du pays.

Ainsi le Prieur de l'abbaye des Pierres de Sidiailles, répondant au questionnaire de l'administration provinciale, nous amène à une visite détaillée de l'actuel sud du Cher, pays traversé par le « Sentier des Maîtres Sonneurs ». Les années 1770, époque d'effervescence agricole, commerciale et politique, sont exactement celles où George Sand situe son roman. Les acteurs de l'épopée sandienne, paysans, gens des bois, cabaretiers et sonneurs ont eu ce pays sous les yeux !

Il était donc important et utile de vous le faire entrevoir dans ses réalités pour mieux plonger dans les images que nous suggère cette enquête.

• *Questions relatives à l'agriculture*

Sol, Engrais, production

• Quelle est la nature des divers sols de l'arrondissement ?

Presque tous les sols sont maigres, de nature compacte et serrée, dé-

pourvus de la partie glutineuse que les laboureurs appellent communément la cervelle de la terre.

- Quelles sont les terres qui dominent ? Jusqu'à quelle profondeur trouve-t-on les bonnes terres ?

La plupart ne possèdent qu'à peine deux pouces de profondeur; au-dessous est ordinairement une roche qui les rend très sèches et dans quelques endroits se trouve une argile tenace de mauvaise qualité qui les rend humides.

- Quels sont les engrais dont on se sert ?

Les cours des domaines fournissent communément les engrais. On y ajoute cependant, autant qu'il est possible, les cendres de fougères, de genêts et d'ajoncs qui se cueillent frais et qui se brûlent sur la partie du champ que ces plantes peuvent couvrir après avoir été répandues.

- Quelle est la quantité d'engrais relativement à l'étendue des terres ?
Communément on emploie sur chaque boisselet, deux tombereaux de fumier. Lorsqu'il est bien consommé il en faut plus, lorsqu'il n'est pas assez gras, on en met plus lorsqu'il est possible, la récolte étant communément proportionnée à la quantité d'engrais.

- Quel est celui des engrais qui réussit le mieux dans chaque espèce de sol et pour chaque genre de production ?

Le fumier de moutons est incomparablement le meilleur, mais il y aurait beaucoup de préjudice à le séparer de celui des bêtes à cornes, ce dernier perdrait alors beaucoup de sa qualité.

- Le parcage des moutons est-il introduit à titre d'engrais ?

Dans le canton, le parcage des moutons est absolument inusité. L'abbaye des Pierres a tenté de l'introduire pendant deux années consécutives, le troupeau était composé des trois espèces de bêtes à laine de la province : partie du canton, partie de la champagne d'Issoudun et partie des lieux intermédiaires. Le troupeau estimé avant le parcage fut trouvé meilleur après qu'on l'en retira à la Saint Martin. Sur le fumier du parc on sema du froment, du méteil et du seigle, aucun de ces grains ne réussit. Ce mauvais succès joint à d'autres inconvénients, et surtout celui de l'altération du fumier des bêtes à corne, a fait abandonner cette pratique.

- Connaît-on la marne et existe-t-il quelques manières ? Dans quelle nature de sol les grains, les herbes, les plantes, les vignes et les bois végètent-ils avec plus de force ?

Le sol de l'arrondissement a été examiné alternativement, il ne s'y est trouvé aucune marnière. L'abbaye des Pierres a essayé d'y suppléer en

substituant la chaux à la marne naturelle. Les épreuves n'ont pas été sans succès jusqu'à présent, elles avaient été très restreintes, mais actuellement que la chaux est devenue plus commune et moins chère, elle se propose de porter beaucoup plus loin les expériences à cet égard. La mauvaise qualité du terrain ne donne presque pas lieu à des différences relativement à tous ces objets.

- Quelles sont les principales productions en grains, en fourrages, en plantes ?

Le seigle est presque le seul grain.

Les herbes des prairies et les pailles sont tout le fourrage, la rave limousine est la seule plante cultivée en petite quantité.

- Y a-t-il des prés ? Des prairies artificielles ? Des vignes, des arbres fruitiers, des bois ?

Il y a des prés, nulle prairie artificielle, point de vignes, peu d'arbres fruitier, peu de bois, en bouquets seulement et point de forêts ou du moins d'une vaste étendue.

Grains, semences, labours, récoltes

- Quelle espèce de grains produit l'arrondissement ?

Du seigle et très peu de froment.

- Y cultive-t-on de l'avoine ?

L'avoine d'été est presque la seule qui soit cultivée. Quelques colons cependant essayent aussi très peu d'avoine d'hiver, à cause de la rigueur des froids qui la fait périr très souvent. L'avoine d'hiver se récolte en juillet, celle d'été à la fin d'aoust, ou au commencement de septembre.

On sème l'avoine d'hiver au commencement d'octobre, avant les seigles et celle d'été en mars et avril. Aucune n'est d'un grand produit, celle d'été est d'un rapport moins certain.

- Sème-t-on de la vesse, des pois, des haricots, des lentilles... ?

On ne sème aucun de ces grains, on en a essayé inutilement.

- Quel est l'usage par rapport aux jachères ?

Dans les domaines, la culture des terres se divise en trois parties principales : la première est laissé au repos pendant plusieurs années et sert au pacage des bestiaux. La seconde est emblavée, la troisième est cultivée pour les semences de l'année suivante. Ces deux dernières parties

sont aussi travaillées alternativement pendant cinq à six ans, après quoi l'une d'elle est abandonnée pour le pacage et remplacée par une partie des pâturages qu'on avait laissés reposer, les terres s'épuiseraient et les pacages manqueraient si on voulait suivre une méthode différente.

• Quelle est la quantité des semences relativement à l'étendue des terrains ?

Dans les commencements de la saison, lorsque les terres sont bien disposées et lorsque les temps sont favorables, on doit répandre sur un boisselée de terre un boisseau de semence, attendu que la germination est prompte et qu'il ne se fait aucune perte de grains, mais lorsque la saison est avancée, lorsque les temps sont humides et le sol refroidi, on a lieu de craindre des pertes de grains, soit par la pourriture soit par la dévastation des insectes et pour lors la semence doit être un peu plus abondante.

• Comment se mesure le terrain ? Est-ce par boisselée, septrée ou arpent ?
On mesure communément par boisselée et par septrée.

• En ce cas, combien le boisseau pèse-t-il ?

Le boisseau doit peser en seigle quarante-cinq livres et cinquante en froment. Les quatre boisseaux font la septrée et la septrée fait l'arpent.

• Dans quel temps donne-t-on les labours ?

La rigueur du temps permet rarement d'ouvrir les terres pendant l'hiver. Les labours ne commencent qu'à la fin de février, on en donne trois, le premier en février mars et avril, le second en juin et juillet, le troisième en septembre.

• Quelle en est la profondeur ?

La profondeur des labours ne peut pas aller à trois pouces en raison du rocher, ou de l'argile qui sont très près de la superficie. La nature du terrain ne permet aucune variation dans cette manière de labourer.

• Quel est le genre des sillons dans les divers sols ?

Les sillons ont ordinairement dix à vingt pouces de large, l'intervalle entre chacun d'eux est communément de douze à quinze pouces.

• Et pour les diverses productions ? Sont-ils plats ou bombés ?

Tous sont bombés. De cette manière ils fournissent au grain plus de terre végétale et plus découlement aux eaux.

• Se sert-on de bœufs ou de chevaux pour les labours ?

On ne laboure qu'avec des bœufs. L'usage des chevaux serait en bien des endroits impossible et dans tous les cas, trop dispendieux.

- Dans quels temps herse-t-on les grains ?

Le sillonnage des terres ne permet pas l'usage de la herse.

Instrumentes agraires, moissons conservation et emploi des grains

- Quelle est la forme de la charrue ?

La charrue est la moitié d'un cône de hêtre divisée dans sa longueur, armé en sa pointe d'un fer piquant et à son talon d'une assez longue barre de bois carrée que le laboureur tient communément de la main gauche et avec laquelle il la dirige, et laquelle barre fait en remontant un angle très ouvert avec le cône. Cette charrue est traînée par des bœufs sans l'aide d'aucunes roues. Elle est la même pour tout le pays à seigle.

- La croit-on la plus parfaite pour les divers sols de la paroisse et pour ses diverses productions ?

On a tenté plusieurs fois de lui substituer une charrue d'un plus grand appareil. Plusieurs raisons décisives telle que l'inutilité et la trop grande dépense y on fait renoncer.

- Y-a-t-on remarqué quelques imperfections ?

Le plus grand reproche fait à la charrue ordinaire appelée l'hario est le défaut de coutres. Mais l'inconvénient est léger et le remède serait plus coûteux que profitable.

- A-t-on remarqué quelques défauts dans la forme de la herse ?

La herse n'est employée que pour briser les mottes de défrichements ou le terres nouvellement remises en culture. Il faut qu'elle soit armée de dents fortes, larges et tranchantes. Elle est la forme de celle qui est en usage et c'est la plus convenable.

- Dans quel temps se font les moissons ?

Vers la mi-juillet et dans le courant d'Aoust.

- Les frais de moisson sont-ils considérables ?

Les colons font eux-mêmes les moissons, leur travaux en cela sont les plus économiques.

- Trouve-t-on assez de bras pour les moissons ?

La médiocrité des récoltes ne suffisant pas communément pour occuper tous les bras, plusieurs hommes forts font des émigrations pour aller faire la moisson dans des pays plus fertiles et tirer de leur travail un meilleur parti.

- N'y aurait-il pas moyen d'en diminuer les frais ?

On ne croit pas qu'il y est lieu à aucune diminution de frais.

- A-t-on essayé de substituer à la faucille une faux, telle que celles dont on se sert en Flandres et dans plusieurs parties de l'Allemagne ?

Les sillons, les pierres et nombre d'autres obstacles s'opposent à l'usage de la faux.

- Comment conserve-t-on les grains ?

Les grains en gerbes se conservent dans les granges et, après avoir été battus, dans les greniers. Les granges suffisent pour serrer tous les grains. Le colon n'est jamais assez heureux pour être dans l'obligation de faire des meules.

- Les grains sont-ils sujets à être attaqués de quelques maladies ? Sont-ils sujets à la nielle ou à d'autres inconvénients ? Quels sont les sols les plus sujets à ces accidents ?

Lorsque les cultivateurs, pendant une certaine suite d'années ont été attentifs à bien épurer leurs semences et à cercler leur blé, ils ont peu de nielle mêlée avec leur récolte. Les lieux humides sont les seuls qui aient à la craindre, les terrains secs en sont naturellement exemptés.

- Connaît-on quelques moyens de les prévenir ?

Le criblage et quelques soins attentifs suffisent pour en purger les blés.

- Les grains sur pied sont-ils sujets à des papillons ou insectes ?

On n'en connaît point, les blés barbus en sont rarement attaqués.

- Les grains sont-ils attaqués par les charançons ?

Les charançons font beaucoup de dégâts dans les granges et les greniers. On m'a encore trouvé contre eux que de faibles préservatifs, aucun de bien assuré.

- Le seigle ergoté est-il commun dans l'arrondissement ?

Cette maladie du seigle est rare et n'a lieu que dans les années où la fin de juin et le commencement de juillet sont journellement pluvieux.

- Connaît-on les dangers qu'il y a de l'employer pour la nourriture des hommes ou des animaux ?

Les dangers en sont peu connus, heureusement qu'ils n'arrivent que rarement.

- Quel est l'usage introduit pour le battage des grains ?

Le fléau est le seul instrument dont on se serve.

- Comment vanne-t-on le grain ?

Au vent et en plein air pour l'ordinaire.

- Connaît-on les moulins à bras pour les vanner ?

On commence à s'en servir.

- Y a-t-il des moulins à eau ?

Ce sont presque les seuls.

- Y en-a-t-il à vent ?

C'est tout nouvellement qu'on a commencé à en construire.

- Y aurait-il des hauteurs propres à en établir ?

Elles n'y sont que très communes.

- Quelle espèce de mouture est en usage dans les moulins ?

Le grain.

- Combien de quantité déterminée de livres de blé rend-elle de farine ?

Communément sac pour sac.

- Et de livre de son ?

Le blé n'est point bluté et il se vend mêlé avec la farine, il y en a moins lorsque la farine est moulue plus fine.

- Combien une quantité déterminée de livres de farine fait-elle de livres de pain ?

Communément un quart en sus, lorsque le blé est bien moulu. Dans ce cas le boisseau de seigle pesant quarante-cinq livres doit donner soixante livres de pain, lorsque le blé est bien sec et qu'il absorbe plus d'eau on y comprend le son attendu.

Prés, prairies artificielles, animaux

- Y a-t-il des prés ?

Autant qu'il est possible.

- Sont-ils hauts ou bas ?

Quelques-uns sont situés dans des hauteurs lorsque le sol est humide, la majeure partie sont dans des fonds. Les prés hauts ne sont que trop souvent brûlés par la sécheresse, les bas ont rarement à souffrir de la trop grande abondance de l'eau.

- Quels sont les moyens qu'on emploie pour les dessécher ou les arroser ?

Les fossés, les rigoles, les batardeaux.

- Existe-t-il des prairies artificielles ?

À proprement parler aucune.

• A-t-on essayé des trèfles, sainfoins, luzernes ou autres prairies artificielles ?
Quelques particuliers en petit nombre ont essayé le trèfle, ils n'ont réussi qu'avec beaucoup d'engrais. Cette plante, ne croissant que dans les terres calcaires, a été semé sans succès, il en a été de même de la luzerne, la terre n'ayant pas assez de profondeur pour qu'elle puisse pivoter. Les raigrasses et les pimprenelles n'ont point réussies.

• Quelle est l'espèce qui réussit le mieux ?

On a déjà dit que le trèfle était la seule graine qui ait eu du succès, soit le trèfle à fleurs rouges soit le triolet à fleurs jaunes.

• Existe-t-il assez de prés relativement à l'étendue des terres labourables ?
La disproportion est très grande, l'étendue des terres l'emporte de beaucoup sur la quantité des prés nécessaires, de là, la diminution de bestiaux, diminution d'engrais, diminution de culture.

• Ne serait-il pas avantageux de les multiplier ?

Rien ne serait plus utile, mais rien ne serait plus difficile à exécuter, on n'a presque rien négligé pour cela.

• Les héritages sont-ils clos ?

Ils sont presque tous renfermés par des haies vives.

• Y a-t-il des troupeaux dans l'arrondissement ? Sont-ils nombreux ? À divers particuliers, ou troupeaux communs ?

Les bêtes à laine sont en petit nombre. Chaque particulier a les siens, ils sont composés en partie de bêtes à laine et en partie de bêtes à cornes en pacages séparés. Il n'y a pas de troupeaux communs. La proportion entre les deux espèces n'a rien de déterminée, chaque particulier entretient, et en bêtes à laine et en bêtes à cornes, ce que la nature et l'étendue des pacages lui permettent. Communément, on prend tout le soin possible pour l'entretien des bêtes à cornes et quand au nombre et quand à l'espèce convenable, ces soins étant presque le seul moyen d'avoir de l'argent. Le paysan est suffisamment pourvu pour ses besoins dans la petite espèce.

• Naît-il des chevaux dans le canton ?

Ci-devant on en avait établi plusieurs, ils étaient trop grands, et n'ayant pas réussi, ils ont disparu.

• Les bêtes à laine ont-elles des pâturages d'hiver et d'été ?

Pendant l'été on les restreint à des pâturages déterminés, pendant l'hiver on les leur abandonne tous.

• L'espèce est-elle élevée ?

Elle est moyenne.

- La laine est-elle fine ?

Elle est de médiocre qualité, depuis quelque temps elle devient plus fine.

- A-t-on soin de choisir les meilleurs vacivaux pour en faire des béliers ?
Plusieurs bons administrateurs se sont appliqués et s'appliquent tous les ans à choisir et à faire venir des meilleurs cantons de bons vacivaux, c'est par cette sage administration que les laines du pays commencent à se raffiner.

- À quel âge donne-t-on les béliers aux brebis ?

Lorsqu'ils commencent à atteindre la fin de leur seconde année.

- Dans quel mois de l'année donne-t-on les béliers aux brebis ?

Au commencement d'octobre.

- Les bergeries sont-elles basses et bien fermées ? Ou sont-elles élevées, aérées et ouvertes de plusieurs côtés ?

Elles sont communément basses et fermés, dans les deux côtés opposés on pratique des ouvertures étroites pour leur donner de l'air.

- Quel est le régime des troupeaux dans les champs ? Qui est-ce qui les gardent ? Combien un berger garde-t-il de bêtes à laine ? Y-a-t-il un berger commun ?

Une femme les garde et les laisse paître à volonté en leur faisant éviter les bas-fonds surtout ceux où croît la douve. Il n'y a qu'une bergère, il n'y a pas de troupeaux communs.

- Y a-t-il dans l'arrondissement propriétaires ou cultivateurs aisés, ayant le goût de s'attacher à améliorer un troupeau ?

C'est un soin qui s'accrédite journellement.

- L'espèce des bêtes à cornes est-elle élevée ?

Elle est moyenne, on en tire du Limousin et de la Marche qui est beaucoup plus élevée, mais la privation de la bonne nourriture et surtout celle du sel la fait dégénérer.

- En fait-on un commerce ? Et quelle espèce ? Où les vend-on ?

On engraisse peu de bœuf, on fait davantage des élèves de différentes espèces qui se vendent principalement aux foires de Culan. Les habitants des environs de Saint Amand, du Bourbonnais et même ceux du Morvan viennent les acheter.

- Quel usage fait-on du lait ?

Le paysan le consomme dans son ménage.

- En fait-on du beurre ? Du fromage ?

Hors le canton de Boussac, il ne se fait presque pas de beurre. Tout aussi peu de fromage et ce qui s'en fait est de très mauvaise qualité.

- Éleve-t-on des porcs ?

Tous les particuliers s'efforcent d'en élever autant qu'il est possible.

- Comment les engraisse-t-on ?

On ne parvient à en engraisser qu'un très petit nombre, à défaut de pèsson et d'autres nourritures nécessaires.

- Où les vend-on ?

Les foires de Sainte-Sévère après Noël et celles de Châteaumeillant après le Nouvel An sont celles où l'on en fait la plus grande vente.

- Éleve-t-on des volailles ?

En très petite quantité. Peu d'oies et de dindes, un peu plus de poulets.

- À quoi les nourrit-on ?

Les herbes des champs et quelques blés noirs.

- En fait-on le commerce ? Où se vendent-elles ?

La quantité n'en est pas considérable, à peine suffit-elle à la consommation du paysan. Dans les petits marchés voisins.

- Y-a-t-il des abeilles ?

Jusqu'à présent il n'y en a peu, depuis quelques encouragements faits par l'abbaye des Pierres, le nombre commence à devenir un peu plus considérable.

- Recueille-t-on la cire ?

La récolte en a été jusqu'à présent très médiocre.

- Où la vend-on ?

Le plus communément à Issoudun ou à Châteauroux.

Plantes

- Cultive-t-on des pommes de terre ? De gros navets ou turneps ? Des carottes ?

Le terrain est trop maigre, à peine parvient-on à en élever dans quelques parties de terrain choisies. Point de grosses raves à raison de ce qu'elles s'élèvent à la surface de la terre, point de turneps ni de carottes qui pivotent et qui exigent une profondeur de terre.

- Cultive-t-on de la navette ? Du colza ? Du safran ?

Ni navette, ni colza, ni safran.

- Cultive-t-on du lin ?

Très peu dans quelques coins de terre disposés pour cela.

- Cultive-t-on le chanvre ? Quelle est sa hauteur ? Son espèce ?

Chaque particulier a communément à côté de son habitation une petite chènevière : le chanvre qui y croît n'est que de moyenne hauteur et de la moyenne espèce.

- Le cultive-t-on à la bêche ou à la charrue ?

De l'une ou l'autre manière.

- À quel usage l'emploie-t-on ?

Dans le ménage.

- En fait-on des toiles, des cordages ?

C'est le bon emploi pour l'usage du lieu.

- Cultive-t-on de la garance, du pastel, de la gaude ?

Le terrain, s'il convient, pourrait réussir dans les environs de Saint Amand entre La Châtre et Chateaufort, mais le débit n'en serait pas aisé, il en serait aussi de la gaude et du pastel, la gaude y croît naturellement.

- Ou d'autres plantes propres à la teinture ?

Il n'y en a aucune.

Bois

- Y a-t-il des arbres fruitiers ? De quelle espèce ? Fait-on un commerce de leurs fruits ? Où les vend-on ?

Depuis quelque temps on a beaucoup multiplié la plantation des châtaigniers, on entretient aussi quelques pommiers, poiriers, cerisiers et pruniers ; mais en beaucoup plus petite quantité, le colon choisit les plus belles châtaignes et les vend à Culan, le produit n'en est pas considérable, les petites châtaignes et celles de rebut servent à leur nourriture et celle de leurs porcs. Ce petit profit les dédommage à peine du temps qu'ils emploient à les cueillir et à les trier.

- Quels sont les autres espèces d'arbres qui croissent le mieux, comme chêne, orme, hêtre, noyer, châtaigner... ?

Ce sont le chêne, le hêtre et le châtaignier. L'orme, le frêne et le noyer ne viennent que difficilement. Si l'on apprécie bien la valeur du terrain qu'occupe le châtaignier et la perte des herbages qu'ils occasionnent, on trouverait peut être la culture plus préjudiciable qu'utile pour en tirer parti. Il aurait fallu introduire les greffes de bons marrons, plusieurs personnes y ont travaillé dans le pays, mais leurs soins jusqu'à présent n'ont pas été heureux.

Exploitation générale

- Quel est l'exploitation la plus commune dans l'arrondissement ?

Celle des domaines et des métairies.

- Les propriétaires les font-ils valoir ou les afferment-ils ?

Plusieurs propriétaires la font valoir par des colons à moitié profit et une autre partie de ces domaines est affermée à un prix fixe en argent, très peu de propriétaires cultivent par eux-mêmes ou par la main de leurs domestiques.

- Y a-t-il des locatures ou manœuvres ? Sont-elles à moitié, au quart, au tiers pour le propriétaire ?

Il y en a quelques-unes et elles sont trop rares, cette rareté dépeuple insensiblement le pays, elles s'afferment pour un prix fixe dans leur état présent, elles sont onéreuses au propriétaire si la courtoisie était encouragée, ne fussent que la filature elles deviendraient très utiles et une source de richesse pour le pays et pour la province. Cet article me paraît mériter de la part de l'administration une attention particulière.

- Lequel du propriétaire ou du colon est-il chargé de fournir les semences, les engrais ?

Les semences, de même que les autres avances, se fournissent à moitié par le propriétaire et le métayer.

- À qui sont les bestiaux communément ? Y a-t-il des cheptels appelés cheptel de fer ?

Communément au propriétaire ou à son fermier, celui-ci les tient ordinairement à cheptels de fer.

- Et des cheptels volants ?

Ils sont ordinairement dans les locatures.

Défrichement

- A-t-on mis quelques terrains incultes en valeur ?

Peut-être trop, les labours ne rapportent qu'en proportion du fumier, en donnant au premier trop d'étendue, on retranche sur les autres et la récolte en souffre.

- Étaient-ils en mousse, ajoncs, genêts ou bruyères ?

Il y a beaucoup de lande couverte de mousses, ajoncs, bruyères, avec

des fougères nombreuses on les ménageait autrefois pour les faucher et les transporter sur les labours et en faire des brûlis, il en résultait deux très bons effets : le fauchage de ces plantes produisait aux manœuvres de très bonnes journées et l'engrais des brûlis valait au cultivateur une augmentation assez considérable de récolte.

Maintenant les habitants riverains mettent indiscrètement le feu quand bon leur semble à ces ajoncs et bruyères. Ils s'en élèvent des tourbillons de flammes effroyables qui, après avoir consumé toute la superficie, portent la dévastation dans les héritages voisins, brûlent les haies, les plantations et n'épargnent pas les bois et les forêts, rien de plus pernicieux. Les brûlis n'ont presque plus lieu, les journaliers y perdent un salaire utile, les héritages, leurs clôtures, les plantations et les bois en souffrent considérablement. C'est un abus qui mérite de plus d'être réprimé, les bêtes à laine y trouvent effectivement plus de nourriture et plus d'aisance pour le pacage, mais cette faible considération peut-elle l'emporter sur toutes les autres qui sont infiniment plus intéressantes d'ailleurs : la faux donne soit aux pacages des bête à laine toute la facilité qu'on obtient par le feu.

• Les a-t-on mises en pré ou en terre labourable ?

On a fait des prés tout autant qu'il a été possible, des terres labourables en trop grand nombre, il eût mieux valu multiplier les vergers qui auraient donné de bons herbages et auraient facilité par ce moyen l'éducation des bestiaux qui font le meilleur objet au canton.

• *Petit lexique*

Colon : le colon loue une terre à un propriétaire en lui donnant un quart de sa récolte une fois celle-ci terminée. Ainsi, contrairement au métayer, il ne rémunère pas la location de son terrain à son bailleur par le biais de sommes d'argent proportionnelles au montant de ladite récolte, il le rémunère en nature.

Vacivaux ou vassivaux : agneau d'un an.

Douve : la grande douve adulte est un parasite des bovins et ovins, qui s'implante dans les canalicules biliaires et pond des œufs émis par les selles. Les œufs éclosent ensuite en milieu humide (pâturages) et les larves se développent de façon intense. La contamination des herbivores se produit en consommant les végétaux infestés.

Turnep : le navet, désigné parfois sous les noms de rabioule ou turnep (en anglais turnip), est cultivé pour sa racine pivotante et charnue que l'on consomme après cuisson.

Navette : plante oléagineuse voisine du colza.

Garance ou garance des teinturiers : c'est une plante dont les racines sont utilisées pour leur capacité à teindre les textiles en rouge vif.

Pastel des teinturiers ou la guède : c'est une plante vivace, très cultivée pour la production d'une teinture bleue.

Gaude ou réséda des teinturiers ou réséda jaunâtre : c'est une plante herbacée bisannuelle. Toute la plante contient des matières colorantes de couleur jaune.

Parelle d'Auvergne : lichens.

Orseil, orseille : substance colorante de couleur violette extraite de certains lichens. Pour cette raison, ceux-ci sont globalement désignés sous le nom de « lichens à orseille » ou plus simplement, orseille.

Cheptel de fer : se dit du cheptel donné au fermier, celui-ci a tous les profits mais aussi toutes les pertes, il n'est tenu que d'employer le fumier à l'exploitation de la ferme. À l'expiration du bail il doit rendre un cheptel de valeur égale à celui qu'il a reçu. S'il y a une perte, il doit la payer, s'il y a un gain il en bénéficie.

Cheptel volant : on appelle bailleur à cheptel volant ceux qui placent le bétail à moitié (pertes et profit) sur le domaine d'autrui.

La vie à l'époque du roman

Les inventaires faits à cette période sont des témoins indiscutables de la vie de cette époque, ils fournissent toujours des renseignements intéressants sur la vie intime de nos ancêtres, ils nous permettent, par maints détails pittoresques de mieux la connaître. Il n'est donc pas inutile de les parcourir et de noter ce qu'ils peuvent contenir de plus curieux.

Nous vous proposons donc ci-après une comparaison entre les inventaires suivants :

- une « maison » de journaliers agricoles ;
- l'abbaye des Pierres de Sidiailles ;
- le château de Montlevicq.

• *Extrait d'un inventaire d'une « maison », après décès de 1792*

Cet extrait est celui d'une famille de journaliers agricoles. Il révèle les conditions de vie des paysans locaux (extrait inventaire avec l'orthographe d'origine de Bertrand Darnault et texte de Claude Rioland).

Cet inventaire (extrait du texte d'origine) a été fait après le décès des deux parents et du fils aîné de cette famille. Il donne la valeur du mobilier en livres (valeurs arrondie à la livre, 1 livre = 20 sols, 1 sol = 12 deniers).

La « maison » concernée comportait deux chambres basses (une chambre à vivre et un cellier) et un grenier au-dessus entouré d'un terrain (tenure) d'environ trois hectares. On pense que dans cette demeure se réfugiaient trois couples, trois enfants et un adulte toutes générations confondus avec les problèmes d'hygiène et de promiscuité inhérentes à cette situation.

Pour information : valeur du travail d'un ouvrier agricole (journalier ou manouvrier) : il gagnait à cette époque en un an (280 jours) moins de 170 livres (ils devaient être deux dans cette famille).

Articles	Valeur
Dans la principale chambre s'est trouvé :	
Une crémaillère, une paire de chenets et une pelle de feu	6
Un fusil garni de sa batterie	7
Une poelle, un chandellier, une cuiller à pot de fer et une autre poelle, deux marmittes de fonte dont une sans couvercle, deux chaudières	

dont une percée et cassée. Toute la poterie et vaisselle de terre, quatre assiettes et un plat de fayance, dix fourchettes de fer et neuf cuillères d'étain, six goblets de verre, deux petites nappes, trois es-suyemains et une besace de grosse toile	22
Un dressoir à cinq rayons, six chaises pailées	4
Un petit feuillet (planche à repasser) et un fer à repasser	2
Un lit à quatre quenouilles à droite de la cheminée en entrant composé de son bois et enfourure : une couette et un traversin remplis de plumes d'oye ensouillés d'une souille, une couverture de laine blanche, et les rideaux de toile grise rayée (lits comportant des colonnes d'angle permettant de supporter des rideaux pour lutter contre le froid)	59
Deux autres lit à quatre quenouilles, composés de leur bois et en fourrure, deux couettes et deux traversins remplis de plumes d'oye, les rideaux et tour de toile rayée	93
Un autre lit à quatre quenouilles, composé de son bois et en fourure, une couette et un traversin remplis de plumes meslée	22
Sept draps de toile de ferasse, cinq autres mauvais draps de même toile et grandeur	43
Une mééz à faire pain de bois chesne, deux planches, une échelle à pain et un petit sas à passer farine, deux sacs à bled	14
Un coffre de bois poirier fermant à clef, à l'intérieur :	14
Sept cuillères d'étain	1
Sept chemises de toile commune de ferasse (filasse composé des résidus du peignage du chanvre), un gilet de drap bleu, un de molton fort, un autre de toile blanche, une culotte de toile et un de drap bleu à l'usage dudit deffunt	17
Une beaude de toile grise, une veste de drap bleu, une autre mauvaise veste de drap bleu, une veste de toile blanche, un mouchoir de cou de soye et un chapeau	20
Une paire de souliers ferrés, deux paires de giestres de toile	4
Cinq chemises de toile commune, une capotte de serge croisée bleuë, un corps couvert d'étamine bleuë, deux corsets dont un de baguette bleuë et l'autre de ratine blanche, un cazaquin (corsage) de droguet rayé, le tout à l'usage de laditte deffunte (comme les hommes les femmes ignoraient les sous-vêtements)	31

Un jupon de tremierre (?) bleuë, un autre jupon de pechinat et un autre mauvaïse de grosse étoffe grise Un tablier de droguet, un de toile et un de serge..., une paire de bas de coton et deux paires de bas de laine Deux mouchoirs d'indienne à fleurs, un autre de mousseline blanche et neuf coëffures de femme (petite coquetterie ?)	27
Un petit coffre de bois de noyer (rien à l'intérieur)	3
Un coffre de bois de noyer fermant à clef, à l'intérieur : - dix livres et demies de fil d'étoupes et ferasse	10 8
Un coffre de bois de noyer fermant à clef, à l'intérieur : - habits, hardes et linges sans valeur	10
Un coffre de bois poirier fermant à clef, à l'intérieur : - habits, hardes et linges sans valeur	12
Un coffre de bois chesne fermant à clef, à l'intérieur : - habillemens et linges sans valeur	7
Une grande bouteille de terre pleine d'huile de noix, un grand pot de terre presque plein de sel	6
Trois cognées et trois goués (ils travaillaient à trois)	10
Deux teziers, un vrille, un ciseau et une mauvaïse plaine	1
Trois pelles bêches, deux truaus (pelles), deux marres (pioches), trois piochoux (petites pioches), un pic, une tranche (pioche à terre forte) et un petit marteau, sept paniers d'ozier	11
Remarques : on voit qu'en dehors des quatre lits à quenouilles, le mobilier est très simple, six coffres pour ranger linge et vêtement personnel et un dressoir à cinq rayons	
Chambre à coté servant de cellier où il s'est trouvé	
Un boisseau de chenevi, cinq paillons de bois, six paillons à pain	5
Sept faucilles	2
Un petit tenou (cuvier) à lescive en bois avec sa selle (planche à laver) et une basse (sans doute battoir ?)	6
Une cuve charoire liée en bois	5
Trois futs de poinçons	3
Un poinçon de demi vin estimé fut et vin avec un quart (...)	18

Un braye à broyer chanvre, une mauvaise met, un travoir (dévidoir), plusieurs pièces de poterie de terre, deux pelles de four, une pelle de bois, une fourche de fer, avec un boisseau à mesurer (la farine)	4
Un seille (seau) à eau, un petit bour (cuvette ?) et un petit miroir (pour la toilette)	1
Une civière à roulettes (brouette), une civière à bras (sorte de brancard) et trois selles à laver (toute les femmes participaient à la lessive)	1
57 boisseaux de bled froment	105
Dans la cour où il s'est trouvé	
Tout le bois de chauffage tant en perches que bourrées	33
Deux poules et un coq	2
Dans les greniers où il s'est trouvé	
246 boisseaux d'avoine (aliment de chevaux pour la seigneurie sans doute)	98
18 boisseaux de bled froment	33
16 boisseaux de froment de mars	30
15 boisseaux de marseiche	15
40 boisseaux d'ingrain (culture d'un sol pauvre)	18
Deux boisseaux de pois	4
Environ un boisseau et demi de fèves (pois et fèves nourriture de base)	2
Quatre boisseaux de veiche	2
27 boisseaux de son	8
Six mauvais pailloux, trois corbeilles, cinq futs de poinçon et trois futs de quart	8
Total	866
Dans un petit toit à bestes s'est trouvé	
Trois chèvres	15
Tout le fumier étant tant dans la cour que dans les toits	30
Plus lesdits estimateurs ont estimé les foncées de 15 boisselées de terre	3
Total de l'Estimation desdits effets	914

Estimation des bestiaux étant audit lieu tenus à titre de cheptel à moitié perte et profit (métayage pertes et bénéfiques partagés par moitié)	
Deux mères vaches, un thore de deux ans pleine, un thorin (veau) de deux ans, et un d'un an	198
52 rogrons (agneaux maigres « mal venus »)	299
23 peaux de bêtes à laine	20
Total	517

Coût des obsèques du père et dettes chez les commerçants locaux

Cela nous donne l'indication du coût de la vie de l'époque.

	Livres	Sols
Médecin	3	
Veilleur (18s. x 3)	2	14
Fourniture bois	7	4
Menuisier	2	5
Luminaire	2	4
Curé	7	10
Sacristain	2	10
TOTAL	27	7

	Livres	Sols
Toile (linceuls ?)	18	7
Charcuterie	2	16
Boulangerie	1	13
Boucherie	1	2
Épicerie	1	1
Vin (12 pintes) (1 pinte = 1 litre environ)	5	8
TOTAL	30	7

(Il est probable que ces dépenses correspondent aux repas servis lors des enterrements. À noter, à titre de comparaison, que le salaire d'un domestique (nourri, logé, blanchi) était de l'ordre de deux livres/mois).

• *Inventaire de l'abbaye des Pierres*

Les documents d'inventaires, suite à la tourmente révolutionnaire, méritent d'être cités intégralement, en particulier celui dressé le 26 août 1790, inventaire du chartrier (69 liasses d'archives), du mobilier et de la bibliothèque.

Pièces	Équipements	livres
Cuisine	Deux chenets de fonte, deux pelles, une tenaille, deux crémailières, un tourne broche (inexistant dans les intérieurs ruraux). Un inventaire commence toujours par cette partie de la maison	12
	12 casseroles de cuivre et sa mazarine de moyenne grandeur, trois poissonnières, deux passoirs de cuivre jaune, une marmite et son coquemar de cuivre rouge. Équipement là encore assez exceptionnel en quantité et en qualité	90
	Deux cuillères à pot, deux écumoirs, cinq chaudrons de cuivre jaune, une casserole ronde, une pelle, deux poêles et un poêlon	15
	Trois grilles, trois chevrettes, un couperet, deux couteaux à hâcher, trois couvercles de casseroles de cuivre, un siau, trois marmites de fonte avec leurs couvercles. En résumé, un matériel exceptionnel par rapport à celui recensé en milieu rural, mais cependant rien de très ostentatoire ni luxueux, matériel nécessaire à la vie d'une petite communauté	4
	Une casse, une table de cuisine avec deux bancs	4
	Un piège à renard, deux gaufriers (moules à hosties?)	3
Chambre du cuisinier	Un mauvais lit composé de son châlit, paillasse, deux matelas, deux draps de grosse toile, une couverture, un mauvais moulin sans porte ni toile (blutoir), une petite table et une petite armoire à un battant le tout. Ensemble identique à ce qu'on trouve en milieu rural et à la base de la société rurale traditionnelle (journalier, petit artisan...)	24
Salon	Deux chenets de fer	4
	Un (?) avec deux balances en bois garnies de cordes, trois poids de 50 livres, un de 25 livres, un de 12 livres, un de six livres, un de quatre livres, un de deux livres, un d'une livre et demi, un quarteron, une paire de balance en cuivre. Équipement très rarement rencontré	20

Pièces	Équipements	livres
Office d'à côté	Un buffet à quatre battants (buffet à deux corps), deux rayons, une table avec son pied et un marche pied (il s'agit vraisemblablement d'une table pliante avec plateau de bois blanc et tréteaux articulés en chêne)	30
	Une soupière, 20 plats, quatre corbeilles, trois douzaines d'assiettes, le tout en fayence de terre de pipe	15
Cave	Trois futs de poinçon	13
Vestibule en entrant	Une fontaine et sa cuvette en cuivre rouge. On ne peut que s'interroger sur la présence en ce lieu de ce matériel rencontré dans de rares intérieurs urbain et pour des professions aisées	6
Cloître	72 poinçons et une mauvaise arche	140
Le chapitre	Du bois. L'impression de désorganisation totale de la vie monastique en 1790 est confirmée là avec la présence de bois dans ce qui était le haut lieu de la vie communautaire, la salle capitulaire	12
Menuiserie	12 établis, deux valets, quelques pièces de mauvais bois quelques planches et chevrons	7
Ancienne boulangerie	Un millier de carreaux et quelques vieilles pièces de bois	10
Ex cuisine	16 soliveaux	16
Salle de compagnie	Deux chenets, deux pincettes, deux tenailles	2
	Une chaise et cinq bergères tressées en jonc, quatre bergères en paille, deux tables à jeu, une table en bois avec un mauvais tapis, une pendule, un trictrac, deux rideaux de croisée en cotonnade blanche, quatre cartes géographiques. On quitte là l'univers des comparaisons possibles avec d'autres milieux, la pendule étant par exemple rarissime en milieu rural au 18 ^e siècle	200
Salle à manger	Un poêle de fayence, une table avec son pied, 16 chaises paillées, un buffet à quatre battants	60
	Quatre bas de buffet, cinq plats, deux pots à eau, un sucrier, le tout en étain	64

Salle à manger	Quatre chandeliers, une écuelle, un gobelet, trois timbales dorées, une grande cuillère à potage, huit cuillères à ragout, une à olives (?), une à sucre, 29 cuillères à soupe, 25 fourchettes dont une brûlée, 12 petites cuillères, 40 jetons, le tout et argent	1848
Chambre de Dom Butaut, Prieur	Un lit à quenouilles, une armoire à deux battants, sept chaises, une mauvaise tapisserie, une mauvaise table, deux chenets, une pelle, une pincette, un buffet, une encoignure, une petite table que ledit Prieur a déclaré avoir fait faire	41
	Un lit à quenouilles, une armoire, une table, trois chaises, une bergère en paille	24
Logement de l'Abbé	Six chevets, une pelle et une pincette, sept chaises, une bergère, un mauvais fauteuil de tapisserie, deux tables, deux mauvais tapis	12
	Un lit en alcôve	36
	Pièces de tapisserie de la manufacture d'Aubusson en laine et coton	40
	La boiserie d'un cabinet à côté de la chambre de l'Abbé, quatre chaises et une table	42
	Une pendule	75
Autre chambre à côté du cabinet	Lits en alcôve, six chaises, deux bergères, deux tables de nuit, deux chenets, deux pelles et une pincette. Commode de bois blanc, deux tables, un mauvais tapis, une vieille ghtce, quatre morceaux de tapisserie fort ancienne	21
Sacristie	11 chasubles, étalées et manipulées, trois mitres, un d'argent, un de drap et d'argent, un de damas rouge, quatre calices et patènes en argent dont un grand, deux ostensoirs en argent, une petite croix en argent, un plat et ses burettes en argent	-
Église	12 chandeliers en argent, un en étain, six chandeliers d'autel, une lampe de cuivre, un bénitier, un plat d'étain, six burettes, trois tabourets garnis de tapisserie, deux missels, quatre livres de plain-chant, une grande croix de cuivre, une petite horloge portant d'environ 15 pouces carrés. Un trésor fort peu conséquent donc, dont la caractéristique est de sembler ne contenir aucune pièce antérieure au 17 ^e siècle, reflet des pillages successifs que l'abbaye a dû subir dès le début du 15 ^e siècle	-

Greniers	50 ruches de mouches à miel, un mauvais moulin à passer le blé, 100 planches, deux bois de lit à quatre quenouilles	-
Écurie	Une jument noire, deux juments rouges, un cheval blanc, un poulain, quatre mauvaises selles, un coffre à avoine, un châlit, un matelas, une couverture, un traversin, deux draps de grosse toile. Cet équipement laisserait entendre qu'il y avait ou qu'il y eut un valet d'écurie logeant avec les animaux	-
Remise	Un cabriolet avec les harnais de deux chevaux, une selle de parme rouge	12
Buanderie	Un matelas, deux draps, une couverture, une arche, un cuvier, une casse, dix nappes de cuisine, quatre tabliers, dix torchons	12

Bibliothèque

L'inventaire de la bibliothèque, détaillé, permet d'avoir une idée très précise de sa composition, même si le scripteur prend le soin d'avertir :
« J'ai cru devoir ne pas décrire 83 volumes de tout format, les uns parce qu'ils sont incomplets, les autres parce qu'ils ne sont d'aucune valeur. »

Hormis donc ces 83 volumes en 1790, la bibliothèque de l'abbaye des Pierres compte 456 volumes avec 263 titres se décomposant de la façon suivante :

Thèmes	Ouvrages	Époques
Écriture Sainte	21	Dont cinq du 16 ^e et 6 du 17 ^e , le plus récent 1762
Théologie des Saints Pères	19	Dont huit du 16 ^e et 8 du 17 ^e
Théologie Scolastique	7	Dont deux du 16 ^e et 2 du 17 ^e
Théologie Morale	1	Un de 1724
Sermonnaire	12	Deux du 17 ^e le reste du 18 ^e
Théologie Apologétique	17	Dont cinq du 17 ^e , le reste récent
Théologie Mystique	9	Dont un du 16 ^e et 2 du 17 ^e
Liturgie	6	Dont un du 16 ^e et 2 du 17 ^e
Conciles	8	Dont un du 16 ^e et 5 du 17 ^e

La bibliothèque religieuse compte donc 100 ouvrages (un quart de l'ensemble).

Les autres secteurs représentés :

Thèmes	Ouvrages	Époques	Remarques
Littérature civile et politique	7		Dont les Commentaires sur les Coutumes du Bourbonnais par Duré (1584) et les Commentaires de La Thaumassière sur les coutumes du Berry (1701)
Philosophie	5	Dont deux du 16 ^e et deux du 17 ^e	Le 18 ^e siècle où la philosophie prend un poids considérable n'était pas représenté dans la bibliothèque de l'Abbaye
Physique	4	18 ^e	
Histoires Naturelles	3		Dont « Histoire Naturelle de Buffon » (12/14) et un traité sur la construction des ruches
Géométrie	1		-
Médecine	4		-
Économie	5	18 ^e	-
Belles Lettres	18		Dont « Remarques de la Langue Française » de Vaugelas (1670), deux ouvrages du 15 ^e siècle dont « Les Oraisons de Cicéron »
Polygraphie	2	Un du 16 ^e	-
Géographie	2	18 ^e	-
Histoire	28		Un de chronologie, un de l'histoire des Juifs du 16 ^e siècle, neuf de l'Histoire Écclésiastique dont un du 16 ^e , et 17 ouvrages d'Histoire Ancienne ou Moderne dont deux du 17 ^e

Là encore, on peut être étonné de ne trouver aucune édition antérieure au 16^e, peut-être classée parmi les 83 ouvrages non détaillés, mais peut-être reflet aussi, comme pour les archives et le trésor, des pillages successifs.

• *Inventaire du château de Montlevicq*

L'inventaire indique avec un grand luxe de détails tous les meubles et objets quelconques que le château renfermait alors.

Il n'y a pas lieu d'insister sur le mobilier ordinaire, tels que les lits garnis « avec leur ferballats », les tables, les fauteuils, les chaises ordinaires ou les « caquetoires » (petit siège rudimentaire de l'époque Renaissance où l'on se mettait à l'aise pour caqueter : parler de tout et de rien), qui se rencontrent dans la plupart des chambres ; mais il est intéressant de noter que dans la chambre la plus luxueuse du château, étaient pendues quatre pièces de tapisserie d'Aubusson, à grands personnages, estimées 240 livres et une garniture de cheminée de 15 pièces « façon porcelaine et façon de bois doré ». Il faut signaler aussi que le lit était couvert d'une courteline de satin pourpre, garnie de gros de Tours blanc à raies d'or et orné de grands rideaux et de deux bonnes grâces « couleur d'Isabelle » avec les pantes garnies de franges de soie. Le « chantourné » était de point d'Espagne.

La chambre blanche était ornée, de même, d'une tapisserie à personnages, estimée 190 livres, d'une garniture de cheminée de « fajance » de 12 pièces, et d'une glace estimée 50 livres.

Dans la « chambre de demeure », il y avait également une grande glace et un petit miroir de toilette. La garde-robe attenante renfermait « trois grandes paires d'armoires, dont deux à deux battants et une à quatre, avec deux tiroirs » ; elles ne furent pas estimées « parce qu'elles ne pouvaient sortir du lieu où elles se trouvaient à cause de leur grandeur. »

Dans la petite chambre à côté du salon, il y avait de même une armoire à trois étages.

Dans la cuisine « une grande paire d'armoires à quatre étages et une petite à deux étages », avec un coffre fermant à clef, où était rangée la vaisselle d'étain.

Dans la chambre au-dessus de la cuisine, quatre coffres scellés, où était rangée une grande partie du linge de ménage.

Vestiaires

Le vestiaire de Pierre d'Orsanne, rappelait l'ancien officier, possédait un justaucorps de drap gris, avec une veste de drap bleu galonnée

d'or, une veste d'écarlate galonnée d'argent, une autre veste de couleur rouge, une culotte d'écarlate avec de petits boutons d'or, trois culottes de drap, deux aunes de dentelle d'or et deux aunes de franges d'or « à usage d'officier d'infanterie », deux chapeaux bordés d'un galon d'or, cinq chemises de toile fine et deux chemises de toile de Hollande « à usage d'homme », deux paires de bottes garnies « d'esperons ». Il faut y joindre ses armes : deux épées avec leurs ceinturons, dont l'une avait la garde et la poignée d'argent et le ceinturon de maroquin, un sabre « à la housarde », une méchante paire de pistolets et trois fusils.

Le vestiaire de la dame de Montlevicq était moins belliqueux et plus varié. Il comprenait une robe de damas couleur de rose, estimée 48 livres ; une robe de chambre « luquoise » jaune ; deux toilettes garnies de dentelles (24 livres) , un manteau avec une jupe de grisette rose (15 livres), un jupon de taffetas « rozé » avec un galon d'or, doublé de taffetas couleur amarante (18 livres), un jupon de soie à fleurs d'or et d'argent, un « corps à usage de femme, avec une pièce d'or et un lacet d'or » (une à cinq livres), deux autres « corps » moins riches (six livres), 20 chemises « à usage de femme », dont sept de toile fine, un peignoir de toile, une « coiffe de taffetas noir, avec trois fontanges et leur garniture avec un ruban, argenté » (quatre livres dix sous), deux paires de « souliers à usage de femme à broderie », un devant de cheval de femme en camelot, etc...

Françoise Millier ne devait pas être coquette car elle avait peu de bijoux : une bague appelée « crapaudine », une autre bague, et un petit Saint-Esprit d'or. On peut y joindre un reliquaire garni d'argent et un petit cœur d'or, un « sac de velours cramoisi avec deux paires d'heures garnies d'argent », estimé 15 livres, un flacon de cristal garni de vermeil doré, une boîte à poudre, un petit coffret d'écaille... tout cela n'est pas luxueux.

Argenterie

L'argenterie, renfermée dans une des armoires de la garde-robe attenante à la chambre de demeure, comprenait :

Un bassin, trois gros flambeaux, deux plus petits, deux autres plus petits, une soucoupe avec une tasse de vermeil doré, une esguerre (lire : aiguière), un réchaud, une escuelle et sa couverture, deux salières, un sucrier (sic), un poivrier, un vinaigrier, un moutardier, deux gaubelets,

deux douzaines de cuillers et de fourchettes, une cuiller potagère, une boucle de ceinture, deux petites boucles à souliers de femme, et un petit cachet, une paire de mouchettes avec son étui, un clairin, un flacon à mettre l'eau de la reine d'Hongrie garni de vermeil, le tout d'argent blanc, pesant ensemble 74 marcs (estimés 2 048 livres) ; plus deux douzaines de couteaux ayant un manche d'argent (144 livres) et 108 jetons d'argent avec la bourse (90 livres).

Parmi les autres objets notables, on peut signaler : une montre avec le « réveil », estimée et vendue 80 livres, un cadran solaire avec son étui, estimé trois livres, deux lunettes d'approche (110 livres), une pipe d'argent et une tabatière avec un petit miroir garni d'argent, un damier et des échecs, vendus une livre, une écritoire garnie d'écaille, deux trébuchets à peser l'argent, des romaines à peser avec des poids etc...

La dame de Montlevicq devait employer ses loisirs à faire de la tapisserie ; car on trouva plusieurs garnitures de chaises en tapisserie dont cinq « de point à la turque », estimées 42 livres.

La bibliothèque était des plus maigres : en tout 132 volumes, gros et petits, estimés 24 livres, et une « semaine sainte », estimée 30 sous.

Chose curieuse, Pierre d'Orsanne conservait ses papiers dans le cabinet de la tour attenante à l'écurie, où se trouvaient, avec un petit bureau à son usage, des objets de sellerie.

Bibliographie

Extraits de la presse locale : *La Nouvelle République, Le Berry, La Montagne, L'Écho du Berry, La Bouinotte.*

Monographie des villes et villages de France.

L'Indre, le Bas-Berry de la préhistoire à nos jours.

Le Patrimoine des communes du Cher.

Légendes Bourbonnaises, de Georges Piquand.

Textes d'Émile Chenon.

Remerciements

À tous les maires, adjoints, conseillers municipaux et secrétaires de mairie de l'ensemble des communes décrites dans ce document. Aux offices de tourisme du pays de La Châtre, de Châteaumeillant et d'Huriel et aux communautés de commune de La Châtre-Sainte-Sévère, Boischaumont-Marche et Huriel.

Également à :

Messieurs Chauchet, Duplaix et Rullion du Grimoire des Pays d'Huriel, Madame Schwaab et Monsieur Sombart, pour les villages de l'Allier.

Mesdames Careme et Pillet, Messieurs Buisson, Charbonnier, Pigois, Thillier, pour les villages de l'Indre.

Mesdames Allamelou et Bailly, Messieurs Dufour, Pirot, Thorineau, Hugoniot, pour les villages du Cher.

L'ensemble des membres de l'association « *Sur les pas des Maîtres Sonneurs* » qui se sont impliqués dans la rédaction et correction de cet ouvrage.

Table des Matières

Avant-propos	7
Préface	11
Villages sur le sentier des Maîtres Sonneurs	13
Nohant-Vic	14
George Sand	
Saint-Chartier	22
Verneuil-sur-Igneraie	28
Château du Coudray	
La fontaine Saint-Généfort	
La Berthenoux	38
La foire	
La foire vue par George Sand	
La messe de minuit	
Thevet-Saint-Julien.....	51
Montlevicq.....	55
La Motte-Feuilly.....	60
Champillet	63
Histoire de chemins de fer	
Urciers	68
Mines de plomb	
Châteaumeillant.....	74
Saint-Saturnin	80
Moulin de la côte contre prise d'eau	
Sidiailles	88
La cloche de Sidiailles	
Légende de la plus vieille cloche de France	
Abbaye Notre-Dame des Pierres	
Affaire du Marquis de Nayve	
La grotte du Tissier	
Saint-Éloy d'Allier.....	111
La Roche Guillebaud	
Légende du prisonnier de la Roche Guillebaud	
Mesples.....	119

Chambérat.....	122
Légende de l'église de Nocq	
La foire	
Légende sur la foire	
Huriel.....	132
Archignat.....	140
Légende de la Pierre Giraud	
Treignat.....	146
Saint-Sauvier.....	149
Le pèlerinage à la Chapelle Saint-Rémy	
Achille Allier	
Saint-Palais.....	159
Préveranges.....	162
Saint-Priest-la-Marche.....	168
Les maçons de la Creuse	
Perassay.....	173
Sainte-Sévère-sur-Indre.....	177
Louis VI le Gros à Saint-Sévère	
La guerre des écoles	
Pouigny-Notre-Dame.....	188
Pouigny-Saint-Martin.....	193
La tour Gazeau	
Briantes.....	197
La Châtre.....	201
Montgivray.....	216
Les Moulins	
Annexes.....	225
La Révolution et les anciennes demeures de noblesse.....	226
Les souvenirs de Jean Régnier, instituteur à Sidiailles.....	228
L'affaire de la Brande des Mottes à Chambérat.....	277
L'agriculture au 18 ^e	298
La vie à l'époque du roman (inventaires au 18 ^e siècle).....	312
Bibliographie.....	325
Remerciements.....	327

© Éditions La Bouinotte
36 000 Châteauroux. www.la-bouinotte.com
Achévé d'imprimer sur les presses de Présence Graphique (37)
Dépôt légal : décembre 2013
N° d'impression :